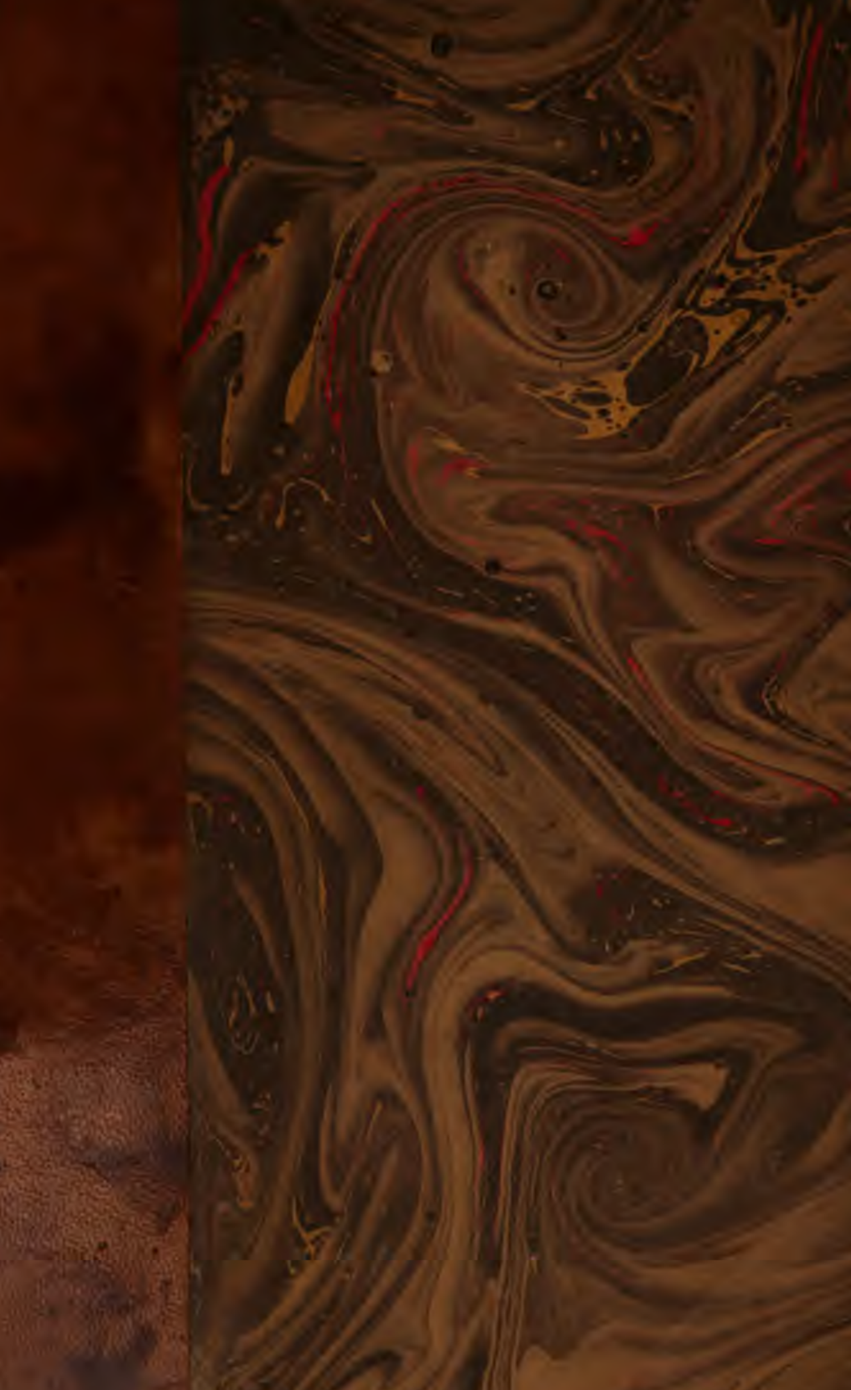
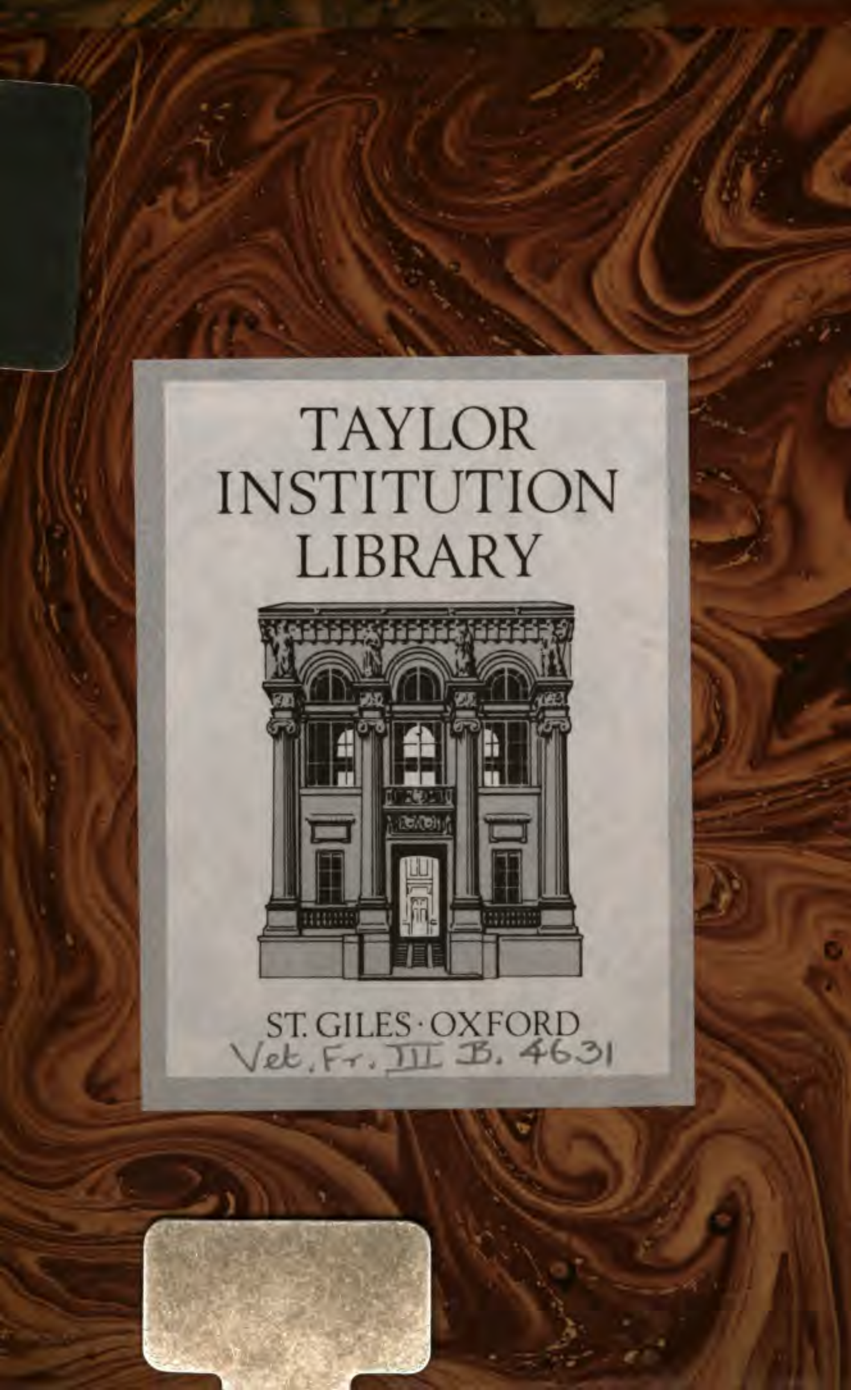



TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
ST. GILES · OXFORD
Vet. Fr. III B. 4631



LE MOYEN
DE PARVENIR

ŒUVRE CONTENANT

LA RAISON DE CE QUI A ESTÉ, EST ET SERA

AVEC

Demonstrations certaines selon la rencontre des effects de vertu

PAR

BEROALDE DE VERVILLE

Nouvelle édition, collationnée sur les textes anciens, avec Notes, Variantes, Index, Glossaire & Notice bibliographique

PAR UN BIBLIOPHILE CAMPAGNARD

Tome second



PARIS

LÉON WILLEM, ÉDITEUR

7, Rue Perronet, 7

M DCCC LXXII

LE
MOYEN DE PARVENIR

Cet ouvrage, imprimé à petit nombre
aux frais & pour le compte des Souscripteurs,
n'a pas été mis en vente.

MM. les Libraires-Souscripteurs
sont prévenus qu'il leur est interdit de l'exposer
à leurs vitrines & étalages.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1470]

LE MOYEN
DE PARVENIR

Œuvre contenant

LA RAISON DE CE QUI A ESTÉ, EST ET SERA

AVEC

Demonſtrations certaines ſelon la rencontre des effects de vertu

PAR

BEROALDE DE VERVILLE

Nouvelle édition, collationnée ſur les textes anciens, avec Notes, Variantes, Index, Gloſſaire & Notice bibliographique

PAR UN BIBLIOPHILE CAMPAGNARD

Tome second



PARIS

LÉON WILLEM, ÉDITEUR

7, Rue Perronet, 7

M DCCC LXXII



SOMMAIRE

ANALYTIQUE

DES CHAPITRES DU TOME II.

---

plufieurs, & terminée de main de maître. Mots qui autrefois étoient éloges, aujourd'hui font injures. Satire fur les chambrières des prêtres, chanoines, curés, &c. &c. &c. Trois chofes font à éviter; trois vœux à faire. Satire contre la juftice & fes adminiftrateurs. Origine du proverbe de *feffe tondue*. Cette fection finit par le conte de l'éguillette & par une réflexion fort fenfée, pourquoi les moines font appelés *béats pères*.

Stupidités ou diftractions d'un prince ultramontain, 14. l. 16.
Conte de la feffe tondue, 17. l. 20
L'éguillette nouée & dénouée, 17. l. 27.
Le chanoine dupe, 19. l. 13.

LIX. Quittant la théologie & les théologiens, les convives s'étendent fur les quatre vertus cardinales : rire, manger, boire & dormir. Il faut toujours fe tenir en garde contre ceux qui viennent de loin : croire aux miracles de Paracelfe, c'eft avoir un grand fond de foi; fatire contre ce fameux alchimifte. Tranfition heureufe d'un évêque à un foufflet; differtation fur l'origine des mitres.

LX. Invectives contre les prêtres fous le titre d'hiérarchie de double linge. Afclépiade attrapé par une fille de chambre de madame de Combardavit. Les nonnains font les perdrix du monde, & les chanoines en font les faifans. Bonne fentence à mettre fur l'entrée de chaque maifon. Conduite de Jean Diffolez, moine & voleur de poires. Origine du mot *tu autem*. Sarcafmes contre les moines, & définitions intéref-

LXIV. La religieuſe, qui croyoit être devenue bête, ſe corrigea bien de ſa ſtupidité, & fut en état, vingt-quatre heures après, de donner leçon. Alain Chartier, tourné en ridicule ſur ſon ſtile gonflé & inintelligible, reprend ſon conte comme il peut. Aveux indiſcrets de femmes à confeſſe. Les noms génériques ſe font mieux entendre; & la preuve eſt dans cette ſection. Ronſard & Baïf ſe diſent quelques dures vérités. Remarque ſenſée ſur les femmes avares de beurre dans les ſauces. Façon d'un curé d'impoſer ſilence.

LXV. La premiere loi d'un état, c'eſt d'être ſoumis aux volontés de ſon prince. Excès de mémoire de Béroalte. Satire ſur la vénalité des charges, & réflexions très-judicieuſes ſur les contrariétés du ſiècle. Conte du chaudron. Qui jure pour rien, devroit bien jurer pour quelque choſe. Menot, le grand prédicateur, donne les principes d'une morale furieuſement relâchée. Hiſtoire du fromage mou & de l'aveugle.

LXVI. Hiſtoire de la mule de Rabelais, priſe pour

LXXI. Sortie contre l'hipocrifie des prédicateurs. Conte de la femme du meûnier complaifant.

LXXII. Il n'eft repris qu'après le conte de la naïveté d'une fille violée; & de celle du galant qui n'entendoit pas la différence de queftionner à ordonner. Explication du mot *fot;* fubtilité d'une femme, dont, je crois, elle fut dupe.

LXXIII. Hiftoire du vin répandu, & le trou par où il s'eft écoulé.

LXXIV. Conte de l'âne bâté. Plaifante façon de déguifer un nom fotifier.

LXXV. Satire contre les Efpagnols. Pourquoi Guillaume & Gautier font deux mauvais noms. Lequel vaut mieux de fe voir préfenter, à fon arrivée dans une maifon, du vin, ou de l'eau. Conte de la famille bien élevée. Naïvetés d'un préfident. Celle d'un payfan, qui va remercier fon rapporteur, a plus l'air d'un farcafme que d'une balourdife. Plaifantes délicateffes d'un curé. La fille Lyonnoife guérie fingulièrement.

LXXVI. Chien couchant de léchefrite, c'eſt un moine en cuiſine. Ici la converſation ſe brouille. Cicéron y dit une ſuite de bourdes des plus impertinentes. Bonne raiſon de l'orgueil des barbiers. Parallele de la femme & de la fortune. Conte du barbier amoureux; il s'interrompt par l'explication du ſort des hommes mariés, ſur les quatre doigts de la main.

LXXVII. Vengeance d'un médecin ſur ſon barbier indiſcret. Garçon Barbier qui entend mal. Pari d'un payſan gagné ſans replique. Réparties ſingulières.

LXXVIII. Stupidités ſont auſſi bien gibier de gens d'égliſe que de ſéculiers; il y en a dans ce chapitre plus d'une preuve. Conte de Pâques & du jambon. Naïveté d'une fille de chambre, qui pouvoit être vérité. Hiſtoire de l'abbé de Grammont & de l'amiral. L'ambaſſade groteſque. Payſan attrapé y regarde de près; comme chat échaudé craint même l'eau froide.

LXXIX. Augurelle fait des vœux, & eſt la preuve que tôt ou tard les prieres ſont exaucées. Exclamations

dolentes ſur les malheurs paſſés, préſens & futurs qui environnent l'égliſe. Nouvelles ſotiſes de prédicateurs.

LXXX. Conte du curé curieux. Converſation d'un ſçavant & d'un crocheteur; explication des mots *premiere meſſe, & premieres nôces*. Ici les convives s'embrouillent terriblement fort, & c'eſt un défi général à qui déraiſonnera. Excès d'amour pour une fille prouvé. Pourquoi les Turcs ne ſe torchent pas le cul. Rien n'eſt ſi aiſé que de connoître un Turc d'un François.

LXXXI. Différence d'une femme & d'un prêtre. Conte du cheval chrétien. Plaiſante explication de la mere des hiſtoires. Maniere d'eſſayer une épée fort dangereuſe pour ceux qui ſe rencontrent ſur la ligne de circonférence qu'elle décrit, quand un fou fait le point central. Combien de fois il arrive qu'on lâche ce qu'on veut garder, & qu'on preſſe ce qu'on veut lâcher. Mots mal rendus & faiſant des ſens très-ſinguliers. Le curé qui brûle ſon crucifix pour cuire ſon oie, qui fut, ſans doute par vengeance, mangée par les ſaints de l'égliſe. Maniere de ſe débaraſſer de paraſites trop acharnés.

LXXXII. Soldat pris en maraude. Sçavoir des prieres, c'eſt le métier des prêtres, & non celui des charons. Un plaideur normand paye ſes avocats & rapporteurs d'une ſinguliere monnoye. On les attrape une

droit, tandis que tant de femmes ſont ſi bonnes & ſi reconnoiſſantes.

Hiſtoire de Michelle & de ſes amants, p. 187. l. 20.

LXXXVI. Hiſtoire du mitron & de la femme du conſeiller. Toute bonne cuiſiniere trouve toujours ſur qui faire paſſer ce qui manque à la maiſon. Métier de huguenot à vendre.

LXXXVII. Grande diſſertation ſur le cocuage. Sapho s'égaye en poëſie dans ſon genre.

LXXXVIII. Scrupule d'un curé. Tous cauſent, & aucun ne s'entend. Quels ſont les quatre éléments d'eſſais pour les médecins. Pierre à Lyon ſemblable au tombeau de Sémiramis ouvert par Darius. Les aumôniers ne ſont pas obligés de ſçavoir le latin d'inſcriptions; il leur ſuffit de débiter le latin de leur bréviaire. Hiſtoire de l'abbé de Turpenai.

Hiſtoire de l'abbé de Turpenai, p. 204. l. 3.

LXXXIX. Sapho cauſe & ne rougit pas. Conte de la tante de maître Philippes. Bravoure d'un Breton après une bataille. Conte du pot de fer en tête. Ce qui eſt *malfait* ſans crime, & *bienfait* ſans mérite. Réception d'un maître boucher. Inutilité de la ſcience, pour être élû. Pour être miniſtre, c'eſt à peu près de même.

XC. Vengeance de Berſault ſur un curé. Les deux moines dans ſa maiſon. Ridiculité des moines de parler toujours par *nous*.

Confeſſion du chien, 215. l. 4.

XCI. Il eſt rare de trouver un moment où une femme

XCV. Homme difficile à guérir. Conte du lendemain des nôces.

XCVI. Pourquoi les prêtres excommunient leurs femmes au *memento*.

XCVII. Prudence d'un homme ſur le compte de ſa femme. Une priſe ſur le fait de boire à la cave, quand elle s'en défendoit à table. On cherche la raiſon pourquoi il y a tant d'ivrognes & de putains. Effets ſinguliers qu'avoit fait un ſermon ſur une ſervante.

XCVIII. Femme dupée par Jean Tenon. Maniere de faire des cendres à peu de frais. Les quatre ſaint Jean du calendrier. Un chaudronnier pris pour le diable.

Conte de Jean Tenon, p. 253. l. 8.
Le chaudronnier pris pour le diable, p. 255. l. 16.

XCIX. Les noms ſont communs. L'auteur s'étend ſur la ſotiſe de ceux qui croient toujours ſe reconnoître dans tout ce qu'ils liſent. Les qualités d'un étron. Ce que c'eſt qu'un pauvre muſicien. Pirrhus prouve clairement que Rabelais a été évêque.

C. Satire contre les nobles & les gentilshommes. Façon de s'exempter des droits du roi. Plaiſanterie ſur une femme qui rend le pain béni. Queſtion lequel des deux bœufs eſt le plus gras. Plaiſantes réparties. Procès par geſtes, entre un homme & ſa femme. Thèſe théologique ſoutenue par un ſçavant & un menuiſier.

Femme qui rend le pain béni, p. 264. l. 25.

CI. Conte de la femme qui a des remords. Médecin diſeur de bons mots. Rêverie de Cardan.

prier dieu démontrée. Secret de faire vingt paires de souliers en une heure.

CVII. Demandes faites à des femmes d'apoticaires. Un docteur d'Oxfort demande à entrer, pour se décider s'il se fera huguenot ou catholique.

CVIII. Seconde satire contre la maniere de recevoir que pratiquent les Espagnols. Conte du jardinier & de sa femme. Eloge des chanoines aux dépens des cordeliers. Conte du faiseur d'enfans. La conversation s'anime poëtiquement, & chacun y fourre son quatrain. Tour d'une marchande qui gauffe ceux qui la vouloient gauffer. Origine de la façon de se torcher le cul avec du papier blanc.

Le jardinier & sa femme, p. 304. l. 17.
Le faiseur d'enfans, p. 306. l. 19.

CIX. Le conte de la religieuse à qui on montre la musique. Moment où une fille serre les mains de plaisir de voir ; que feroit elle du plaisir de sentir? Ce que c'est que la messe paresseuse. Pourquoi tout homme de femme qui pete est heureux. Il y a vin mâle & femelle. Choses dont il faut se servir sans le sentir. Le jeu de gripeminaut. Pendu qui n'appelloit pas de sa sentence, mais en appelloit de ce qu'on le condamnoit à une amende. Sort des valets de chambre. Réflexion d'un libraire à l'article de la mort.

CX. Le poëte Beze rentre, & avec Æneas Silvius il fait toutes sortes de contes. Laquais adroit à donner un verre de vin à son maître. Description d'une tapisserie. Visite rendue à monsieur de Vendôme, & quelques

Fin du Sommaire des chapitres du tome II.





LE

MOYEN DE PARVENIR

LVI.

THEORESME.

LUBEC eſt une ville fort bien policée, & où il n'y a point de pauvres; & la raiſon occaſionnée en eſt de ce que toutes les perſonnes ne ſont comme icy, & ſurtout pour le commun : de ſorte que ceux & celles qui naiſſent de bas lieu, n'ont rien entre les jambes; les maſles n'ont qu'un

petit tuyau insensible, & les femelles qu'un petit pertuis à pisser, y ayant ès endroits formels de certaines cicatrices à ressort, esquelles on peut appliquer les outils naturels de generation, s'il en est besoin; & tels membres sont conservez par la republique avec grande diligence & soin : si bien qu'il ne s'y en trouve point de vieils, d'autant qu'ils les accommodent, de sorte que les ouvriers les tiennent en l'estat de quinze à vingt ans; & tels sont à la Maison de Ville, reservez pour les pauvres & moindres personnes : en quoy il est bon à considerer la sagesse de ce peuple, pour autant qu'il n'appartient pas à ces cocus d'avoir autant de plaisir & si souvent, que les honnestes gens. De ces outils lors qu'il en est necessité, on les loue, (parquoy on les appelle *banniers*) qui servent à la commodité des gens de basse condition, pour avoir des enfans & faire des serviteurs, de peur que l'engeance s'en perde; & ces conbaniers & vibaniers sont comme fours, dont chascun paye le louage de ce qu'il en a pris. (Ce n'est point salauderie de dire ainsi, puisqu'il est permis de dire *confitures*.) Que s'il advient que ceux qui les demandent soient si necessiteux, qu'ils devinssent gueux, on les leur refuse : par ainsi, veu l'esgard de ceste bonne police, il n'y a point de cagnardiers. Mesme, ce qui est bien utile, les valets ny les chambrieres n'en ont point; il est vray que *gratis* on leur en preste en les mariant, apres

avoir bien ſervy. Auſſi bien ſouvent, avant que les marier, monſieur & madame leur preſtent les leurs par plaiſir : ce qui eſt choſe qui fait moult bon voir; & pource que, quand une choſe a servy à quelque ſubjeſt, elle s'en ſent tousjours, ainſi que quand une chienne a eſté couverte d'un chien noir, & qu'elle en ait fait, il adviendra que tousjours elle en fera; de meſme, (Dieu ſauve la chreſtienté), il advient à cauſe de ces preſts, qu'il y a de grands ſeigneurs qui reſſemblent à des valets. Mais retournons aux banniers. Ceſte loy eſt bonne. Auſſi quelle apparence y a-t-il que gens de peu, & qui ont beſoin de pain, ayent du plaiſir, comme prelats & honneſtes gens? Foin, foin, oſtez cela : ce n'eſt pas le chauſſe-pied, dont on coule en ceſt eſcarpin. Ce n'eſt pas tout dit une affetée; je ne ſuis pas content. Qui eſt-ce qui a parlé des putains? C'eſt moy, dit Alcibiade. Vous eſtes, luy dit-elle, auſſi un vray ruffien. Maudites ſont ces ſottes, qui le preſtent aux cauſeurs! Si j'en avois cent, je n'en preſterois pas la moitié d'un à telles gens.

Alcibiade. Non dà; vous le preſteriez tout entier : mais je ne parle pas de vous; vous eſtes Tourangelle.

Pierre l'Hermite. Ces Tourangelles ſont chiches & ſujettes cruellement à l'argent : toutesfois je ne ſçay s'il y a du mal; mais j'ouys une fois un Pariſien, qui, parlant des Tourangeaux, les appella *bougres de Tours.*

MADAME. C'eſt qu'il vouloit dire *bougrans*, pource que les bons bougrans s'y font.

PIERRE L'HERMITE. Voire, voire! C'eſt que, durant les guerres des huguenots, les dames d'Orleans, bonnes catholiques, s'enfuirent à Tours; & les Tourangeaux, pour les deſennuyer, les couvrirent. Auſſi l'on dit *chiennes & chiens d'Orleans*.

MADAME. Et de là eſt venu ce meſchant & deteſtable proverbe! Que voulez-vous dire de *couvrir?* Quoy! ils couvrirent leurs yeux? Ils leur donnerent des couvertures?

PIERRE L'HERMITE. Par ſainct Picot, tu nous la bailles belle! Je dis qu'ils habiterent & dormirent avec elles.

BOECE. Habiter & dormir n'apportent rien d'extraordinaire.

PIERRE L'HERMITE. Le diantre ſoit le ſtoïque : (J'ay quaſi dit *ſotique*).

ALCIBIADE. Eh! bien le voicy. *Habiter* eſt à la reformée; & *dormir*, à l'hébraïque : tellement qu'entre dormir avec une femme, ou habiter en theologien, c'eſt faire la belle rage que vous entendez, qui ſe dit auſſi la *cauſe pourquoy*.

MADAME. Mais ne m'abuſez point; je ſuis femme de bien; il me faut ſatisfaire : achevez, pour effacer l'injure que vous m'avez faite.

ALCIBIADE. Dites-moy quelle difference il y a entre les femmes de bien & les autres : & puis je taſcheray à vous contenter.

Madame. Bien je le veux, auſſi-bien ay-je eſté l'une & l'autre en tout honneur : voylà pourquoy je l'entends; & ſinon que ſuis uſée comme la braguette d'un poſtillon : le maiſtre vous le dira; j'ay autre choſe à dire.





LVII.

SOMMAIRE.

QUAND je fus mariée, pour eftre faite femme de bien, je portay de mariage plus de dix mille francs que j'avois, ainfi que font plufieurs filles de bonne maifon, gaignez à faire plaifir à mes amis. Que pleuft à Dieu qu'aujourd'huy le monde fut tel! Il n'y a plus de bonnes perfonnes, pour bien aymer. Il y a quarante ans que l'on m'aymoit de fi bon cœur; voire, de parfaicte freffure : & aujourd'huy, on ne fait que feindre. Il

n'y a plus de bons cœurs d'amour ; on n'ayme plus.

Alcibiade. Toutes les vieilles parlent tousjours ainſi.

Madame. Taiſez-vous cauſeur ; & me contentez.

Alcibiade. Vous n'avez pas fait tout ce que je vous ay dit.

Madame. Vous n'avez donc pas eſcouté ?

Alcibiade. Si vous ne ſçavez que cela, ſoyez encore autant toutes les deux, pour en apprendre davantage. Or je vous dis que je ne ſçay comment on fera ; veu que, ſi vous en oſtez environ de demy-pied de place, ce ſera tout un. Toutesfois, je vous diray que j'ay oüy dire à un vieil speculateur, qu'il fit un commentaire ſur ce que vous avez dit de ceſte difference notable ; qu'elle eſt telle que d'un moine à un fou. Ils ont capuchon tous deux. Auſſi femmes ont de quoy contenter tous hommes capables ; mais leurs vaiſſeaux ſont differens, d'autant que l'un eſt à honneur, & l'autre à deshonneur. Et s'il y a bien pis ; c'eſt que femmes de bien, ſouvent reſſemblent aux fous, d'autant qu'elles ne ſçavent jouer que d'une marote ; & en faſſe ſon profit qui pourra. Vray eſt que bons ouvriers ſçavent s'ayder de pluſieurs outils pour bien faire ; & dit-on que les enfans de femmes, qui font ainſi, ont volontiers le poil de deux couleurs, ou ont telles ou telles marques diſſemblables, au reſpect des femmes de bien. Quant aux putains, je vous diray ce que j'en ay apprins, durant que je hantois la cour emputanée de Perſe,

& les gens du monde : j'oyois quelquefois que l'on disoit de quelques grands, qu'ils estoient maris de putains : j'estois si badin, que je croyois que c'estoient cocus, d'autant que le hazard des grands personnages est d'estre cocus honorablement. La cause que les habiles gens courent cette fortune est que l'eschet de la tempeste tombe volontiers sur les plus hautes pointes : or j'ay esté relevé de ceste fausse intelligence. Vous devez sçavoir, (ouy, vous le devez, je vous en montreray l'obligation) que du temps des premiers hommes, il y eust en Mesopotamie une dame qui se fit roine absolue; & tous ceux du païs, qui parloient en hebreu corrompu, la nommoient *putain*, c'est-à-dire *madame*, en langue babilonienne, comme dit Balaam en ses Etimologies imprimées, avant mille ans, en la Chine. Nostre hoste & bon amy en presta le livre à Scaliger, quand il passa par Tours. Vous trouvez en ce livre, si vous le lisez, que la *roine* signifie *damoiselle;* & *vesse,* vaut autant à dire que *fille d'honneur :* aussi pour le mistique honneur qu'on porte à l'Eglise, on appelle leurs contubernales *vesses*. Despuis ce temps-là, les dames qui ont eu de la reputation, & ont esté grandes par le monde, & relevées en honneur, ont voulu estre *putains;* nom qui a esté fort reveré pour la reverence portée à la venerable antiquité; & n'y a pas longtemps, ainsi que tantost l'a bien remarqué l'autre, que par honneur, quand on parloit des dames de la cour, voire des plus sages & honnestes, on disoit,

pour denoter cette honorable aſſemblée, *le bordeau de la cour*. Par cela, belles gens, vous ne ſerez plus ſcandaliſez, (je le dis, pource qu'il y en avoit qui chaviſſoient les oreilles, comme aſnes en appetit, d'autant que Platon n'avoit point reparty, quand il a eſté appelé *fils de putain;* auſſi les ſages ne s'eſtonnent & ne ſe formaliſent de rien) : or d'autant que, pour paroiſtre en magnificence, il faut triompher, les dames qui eſtoient putains, *id eſt*, grandes, triomphoient & alloient à la guerre. Mais pource que, du commencement, à cauſe de leur delicateſſe, elles ne ſe pouvoient bien accouſtrer au harnois, pour s'y façonner, elles jouſtoient nud à nud avec les hommes, & ainſi en eſſayoient pluſieurs pour ſe rendre plus adroites, accomplies & fermes aux combats, afin de vaincre heureuſement; ces jouſtes ſe faiſoient bravement. Deſpuis les femmes, qui en ont oüy parler, & qui, à cauſe des troubles, n'ont pas veu clair aux hiſtoires; & qu'auſſi les choſes deſcheent, n'eſtant pas ſi roides ny vigoureuſes que celles-là, venoient à la jouſte pour ſe rendre leurs pareilles; & ayant peur en tombant de ſe bleſſer, ont fait tendre des linceuils & beaux draps. Apres, la paix eſtant faite & qu'il falloit neanmoins entretenir les courages par les exercices, afin d'y avoir plus de grace, on s'eſt mis entre deux draps ſur de bons licts. Les femmes communes, je veux dire le reſte des autres femmes, qui oyoient parler de ces jouſtes, vouloient les eſſayer; & ainſi voyant qu'il eſtoit licite d'entrer nud

à nud, comme aux eſtuves, entre deux draps, elles ont rendu cela ſi commun, comme vous ſçavez, que deſpuis, on l'a eu en deſdain entre les vieillards desdaigneux & hipocrites, ou chatemites; & ainſi le meſtier ſe prophanant, ce beau & venerable nom de *putain* eſt tourné en opprobre & riſée, ainſi que le ſainct nom de *tyran* a eſté viré en mal. Je vous diray pourtant que les galants diſeurs & eſcrivains, ſe voulant relever ſur le bien dire, & orner de belles fleurs leurs propos, tirant de l'antiquité de beaux mots & des dictions eſtranges, pour avoir de belles paroles, uſent ſouvent de ce mot de *putain* en bonne part, & ſelon ſa vraye ſignification, comme fait Virgile, uſant de ce mot de *tyran*.

MARGOT. Mais encore, dites nous; pourquoy avez-vous parlé des femmes de preſtres? Eſt-ce pour deſplaire à quelqu'un?

ALCIBIADE. Non, ou je me contamine, je m'abomine, je deteſte, je trentemille, je precipite, j'horrible, je...

SOCRATE. Oh taiſez, taiſez-vous: faites le boire, qu'il ne ſoit enragé : ne blaſphemez point, pour vous faſcher ſans qu'aucun s'en ſoucie; parlez amiablement.

ALCIBIADE. Eſcoutez donc; je ne ſuis plus en colere; elle paſſe auſſi legerement, qu'un baiſer de bien-venu; & adviſez à l'antiquité, mere de ce ſiecle. Telles dames, comme vous ſçavez, ſont ſubrogées aux ſages & ſainctes veſtales. Celles-cy sont donc veſ-

tales? Et pour ce que cela eſt rude à dire, on dit *veſſailles ;* & pour *veſte,* radouciſſant ce mot à la françoiſe, on dit facilement *veſſes,* pour ce que cela coule plus doucement en voſtre nez.

Turpin. Or ne nous faictes point de diſcours, ſur ce qu'ils ont des femmes ou non; je vous dis & declare que qui n'ayme point l'animal de ſocieté, qui ne fait point de cas des femmes, eſt ſot & meſchant, ou ſodomite. Si, laiſſons ces loups-garoux, inſtruments de toute ſouillure, un homme, qui honneſtement ayme une douce femme, eſt humble & gracieux : mais cettuy-là, qui les rejette, eſt de qualité d'uſurier, meſdiſant, malin, ennemy de Dieu, & des hommes; & qu'il s'aille faire couper le bout, zeſt : c'eſt autant de cas raclé. Voylà une affaire taite; aux autres.

Pomponatius. Les femmes, hantans les gens d'Egliſe, ne ſont pas leurs femmes. Vroiment, vous y eſtes! Non, elles ſont chambrieres, puis femmes, puis dames & maiſtreſſes.





LVIII

STANCE.

Ces chambrieres ne ſont pas ainſi que celles du monde. Sçavez-vous comment elles tiennent ſerf le petit monſieur; & ſi, c'eſt avec tout honneur? Qu'ainſi ne ſoit; prenez-y garde: quand ce ne ſeroit qu'un gueux, ſi elles parlent de luy, elles diront *monſieur* ſans queuë. Elles ne ſont pas comme ceſte damoiſelle, qui, s'eſtimant plus noble que ſon mary, quand elle parle de luy, dit : *ceſtuy-là*.

Maistre Pierre du Four-l'Evesque. Encore que je ne vous fasse que verser à boire, si me ferez-vous, s'il vous plaist, l'honneur de m'ouyr, en la deffense des femmes, dont avez parlé, & ausquelles j'ay part. Quand j'estois vicaire, j'avois une femme à la mode & usage de la vicairerie; despuis, m'estant remis au monde, elle fut ma femme, espousée selon les droits & usages des autres gens. Quand les femmes du premier ordre ou du sainct, & principalement celles des pauvres prestres, parlent de leur mesnage & proficiat, elles disent non point comme femmes absoluës : elles ont bien plus d'honneur au respect de leurs maistres; (tesmoing celle de messire Blaise, qui, au four, se plaignant de leur petit moyen, adjoustoit : « Helas! encore si ce n'estoit nos messes, je ne sçay que je serions ») mais ce n'est pas tout, elles se tiennent si bien pour femmes, que, si celles des vicaires trouvent celles de messieurs, elles leur feront honneur; & celles des chanoines suivent la dignité & rang de leur monsieur. Et pensez-vous, vous qui en riez, que cela ne soit pas vray? Pour vous le faire croire, je m'en rapporte aux gueux, qui, aux grandes festes, les voyant venir de la premiere grand-messe, leur crient ainsi : « Nobles chambrieres, ayez pitié de moy. » Voylà, messieurs, ne vous desplaise; il vaut mieux en avoir chez soy, pour s'esbattre en bon chrestien, que d'aller, comme meschant volleur, courir çà & là, en danger d'est epincé au colet, comme Cornu, qui mourant de la verolle, soupiroit, disant : « Helas!

je cognois maintenant que c'eſt choſe moult ſainɛte & juſte, que vivre de meſnage. »

Aretin. *Voi havete molto parlato delle putane; ma tu non hai ben inteſo che è queſto; ne ſapete l'etimologia della putana, per che voi debete ſaper una ragion maraviglioſa, & notare la derivatione di tanto nome è celebrato, non ſolamente da noi, ma da tutto il mondo. Aſcolate donque, e notate che putana ſi dice, per che gli putte la tana.* Fernel ſe faſcha de cela, & dit que les choſes puants ſont ceux de celles qui font des enfans, d'autant que le cul y paſſe, merde & tout : mais ceux des putains ſont ſi ſouvent brayez & ſavonnez, qu'ils ne puent point; & que l'Aretin y meſte le nez, pour moult voir.

Plaute. Il eſtoit bien queſtion que ce maquereau d'Aretin nous vint troubler, & en parler, quarante lieuës apres la premiere parolle? Il a fait comme le prince de delà les monts, qui demandant, à Paris, *per infor de velurs;* & le marchand qui penſoit qu'il deut en prendre grande quantité, luy dit : « Bran, bran. » Ce ſeigneur, eſtant ſur la montagne de Tarare, s'en ſouvint, & demanda à ſes gens que c'eſtoit à dire bran. Le plus hardy luy dit que c'eſtoit merde. « Ha, dit ledit ſeigneur, en ta gorge, marchand de Paris. » C'eſt luy-meſme, qui ayant mangé des lentilles qui luy avoient eſchaudé la goule, & ſe trouvant en un champ, comme on luy eut dit que ce qui s'eſtoit levé eſtoient lentilles : « Piquez, piquez, dit-il, qu'elles ne bruſlent pas les pieds des chevaux. »

Pierre l'Hermite. Mais rentrons, à propos du mefnage de Cornu, qui eft de fe tenir conftamment à une chofe, de peur de pis : toutes fois le bon pere Perault m'a appris qu'il y a trois fortes de choufes, dont il fe faut garder.

Turpin. Quels choufes?

Pierre l'Hermite. Choufes à travailler naturellement; choufes à choufer; choufes que les femmes portent, fans les laiffer à la maifon : je ne fçaurois mieux dire, fi je ne les nommois par la tefte du confiftoire. Or ces trois choufes font *l'armé*, le *trop hanté*, le *pauvre*. Gardez-vous du con armé, de peur d'eftre tué, en faifant le peché mortel. (Je vous affeure qu'il n'y a point de plaifir à l'eftre, non plus qu'à fe faire pendre, quand on ne l'a pas accouftumé.) D'un trop hanté, crainte d'avoir occafions judiciaires...

Margot. Qu'eft-ce?

Pierre l'Hermite. Caufes, pour lefquelles on feroit repris de juftice, comme d'avoir chancre, chaudepiffe, poulains & verolle renforcée; ainfi paffer la baffe, moyenne & haute juftice : pour à quoy obvier, je vous diray qu'il y a un moyen; c'eft que vous faffiez, comme les chiens, apres l'avoir faict; lefchez-vous le *cafus :* jamais chiens n'ont mal. Auffi leur cas eft d'os, qui eft fort propre à faire des curedents pour celles qui baillent, ou badinent des doigts au tour leur vifage, quand on les fonde, pour fçavoir fi elles ont la matrice clofe. A propos de

chien, je me ſouviens de monſieur le commandeur de Compeſiers, qui deſiroit eſtre comme trois ſortes d'animaux, à ſçavoir, ainsi que le cigne, qui plus vieillit & plus embellit ; comme le chien, auquel vieilliſſant le membre groſſit ; & tel que le cheval & le cerf, qui plus vieilliſſent plus le font. Et d'un affamé, (je reviens à nos moutons ; j'y penſois, d'autant que, voyant ce poil, je cuidois que ce fuſt laine) un affamé vous ruinera, il vous engloutira ; & ſi n'en mourrez pas, qui eſt le pis. Voylà un bel enſeignement.

Sturmius. Ne ferez-vous aujourd'huy autre choſe, que de parler de cecy ?

Cesar. Quoy ! de cecy ?

Sturmius. Il faut parler de cela auſſi ; & en dà, qui ne le diroit, on l'oublieroit ; qui l'oublieroit, plus on ne le feroit ; ſi plus on ne le faiſoit, on ne mangeroit plus de chapons, ny de lard. Ces reformateurs-cy veulent tout perdre ; & bien je m'en tairay, & le laiſſeray aux autres, & au maiſtre de ceans, ſuivant l'advis de ce gentilhomme qui ſoupa hier ceans, qui diſoit qu'il n'appartient qu'au maiſtre de la maiſon & au coq, à le faire.

B. Je m'en ſouviens ; ſa fille voyant le coq qui cauquoit les poules à petit ſemblant...

Ciceron. Il faut dire *cochoit*, en bon françois, comme tantoſt le diſoit noſtre maiſtre Barrelette, parlant de ce que font les autres animaux ; & ainſi que je luy ouys dire en chaire, il proteſtoit, de

grande douleur, de la faute qui ſe commettoit au genre humain; c'eſt que les grands, & ceux & celles qui ont des juges leurs amis, ſi d'adventure vont s'exercer le bout autre part; ou faire amittonner l'ouverture ſpeculative apres nature, cela leur eſt joliment imputé à faire l'amour en tout honneur & galantiſe. Mais ſi c'eſt quelque pauvre diable; cela ſera dit *adultere*, ou *paillardiſe*, ou *rapt;* & puis vous fiez à ces Juſtinians de tous les diables. Or je les recommande tous à Chapitre, s'ils veulent eſtre gratifiez. Ainſi il faut punir ceux ou celles qui n'ont de quoy maintenir, ou acquerir reputation. Je m'en rapporte à ce que jadis nous faiſions en noſtre ville de Rome. Si quelque pauvre preneur de loups eſtoit ſurpris en la reverberation naturelle, il eſtoit mené en la place publique, & là on luy appliquoit de la poix toute chaude au cul, qu'apres on tiroit: & ainſi on luy arrachoit le poil, & puis en vieil & bon langage hetruſque, on le nommoit *droſle* qui avoit la feſſe tondue. Ceſte fille, quoy? Dites-nous donc.

Sturmius. Le coq faiſoit mine de donner la venue aux poules, dont ceſte fille, qui le voyoit, & en eſtant faſchée, pour l'intereſt de ces pauvres poules qui eſtoient trompées, me dit tout haut: « Voylà un coq qui fait bien l'yvrogne. »

Beze. Il avoit peut-eſtre l'eſguillette nouée, comme R. qui rechercha longtemps la belle Marguerite, avec laquelle il fut marié. Mais P. ſon cor-

rival, qui eftoit fafché de cefte alliance, & qui aymoit la belle, leur noua l'efguillette, fi bien que jamais ils ne purent avoir accointance miftique l'un de l'autre, qui fut caufe qu'apres plufieurs procedures, R. fut declaré impuiffant, & partant demarié; & puis, par le confentement de tous, P. fut en grace, & marié avec Marguerite. Le foir qu'ils devoient coucher enfemble, la belle eftoit allée en la chambre, pour l'apprefter, où ayant veu d'ordre les befongnes, & la tavayole de P. en y nichant, elle trouva une efguillette violette nouée, qu'elle print, fans que l'on s'en apperçeut. Ayant advifé à ce petit mefnage, elle defcend & fe vint remettre en la troupe, dont elle ne s'eftoit retirée qu'à l'heure qu'on dreffoit les tables pour le fouper, qui eft le temps que chacun va à fes petites commoditez, & les filles piffer. Le foir, comme on eut bien danfé, qu'il ne s'en falloit gueres que l'on ne parlaft de mener coucher la mariée, qui fe feignoit laffe; P. la vint entretenir : « Eh bien! ma maiftreffe, comment vous va? » Elle luy refpondit, felon l'advis qu'elle euft; & fe mit à devifer avec luy; fur quoy, elle luy conta qu'elle avoit efté voir fon deshabillé, & adjoufta qu'elle y avoit veu une efguillette nouée, dont il fe print à rire. Elle l'enquefta qu'il avoit à rire; & il luy conta qu'il rioit du bien que cefte efguillette luy avoit fait eftant caufe qu'il l'avoit eue. Apres qu'il luy eut declaré cefte fourbe, elle ne fit mine aucune; auffi fe prit à rire, fans dire qu'elle eut

l'esguillette. Or il fallut faire collation, & deshabiller la mariée. La mariée, estant avec une sienne chambriere d'aage, qui sçavoit ses secrets, fit semblant de vouloir aller à la garde-robbe; mais elle alla bien plus loin. Elle, avec ceste bonne femme, prit le chemin de la maison de R. Cependant on la cherchoit; & pensoit-on qu'on l'eust destournée pour rire, comme souvent il advient. Estant arrivée chez R. elle denoue l'esguillette, & s'entre-communiquerent les douceurs prestendues; & l'autre fut le plus sot.

TURPIN. Mais elle, d'autant que demeurant avec P. n'eust pas laissé de s'accommoder avec R. comme il advint à nostre amy maistre André, qui, à ceste heure, est sergeant. Il avoit une prebende à Chartres, laquelle il laissa, pour se marier avec une belle fille, à laquelle, au matin de la premiere nuict de ses nopces, il dit : « Eh bien, ma mie, tu vois comme je t'ayme, d'avoir laissé ma prebende pour t'avoir! En dà, vous avez fait une grande folie; vous deviez garder vostre prebende, vous n'eussiez pas laissé de m'avoir. »

BEZE. Elle sçavoit donc, qu'il y a des chanoines qui fouaillent? Le penseriez-vous?

NERON. Vroiment, il les feroit beau voir, si cela estoit; ils feroient des enfans qui seroient chartiers, qui meneroient pere & mere à tous les diables. Pourquoy non ne s'esbattront-ils avec les femmes?

TURPIN. Advisez-y; & sçachez que cloistriers, quy n'ayment point les femmes, sont tousjours apres à

relefcher quelque vieille herefie, fous ombre de defgoifer fur la reformation, parlant des vices qu'ils imputent aux autres, lefquels font plus tolerables que les leurs. Hé bien, s'accommoder avec femmes n'eft pas tant mal que de troubler la chreftienté; & puis, faire tel œuvre, apporte la beatitude: de là vient qu'on les appelle *beats peres*.

Ciceron. C'eft bien parlé cela, auffi ne faut-il pas dire comme le commun, qui dit : *beau-pere*. Et certes ils font beats, c'eft-à-dire heureux, d'autant que bienheureux eft le pere, qui n'a point la peine de nourrir fes enfans.

L'autre. Hé gay, vive l'amour! Il n'eft que d'eftre quitte, libre, & jouir de fes amours. Ainfi puiffions-nous avoir fanté & de l'argent.





LIX

ABSOLUTION.

ACHEVONS en gens de bien, & laiſſons ces theologiens avec leurs vertus theologales. Quant à nous, ſuivons les quatre cardinales, qui font rire, manger, boire & dormir. Telles ſont nos vertus. Quant à celles de ces malheureux theologiens, ſelon la penarde remarque des ſcolaſtiques, ennemys de nature, elles ſont avarice, envie, bithuminie. Par mon ferment, & à propos d'une vertu theologale, je me ſouviens que du temps

que nous eſtions heretiques, & allions au preſche, nous ouyſmes un bon conte. (J'ay quaſi nommé le ſeigneur qui nous menoit; & j'euſſe tout conchié voſtre pretoire.) Or nous allions gayement, comme pelerins qui deſlogent; & nous dogmatiſions, par plaiſir, ſans peché. Le Preux, ce bon marchand, eſtoit avec nous, qui venoit fraiſchement d'Allemagne; auſſi eſtoit-il arrivé en hyver. (C'eſt ainſi qu'il advint au boiteux Laurier, qui entra ceans; & Multon luy dit : « Soyez le bien venu; je penſe que vous eſtes venu par la pluye; vous eſtes encore tout tortant. Ha, ha! ») Le Preux nous contoit des miracles, qu'avoit fait Paracelſe en Germanie. « Ho! tu t'en ſouviens bien, Coüillette mon amy; & vous auſſi, Connaut; vous faiſiez le voyage avec nous. Ainſi il nous empliſſoit de telles merveilles, faictes à la pointe de la pincette, au reſſort de la cornuë, au tintin de l'alambic, & à l'ombre du fourneau; & ainſi amplifiant ſa gloire, nous diſoit qu'il avoit guary toutes ſortes de maladies. Comme je luy faiſois *houette :* « Voire, ce dit-il,il en a meſme guary de la bougrerie. » Dieu ſauve les chameaux hongrez!

Cesar. Voyla de belles diſées, de beaux dictons; c'eſt ce que noſtre grand chien abayoit toute la nuict : mais ce qu'a chanté noſtre coq, entendez-vous bien le jargon des beſtes?

Uldric. Parlez à ce maiſtre, qui parloit tantoſt en poulle.

Geber. Pourquoy non? Un chien abaye bien à

la lune, & une chevre regarde bien un miniſtre, & un chien un eveſque, dont moult il s'eſbahit.

ERASME. Mot, paix-là; gardez de trop dire; nous avons parlé du roy des alquemiſtes, n'en diſons plus rien.

NERON. Pourquoy? Il n'y a point de danger, puis que, deſpuis qu'il a produit ſes œuvres, il a ſi bien mis l'alquemie en la teſte de tout le monde, que chaſcun s'en veut meſler : il n'y a pas meſme les damoiſelles & les petits enfans, qui portent des ſoufflets à leurs ceintures.

CESAR. C'eſt bien, à propos d'un eveſque, venir à un ſoufflet.

ERASME. Pas tant que vous diriez; & nottez ce que je vous diray. Jadis, il n'y avoit que les eccleſiaſtiques qui touchaſſent aux ſecrets, & ſur-tout de la pierre philoſophale; auſſi tous les livres nouveaux qui en ont eſté faits, ſont iſſus de couvens. Or eſt-il que les Orientaux ont eu les ſciences les premiers : & comme ceſte-là venoit; meſſieurs les comtes de Lion l'arreſterent, & s'entre communiquerent ce ſecret, ſi que tous s'y rendirent maiſtres. En ſigne de quoy, pour teſmoigner leur gloire pour telle invention, ils ont deſpuis tousjours porté des ſoufflets ſur la teſte; ainſi ſont-ils mitrez comme beaux petits eveſques portatifs.





LX

ARTICLE.

Mais pour vous rendre joyeux, comme un asne qui a un bast tout neuf, je vous commenceray encore à vous dire qu'il y a icy plusieurs messieurs qui se faschent d'estre nommez, pour ce qu'ils desdaignent la sotte gloire, & ne veulent pas qu'on estime qu'ils soient payez pour cela. Pensez-vous que Ciceron soit aise qu'on dise de luy : *Voylà des epistres qu'il a faites?* Non, non ; il veut que l'on croye qu'il est avec une belle espée,

faiſant le tiercelet d'empereur. Ainſi pluſieurs, qui ſont gentilshommes portant les armes, teſmoignent par leurs eſcrits que ce qu'ils font, en vers ou en proſe, n'eſt que pour dire, que s'ils y prenoient autant de peine que treize, ils en tireroient quelque eſchantillon. Ceux-là ſont galands; ils ont le laurier des armes, où ſouvent ils ne ſçavent gueres, & encore moins aux lettres; d'autant qu'il eſt mal ſeant à un guerrier de ſçavoir.

CUSA. Et puis dites que vous en avez, heretiques, qui crevez de deſpit, quand vous voyez un homme de bien qui profite, & que vous venez à lire les vies authentiques des Peres, & vous ne ſçavez qui les a eſcrites.

QUELQU'UN. Or çà, pour l'amour que je porte à la bonne chreſtienté, je vous veux enſeigner une choſe notable, & que vous ne trouverez autre part, pour ce que ce qui doit eſtre dit, doit eſtre icy. Jadis, il y avoit une ſorte de gens qui vivoient quatre fois autant que les autres; il y en a encore en la hierarchie de double linge.

CICERON. Qu'eſt-ce à dire?

L'AUTRE. Que tu es ſot! Ceux qui ont un ſurplis, n'ont-ils pas double linge? Ceux-là ſont les ſecretaires de verité. Auſſi ont-ils charge de conſiderer les femmes groſſes, les enfans qui en naiſſent, afin que, s'il advient que quelqu'un ſoit ou grand, ou ſainct, ils ſçachent à dire ce que desja il faiſoit dans le ventre de sa mere, encore qu'elle eut veſcu cent

ans. He bien, vous ne ſçaviez pas cela? Je vous en diray bien d'autres, ſi vous me voulez promettre de ne vous enquerir plus de nos amys. Que ſi vous les ſçavez, & qu'il vous plaiſe vous en donner au cœur joye, meſtez leurs noms devant les articles de ces dialogues. Cecy ſe fait, pour ce que nous ſommes au plus delicieux des ſecrets, & on diroit : « C'eſt tel, ou tel qui les a deſcouverts. » Il ne le faut pas. Je ne ſçay ſi je me pourray amancher en diſcours.

Asclepiades. La donc, mon mignon du Touret, pour l'amour de la compaignie, je vous prie ne me reprochez la vieille mode des dames; je m'en ſouviens aſſez. Quand j'eſtois page de madame Combardavit, il advint en ce temps-là, que nous allions en un voyage d'amour; j'eſtois eſmerillonné, comme un ſacre; les filles eſtoient allées ployer le touret, c'eſt-à-dire, *piſſer*. Or il y en avoit une, qui, pour n'avoir eu le loiſir de sortir du chariot, avoit chié en ſes queues, ſous le nez de vous. Elle eſtoit en la garderobbe, fort empeſchée, & coupoit le derriere de ſa chemiſe emplaſtrée, comme le cataplaſme d'un goutteux. Je l'eſpiois, d'autant que c'eſtoit une belle foireuſe. Elle qui m'adviſa, me va droit jetter au nez, ce qu'elle avoit coupé de ſon derriere. Au diable le parfum! J'en eus une belle muſeliere, & Dieu mercy & vous, vous m'en faites la guerre.

Cesar. Oh bien, je ne le diray plus; en dà, pourſuivez.

Asclepiades. Par mon ance! on pourroit aller

autre part, qu'on ne trouveroit pas un homme ſi deliberé que moy.

ALEXANDRE. Je voudrois pour la recompenſe, cher amy, que tu euſſes eſpousé, c'eſt-à-dire, que tu fuſſes marié à la plus jolie nonnain du monde.

ASCLEPIADES. Ho, monſieur, pardonnez-moy, s'il vous plaiſt; il ne m'appartient pas : quoy, c'eſt la perdrix du monde! Il faut bien pour colloquer la douer avec le phaiſan du monde, qui eſt le chanoine; ainſi tout ordre aura lieu. Hé, gay, gardez-vous-en : mon pere qui avoit mangé de la vache enragée, & eſtoit delié comme ſoye fendue en deux, avoit faict meſtre au front de la porte de ſa maiſon :

Chassez au loin ces preſtres & ces moines,
Et ne donnez entrée à ces chanoines.

LE BON HOMME. En da, tout ira bien, puis que nous rimons. Monſieur Bacchus commence à faire mines, auſſi bien que font les moines.

CESAR. Que font les moines?

ŒCOLOMPADE. Ils font des traicts mignons & de fait; toutes bonnes rencontres & proverbes vieux viennent d'eux; & toutes belles inventions en ſortent : teſmoin les moyens de faire haſter les jours aux papes, empereurs & roys. Mais, pour la modeſtie de Pſellus qui me le faict dire, je paſſeray outre.

TOSTAT. Vroiment, je vous diray un bon conte de frere Jean Diſſolez, qui prenoit les poires de bon

chreſtien du pauvre Tournereau, qui luy diſoit : « Frere Jean, je vous voy bien. » Et frere Jean de meſtre au capuchon, diſant : « Quand tu ne me verras plus, je m'en iray. » Le pauvre homme s'en alla cacher, afin que frere Jean ne le viſt plus; comme le gentilhomme de Bouſille, qui ſe cachoit quand il voyoit les pauvres qui luy deſroboient ſon bois, & diſoit qu'il le faiſoit, pour ce que, s'ils l'euſſent veu, ils n'euſſent rien emporté. Frere Jean deſcendu, Tournereau le prit à part, & luy dit : « Frere Jean, monſieur le prieur mon amy, vivons en paix, je vous prie; ne me deſrobez plus mes poires; j'ayme mieux vous en donner. Combien m'en bailleras-tu? Je vous en fourniray trois quarterons. Ho, ho, dit le moine, je n'ay garde de faire ce marché-là; j'y perdrois trop. »

Beze. Sandé, celuy-là ſçavoit bien le *tu autem.*

Tostat. Hé bien! qui pourra dire ce que cela pretend, s'il n'a eſté moine, ou à peu pres?

Beze. Auſſi nul ne peut meſdire, ny bien parler d'un eſtat, s'il n'en a eſté, ou s'il n'a trop freſquenté les compaignons.

Tostat. Quand les moines diſnent, il y en a un qui eſt en chaire, qui leur fait lecture des actions des ſatrapes; & ainſi legendant, il barbillonne les oreilles de ſes confreres, qui caſſent la bribe, ſans ſonger à ce que dit ce pauvre lamponnier, qui eſt là haut perché ſur les intentions deſnouées, bien loin de ce qu'il dit : d'autant qu'il a l'oreille attentive

vers le prieur, qui eſt ſous le dais, ou en la belle place à mouler des intelligences de tripes; durant quoy il ſe ſouvient par fois de ce pauvre diable qui s'eſgueulle à faute de s'eſcouter, & dit en touchant du doigt ſur table : « *Tu autem;* qui eſt à dire : Qu'il finiſſe! » pour ce qu'à chaque bout de leçon on dit ceſte fin. Si de fortune ce lecteur eſt ſi ſot d'avoir plus d'attention à ſa lecture qu'au diſner, *(abſit)* & qu'il veuille achever juſques au ſens parfaict, & qu'ainſi il perde le temps; les autres diſent, en concluant chapitralement contre-luy, qu'il n'entend pas le *tu autem.* Ainſi en eſt-il du reſte; cachez-le.

Asclepiades. Avant que laiſſer les moines, & devant qu'ils nous oyent, voyez-vous, en voylà un qui regarde. C'eſt le meſme que je vis tant arguer, quand noſtre maiſtre Benoiſt fut paſſé docteur; il trepignoit, & venoit aux atteintes : pourquoy il y eut un docteur, qui, ſe faſchant & ſe tournant, vit ce carme, & pour ce qu'il faut parler latin, luy va dire : *Iſte carmen.* A cela, il ſe teut; & ne fut plus ſi impudent, pour ce qu'on dit. Bran pour les carmes.

Cesar. A cauſe de quoy?

Asclepiades. Ne ſçavez-vous pas qu'il y a es quatre temps pour les mendians, ainſi fait au compoſt. *Poſt.* Pan. Cru. Lu. Bran. *Quatuor tempora.* Pan; c'eſt pour les cordeliers, qui ont une corde toute preſte. Cru; c'eſt pour les jacobins, qui ont la croix, ils ſont riches. Lu; pour les auguſtins, qui ſont luxurieux, à cauſe qu'ils portent tantoſt

le blanc, tantost le noir. Bran; pour les carmes.

Beze. Quelle difference y a-t-il entre *son*, *bran*, & *merde?* Je le diray.

Diogene. *Son*, est pour les cloches, ou bien en vient; *bran;* pour les pourceaux; & *merde* pour les medecins & pour vous. A, ha, hé.

Asclepiades. Voylà bien de quoy rire! Laissez-moy conter ce que je voulois dire. Je vous diray ce que frere Ambroise *le Sené* m'a dit d'un de ses confreres, quand j'estois enfant, & dont je me souviens, comme de ma premiere chemise, & vous de la premiere fois que vous vous torchastes le cul tout seul, apres avoir appris à manger tout seul. Ce confrere avoit nom Ferrand, qui estoit gaillard, & avoit tousjours plus d'argent qu'un chien : parquoy il payoit pour un autre, nommé frere Margeou, qui sçavoit destourner la biche. Voylà comment les inventions se trouvent, pour avoir du cresdit. Sur un bon advertissement, ces deux-cy vont ensemble chez Conscience, qui avoit une chambre garnie d'un lict & d'une couchette.

Piso. Vous parlez des moines : que ne mettez-vous aussi souvent des ministres en campagne?

Asclepiades. Ils n'ont encore gueres regné, & puis, s'ils venoient à perir, ainsy que cela adviendra bientost, d'autant que leur fondement est foible, & que l'on en trouveroit tant en ce registre, cela feroit esveiller les esprits, pour s'enquerir quelles gens c'estoient : & par ainsi on resveilleroit l'heresie, qui sera esteinte comme feu de paille dessus l'eau, quand

on aura tousjours quelque conte de moine qui fera rire, au lieu de s'aller amuſer melancholiquement à egratigner la theologie, pour en abuſer. Or en la chambre preparée aux moines, il y avoit un malade à demy guary, qui eſtoit dans la couchette; & le grand lict fut appreſté pour ces deux amys, qui, apres ſouper, ſe retirerent pour ſe coucher, & en ſe deshabillant parlerent de propos de conſolation à ce malade, qui incontinent leur donna le bon ſoir, & eux à luy, & ſe mirent au lict. La dame qui avoit faict proviſion pour l'exercice du cas, avoit baillé le mot à la chambriere, qui laiſſa l'huys ouvert, ayant fait ſemblant de le fermer. Quelque petit eſpace de temps apres, ſelon la diligence qu'en avoit fait Margeou, vinrent deux mignonnes, telles que celles qui ont cy-apres eſté dites *chevres à oreilles d'eſtoffe,* & ſe placerent avec toute humilité aupres des freres qui les attendoient, non touchez de l'infirmité naturelle, (auſſi ce n'eſt pas de tel biais que l'on peche, comme certains malotrus de docteurs veulent prouver, pour deſguiſer leur puante ambition, ou triſte avarice) mais en habileté, gayeté, vigueur & fermeté de nature, ſelon leſquelles ils firent devoir de cognebas, feſſer les doucettes, qui s'en trouverent naturellement bien, tant pour la delicateſſe, que par ſimpathie, elles en reçoivent ès oreilles, par le grand bien que cela fait où il touche.



LXI.

RISÉE.

Ceux-cy firent mieux tant pour tant, que les deux cordeliers qui furent en equipage. Mais encore, pourquoy eſt-ce que les mendians vont tousjours deux enſemble?

SACROBOSCO. Pour ſe faire compaignie, c'eſt-à-dire,

Hos brevitas ſenſûs fecit conjungere binos.

C'eſt le bon vin de Madame, qui me fait ainſi dire.

O liqueur prophetique, benigne humeur qui nous fais doctes, radoucis nos adversitez, & rejoüis les cœurs qui ont faute de consolation salutaire.

Cirus. Vous ne faites que traverser; que n'achevez-vous, sans tant vous donner de traverses? Je vois Platon qui s'en fasche, pour ce qu'il y avoit plus d'ordre chez luy.

Cambise. Là où il y a tant d'ordre pour disner, il y a du desordre pour faire ses affaires.

L'Autre. Voylà qui va bien, prenant *affaire* pour *office culier*.

Assuerus. J'avois oüy dire que l'on espargneroit les hommes spirituels; mais tantost la raison m'a bien satisfait : jamais Mammuchan n'en dit de meilleures. Il est vray que, si hors d'icy j'oyois ainsi parler à ceux sur lesquels j'ai pouvoir, je leur passerois le pied par l'espaule. Or je cognois qu'il se faut icy donner carriere. Il est vray, pour ce que nous sommes tous amys, que je souffre tout; & moy-mesme je dis des choses, que je ne souffrirois pas dire à d'autres. Mais il faut adviser que nous ne pouvons mal dire, ny mal faire, d'autant que nous sommes en l'estre parfaict, & à l'instant qu'il n'y a plus de passions : parquoy nous nous satisfaisons, & vous aussi, en battant le chien devant le lyon; c'est que nous galoperons les ecclesiastiques, qui sont parfaicts en leur vie, afin d'intimider les ames par les choses qu'ils diront. Or regardez au prix, s'il se met apres nous, comme il nous gastera; & voylà comment on fesse les

enfans devant les valets. Donc ces bons meſſieurs, fils aiſnez de la ſaincte maiſon, ne prendront point en mauvaiſe part qu'on tourne la parabole ſur eux, afin que leur charité ſoit recogneuë ; & qu'eſtant innocens, ils veulent bien eſtre accuſez & chaſtiez de ce qu'ils n'ont pas fait; afin que les cœurs vicieux ayent honte, & ſe corrigent, voyant la bonté de ceux qui portent leurs iniquitez.

Sacrobosco. Je ne puis tenir mon eau; je vous diray ce conte de ces deux cordeliers. Donc, comme nous eſtions enſemble en Bretagne, l'un d'eux deviſant fit un pet. L'homme de chambre de monſieur luy dit : « De quel ton eſt-ce, monſieur noſtre maiſtre ! » Il reſpond : « Duquel vous le voudrez ; entonnez bien. » Et voylà pourquoy deſpuis à Chaſtelleraut on a amanché des couſteaux de la belle corne de couleur. L'an d'apres, luy & ſon compaignon encore novice, allerent à Angers, chez une honneſte dame que l'ancien gouvernoit : ſi qu'eſtant entrez, le maiſtre monte en haut, & laiſſe en bas avec la chambriere le jeune apprentif. Le bon eſt que, comme le moine fut ſur madame, le gros trompette, qui s'eſtoit caché ſous la cheminée, les voyant aux priſes, ſe mit à fanfarer, dont les amans furent fort eſtonnez ; mais ils appointerent avec ce maiſtre trompette, qui eſtoit venu un peu devant pour hocher la chambriere, & de peur d'eſtre ſurpris, s'eſtoit caché. Le trompette ſorti, & la collation ayant eſté priſe, monſieur noſtre maiſtre ſe mit à la juchée. Sçavez-vous qu'il faiſoit,

& ce qu'elle patiſſoit. (En dà, ils eſtoient comme le gueux qui vit maiſtre Jean de Guigny, allant aux nonnains, & paſſant par ſur le pont de S. Eloy. De fortune le vent fort luy emportoit ſon chapeau, auquel il mit la main; mais il ne le put ſi bien retenir, que le cordon n'eſchapaſt : c'eſtoit ſa bonne fortune qui luy induiſoit ſi franche rencontre. Voyant ſon cordon eſchapé, il jetta la veuë en bas ſous l'arche, où le cordon eſtoit cheu. Vroiment il le vit, & bien autre choſe. Que vit-il? Le ſpectacle d'immortalité, les effects de concupiſcence, le progrez de generation, quatre jambons pendus à une cheville, deux animaux encruchez & ſouſlevez faiſant le quadrupede raiſonnable, la beſte à double ventre, ou à deux teſtes, l'animal à quatre yeux, l'homme femelle, la femelle maſle, le principe de l'engeance anagogique, une femme en proche diſpoſition d'eſtre chaſtrée, un homme preſt d'eſtre decoché. Comme il voit ce miſtere s'effectuant, il dit tout haut : En dà, de mon chapeau je donne la ceinture à celle, ou cil qui a le bout en la jointure : c'eſt-à-dire, « je donne mon cordon à qui a le vit au con. » Quand l'homme fut levé, il s'avança pour prendre le cordon : la femme auſſi y va, pource qu'elle le veut avoir. « O! ho, dit l'homme, il eſt à moy. E! hé, dit-elle, c'eſt à moy, d'autant que j'avois le bout où il a dit; je ne l'avois pas en l'eſpaule, vous le ſçavez bien; auſſi vous l'y aviez mis, & bouté. Voire, dit-il, & moy l'avois-je aux talons? Ne ſçavez-vous pas bien où je l'avois fiché? Vroi-

ment, je ne l'avois pas ſur la teſte, j'avois bien autre lieu où l'employer, & où il en faudroit beaucoup pour l'eſtouper. » Mais devinez à qui de droiƈt ce cordon appartient, afin d'en eſtre juge?) Le grand cordelier ayant achevé ſon affaire avec la diſpoſition de ſa paſte, qui ſut levée auſſi-toſt que le four fut chaud, ce qui n'advient pas tousjours. (Je me reprens, d'autant que tousjours le four eſt chaud, mais la paſte n'eſt pas levée. Auſſi les femmes ſont comme les gueux, elles tendent toujours leur eſcuelle.) Apres ce miſtere, les freres s'en vont; le grand auſſi ſaoul que s'il euſt mangé une vache; & dà, en bonne foy, je crois qu'il y a autant à beſongner à une femme toutes les ſepmaines, comme il y a à manger en un bœuf. Les deux religieux revenus, il fallut rendre compte chaſcun de ſa villication. Le grand raconta ſon deſaſtre, mais que pour cela il n'avoit pas delaiſſé de faire la cauſe pourquoy. En apres, il demanda au jeune ce qu'il avoit faiƈt, & ſi par vif effort il avoit vaincu ſa concupiſcence, en la foulant ſous ſoy, ſelon les deleƈtations de viƈtoire future. « Voire, dit le pauvre, qu'euſſay-je fait? Ceſte fille eſt innocente; elle ne s'aydoit point, quand, au bas du degré, apres que la porte fut fermée, & que je l'eus pouſſée, je luy levay ſes robbes, & puis je levay la mienne. En levant la mienne, la ſienne tomboit; puis levant la ſienne, la mienne baiſſoit; & tant, & tant que vous eſtes venu, avant que le j'aye peu approcher. » Ceſte reſponſe ouye, tous les bons freres ſoupirerent

de deuil, oyant la bestise de cest enfant, lequel fut condamné d'avoir le petit chapitre, pour se souvenir qu'une autre fois il eut à prendre sa robbe à belles dents, quand il leveroit celle d'une fille avec une main, tandis qu'il foutilleroit de l'autre : cecy s'addresse à ceux qui portent des soutanes.

CESAR. Mais nous laissons nos deux amys chez Conscience long-temps dormir.

ASCLEPIADES. Or bien, ayant passé la nuitée, ils se leverent assez matin. Ils observoient, ou praticquoient ce que doivent bien noter nouveaux mariez, c'est de se lever matin pour se reposer. Sur les huit heures, la dame alla en la chambre visiter le malade, qui avoit le cerveau creux, à cause qu'il ne l'avoit pas remply d'humeurs nutritives, & partant les outils de son intelligence estoient deflochez, si qu'il avoit bien plus veillé que dormy. Apres qu'elle luy eut donné le bon jour, (ainsi dit-on, & on ne donne rien) & qu'elle l'eut interrogé de sa santé : « Madame, qui sont ces deux qui ont couché là, ceste nuict passée ? Ce sont, dit-elle, deux honnestes hommes. » Or ne sçavoit-il rien de la compaignie françoise. Il replique : « Ils sont leurs grands diables : comment ! tous les gibets, pourroient-ils estre honnestes, qu'ils n'ont fait toute la nuict que s'entre-culbuter de telle rage de cul, que je pensois que la maison en cherroit ? » Elle se prit à rire comme toute honteuse, & ne dit rien pour ce coup, jusqu'à ce qu'elle le releva de la mauvaise opinion qu'elle

avoit euë par la communication de telle courtoisie ; & ainsi, luy effaçant ce scrupule, elle a fait paroistre qu'il se dit beaucoup de choses mal à propos, & surtout des ecclesiastiques. Amen.





LXII.

COYONNERIE.

THUCIDIDE. Et ſur cela, je vous dis donc, que vous avez tort, d'autant que ce ne fut pas chez Conſcience. Je m'y trouvay expres; & celle qui fit ce traiƈt eſtoit femme d'un ſergeant, qui en fit un bien plus ſubtil à noſtre amy Ruart, qu'elle alla voir chez luy, & y diſna, puis, par meſgarde, s'eſbatit une petite fois à la deſrobée ſans peché, pourveu qu'il n'y eut pas plus de peine que de plaiſir. Cecy ne fut que le coup de

l'aſſignation, qui fut donnée au lendemain chez ladite dame. Le compaignon ne faillit point à ſe trouver à point nommé, où trouvant commodité, voulut ſe paiſtre de ce dont il avoit tiré, le jour precedent: mais elle luy dit, que cela n'eſtoit pas ſain à jeun; parquoy il deſbanda un eſcu, pour avoir de quoy repaiſtre. Et afin qu'elle eut meilleur courage, il dit à la belle, qu'il alloit querir vingt eſcus qu'on luy devoit, & la prioit que le desjeuſner fuſt bientoſt preſt. Il y alla, & reçeut ſans confeſſion. Voylà comment les amans ne ſont pas tousjours menteurs, comme vous ribauds & rufians, qui vous donnez au diable, en promettant pour peine de defaut : & puis eſtant hors d'avec les fées, vous n'avez non plus de memoire que chats, qui ont tant crié en le faiſant, qu'ils ont tout oublié. Il revint avec ſes eſcus qu'il fit paroiſtre; cela faiſoit rire la mignonne, comme une guenon ſur une cheminée. (Et je vous demande en conſcience & bonne foy, repondez-moy; ſi on vous preſantoit ſur une table dix mille fois autant d'eſcus que vous en avez; ou bien cent mille eſcus, comptant; & qu'on vous dit : « Cela ſera voſtre, & vous en pouvez prendre galamment trois poignées en diſant : *Gripe minaut ſans rire*, c'eſt-à-dire, que vous ne rirez point; vous dites qu'ouy. »

Diogene. Vous feriez vos fortes fievres mules; frappez voſtre nez en mon cul: c'eſt ce que je vous baille en trois coups, voire en quatre viſées; mais

allez grater voſtre cul au ſoleil, & ſuccez vos ongles encore un coup, ſi ne l'avez fait.

Thucidide. C'eſt bien reparti.) Ce mignon preſente de ſon argent à madame, qui luy dit qu'il falloit aller ſobrement. « Vroiment, mon amy, il faut un peu eſpargner ſon argent, dit-elle : il y a plus de jours que de ſepmaines ; nous n'aurons pas trop de tout. » Et ainſi le dorlotant putatiquement, & le careſſant, il la coüillaudoit, coüillevaſſoit, culbutoit peripatetiquement ; ſi qu'il s'enyvroit en ceſte delice permiſe à gogo, moyennant la diſpenſe miniſtrale. Et le compaignon fut ſi bien culbuté, tournoyé & friponné, & tant rabatu de concupiſcence par la dame, qu'elle luy oſta, ſans qu'il le ſentit, & bourſe, & argent. Quelque ſotte l'eut laiſſé ; & vous y fiez. Ceſte mignonne le traicta, comme Jaques Adriot fut traicté de ſa femme.

Pogge. Je vous prie, dites ce conte, qu'il ne vous echappe ; & je vous en diray quatre en recompenſe.

Thucidide. J'ay peur qu'on ſe faſche, pour ce qu'il y a un peu du preſtre ; & un miniſtre me l'a appris..

Pogge. N'ayez point ceſte peur ; non, jamais on ne s'en faſchera ; & ſur-tout les moines, qui ne le prendront pas à cœur, pour ce qu'on eſtimera que cecy ſera menſonge, d'autant qu'il y en a tant de ſectes, que devant que l'on ſçache qui a fait la joyeuſeté, tout ſera paſſé ; & puis cela ſera peut-eſtre reputé à merite : d'autant que par ce moyen un

homme de confcience ayant foulé fous foy la concupifcence, & enfonçé le fort de fatan, où il aura efcrafé la tentation, elle s'en fera tellement allée, qu'il aura les femmes en horreur, jufqu'à ce qu'il en ait affaire ; & c'eft alors qu'il fera rage de prefcher.

Thucidide. Or bien, pour vous faire plaifir, je feray cefte parantaife. Ce Jaques, dont eft queftion, eftoit un grand abateur de bois remuant, & culbuteur de commerce; & n'efpargnoit rien de ce qui fe prefentoit. (Ce fut luy, & deux autres, qui rencontrerent la Ponneufe, qui eftoit belle & jeune, mais garce d'un chapelain, & l'enfoncerent dix-fept fois en une foirée, à coupe-cul; puis s'en allerent chacun leurs voyes. Le lendemain cela fut fçeu, d'autant que la fille fe plaignoit qu'elle avoit efté ainfi devergondée; & on le contoit à quelques honneftes femmes. En la compaignie eftoit la femme d'un prefident, qui, oyant ce conte tant de fois, refpondit & dit : « Au diable foit la carongne, tant elle eftoit aife! Cela n'adviendroit pas fi-toft à une femme de bien.) »





LXIII.

EXPOSITION.

La femme de Jacques, trifte de ce que fon mary alloit ainsi tranfportant la provifion du particulier, faifant couler partout cefte benoifte liqueur, dont on baille tant d'argent, & fi on n'en trouve point à vendre au marché, alla trouver un de fes amys, pour luy demander confeil confortatif en fon affaire. Cettuy-cy, (je ne le vous nommeray pas, pour la confequence que je porte à l'honneur) luy enfeigna ce fecret : c'eft qu'il

falloit qu'à point, mignardement, à propos, avec induſtrie politique, elle nouaſt le cas de ſon mary, une ſeule fois; & que cela advenu, jamais il n'iroit à d'autres. La femme de Jacques, croyant qu'elle noueroit ainſi pour jamais l'amour de ſon mary, recevoit ces mots dorez, je devois dire *coraliſez*, comme ſentences prophetiques. Parquoy elle ne faillit point à eſſayer. Elle prit le bout de ſon mary, qu'elle conſidera manuellement, pour le courber & le nouer. Or eſt-il, comme vous ſçavez, belles filles, que les mains feminines ſont grilles, ſur leſquelles la chair revient. Ainſi la piece de generation par ceſt attouchement revenoit, groſſiſſoit comme paſte en met, & pourtant le billouart ſe meſtoit en point; & à ce conte, Jacques s'enfiloit avec ſa femme; & tout autant qu'elle fit l'eſſay à nouer, autant fut faite l'execution à vetiller : ſi que ce mary voyant l'importunité des doigts de ſa femme, qui ne faiſoient que patiner ſon pauvre choſe, fit bande à part, de peur que ceſte friponnerie ne le fit devenir ſec comme un levrier. La bonne dame en eut du deplaisir, & fit autrement qu'elle ne penſoit, parce qu'elle ne noua pas le bout: mais elle retint ſon mary, qui, depuis, ne fut plus coureux; & puis ſa femme, accouſtumée à dodeliner ſon cas, ne faiſoit autre exercice au lict que le promener.

Pogge. Dames, qui eſtes jalouſes, empoignez ceſte ſuave doctrine. Auſſi femmes ſont anges à l'egliſe, diables en la maiſon, ſinges au lict. Ma commere

l'huiffiere traicta prefque de mefme fon marjolet, que tout belourd elle renvoya mignardement defchargé; & le conduifit jufques à la porte, avec des baifers accompagnez de faux femblant de regret; cela s'appelle des baifers de paffage. Quand il eut pris l'air, & qu'il fut au bout de la ruë, s'advifa de piffer; piffant, il avoit la main en fa pochette, & y taftant, la trouva vuidée de l'apoftume pecuniaire; le voylà qu'il devint auffi froid qu'un four ruiné. Il retourna chez la dame, où il entre avec toute mignonne humiliation, & requiert que fon argent luy foit rendu. Ayant fait fon entrée & requefte, il trouva une femme plus froide que luy, qui fait l'eftonnée, l'efbahie, la defcogneuë, ainfi que fi elle ne l'euft jamais veu. (Voylà comme les beaux efprits fçavent paffer d'une extremité à l'autre, pour fe reformer! Vous faites eftat de voftre femme de biennerie, vous autres femmes de bien; & toutesfois vous n'en fçauriez faire autant que cefte cy). Luy qui penfe faire l'effronté, comme s'il eftoit maiftre, ayant efté fi fat que de baftir fur un grand chemin, veut faire le grand & le commandeur, dit qu'il veut ravoir fon argent; il fe depite & enrage. Elle fait la conftante & la refolue : il tranche du ruffien, qui a puiffance fur une femme; il tempefte & jette à terre fon manteau; elle fait l'humble & la difcrette, & plus la femme de bien que fi elle s'en fut meflée toute fa vie; & fur fes geftes s'efbahit moult de cefte apparence, & luy dit : « Monfieur, que faites-vous? Où penfez-vous eftre?

Ce n'eſt pas ainſi qu'il faut vivre chez les femmes de bien. Quand j'auray patienté, je me faſcheray. Mercy Dieu, eſtes-vous hors du ſens? Sortez de ceans; ou, ſi mon mary vient, il vous eſchinera. » Ce diſant, elle jetta le manteau par la feneſtre, & cria : *A l'ayde, au secours & à la force.* Il vint du monde, qui, voyant ce petit meſchant monſieur ainſi deſvergondé, luy remonſtrent & le menacent de la juſtice, veu ſon ſcandale. Le mary penſoit entrer ; mais oyant le bruict, & voyant ce manteau, le prit, & paſſa outre. Ce qu'il en faiſoit, eſtoit de peur de ſe courroucer. Ce manteau luy ſert aujourd'huy, ès bonnes feſtes. Le miſerable demantelé & devaliſé eut congé de s'en aller chercher un autre manteau, qu'un moine de ſainct Julien luy preſta ; c'eſtoit un manteau de camelot ondé, pour luy faire avoir ſouvenance que les ondes de la fortune avoient paſſé ſur luy.

Glycas. Ce maiſtre cauſeur nous en a bien conté, de nous propoſer un nœud, d'un cas ſi court qu'eſt celuy de l'homme. Certes, c'eſt de quoy nature l'a retranché, veu que tous animaux l'ont en proportion plus long. Je m'en croy, & penſe ce que m'en a appris Albert le Grand ; c'eſt pource que toute l'intelligence eſt à contraire raiſon là-dedans; par ainſi vous voyez que les fols en ont de belles venuës, & les grands perſonnages en ſont chichement pourvus. Un taureau en a plus que trois hommes ; & un homme a plus d'eſprit que cent bœufs.

L'AUTRE. Si vous ſçaviez de quoy eſt fait un choſe viril, vous ſçauriez s'il ſe peut noüer, ou non.

GLICAS. De quoy eſt-il fait ce badinage d'amour?

POGGE. Les religieuſes de Poiſſy me l'ont appris, ainſi que j'allois à Longchamp, & en telles autres religions reformées. Voylà, je ne nomme jamais perſonne, ny lieu, de peur que d'autres y aillent. Il y en avoit trois qui en diſputoient. L'une diſoit qu'il eſtoit de nerf, & qu'elle en avoit eu autrefois une belle nervée, la cour eſtant à Blois: l'autre dit qu'il eſtoit de chair courroyée, d'autant qu'en le touchant, on le trouvoit plus mignon à la peau, que le marroquin du levant, & plus doüillet que velours : l'autre dit, qu'il eſtoit de tendons, pource qu'il tend plus qu'il ne peut. La prieure, qui les avoit ouyes, leur dit qu'elle jugeoit plutoſt qu'il fut d'os, pource qu'elle en avoit, le matin, tiré la mouëlle d'un.

PENAS. Vous vous eſgarez; ce ne furent pas elles, mais bien ces trois, qui, ſe promenant au beau jardin de Nantes, trouverent une groſeille, & s'entre-demanderent à la dire en latin. « Comment la diriez-vous, ma ſœur? » La jeune dit : *groſelus;* l'autre, *groſela;* & la vieille dit : « Vous eſtes ſottes, il faut *gros & long :* mes petits connaux de diſmes charitables. »

CHANOURI. C'eſtoit bien trois autres, dont j'eſtois jadis confeſſeur. L'abbé de Gaſtines, qui les aymoit

toutes trois, leur promit de leur envoyer des couteaux de Chaſtellerault; pourquoy bien effectuer, il endoctrina ſon valet; & l'ayant embouſché, luy mit le preſent en la main, pour le porter aux trois amies. Le valet, qui penſoit, ſelon que ſon maiſtre l'avoit endoctriné, faire ſi bien que madame n'en ſçauroit rien, fut trompé, pource que madame, ayant un meſſage d'amour à faire, y avoit employé la portiere, au lieu de laquelle elle ſe tint à la porte, & y eſtoit, quand l'homme de l'abbé y arriva. Il fut ſurpris; & elle luy dit: « Or çà, Riolan, mon amy, que je voye ce que vous avez là: c'eſt quelque choſe que noſtre maiſtre nous envoye. » Elle ſçavoit bien que ce n'eſtoit pas pour elle, d'autant qu'un abbé n'euſt pas osé entreprendre ſur les briſées de l'eveſque de Lombès, qui l'aymoit. La dame ayant le pacquet, elle envoya Riolan à la deſpenſe; & mande aux trois mignonnes qu'elles vinſſent; leſquelles ne ſe doutant de rien, s'approcherent; & elle leur monſtra les lettres & les preſens, leur diſant: « Mes filles bien aymées, voyez des lettres & un preſent que vous envoye noſtre bel amy l'abbé de Gaſtines. » Elles luy dirent en toute humilité: « C'eſt poſſible à vous, madame, qui le meritez mieux. Non, dit-elle, les lettres en font foy: je ſçay bien que vous avez merité ces joyaux & encore plus; auſſi eſtes-vous bonnes filles: mais encore il y a, & faut de la conſideration en tout; je veux ſçavoir de vous qui eſt la plus enten-

duë; & pour caufe, afin d'inftruire les novices, pour bien entretenir l'ordre & anticque façon de vivre du couvent. Et partant, celle qui rencontrera le mieux à propos ce qui luy femble de l'action notable de delectation, & ce qu'elle a remarqué faifant la caufe pourquoy, en faifant fon fervice, jouxte le breviaire à l'ufage de Reims, ceste-là aura non-feulement fon prefent (c'eftoient couteaux), mais auffi fera des autres à son plaizir. » Les voylà toutes trois en cervelle : fi qu'efguifant le fil de leur entendement, elles tafchent toutes trois à refpondre : l'aifnée refpondit qu'elle n'avoit jamais goufté à fauce fi douce, fans fucre : l'autre dit qu'elle n'avoit oncques rencontré chair fi dure, fans os; la tierce profera qu'elle n'avoit jamais apperceu, ny ouy, ny fenty tant cracher, fans touffir.

ALAIN CHARTIER. Je penfois que vous y meftriez ma coufine de Montrouge, qui penfoit eftre en terme de devenir befte.





LXIV.

EMBLESME.

Elle avoit veu ès livres de ces nouveaux voyageurs, qu'il y avoit des gens ſauvages qui eſtoient tous velus comme beſtes infideles. La pauvre petite ſe mit tellement cela en teſte, qu'un jour changeant de blanchette, comme reformée qu'elle eſtoit, ſans chemiſe de linge, ſelon la couſtume de noſtre temps, (auſſi *blanchette*, en theologie, c'eſt-à-dire, chemiſe de laine) elle s'adviſa par meſgarde que ſon pauvre petit chouſe eſtoit

cheu en pauvreté; & que le poil luy avoit percé la peau. Les filles de prestrés n'en ont point à l'aage de dix-huit ans; (je ne suis donc pas fille de prestre, dit la jeune fille qui l'ouyt; j'en ay & si je n'ay pas quinze ans.) Ma pauvre cousine ayant veu cest inconvenient, se signa fort devotieusement, & devint toute troublée de son sautier. Son entendement peripatetisa tout du long de la culmination de son intelligence curiale; si que, despuis, elle fut melancolifiée, que c'estoit une desplorable imagination que la sienne. Si les autres approchoient d'elle, elle, par une humeur saupoudrée de tristification, s'en reculoit. A la fin, elles l'arraisonnerent du dedans, qu'elle avoit au flus & reflus de conflit compaignable; & leur fit response, qu'elle n'estoit pas digne de converser meritoirement parmy l'honorifique bande de leur société doucette.

Jodelle. Quand je vous oys ainsi paillarder sur vostre outrecuidance de bien dire, il m'est advis que vous me pissez aux oreilles. Que diable ne parlez vous droit, sans aller leschonnant les friponneries du sot langage. Je pense vous oyant, estre aupres du beau sainct Jean, racontant comme il fut chassé : *Nous apperceusmes le lepore, qui s'estoit manifesté : mais pour ce qu'il se reintegra, nous ne le peusmes apprehender*. C'est comme ces badauds de Paris, à la bataille de Senlis, qui, ayant leurs bastons à feu sur le haut de l'eschine, demandoient : « *Où est l'adverse partie? Elle ne comparoistra pas?* »

Encore la Goibaude parla mieux, venant à monſieur le gouverneur, pour s'excuſer de la taxe que l'on avoit employée pour les fortifications : « *Monſeigneur, je ſuis une pauvre femme en veuveſſe; je vous prie avoir pitié & componction de moy; on m'a trop cauteriſée pour les fornications.* »

Tacite. Laiſſez dire noſtre poëte. Que voulez-vous? Le bon preud'homme, il ſavate noſtre langage; toutesfois il dit bien, mais il va un peu de coſté.

Alain. Vous me deſagoteriez quaſi bien tout le menu brouillis de mon intelligence. Or, bien donc, ceſte fille, leur diſant ſon excuſe, adjouſta qu'elle eſtoit indigne d'eſtre avec elle, pource qu'elle devenoit beſte. L'abbeſſe voyant ceſte fille ainſi farouche, & toute dilattée ſur le progrez de diminution familiere; (ardez, ceſte curagerie d'eloquence ne peut m'abandonner) en voulut ſçavoir la raiſon, & ſur ce que les autres filles luy avoient rapporté par advertiſſement timoré, l'apella en ſa chambre; & l'ayant concionnoirement adviſée qu'il falloit, en l'humiliation de ſon debvoir, qu'elle enfourchaſt la verité, luy demanda par amour & veſſe (foin, je je cuidois italienniſer, & dire : *Amore voleſſe*) l'occaſion de ſa deſconvenuë. Adonc en gemiſſant & pleurant des yeux, elle dict : « Ma ſacrée chere dame & preude mere, j'ay bien grande occaſion d'eſtre en extremité de mariſſon, pource que je deviens beſte; j'ay deſjà un petit minon qui m'eſt venu entre

les jambes. Que je voye. » Elle le monstra, exhibant phisiquement sa petite natureté. Alors l'abbesse, pour repartir par pieces similaires, & reciproque demonstration, se decouvrit, & luy fit paroistre sa naturance. Il y avoit un petit cordelier caché derriere, qui l'advisa, & cria à maistre Bastien, en courant : *Magister Bastiane, ego vidi cælos apertos.* Et la fillette de dire : « Hé qu'est cela, madame? O quelle abondance de bestialité! Ma mie, ma mie, dit l'abbesse, le vostre n'est qu'un petit minon : quand il aura autant estranglé de rats que le mien, il sera chat parfait; il sera marcou, margaut & maistre mitou..... » Oho, oho, o... Il n'est pas temps de s'evacuer à rire; attendez un peu; le mot, pour rire n'est pas dit. La belle s'advisa de demander à frere Etienne de Sanssay ce que vouloit dire madame, par ces rats & chats; ce que le pauvre corps par innocence charitable, & humilité graduelle, & selon la sainćteté de nos premiers vœux, inferans graces abondantes, luy fit entendre & praćtiquer, en luy faisant naturellement estrangler le rat de nature, par le chat mistique du bas de son ventre, de quoy elle avoit recueilly un fruićt melodieux de savoureuse deleċtation, qui ne devroit appartenir qu'à princes & prestres, si tout alloit d'ordre. Elle estoit par ce moyen ingenieusement desniaisée; & sur ceste profonde aisance, elle estoit une apres-disnée, à se promener en grande contemplation, devisant à à bastons rompus avec une sienne compaigne, qui,

oyant ce faux bourdon de muſique mentale, luy demanda à quoy elle ſongeoit : « Vroiment, dit-elle, ma ſœur, je penſois... Songez donc ce que vous penſiez bien? Et auſſi je vous le diray. J'avois les yeux ſur ceſte chevre que voylà qui broute. Ma mie, ma ſœur... »

Jodelle. C'eſt ce que diſent les meneſtriers, ramenant la mariée du mouſtier : *Ma mie, ma ſœur, quelle douceur en fretillant; recordez les avec voſtre flageol.* Maiſtre Janotin, puiſqu'il vous plaiſt, il faut ſçavoir qu'ils ont dit en la menant : *Nous la menons au mouſtier, l'ordure, l'ordure, l'ordure du foyer ;* mais vous n'y entendez rien ; c'eſt ainſi qu'ils le font en la menant à l'egliſe, & jouant au beau trio : *Pucelle la menons,* bis ; *encore ne ſçait-on,* ter : *on ne ſçauroit qu'en dire.*

Alain. Vous me faites de l'interruption ; le ciel vous en punaiſira ; & regardez bien que ſignifie cela. Laiſſez-moy achever ; fou enragé qui ne m'eſcoute ; & plus fou eſt-il qui s'y amuſe. « Je voudrois, dit-elle, ma couſine, eſtre comme ceſte chevre. Voire, que tu es ſotte ! L'année paſſée tu diſois que tu devenois beſte, pour un petit poil folet que tu avois entre les deux gros orteils ; & ores que dis-tu? J'eſtois bien beſte par le bon vroiment ; & dea je ne le ſuis plus. Que c'eſt que d'enfance ! Ces petites ames ſeroient du tout heureuſes avec leur innocence, ſi elles faiſoient l'amour, & que les petits enfans couches enſemble fiſſent ce que me fait quelquefois

frere Etienne. T'esbahis-tu, ma fille? Je desire estre comme ceste chevre : ne t'en esmerveille point : mais fais-en estat : vois-tu, si j'estois comme ceste chevre, ainsi veluë par tout le corps, je seray la plus heureuse du monde; d'autant que je n'en ay pas si grand qu'une petite escuelle, & frere Etienne m'y fait si grand bien; si j'estois de mesme par tout le corps, il me feroit de mesme par-tout, & je mourrois de fine bonne rage de bien, tant je serois aise. » Les pauvres nonnains n'en pouvoient mais : voylà pourquoy vous avez tort de les mesler en vos saturniales.

Macrobe. Je n'y sçaurois que faire; c'est la verité qui me contraint *inter pocula*, comme chez le roy Assuerus, où parut l'orgueil de Vasty, qui toute sa vie avoit esté humble comme une savate de brunisseur. Je m'en rapporte au confesseur de madame Loyse, laquelle luy disoit en confession, qu'un moine l'avoit haillonnée, qu'il avoit eu affaire à elle, qu'il s'estoit mis dessus elle pour voir de plus loin; bref, elle disoit qu'il l'avoit f. (j'ay quasi tout dit, tant j'ay la langue à l'usage de predicateur.) Le confesseur luy remonstrant, la tançoit, disant : « Comment, ma mie, vous vous estes fait accoster à un mort? Je ne sçay pas quel mort : mais je ne vis ny sentis jamais si bien remuer. » Le cas luy alloit comme à un qui mouche une chandelle avec les doigts sans mouchettes. De cecy, toute la belle compaignie se mit à rire, comme un troupeau de fenesseaux.

Colinet. Voire, ne faut-il pas bien s'esbattre, & principalement à jeux ausquels il convient? N'est-il pas dit, *croissez, multipliez, & remplissez la terre?* Et qu'est-ce, si-non qu'il est enjoinct par nature aux petits, de croistre; aux forts & de bon aage competent, de multiplier; & aux vieillards, de se laisser mourir pour remplir la terre? Et cela aussi appartient à ceux qui veulent faire les vieux; à ces idiots, vouez, caffards & inutiles, qui ne font que scandaliser le bon monde de Dieu.

Ronsard. Les rencontres m'en font souvenir; & je dirois bien de la besongne, sans que le desfunct evesque d'Angers fut blasmé des docteurs, qu'il s'accommodoit aux textes benits de l'Escriture saincte. Que si je m'y enfonçois comme je le sçay, je vous donnerois bien du passe-temps; mais je ne veux pas faire de planche à ces heretiques qui en feroient leur profit. J'ayme mieux aller à ce bout, gausser avec ces penaillons de garçons & filles, qui s'esbattent sans mal penser, chopinant pres ce buffet; & vogue la galere.

Marot. Mon amy, dites vostre *confiteor;* & puis laissez peter le regnard.

Beze. *Quisque fictor fortuna suæ*; c'est-à-dire, chascun fait ce qu'il peut pour vivre. Il le faut faire; si on ne le faisoit, le monde demeureroit vuide, contre l'intention de nature. Ho! madame, resveillez-vous, & notez qu'un con bien mesnagé, à Paris sur-tout, vaut presqu'autant qu'une bonne procura-

tion, & mieux que deux metairies. Filles, je vous nomme auſſi toutes, de peur de jalouſie, advifez à vos affaires. Je ſçay qu'il y en a qui le font pour le plaiſir; ce ſont celles qui nous entretiennent : & les autres, pour gaigner leur paillarde vie. *Optimum philoſophari, melius vivere.* Et pour ce, je vous dis que vous meſnagiez bien vos metairies naturelles.

Baif. Ho, & ay, compere, comme tu parles! Ne t'adviſes-tu point des ordres que tu as ?

Beze. Corps de mordienne, ſi elles m'importunent un peu, je m'en desferay bien; & les ſecouëray, comme un aſne fait les mouches de ſes oreilles. Qu'as-tu à me venir icy ravauder l'entendoire ? Eſt-ce cy le lieu & le temps d'en parler ? Que le diable te puiſſe caſſer des noix, il faut prendre le temps à propos, ainſi que les gens de juſtice; quel ſatan & reformateur es-tu ? Je croy que tes hemorroïdes te rendent ainſi religieux & conſcientieux; ta ſainſteté t'eſpoinçonne par le cul.

Baif. Voire, mais adviſez à ce que diſent nos docteurs : bran, il faut crier à ce ſourdaut, comme pour prendre une taupe.

Ronsard. Tu es un beau faiſeur de mines, (je cuidois dire de *mimes* ;) tu es un grand docteur ; tu nous en veux conter, & encore l'eſcrire. Va, va; j'ay plus uſé de papier à me torcher le cul, que tu n'en as employé à eſcrire tout ce que tu penſois ſçavoir.

Madame. Qu'eſt-ce là ? Eſt-ce à bon eſcient ?

Baif. Non, non, ce n'eſt que pour rire; ne vous

fafchez pas. Vous penfez à autre chofe, Madame; vous refvez, vous avez le con vuide.

Ausone. Je n'avois jamais ouy cefte elégance : bien eft-il, que dernierement eftant aux Vallins, on nous prefenta un peu de beurre. Efchine s'en fafcha, & dit à la fermiere, qui nous l'avoit prefenté, que, puis qu'elle eftoit chiche de beurre, elle avoit le cas grand. Advifez bien à cecy, mes dames, ainfi que fit la chambriere de Ciceron, laquelle ayant ouy qu'on luy reprochoit qu'elle meftoit trop de beurre en la poële, pour une fricaffée, en retourna querir abondamment pour clorre fa grande ouverture. Et afin que vous fçachiez un fecret à propos, je vous dis que les hommes qui n'ont gueres de manche, font plus courtois & gracieux que les autres qui en ont bonne provifion; & ce d'autant que ces manqueux n'ayant pas tant de quoy payer, il faut qu'ils avancent de la monnoye de finge. Pour cefte caufe, quand les damoifelles, filles & femmes font enfemble à devifer, & parlant de quelque homme qui ait abondamment de quoy elles ont affaire, elles difent : « Cettuy là a un grand perfuafif; il a de qüoy faire une belle expreffion de fes penfées amoureufes; il en a affez, pour faire endefver une defgouftée. » Le bon homme Sandé, curé de Claye, qui oyant les damoifelles qui rageoient fur fa chambre, & cela l'empefchoit d'eftudier poffible, il leur cria : « Si je vais là-haut, je vous foutrilleray toutes, tant que je vous feray enrager. »



LXV.

SOFPASSUC.

Nous en ſommes bien vroiment; nous voylà bien; je fais belle forme juſte comme la boëſte aux oublies.

MENOT. Il ne falloit plus que cela, pour achever ſainƈte Croix d'Orleans au moule de la Chartreuſe de Pavie, où j'ay eſté nourry eſcuyer; d'autant que de page il ne s'en parle point; il n'y a point d'enfans, ils ſont tous grands : on ne fait pas là des enfans, il les y faut envoyer tous faits, comme

à la Cour de Parlement, ſauf l'honneur de la Juſtice la bonne dame.

Baif. Ce n'eſt pas ce que nous diſions; taiſez-vous : laiſſez ces gens-là. Encore les eccleſiaſtiques ſont traitables; ils ne font qu'excommunier; cela va & vient comme eau claire : mais ces gens de juſtice font tache d'huyle; que le diable y ait part, mon amy : laiſſons-les; achevons ces contes.

Ronsard. Or, pour vous remeſtre ſur vos chouſes, je vous diray, durant que la Ligue eſtoit en vigueur, on cherchoit à Tours un ligueur; & apres pluſieurs perquiſitions, on alla au cloiſtre le chercher chez une dame, qui logeoit avec un chanoine. Ceſte dame n'eſtoit point encore levée. Elle entretenoit ſon embonpoint. Un monſieur archer du prevoſt entra en ſa chambre, l'eſpée au poing, laquelle raclant contre les carreaux, pour faire du mauvais, dit tout haut : « Par la double rouge creſte de coq, je foutray tout ceans, de par le roy. » La petite Sevin, qui pour lors eſtoit avec elle, toute tremblante s'aproche de ce fendeur de naſeaux, & luy dit : « Hélas ! monſieur, pour Dieu, ne faites rien à madame; elle ſe trouve ſi mal, je vous prie d'avoir patience. » Madame qui l'oüyt, ouvrit ſon rideau, & adreſſant la parole à la fillette, luy dit : « Voire, ma mie; & da, pourquoy non auſſi bien qu'à vous, puis que c'eſt de par le roy? »

Beroalte. J'y eſtois; je m'en ſouviens comme ſi c'eſtoit toutes ores; & auſſi-bien que de ce qui

m'advint eſtant encore au ventre de ma mere, un jour qu'elle rioit avec un preſident, qui l'entretenoit ſelon les uſances de meſſieurs de la Cour de Bretagne, qui nous viennent voir durant leurs ſemeſtres. Il advint que de joye elle fit un pet; je penſois que ce fuſt un coup d'artillerie, & que nous fuſſions aſſiegez : meſme ce monſieur la tabourdoit ſi fort avec une lance à deux boulets, que je croyois que c'eſtoit un mouton, que maintenant, en honneſte architecture de guerre, on appelle un foutoir. Cela me fit ſi grand peur, que je ſortis incontinent, & n'y avoit pas plus de quatre mois & demy que ma mere eſtoit mariée : auſſi il y en a qui ſont de race de faire ainſi leur premier enfant, qui volontiers ont bon eſprit; cela fut cauſe que je devins poëte.

BELLEAU. Ne le dites pas, s'il n'eſt vray.

BEROALTE. Puis que j'en jure, il eſt vray; & faut croire un homme de bien, quand il ſe parjure. Il y en a beaucoup qui jurent à faux, ainſi que font nos meſſieurs de juſtice, que Dieu garde de mal, leſquels font ſerment de n'avoir pas acheté leurs eſtats, & toutesfois l'argent en eſt encore eſcrit en leurs doigts. Ils ne le diſent point; mais qu'ils preſtent de l'argent au roy. Vroiment un maiſtre iroit chercher qui luy bailleroit de l'argent, pour le ſervir. Auſſi proprement l'argent fait tout : il fait jurer, ſans offenſer Dieu; il ſait que monſieur le juge couchera avec la femme d'autruy, ſans commeſtre adultere; il fera donner un arreſt le plus mignon du monde. Voylà,

certes, monſieur; l'argent a ſi bien fait, que pour l'avoir envoyé & baillé à propos, quelques voleurs des biens du roy ont eſté liberez. Ces Voleurs, miens amys [auſſi les poëtes ſont amys de tous, & ennemys de chaſcun] s'en vindrent, au lieu d'avoir la corde au col, ce bel arreſt au poing, le dernier de ſeptembre. Viſitez les cours, & vous le trouverez, *L. C. a ordonné que ceux accuſez & convaincus de larcin, concuſſion & peculat, ſeront chaſtiez ſans encourir note d'infamie ou punition*, &c. Que veut dire, L. C. La Cour, le Conſeil, la Chambre, la Chouſe, la Coyonnerie; tout ce que vous voudrez : que m'en ſouciay-je, puis que je n'y ſens plus d'intereſt; & que jurer ou non, c'eſt tout un, ſi quelqu'un ne ſe fait partie afin que monſieur l'argent vienne loger chez nous. C'eſt aſſez interrompre mon deſſein : je voulois vous dire ce qui advint à mon compere Drouet, qui avoit un procès, pour lequel juger, il fallut eſtre aſſeuré & eſclaircy de certain point, qui ne pouvoit eſtre cognu que par le ſerment de cettuy-cy : il luy fut dit qu'il ne tenoit plus qu'à cela qu'il ne gagnaſt ſon procez.. « Ha! vroiment, dit-il, j'ay donc gaigné; pource que, s'il ne tient qu'à jurer, je jureray des pieds, des mains, de la bouche; &, s'il eſt beſoin, du cul, en la preſence de Meſſieurs. Auſſi en avoit-il fait ſon apprentiſſage, aux deſpens de mon compere Colin, qui luy avoit preſté un chaudron. Colin luy dit : « Drouet,. rendez-moy mon chaudron. Et quel chaudron? Si tu

eſtois preſcheur, tu ne preſcherois que de chaudron. Je te prie, rends-moy mon chaudron. Je n'ay point de chaudron à toy. » Colin le fait appeller. Eſtant devant Bodion le bon juge, Colin demande ſon chaudron à Drouet; & Drouet dit qu'il n'en a point à luy, Bodion luy commande de jurer ſa part de paradis, s'il a ce chaudron. Luy qui n'y preſtendoit poſſible rien, je ne dis pas au chaudron, ſe met en eſtat de jurer. Comme il juroit, le bon Colin luy diſoit tout bas, en le tirant par le bras : « Hé compere, ne jure pas; hé compere, tu perds ton ame. » Et Drouet luy reſpondoit en l'oreille : « Et toy, ton chaudron. »

Cettuy-cy. La femme du peintre qui coloroit noſtre maiſon, vouloit bien autrement; pource qu'elle incitoit ſon mary à jurer, encore que ce fuſt à faux, pource qu'il y avoit une utilité apparente. Maiſtre Mathurin avoit preſté dix-ſept francs à ce peintre, & les luy demandoit aſſez importunément. L'autre, differant, enfin eſt adjourné. Maiſtre Nicolas noſtre peintre, qui avoit encore un petit coupeau de conſcience, euſt bien voulu ne rien payer, pource qu'il y avoit longtemps qu'il devoit. [Il penſoit tout de meſme que faiſoit Billonneau de Poictou, à qui monſieur le chantre avoit preſté quarante livres, leſquels il luy demanda treize ans apres. « Hoy ho, diſoit l'autre, & ſa femme auſſi, s'en ſouvient-il ? »] Maiſtre Mathurin fait venir ſon creſditeur devant le juge : ces deux ayant propoſé leur fait, & dit ouy, &

non, & *vere;* le juge fit jurer maiſtre Nicolas pour ſçavoir la verité. Ceſte pauvre bonne perſonne d'homme n'oſoit, & ſe feignoit. Sa femme eſtoit derriere, qui luy diſoit : « Jure, vilain, jure, puiſqu'il y a à gaigner; tu jures ſi ſouvent que tu n'y gaignes rien. » S'il euſt juré, qu'euſt-ce eſté ?

MENOT. Il euſt gaigné les dix-ſept francs qui luy euſſent fait profit; & il en euſt donné cinq ou ſix ſols aux pauvres, & cela l'euſt garanti de la perte de ſon ame. Sçavez-vous pas bien qu'en matiere de prudence humani-monacalo-chanoineſſe, un grand tort, ou dommage inviſible eſt reparé & ſatisfait par un petit bien manifeſte, comme, ès cours, les preſens font ſouvent gaigner de meſchantes cauſes. Ainſi pluſieurs, tant laïques qu'autres, ayant bien deſrobé en cachette fondent publiquement de beaux anniverſaires ſolemnels, où ils produiſent les fruicts mignons du Mammon d'iniquité. Les gens de justice en baſtiſſent de beaux chaſteaux, qui honorent le royaume; les financiers en parent tout. Et meſme je vous diray que ſi un petit commis de mes feſſes a volé dix eſcus, incontinent il ſe fera paroiſtre, quand il ne le devroit qu'avec une ceinture de broderie ; & un meſchant procureur fera incontinent baſtir. Quant aux conſeillers, ils n'y entendent rien; ils ne deſrobent que l'eſcume, ils ne mettent pas la main au fond du pot, ſi je ne mens. Et ainſi ſont effacez les larcins, monopoles, ſacrileges, fraudes, & telles joyeuſes inventions & moyens de parvenir. Vous reſvez, &

ſongez creux; vous gaſtez tout. Si on ſçait ce que vous dites, perſonne n'aura plus d'envie de faire pis, afin que bien en advienne.

Gerer. Vous propoſez une cabale de reſver en ſoupirant; je voudrois, tant je ſuis ennuyé de la fracture de mon fourneau, que nous fuſſions en eſtat parfaict de reſverie; je ſerois aiſe, & n'aurois non plus mauvaiſe paſſion, que le patiſſier Rigole qui ſongeoit, tant il eſtoit aiſe en reſvant, que ſa grand'-mere luy donnoit du fourmage mou.

Bacon. Jamais fourmage mou ne gaſta gorge; non plus que cul chaud ne gaſte jamais linge: & je ne ris jamais tant de fourmage mou, ou de creſme, que de celle de Manaſſés, ſecretaire du patriarche de Conſtantinople. Ce grand eſprit, il acheta un jour un fourmage de creſme qui ne luy couſta rien. [Je monſtrois un jour à monſieur le chancelier, où c'eſtoit qu'il entra trois Flamands au cimetiere des ſaincts Innocens, par la porte de l'autre coſté, dont l'un tomba, & mit le nez en la ſelle d'une fille qui venoit de querir de l'eau. Voylà comment je remarque tout, comme le derriere de voſtre chemiſe fait le conte de vos ſelles.] Manaſſés ayant eu en main ſon fourmage, prit un des chevaliers de la fleur de lys, un des quinze-vingts, & le pria de dire un *ſalve* à ſon intention: pour ce faire, il luy mit un beau jetton au creux de la main. Le pauvre, ayant accordé ſes badigoinces, griguenotoit ce *ſalve* avec une voix horrifique, à laquelle Manaſſés s'accordoit: comme il en

fut venu au verſet, qu'il ſe faut eſgueuler de crier, & qu'il eut ouvert amplement la gorge, & deſſerré la gueule aſſez grande, pour y enfourner un demy alloyau de bœuf, les babines eſtant desjointes bien demy-pied, demeurant ouvertes en cette belle extaſe de chant royal, Manaſſés luy va flanquer ce fourmage mou dans le bagoulier ſi proprement, qu'il entra tout, & rien n'en ſortit, que ce que malheureuſement le triſte criard fit cheoir, eſtimant avoir la bouche pleine d'une autre mixtion de plus haut gouſt.

Pausanias. Je penſe que ce jour-là eſtoit fait pour rire.





LXVI.

DICTIONNAIRE.

Ne vous ſouvient-il point que nous rencontraſmes la mule de Rabelais? Le bon homme ne s'en ſoucioit-il non plus que de celle du pape, ayant aſſez d'autres bonnes affaires. Il l'avoit laiſſée chez Feſandat, imprimeur; & avoit prié les garçons d'y prendre garde, pour la faire boire à ſes heures, comme la truye des carmes. Desjà deux ou trois jours s'eſtoient paſſez, qu'elle avoit aſſez beu ; mais au diantre la goute, pource

qu'elle ne bougea de l'attache, comme un vray chien couchant. Jean du Carroy, jeune verdaut, s'advifa de cefte befte, & monta deffus à dos fans la fangler; un autre le voit qui luy demanda la croupe, un tiers encore y faute; & les voylà ainfi que les quatre fils d'Aimon, à chevau fur la mule fans felle, n'ayant que le cheveftre, [que ne luy baillez-vous voftre licou]. Ainfi relevée de ces fuffifans perfonnages, la befte prit fon chemin à val la rue de fainct Jaques : paffant aupres de fainct Benoift, au lieu de s'avancer, fentant l'eau d'une lieue loin : comme vous auriez l'odeur d'un bon jambon; & s'approchant de l'eglife, elle receut une odeur debonnaire de l'eau benite, qui, l'attirant par la conduite magnetique de fa faveur, la fit, en defpit des chevaucheurs, entrer en l'eglife. Il eftoit dimanche, heure de fermon, où grand monde eftoit convenu; & nonobftant ce peuple, & refiftance des baudouineux, la mule, dure de tefte & oppreffée d'alteration, donne jufques au benoitier, où elle mit & enfonça fon horrifique mufle. Le peuple, qui voit l'effronterie de ce maudit animal, qui par defpit n'engendra jamais, penfe que ce foit un fpectre, portant quelques ames jadis heretiques, mais ores penitentes, qui viennent chercher le doux refrigeratoire des bienheureux [laiffez-la boire], & desja chafcun penfoit qu'il feroit quelque efmotion [laiffez boire la mule] ou autre acte merveilleux de commotion fpirituelle; mais la befte fut modefte, fi qu'ayant legitimement

bien beu, ſelon ſa vacation, ſe retira ſans autre ceremonie.

Orphee. Le mulet de Gravereuil eſtoit bien autre; il les faut marier enſemble. Il y en avoit, qui, voyant la meſchanceté de ceſte beſte, diſoient que c'eſtoit quelque diable, fauteur d'heretiques, puniſſant leurs ennemys : & cela venoit à propos, pource que, de mon temps, ce preſtre avoit fait effondrer une bonne & ample quantité de huguenots, qu'il tuoit bravement juſqu'à la mort. Un jour, un eſleu de Tours emprunta ce mulet, & monta deſſus, & addreſſa ſes voyes à Langes. Y eſtant arrivé, le mulet prit le mords aux dents : &, ſans ſe ſoucier de ce qu'il avoit ſur l'eſchine, & du profit du roy, ſe mit à courir par tout à travers hommes, femmes & enfans; & s'addreſſant vers la poterie, paſſa pardeſſus pots, buïes, caſſes, chaufferettes, qu'il briſa, caſſa, rompit & gaſta, comme un eſtourdy : puis, ayant fait ſa monſtre, reprit ſes erres, emportant le triſte eſleu, qui eut voulu eſtre au fond de ſa cave, de peur du tonnerre; & le mulet de courir, ſans arreſt n'y crainte : & comme il couroit il y avoit un pauvre homme, qui avoit trouvé la bougette d'un autre qui avoit paſſé, & l'avoit laiſſé cheoir. Ceſt homme, penſant que ce fut ceſt eſleu qui avoit perdu ſa malette, luy crioit : « Monſieur, arreſtez-vous; tenez, voicy voſtre malette. » L'eſleu, penſant qu'il ſe mocquaſt de luy, & ne ſe pouvant arreſter, luy crioit : « Je te feray pendre, coquin. »

Le païſan couroit criant, brayant : « Monſieur, tenez voſtre bien. Coquin, tu ſeras pendu. Monſieur, tenez, arreſtez-vous. » Le vilain, voyant qu'il ne s'arreſtoit point, jetta la malette là ; & un autre la prit qui s'en trouva bien, & fit baſtir une belle maiſon à Portillon. Le meſchant mulet courut ſur les ponts, où eſtant arrivé, il s'arreſta auſſi mignon qu'un cochon roſti, traitable ainſi qu'un agneau, Monſieur l'eſleu le mena où il voulut ; mais ſe reſſouvenant de ſa peur, il l'alla rendre. Je vous aſſeure, & m'en croyez, que ſi ce chevaucheur de mulet n'eut eſté eſleu, il ſe fut rompu le col, & fut allé, comme les autres, à tous les diables. Une autre fois que Gravereuil venoit du Pleſſis endoſſant ſon mulet, monſieur le mulet voyant l'eau, & y prenant plaiſir, y porta ſon maiſtre, & laiſſant à coſté le pont ſaincte Anne, paſſa à travers l'eau : ce fut à meſſire de ſe tenir ſerré. Si ce n'euſt eſté un preſtre qui venoit de confeſſer un minime, il eſtoit en danger de perir ; mais il eſtoit en trop bon eſtat ; le diable n'en avoit encore cure. Voylà comment le muletier eſchappa, ſe tenant ferme de peur de mouiller ſes cheveux. Par deſpit de telles malverſations, Gravereuil ayant aſſemblé le conſeil de ſes amys à ce congnoiſſans, il fut reſolu que dom mulet ſeroit chaſtré ; ce qui fut executé au detriment des pendeloches qui furent levées. Le mulet guary ſe trouva aſſez humble pour un temps : mais je m'en ris encore ; & j'eus ce plaiſir, un ſamedy matin, que ce vieillard voulant aller aux

champs, monta ſur ſa beſte, qui ſçavoit le chemin de ſa cure. Voylà qu'il eſt en train d'aller. Ce meſchant mulet, eſtant en la ruë de la groſſe tour, advisa le chaſtreux qui l'avoit emancipé ; auſſi toſt il ſe reſſouvint de ceſte operation, & comme il l'avoit malheureuſement exterminé, luy oſtant toute eſperance de benediction mulative. Oubliant ſelle, bride & maiſtre, il s'eſlança apres : & ne ſe ſouciant plus de coups, de guide, & de tout ce que vous voudrez dire, s'enfonça droict & roide vers ce chaſtreux pour le devorer ; ouvrant la bouche grande comme un four à ban ; & en da, il l'euſt diffamé & vilipendé ſans ſa feinte. Le pauvre ſiffleur ſe ſauva en une maiſon ; & le mulet apres y porta ſon maiſtre, qui fut obeiſſant, ne pouvant chevir de ſa beſte qui l'emporta apres le chaſtreux, qu'il ſuivit tout du long d'un eſcalier portant tousjours ſon poſſeſſeur, qui n'avoit plus autre eſperance que d'avoir le cou rompu. Le chaſtreux ſe jetta ſur une piece traverſante, où le mulet, qui le voyoit, recanoit trepignant en la chambre, & beant comme une carpe qui ſe noye. Ainſi baillant, ouvrant la bouche grande comme un miniſtre qui dit ſon premier ſermon, il fit tant de deſordre en ſe tremouſſant, que les quatre jambes luy entrerent dans le plancher ; & meſſire Gravereuil eut le cul fort rehauſſé, tellement qu'aiſement il ſe peut oſter de l'encombre où il eſtoit. Il ne fut point ſot ; il s'en oſta, & laiſſa là ſa beſte, qui, apres que le pauvre chaſtreux fut eſchapé, fut levée par l'in-



duſtrie de quatre ou cinq hommes qui l'enleverent. Ce mulet, deſpuis ceſte adventure qu'il ouvrit tant la bouche, mordit comme un chien ; auſſi ne vivoit-il que de mordre, parquoy ſon ſeigneur luy fit arracher quatre dents, dont de deſpit il devint pire, & jamais ne beuvoit qu'il ne luy priſt fantaiſie.

Hercule. Pourquoy eſt-ce qu'un aſne ne boit pas, s'il n'a ſoif?

Calvin. Faites voſtre propoſition vive.

Hercule. Je ne m'eſbahis, ſi tu fus heretique. Va je te le diray. C'eſt pource qu'il ne boit que de l'eau. Que s'il beuvoit du vin, il boiroit à tout moment, comme un bon theologien : mais *tu veniſti ſobrius ad evertendam rempublicam.*

Calvin. Jamais il n'y eut homme ſçavant, qui n'entendit raillerie, que toy. Va te faire lanterner, & me regardez; vous voyez voſtre maiſtre. Mais que devint ce mulet?

Orphée. Gravereuil le vendit à un Gaſcon, qui, eſtant informé des conditions de la beſte, ne laiſſa de la bien payer, eſtimant qu'aiſement il en viendroit à bout; parquoy il l'acheta; & le paya bien autentiquement; auſſi la beſte eſtoit de belle apparence & forte. Quand le Gaſcon fut deſſus, & qu'il l'eut un peu mené outre ſon premier gré, le mulet s'adviſa & emporta mon homme apres ſes propres fantaiſies, à travers hayes & buiſſons, champs & prez, & le menoit, comme un nouveau Plutus, dans ronces & eſpines de tous les diables. A la fin, laſſé, ou

remis, le ſoldat qui ne pouvoit oublier ceſte injure, ſe renforça de colere, ſi qu'eſtant deſcendu, il luy paſſa ſon eſpée à travers le corps. Le mulet, ſentant ce coup enorme, & ſa vie determinée, en appella à la mule du pape, par la vertu de laquelle il s'eſvertua, & excedant en vigueur, frappé comme il eſtoit, il ſe jetta ſur ſon homme, auquel en mourant il emporta toute une eſpaule. Le pauvre Gaſcon ſe vint faire panſer à Tours de ſa morſure, playe & contuſion; mais il ne luy ſervit de rien, parce qu'il en mourut, d'autant que l'appareil qui fut mis ſur ſa bleſſure, avoit eſté appliqué ſus la chemiſe d'une fille, qui eſtoit pucelle à vingt-cinq ans & demy, & que de la meſme on avoit fait le charpis qui avoit mis le feu par-tout.





LXVII.

ELEGIE.

César. Bien remarqué!

Renée. Devant que vous laiſſiez ce preſtre, je vous l'accompagneray d'un, afin qu'il n'aille pas tout ſeul, & luy bailleray un caillou en la main, de peur qu'elle ne luy enfle. Il y eut un miniſtre Breton de Bretagne, qui courut chez nous une belle fortune. Il ſe plaignoit fort d'une douleur de jambe; & ayant pris conſeil de ſon mal, il s'alla coucher. On avoit oublié de luy bailler un

piſſe-pot, ſi que, durant la nuiſt, ayant deſir d'uriner, & ne trouvant point de vaiſſeau, il ſe leva, & s'adviſa d'aller piſſer en la cour. C'eſtoit environ la Touſſainſt, en nouvelle lune. Il ſort de la chambre, & enfile le degré, lequel eſtoit contigu à celuy de la cave, qui n'eſtoit point fermée, tellement que ſuivant la vis, il alla tant qu'il trouva terre, qui fut, quand il eut mis le pied au fond de la cave, où eſtant, il s'avance trois pas, & piſſa abondamment ſelon la deſirable evacuation de ſa veſſie. Voylà que, par male tigne, il s'eſtoit tant advancé, qu'ayant piſſé il ſe trouva plus deſchargé, & plus eſveillé; pourquoy il veut retourner : ſur ceſte intention, il cherche le noyau du degré & de la ſortie, ou entrée; mais il ne le peut trouver. Le voylà tout eſgaré; il leve les yeux à mont, & s'eſguiſant la veuë, il taſche de trouver des eſtoiles; mais il n'avoit garde. « Ho, diſoit-il, que le temps eſt nuble! que le ciel eſt noir! que l'air eſt eſtouffé! Ho, y, il fait icy noir comme en une cave. » Les nuées eſtoient ſi eſpaiſſes, qu'il ne voyoit goute qui ſoit. Il ſe reſout de ſortir de ce lieu tant obſcur, qui eſt la cour, à ſon advis; mais il ne peut trouver de paſſage : il va, & vient, & de tant plus il s'engluë. A la fin, il ſe met à apeller, & crier qu'on luy portaſt de la chandelle. Il ſe meſtoit à hucher, puis ſe repoſoit; plus il huchoit, & moins on s'en ſoucioit; auſſi que ſa voix n'eſtoit point entenduë venant de ſi bas. Apres qu'il avoit bien crié, il ſe taiſoit, & eſcoutoit; puis, un peu apres, il recom-

mençoit. A la fin, je m'esveille, & demanday : « Qui est là? » Il m'entr'ouït, & dit : « C'est moy. Et qui? Moy, pauvre ministre. Et où estes-vous? Icy. Et où? Je ne sçay. » A la fin la voix me conduisit à la cave, où je le vis tout nud, aussi esbahy que Petou. « Qui, tous les diantres, vous a mis icy? C'est moy : je cuidois estre en la cour ; & je ne sçay comment j'ay descendu si bas. Et que n'avez-vous pris de souliers? Si j'eusse pensé tant y estre, j'eusse pris mes souliers & ma robbe. Mais, pour Dieu, menez-moy chauffer; je transis de froid. » Je fus presque en pensée de le mestre chauffer en mon lict : mais l'odeur de ministre me desplaist, je m'estonne de celles qui les ayment tant, & les espousent.

Vitruve. Mais venez ça, Renée; faites honte au diable. Ce Breton ne vous pria-t-il point d'amour en la cave?

Renée. En bonne finte, il n'avoit garde; il ne luy en tenoit; il avoit trop froid aux pieds. *Qui a froid aux pieds, la roupie au nez, & le cas mou, s'il demande à le faire, c'est un fou.* Croyez qu'il avoit la friandise bien ravallée.

Vitruve. Il falloit le luy frotter. Voire, *vin chauffé & cas frotté ne tendent qu'à pauvreté.* Ce fut donc à l'autre chambriere à laquelle il le fit?

Renée. O! *vere*, en ma conscience, je vous jure qu'elle est une pauvre petite putain, aussi fille de bien que fut jamais vostre mere; & n'y en a pas une en ces cloistres, qui fasse moins faute de son corps.

Que ſi elle eſt avec un homme qui l'entretient, he bien, il n'y manque que l'egliſe; elle ne laiſſe d'eſtre mariée : & ce mariage, au dire de nos preſcheurs, eſt auſſi bon que celuy des huguenots, qui ne ſe marient, non plus que nous, à la meſſe. Et bien, vous voylà bien en peine pour une meſſe! Dites ce que vous voudrez; je l'ayme bien. Le diable l'emporte, ſi elle ſonge plus en cela qu'une vraye abbeſſe, à qui Dieu en veuille faire pardon.

Vitruve. Mais meſſire Gabriel nous a conté qu'il n'alloit la voir, que pour en tirer une venuë.

Renée. C'eſt un ſot de le dire, au reſpect du maiſtre qu'il ſert. Qu'il aille chez luy, de par le diable. Il eſt donc de ces gens-là? L'hipocrite! Je vous prie, quand il chemine, vous ne diriez pas qu'il y penſe. Que ne va-t-il droit? Il y va douanant, comme un badin; & trotte de coſté, comme un chien qui vient de veſpres. Je diray à Perrine que vous l'avez nommée putain.

Vitruve. Et à qui vous joues-tu? Je ſçai comme il faut rabattre de tels coups.

Renée. A l'uſage de noſtre maiſtre, qui, un ſoir, demanda à ma maiſtreſſe, qui ſervoit le gouverneur logé au chaſteau : « Ma mie, avez-vous porté du linge à ces putains du chaſteau? » Elle luy reſpondit : « Vroiment, pour un vieil homme, vous dites de vilaines parolles; il vaudroit mieux vous taire, ou dire voſtre patinoſtre. Voire, dis-je, monſieur, appellez-vous madame, ſes filles, ſes ſœurs & ſes

damoiſelles *putains?* O, dit-il, je ne les pouvois mieux nommer, ne le feront-elles pas bien, ſi elles veulent? »

DIOGENE. Il y en a beaucoup qui le voudroient bien eſtre, & ne peuvent un ſeul petit coup : par ainſi beaucoup de monde va en paradis par ſa faute.

CATULLE. S'il y avoit autant d'honneur, de grace & de commodité paiſible à eſtre putain, que d'eſtre femme de bien, on ne pourroit tenir les femmes.

AVICENNE. Vous eſtes importun de ces femmes de bien. Qu'eſt-ce que peut faire une femme de bien, que du bruict en une maiſon? Elles ne font que rechigner, elles ſont ennemies de tout exercice vertueux : bref, ces tant femmes de bien feront pour dix eſcus de menage en une maiſon, & y feront pour cent eſcus de vilenie, tant elles ſont ſeches de courtoiſie. Deſpuis qu'une femme a juré : *Par la mercy de Dieu, je ſuis femme de bien de mon corps;* on n'en ſçauroit plus chevir; on ne luy oſe plus rien dire.

SENEQUE. Vous n'eſtes pas recevable à parler des femmes, d'autant que vous eſtes jaloux de la voſtre.

AVICENNE. Parmagry, eh! de qui voudriez-vous que je fuſſe jaloux? De ma mule, de ma chatte, de ma chienne : comme vous de voſtre chevre? Vroiment je vous les abandonne; auſſi-bien eſtes-vous

ſavetier; vous travaillez en vieil cuir à racouſtrer la mere de l'empereur. Laiſſez-moy dire, ou je vous feray rougir comme un plat d'eſtain. Penſez-vous que, pour ſi peu de choſe, & qu'à ſi petit cas de pitié, une femme ſoit cogneue. Il y a des femmes qui ſont enclines à faire la pauvreté, par nature qui les induit vivement à la contenter, qui au reſte ſont les plus juſtes & admirables du monde, & ne voudroient endommager autruy. Il eſt vray que, quelquefois, il y en a qui s'accommodent, pour ſubvenir aux neceſſitez de la maiſon. Vaut-il pas mieux avoir un peu de commodité, & faire plaiſir aux honneſtes gens, que de trancher de la glorieuſe & avoir diſette? Sçachez l'axiome de Normandie : *Plus de profit, & moins d'honneur*. On acquerra aſſez d'honneur, apres que l'on aura des moyens. Il eſt vray que je veux mal à celles qui le font pour ſe venger, comme la huguenote de Lion, qui diſoit à ſon mary qui la battoit : « Va; chien, vilain, par deſpit de toy, grand excommunié, j'iray tant à la meſſe, & me feray tant haillonner. » Mais j'excuſe celles qui le font par honneur, de peur d'en aller honteuſement demander; & qui le font, pour honneſtement gaigner leur vie. Toutesfois je me faſche de ce qu'elles ne ſont toutes unies. Il y en a qui ſont loches; les autres ſont croches, ainſi que me diſoit la feuë princeſſe qui a eſté nonnain. Les loches deviennent miſerables; tout leur chet du cul, rien ne leur tient; elles ſont vilaines putaſſieres. Quand aux croches, elles ſont

ſages & prevoyantes; elles attrappent tout, & le retiennent : il ne leur faut point jetter d'eau aux feſſes comme aux cavalles; elles retiennent bien, elles ſont de bonne ſorte, elles ſont femmes de bien en deſpit des autres, pource qu'elles ſont braves, ont du ſupport & de l'argent. Retenez cela, putains. Que ſi vous voulez tenir un homme en bride, faites-le bien payer : ceux qui vous le font pour neant, n'en font compte; ceux qui l'achetent, font eſtat de vous, comme on fait entre les bons marchands, de ceux qui ont de quoy, & ſont ſubjets à l'argent, pour le faire venir. Quand à Licofron, il en ſçait, ſuivant la venuë que luy bailla celle qui le preſſura, l'an paſſé.

Licofron. Je ne la garderay gueres; ce que j'en faiſois eſtoit pour ſuivre ma deſtinée, qui eſt, à mon advis, que je le dois faire à toutes les femmes & filles; & l'ayant fait à cette-là, c'eſtoit autant de fait, Quand j'auray accomply ma fatalité, vous ſerez mon beau-pere; voſtre fille eſt belle, & de nos ſœurs : & puis, ſi j'empoigne voſtre femme....

Avicenne. Tout beau, la mere & la fille !

Licofron. C'eſt tout un, il n'y a point de lignage en cul de putain; l'eau claire l'efface. On mange bien, en Grece, d'une truye dont on aura mangé le cochon.

Avicenne. Mais voyez comme il appelle ma femme & ma fille putains ?

Licofron. Prenez que nous ne ſoyons mariez, ny

l'un ny l'autre. Si je devois accommoder toutes les filles; & vous, toutes les femmes; lequel auroit plus de peine? Ce feroit vous, compere mon amy, pource que quand j'aurois accouftré les filles, il faudroit que, comme à femmes, vous leur fiffiez.

AVICENNE. Mais à qui feroient les enfans?

LICOFRON. Ils feroient à nous, qui ferions leurs mignons, ainfi que beaux petits chanoines.

AVICENNE. Voire, mais les filles ne font femmes, que le preftre n'y ait paffé.

LICOFRON. Dea, qu'il faudroit que le trou fut grand! Envoyez-les à Rome, & à Angers; il y a affez de preftres pour faire ce qu'ils pourront.

AVICENNE. Vous les voudriez faire putains?

LICOFRON. Et qui le fçaura? Qui eft-ce qui pourra dire qu'une fille, ou femme, foit putain que par opinion, s'il n'en a efté macquereau; ou par mefchante calomnie, s'il ne l'a befongnée.

MENANDRE. Pourquoy eft-ce que les chanoines fe font nommer *mignons* à leurs enfans?

LICOFRON. Pource que *mon mignon, mon oncle, mon maiftre* en chanoine, c'eft-à-dire, *mon pere* en miniftre, comme, *monfieur* en grand.

STATIUS. Allez leur dire, & vous chauffez à leur feu, & accommodez leurs pucelles. Ce font bonnes pucelles d'apparence! mais elles font femmes en fubftance, ayant receu la mefme tranfmutation momentaire, qu'une femme ou une putain.

JOSEPHE. Il a plus de trois mille minutes que je

ſuis apres, pour vous attraper à ce poinct ſans vous interrompre; mais il ne venoit pas à propos. Vous avez dit qu'il y a des femmes qui le font, & ſont femmes de bien.





LXVIII.

RESPECT.

FEU MONSIEUR. J'avois en ma cour un gentilhomme, qui disoit qu'il avoit trouvé sa femme le faisant plusieurs fois. Hé gros oison! c'estoit luy, voylà comment il le faut entendre. J'aymerois autant mon premier medecin, qui, parlant à un de mes maistres d'hostel, qui se plaignoit qu'il avoit trop d'enfans; & qu'il eust voulu avoir un secret, pour le faire à sa femme, sans luy faire des enfans. Le medecin luy en promit, pourveu

qu'il fit le juste present. Ce qu'estant accomply, le medecin luy dit : « Mon amy, desfaites au matin ce que vous aurez fait au soir; ou bien ne le faites jamais à vostre femme, qu'elle ne soit grosse. Monsieur ce n'est pas cela. Je m'entends bien; je veux dire qu'elle le fasse, comme font les putains. » Pourquoy, je conclus qu'il faudroit establir un certain ordre ; & puisque vous avez la teste si lourde que vous ne pouvez entendre, je vous dis qu'il faut qu'elles soient de l'ordre de saincte Glougourdé, qui prestoit son chouse pour une patinostre. Et je vous diray, tout proselite que je desire estre : on a parlé de la pieté : elle se peut congnoistre par les effects. J'ay observé que les femmes qui ont longtems esbattu leur jeunesse, se venant à retirer de cest estat, sont plus devotes que les autres; vous les voyez sans cesse tomber en oraison, les yeux larmoyans, la bouche pleurante, le cas riant.

Statius. Et comment est-ce qu'il riroit?

Licofron. Il a une bouche & des levres. Il n'est pas de cela pour rire.

Statius. De quoy est-il fait?

Licofron. Celuy d'une fille est fait de chair de cirons; il demange tousjours; & celuy des femmes est de terre de marais, on y enfonce jusqu'au ventre; ou d'eau de mer, pource que le cas d'un homme, qui est de liege, ne peut aller au fond.

Avicenne. Ce n'est pas-là ainsi que disoit la belle fille, qui vouloit estre touchée au bas du ventre :

achevez ces devotes. Je vous laiſſe dire, pour vous advertir que les jeunes filles paſſant vingt ans, & les jeunes veuves qui n'oſent le faire & le voudroient bien, ſont tousjours pres les piliers des egliſes à prier afin que leur contentement advienne ; & les vieilles pechereſſes invoquent à ce qu'il ne leur ſoit rien imputé, pour l'excez qu'elles en ont eu, au prejudice des autres qui en jeuſnent ; & ce d'autant que toutes, tant nonnains ſoient-elles, ne penſent qu'à cela, pourceque c'eſt la fin finale, pour laquelle la femme a eſté faite.

Radegonde. Puis qu'ainſi eſt, je voudrois que mon cas fut un benoiſtier, afin que tout le monde mit dedans.

Ælian. A ce que je voy, il n'eſt que de meſtre dedans. A ce propos, je vous diray de madamoiſelle d'Amelie, qui a beaucoup acquis de reputation, ayant hanté la cour toute ſa vie, pource qu'elle eſtoit mariée à un impuiſſant ; & elle l'a enduré, ſans aller à Noſtre-Dame des Aydes ; ou pour mieux dire, à la Cour des Aydes. Elle n'a, tout ce temps-là, rien mis dedans ; & ſi on ne voyoit en rien ſon deſaſtre, tant elle faiſoit bonne mine. Ce premier mary luy a duré dix ans, il faut que vous ſçachiez ceſte verité. Eſtant mariée à ce bon perſonnage, la premiere nuict de ſes nopces, il la careſſa de baiſers & de petites mignotiſes ſuperficielles ; & puis mit la main à une paire d'eſpouſſettes de ſoye qui eſtoient pendues au chevet du lict, & luy eſpouſſeta ſon cas ; ce qu'il fit

deux ou trois fois, & ainſi les paſſant & repaſſant par ſon velu d'entre les deux gros orteils, la contentoit, ſans qu'elle y penſaſt autre fineſſe. Le lendemain ſes amies luy demanderent comment elle ſe portoit, & ce qu'elle diſoit de ce bon homme. « Vroiment, dit-elle, il m'a eſpouſſeté trois fois mon cas. O, ho, dirent-elles, vous eſtes bien ma mie. » (Ainſi font les dames de Paris, & diſent à la nouvelle mariée : « Hé bien, la jeune femme, comment vous portez-vous ? » Si d'adventure elle eſt bien ointe en ſa joïnte, elle dira : « Fort bien, madame : J'ay un bon mary, il me donne tout ce que je demande; ſi je voulois manger de l'or, il m'en donneroit. » Mais ſi elle eſt mal ſervie : « Ardez, dit-elle, mon mary eſt un grongneux ; il eſt chiche, & ne fait que penſer à ſon avarice. Hélas ! voyez ? voylà grande pitié.) » Ceſte-cy n'eſtoit ſi fine, elle ne ſçavoit ce que c'eſtoit ; & s'eſbahiſſoit comment les femmes faiſoient ſi grand cas de ſi peu de choſe, qu'elle eſtimoit moins que rien, encore qu'au dire des dames ce fut beaucoup d'excellence : je vous laiſſe à penſer ce qu'elle jugeoit de l'entendement des autres. Il advint que ce bon mary fut malade ; & ſe voyant pres de ſa fin, fit ſon teſtament, & donna à ſa femme ſa maiſon, ainſi qu'elle ſe comportoit, meubles & tout : puis il treſpaſſa, comme dit l'autre, dont elle fut en grande angoiſſe, pource qu'outre cela il eſtoit le meilleur petit bon homme, qu'il fut d'icy au ſaut d'une puce armée. Quelque temps apres, un brave

jeune dispos se mit à rechercher ceste belle vefve, qui au commencement n'en fit cas, n'ayant affaire de rien. Ainsi estimoit-elle le bien que peut faire un homme, qui est plus grand que jamais pere & mere n'en firent ; cela, qui est le bien des autres, ne l'esmouvoit point. Or ce que l'amour ne put exciter, l'ambition l'esveilla en ceste-cy ; d'autant qu'elle considera que ce jeune homme avoit un beau chausse-pied de mariage, qui seroit cause qu'estant mariée à luy elle passeroit devant ses sœurs : parquoy y pensant, elle consentit au mariage tant desiré par le jeune homme. Ils furent donc mariez, aux us & coustumes du païs. Ainsi que le prestre leur dit, (j'y estois) & leur acheva ainsi la benoiste ceremonie : vous, Claude, vous promettez bien aymer Marie : Marie, au cas semblable, gouvernerez bien vostre mary Claude autant sain que malade, &c. Cela promis, la belle emmena son jeune mary en sa maison, où elle luy fit bonne chere ; puis ils coucherent ensemble au mesme lict, où le bon homme luy avoit espousseté son cas. Le jeune compaignon n'eut pas la patience d'attendre ; mais se juche sur elle, qui se trouve scandalisée de ceste façon. « Quoy, dit-elle, me voulez-vous outrager ? Estes-vous fou, ou enragé ? Je veux vous faire, comme vostre defunct mary faisoit. Il ne faisoit pas ainsi ; il prenoit ces espoussetes, & m'en espoussetoit mon engin ; il ne me fouloit pas comme vous faites ; il passoit & repassoit ces espoussettes sur la prée de ce petit fossé,

que j'ay contre-bas. Vroiment, c'eſt cela ! Laiſſez-moy faire, je l'entends mieux que luy ; il n'eſtoit pas clerc. » Elle s'y accorda ; & comme elle ſentit l'emboucheinent entre les hipocondres, choſe qui luy eſtoit toute nouvelle : « Helas ! crie-t-elle, mon amy, (penſant aux eſpouſſettes), je crois que vous avez mis le manche dedans. » Voylà comment il l'accommoda, & s'en vanta. Et toutesfois il n'eſtoit pas ſi bon compagnon qu'il ſe diſoit ; je le ſceus de la femme de chambre, qui oüyt le diſcours & les effeċts. Je luy demanday s'il eſtoit vray qu'il eut freſtillé-naturé ſa femme neuf fois, comme il ſe vantoit. Elle, ſe mocquant, ſecoua la teſte, me diſant : « Je voudrois avoir ce qu'il s'en faut. » Deſpuis ceſte fortune la damoiſelle s'eſt recongneue, & n'a plus eſté ſi niaiſe. De faiċt, on m'a aſſeuré que, comme les autres, elle aymoit mieux un vit au poing, qu'un bourdon ſur l'eſpaule.

ANDOCIDES. Pendant que nous ſommes aux nopces, demeurons-y.





LXIX.

COUVENT.

J'EUSSE oublié cecy, si je n'y eusse pensé. La bonne femme la Baudouin marioit sa fille; & l'ayant fiancée, vint au soir le notaire qui avoit passé le contract, qui disoit que tout estoit bien. « Mais, dit-elle, il faut des bans; je vous prie me les escrire. Il faut parler au clerc. Julian, mon amy, puis que monsieur le notaire le veut, escrivez, je vous prie, qu'il y a promesse de mariage entre Pierre du Pin, & la fille de chez nous. »

Ce gars efcrivit ce qu'elle dit, & le luy bailla. Elle porta fon fait au curé, qui le mit en fa ceinture. Le dimanche au matin, publiant ces bans, il dit : « Il y a promeffe de mariage entre Pierre du Pin, & la fille de chez nous. O, ho! fi eft-ce par fainct Jean, qu'il n'y en a point? » Chafcun s'en rioit, comme on fait au conclave, quand on a efleu un pape.

Gratian. Je les vis fiancer; ainfi que le curé les euft fait toucher en la main, il prit un verre & fit boire le fiancé. Or ce fiancé avoit eu la fievre, qui luy avoit chié au bec, fi que fa bouche eftoit un peu galeufe. Le fiancé ayant beu, le curé prefenta ce verre à la fille, qui, le tenant, jetta ce qui eftoit dedans, & le tourna. « Quoy, dit le curé, ma mie, vous ne voulez pas boire? C'eft voftre grace, monfieur : mais s'il vous plaift, donnez m'en deux doigts dans le cul. » Elle entendoit le cul du verre.

L'autre. Un jour, j'eftois aux nopces vis-à-vis du curé, qui eftoit pres de la mariée, laquelle avoit eu de l'ufance qu'elle avoit ufée. Je luy donnay un croupion qu'elle voulut faulcer, & ne trouvant rien en fa faulciere, dit : « Monfieur le curé, tremperay-je mon cul en voftre faulce? Trempez, ma mie, trempez. » Mais ce curé fut bien trompé.

Gratian. Comment?

L'autre. Ce curé eftoit amoureux de cefte fille, de laquelle il avoit practiqué le mariage, pourveu qu'apres il fut receu à faire avec elle chofes & autres, felon l'intelligence delectable; à quoy la fille

s'accorda, & en advertit ſon mary, afin qu'il ne le trouvaſt point eſtrange, s'il n'y remedioit. Sur ceſte promeſſe, le mariage fut fait; & le mignon de curé s'attendoit de faire gouſter à la jeune femme de ſon fruict de cas-pendu. (*Cas-pendu* eſt le cas qui pend; les pommes qui ont des pendans ſont pommes de cas-pendu; & telles ſont les pendiloches naturelles des hommes.

Horace. Vous faites une equivoque trop diſſemblable; je vous entends bien. Les pendilloires ne ſont pas pommes, d'autant qu'elles ont mieux la figure de prunes; & de fait il y paroiſt, parce que noſtre jardinier en diſoit, les nomcupant naïfvement, Madamoiſelle eſtant venuë au jardin, & arraiſonnant le jardinier, vit en un prunier de ces prunes qu'on appelle *billon d'aſne*. « Jardinier, donnez-moy de ces prunes. Il faut que vous en ayez, madamoiſelle; je m'en vais appeller mon fils; je ne ſuis pas aſſez fort. O Jean! ô viens viſtement donner icy une ſecouée de couillons à madamoiſelle! » Achevez, s'il vous plaiſt.).

L'autre. Monſieur l'amoureux pourſuivit ſon inſtance. La jeune mariée, qui, comme toutes nouvelles jeunes femmes font, aymoit ſon mary encore pour le bien & aiſe qu'elle avoit eu d'avoir eſté accomplie, ne faiſoit gueres d'eſtat de meſſire Jean, principalement ayant eu l'argent qu'elle pretendoit. C'eſtoit autant de vinette cueillie. Un jour qu'il la trouva, il luy dit: « Sçais-tu pas bien que tu m'as

promis? Et quoy? De mettre un de mes membres dans un des tiens. Je le veux, monſieur le curé; meſtez donc voſtre nez en mon cul; ainſi vous boucherez trois pertuis d'une cheville. » Les petits menus propos luy donnoient eſperance, que bientoſt il l'eſmouveroit toute vive; par ainſi il ſe rendoit plus privé & importun, dont la jeune femme ſe voulut desfaire, moyennant le complot pris avec ſon mary, qui fit ſemblant d'aller aux champs. Par ainſi, monſieur le curé, qui alloit & venoit pour rencontrer la belle, eut aſſignation de venir au ſoir. Sur la brune venant, voicy mon curé qui vint. Comme elle le vit: « Hélas! dit-elle, perſonne ne vous a-t-il veu? J'en ſuis toute tremblante. Ma mie, tout ira bien; aſſeurez-vous. Et bien, monſieur, vous ſoyez le bien venu. Taſtons au vin. Non, pas encore, Françoiſe ma mie; taſtons à autre choſe, avant. Vroiment, vous avez grand haſte; ſi voſtre foſſet eſt fait, la piece n'eſt pas percée. Attendez que nous ſoyons couchez; vous aurez aſſez de quoy vous embeſongner; je vous bailleray un petit endroict, où il y a plus à travailler, qu'il n'y a à moudre en quatre ſeptiers de bled. Souppons viſtement, puis, nous nous coucherons. » Cependant il deſroba quelques baiſers, qu'il fureta tandis qu'elle appreſta tout. Ils ſe haſterent de ſouper; puis elle dit: « Là, couchons-nous: c'eſt aſſez friponné ſur la viande morte; c'eſt trop languir. » Jamais le mignon ne ſe trouva ſi aiſe. Il ſe jetta bientoſt au lict; & elle, preſque toute nuë, faiſoit

mine d'aller esteindre la chandelle, & musoit un peu; & il luy disoit : « *Françoise, vien-tost; voicy Jaquemart de bandeliroide qui vous attend, c'est Perrin boutte-avant; venez tost, il est fort comme un os; venez, qu'il vous serve.* » Elle approche, comme pour se jetter au lict, n'ayant plus que sa chemise : « Ho! dit-elle, je m'en vais oster ma chemise : mais aussi vous osterez la vostre; je ne la pourrois souffrir. » Il l'oste : puis elle luy dit : « Je vais esteindre la chandelle; tendez moy la main pour vous trouver. » Elle faisoit de l'interdite, faisant semblant d'oster sa chemise, une manche, puis l'autre : « Foin des puces; bran, elles me mangeront. » Le drosle prenoit plaisir à la lueur de la chandelle, de voir ces misteres qui avoient bonne grace : mais voicy bien du changement. Ainsi que desja ceste chemise passoit par dessus la teste, qu'il voyoit un beau tableau, on heurta à la porte assez espouvantablement. Lors elle, comme surprise : « Hélas! monsieur, où vous mestrez-vous? Je suis perdue. » D'autre costé, on frappoit, disant : « Ouvre-moy, Françoise; ouvre vistement; je suis mort : je te prie, ouvre viste. » Elle crioit : « Mon mary, je me leve en si grande haste, que je ne sçay ce que je fais. » Cependant elle aydoit au curé à monter sur un travers, où les poules nichoient. Cela fait, comme toute hors de soy, elle vint ouvrir la porte à son mary, & luy dit : « Et où allez-vous si tard? Il est belle heure de venir? Ha! ma mie; excuse-moy; je suis mort. Ne te fasche point; tu ne

me verras plus gueres, je me meurs, envoye querir monſieur le curé, que je me confeſſe. » Il ſe tenoit le ventre aupres du feu, comme s'il euſt eu la colique, & faiſoit ſemblant par fois de s'eſvanouir. Il fait appeller des voiſins à l'aide, qui s'aſſemblent à le reconforter, & le meſtent ſur un liẽt à terre. Mais il ne faiſoit plus que ſoupirer, & dire : « Jamais, jamais. Hé, compere, prenez courage. Jamais. Ce ne ſera rien : or ſus; mon amy; là, aydez-vous. Jamais. Il faut voir monſieur le curé. Jamais. Il vous dira quelque bonne parolle. Jamais. Encore ne faut-il pas ſe laiſſer ainſi aller. Jamais. Il ſemble que vous ne nous congnoiſſiez point. Jamais. Voylà mon compere ceſtuy-cy, mon couſin ceſtuy-là, qui vous ſont venus voir. Jamais. » Quand preſque toute la paroiſſe fut aſſemblée, & que l'on luy va dire : « Or çà, compere, debout; allons au liẽt; vous y ſerez mieux. Et bien que vous faut-il? » Adonc jettant les yeux, & dreſſant la main vers le curé, il va dire : « Jamais je ne vis un tel Jean avec mes poules. » Adonc monſieur le curé de ſe treſmouſſer; & lors les deſtinez à faire ſouetterie luy ayderent à deſcendre, & le ſinglerent à droite & à gauche, ſans faire ſemblant de le congnoiſtre. Quelle loy, *canis!* « Là, là, diſoient les femmes, feſſez, feſſez, c'eſt le foulon. Tels ſont les eſprits familiers, incubes, ſucubes & fées, qui, en phantoſmes domeſtiques, trompent hommes & femmes. Flanquez-luy ces nerfs de bœufs autour des eſchines, tant que la peau luy parte. »



LXX.

APOSTILLES.

HORACE. Ces femmes diſoient tout outre, comme frere Orimont qui preſchoit durant les Eſtats, ſe meſtant en colere contre les uſuriers : ſur-tout il raconta que les diables les tenoient en enfer, où ils les flagelloient, les ſanglans avec de grands vits de bœuf. Apres le ſermon, quelqu'un luy remonſtra ; & ſur ceſte remonſtrance, il nous enſeigna qu'il y avoit deux temps, qu'il falloit tout nommer par ſon nom, ou que l'on avoit congé

de tout dire ; en innocence, & en colere. « Ainſi nous, adjouſta-t-il, qui ſommes en chaire, en vraye innocence, laquelle nous faict venir la ſaincte colere, ne pechons point, ſi nous diſons ce qui feroit interdit à un autre. Ainſi devons-nous parler naïfvement, afin de ne cauſer aucun doute. Sçavez-vous pas bien que la honte eſt ſigne de peché ? Or nous, qui n'avons pas envie de pecher, ſi ce n'eſt à bon eſcient, avons occaſion, liberté & ſcience de tout dire explicablement ; & puis ſi nous, pleins de protection formelle, deguiſions les matieres, on ne nous croiroit plus ; on dira que nous ſommes menteurs. Voudriez-vous que je die, comme les femmes de Blois, *v, i, t,* pied ; *c, o, n,* pantoufle ? Que ſi en choſes cogneues du vulgaire, nous apportions du deſguiſement, que ferions-nous ès inconveniens & contingences de conſequence. »

Caligula. Le grand cordelier de Poictiers eſtoit donc en colere ou en innocence, quand, preſchant les regrets de la mort de l'un de leurs confreres qui avoit eſté pendu à Vendoſme, diſoit aux dames en pleine chaire : « Voïez, mes dames, comme vos bons peres ſpirituels ſont accouſtrez. » Et faiſant geſte d'un homme bien faſché, y adjouſtoit une miſtique deſmonſtration, meſtant la main gauche à la joincture du bras droit, qu'il demenoit comme un encenſoir, & ſoupirant diſoit, faiſant ceſte queſtion en complaincte pluſieurs fois : « Il m'en pend autant, mes dames ; il m'en pend autant. »

Tostat. Je le cognois, ce bon frere. Il ayde volontiers de sa faveur à ceux qui vont aux ordres. Et de faict, un jour qu'un jeune clerc se presentoit, monsieur le grand vicaire; qui n'est pas plus habile que l'evesque, (aussi ce seroit honte) vint pour l'interroger; & ouvrant le livre, trouve : *angelus tenebat thuribulum.* Or çà, dit-il à ce clerc, qu'est-ce à dire, *thuribulum?* Le voylà surpris : il cherche en son cerveau, si l'esprit luy suggerera quelque response. Maistre Robert, qui estoit derriere le grand vicaire, faisoit signe du bras à ce respondant, & luy faisoit le mesme mistere que le cordelier. Le clerc consideroit fermement, & voyoit bien que ce maistre luy faisoit signe comme les enfans de chœur à Paris; mais il ne pouvoit bien deviner. Le docteur le pressant, enfin il va respondre selon l'apparence du signe : « *Thuribulum;* c'est-à-dire, un vit de mulet, monsieur. »

Carlostade. Mon compagnon ne respondit gueres mieux que moy, quand nous allasmes nous faire exorciser avec Malot. On demande à Liset, sur ce texte, *quidem habeat villicum :* « Qu'est-ce à dire, *villicum?* » Il repeta le texte; puis ayant pensé que c'estoit à dire *chose*, & qu'il le falloit dire honnestement, & que possible le texte parloit d'un adultere, se ramentevant que c'estoit, selon Bocace, mestre le diable en enfer; plein de belles resolutions, & pensant adviser les autres d'une sciences profonde; dit : « *Dicam, domine.* Là donc, dites, dites; qu'est-ce à dire? *Ha-*

beat villicum, c'eſt-à-dire, il avoit le diable au corps.»

Beze. Si je n'avois peur de blaſphemer, je dirois quelque choſe de cinq religieuſes qui furent baillées à gouverner à frere Notonville, qui les engroſſa toutes. Comme on l'en tançoit, il dit : « *quinque*, &c. tu m'as baillé cinq talens ; j'en ay gaigné cinq autres. Or ſus, n'en parlons plus, nous ſerions icy meshuy. » Sur quoy eſtions-nous ?

Asclebiades. Nous eſtions ſur celles qui le font à petit ſemblant.





LXXI.

LEÇON.

IL n'y a rien tel que faire bonne chere, besongner un peu, & avoir de l'argent. Voylà, le sage Ulisse preferoit la cuisine au nectar & à l'embroisie de la belle Calipso. Ainsi, que diable servent tant de vetilles ? Il n'est que de faire grand-chere, & se resjouir, c'est vivre cela : &, n'en desplaise à ces couillasses de predicateurs, qui se crevent tous les jours de la sepmaine, pour jeusner la nuict, comme bons catholiques, lequel vaut mieux

crever de graiſſe ou ſeicher de pauvreté? C'eſt ce que me diſoit mon compere Bagautier, qui avoit la verolle : « Autant vaut pourrir ſur terre, qu'en terre : & puis qu'on a un jouet, que Dieu a donné pour s'eſbattre, que ſi cela ne ſe faiſoit, on troubleroit toutes les fuſées du grand devidoir du deſtin. »

CESAR. Je ne ſçay quel petit ſemblant, mais jamais je ne fus ſur aucuné pour neant.

HERODOTE. Ne le prenez pas là pour neant ; c'eſt-à-dire, un coup, & puis plus. Cela vaut autant qu'à coupe-cul. Il m'en advint ainſi, quand je donnay ma chaiſne d'or à la belle Drogueuſe, qui la prit, & me fit paſſer une nuict avec elle joyeuſement. Deſpuis, quand j'y voulus aller, ne me cogneut plus. Elle eſt de celles qui le veulent faire ſans peché & ſcandale. On ne s'aperceut jamais pour un coup. Un refus à un, qui l'a fait une fois, eſt le corrigement de toutes les autres fautes ; & afin que vous ne me gauſſiez, je vous deſduiray mon adventure de ceſte-cy. Un meuſnier avoit une belle femme ; *elle ſe nommoit Deniſe, aymoit mieux chauffer ſon cas que bruſler ſa chemise ;* & puis on dit que je radotte, ramenant les vieux proverbes.

ERASME. Mais comment diriez-vous en un mot une femme qui ſe chauffe, & a un chat entre les jambes ou ſous ſes robbes?

HERODOTE. C'eſt *conſumis*. Et s'il n'y avoit point de chat, ce feroit *convoitiſon*. Or, vous qui en ſçavez tant, dites-moy en grec ou en latin, c'eſt tout un,

comment vous diriez en un mot un homme qui n'a point d'argent, qui en voudroit bien avoir, qui en feroit grand-chere ?

ERASME. Voylà bien des parolles, ô, ho, a, ha ; il ne faut que dire : *ego* : parquoy, vous vous y entendez, comme un aveugle à tirer des cirons. Mais revenons un peu à ceste meusniere.

HERODOTE. Le curé presente donc son service d'amour à Denise ; & elle le refuse tout sec, d'autant qu'elle n'estoit pas encore saoule de son mary. Il la presse, & continue importunement sa recherche, parce qu'en usage de prestre, il ne faut que pousser & s'encrucher.

CUSA. Je pense que tu as esté prestre, ou moine pour autant que tu les desprises ainsy ; & que tu ne sçaurois tant de leurs affaires.

HERODOTE. Ouy, j'estois le nourricier de leur cul, je luy baillois de la bouillie ; & ce qui me demeuroit aux doigts, je le vous faisois lecher. Denise faschée & aussi importunée qu'une garce qui a deux maistres d'ordinaire, lesquels sont comme les bouchers de nostre païs, qui sont deux à une beste, dit à son mary que ce prestre la requeroit de luy faire tout ainsi qu'il luy faisoit, quand ils s'esbattoit pour s'endormir. Le mary y ayant pensé, & s'estimant trop homme de bien, pour n'estre point cocu, jugea qu'il falloit l'estre à profit ; & qu'aussi-bien ne pouvoit-il faillir que cela n'advînt, ou pour neant, ou à son desavantage, ainsi qu'ordinairement il eschet à

vous autres meſſieurs. Ne voulant donc demeurer à l'eſtre, comme une pauvre ſorte de marauds qui n'ont point d'amys, luy dit, qu'il falloit y adviſer, & que ſi ce curé luy vouloit donner ſes quatre ſeptiers de froment, qu'il avoit eu de ſon gros de ſainct Maurice d'Angers, (qui eſt le fils de celuy de Tours, à ce qu'on m'a dit?) qu'elle ne feroit point mal d'y entendre. « Ma mie, il fait bon gaigner quelque choſe, ceſte année que tout eſt ſi retiré ; une nuict n'eſt pas tant, il y en a plus que de ſepmaines. De par Dieu, ſoit. Il eſt bonne perſonne ; il n'en ſera que plus gentil, & nous en aymera mieux ; il nous confeſſera pour rien ; fait bon eſpargner. Il n'eſt ſi bel argent qui ne s'en aille. J'iray aux champs, & tu luy donneras une aſſignation. Une fois n'eſt pas tant, pour avoir du bled ; s'il le veut, il aura du plaiſir, mais il le payera. Eſt-ce pas raiſon : promets-luy, mais n'y faudroit pas retourner. Pour une nuict paſſe ; tu auras eu autant de bon temps, tandis que je m'eſpargneray pour une autre fois ; auſſi-bien me faut-il un peu repoſer ; mais il n'y faudroit pas retourner. O ! mon amy, j'aymerois mieux eſtre tombée ſur la pointe d'un oreiller, & m'eſtre rompu le coup ſans me faire mal, ſaine & ſauve ſoit la compaignie, que d'y avoir penſé. » Le complot pris, Deniſe attendit le curé qui ne faillit à venir encore pour tendre ſes gluaux. Ainſi qu'il eſt à deviſer avec elle ſur le ſubject d'enfiler des perles, elle luy dit : « En da vere, vous cauſez aſſez, vous autres preſtres, & voulez

avoir esbat ; mais vous ne voulez rien donner. O, ho ! & ne tient-il qu'à cela ? Demande-moy tout ce que tu voudras ; tout ce que j'ay est à toy, mon petit connaud, dis-moy ce que tu veux. Mon mignon, j'ay un mary fascheux ; & il me gronde, pource que j'avons faute de bled. Donnez-moy vos quatre septiers de froument ; & venez coucher avec moy, quand vous voudrez, pourveu que mon mary soit allé aux champs. Il pourra bien y aller ce soir ; attendez, & revenez apres vespres, & je vous le diray si d'adventure vous ne le voyez passer sur son grand mulet. » Le curé sortit. Le mary tout adverty, monte sur son mulet ; il passa sur la soirée par devant le presbitere, où le curé le guettoit à passer. Il fut bien aise & luy dit : « Où allez-vous, compere ? Je m'en vais à cinq lieues d'icy querir du bled, monsieur le curé. Dieu vous conduise, mon compere. Adieu, monsieur le curé. » Et d'aller ; & le curé de venir au moulin, d'où l'autre asne fut envoyé au presbitere querir le bled. Cependant le chapon rostissoit. Le curé, qui tant avoit ouy dire des tours faits aux autres, se voulut asseurer & en prendre une poignée sur la mine, avant que de se coucher ; ce qu'il fit gracieusement, forçant la meusniere, en despit qu'elle le vouloit bien, puis ils souperent, puis ils se coucherent puis s'embrasserent, & puis ils firent la belle joye, & de ce qu'il peut : on ne fait pas ce qu'on veut. Il s'esbattit à bon escient pour son bled ; & sans apostrophe avec plenitude d'efficace reelle. « Et boute, mon amy,

boute ; tout ce bon bled paſſera bien par une tremie. ». Il eſt vray qu'elle n'oſoit y prendre autant de plaiſir qu'avec ſon mary, de peur de le faire cocu, & qu'elle prit gouſt au revas-y. Voylà comment elle eſtoit forcée.

LE BON HOMME. Elle l'eſtoit, comme celle qui fit mettre en priſon meſſire Ambroiſe, lequel à ce qu'elle diſoit, l'avoit forcée, mais achevez ce curé.

CESAR. Laiſſez-le un peu faire à ſon aiſe.





LXXII.

SUPERSTITION.

LE BON HOMME. Vous sçavez que ceux qui sont en prison, sont instruicts par les autres, ainsi que le fut cettuy-cy, qui estant amené devant l'official, fut interrogé en la presence de la fille. « Venez ça, mon amy. Cognoissez-vous pas bien ceste fille-là? Ouy, monsieur. L'aymez-vous pas bien? Ouy, monsieur. L'avez-vous baisée quelquefois? Ouy, monsieur. L'avez-vous quelquefois poussée, pour vous accoupler avec elle? Ouy, mon-

ſieur, mais elle remuoit & tempeſtoit, ſe reſmouſſant ſi fort, que je ne ſçay ſi j'ay mis dedans ou dehors. » Elle va repliquer : « Hélas! monſieur, le grand menteur! Je ne remuois par mananda, non plus qu'une pauvre piece de bois. O, ho, dit le compaignon, je ne vous ay donc pas priſe par force. » Que fait noſtre curé?

Herodote. Laiſſez-le moudre ſon bled. Il fait poſſible, comme le jardinier qui trouva ſa maiſtreſſe endormie, une jambe en bas & l'autre ſur le lict. Il leve ſa robbe, pour voir ſi elle faiſoit ſemblant, puis la cotte, puis la chemiſe; & lors il vit le but d'amour auſſi preſt à s'eſmouvoir qu'une roſe fraiſche : il y fiche ſa fleche ; & comme il pouſſoit trop fort, elle s'eſveilla, & le voyant luy dit : « Qui vous a fait ſi hardy? Je m'oſteray, s'il vous plaiſt, madame. Je ne vous dis pas cela ; vous eſtes un ſot ; je vous demande qui vous a fait ſi hardy? »

Gratian. Ce mot de *ſot* eſt faſcheux ; ſi eſt-ce que le chevalier de Brin l'endura bien de Madamoiſelle de Morfaut, qui ſur les diſcours qu'ils tenoient à l'uſage de chevalerie Maltoiſe, luy demanda : « Or, ça, mon gentilhomme, en bonne foy, voudriez-vous pas bien m'avoir beſongnée? Ouy vroiment, madame ; & ne vous deſplaiſe, je voudrois bien vous avoir embraſſée amoureuſement, homocentriquement & reſolutivement. Allez, vous eſtes un ſot, le plaiſir ſeroit paſſé, pour eſtre content, il vaudroit mieux me le faire. »

Herodote. Comme possible fait nostre nouveau meusnier. Faisons le lever : il est trop aise. Si-tost qu'il fut debout, il s'en va chez luy, la queuë entre les jambes, honteux comme un coq plumé tout vif. Quelques jours, pensant à ses evacuations de la premiere, seconde & troisiesme figure.

Neron. Il estoit aussi estonné que le conseiller de Blois, à qui sa femme demandoit une robbe : « Vroiment, ma mie, je ne le vous fais coup qui ne me couste plus de dix escus. Et certes voire, faites le tant qu'il ne vous revienne qu'à un douzain ; il ne tiendra pas à moy, si vous pouvez, que vous ne me deviez du reste. »

Herodote. Le meusnier revenu, vit le bled, dont il fut content : mais il dit à sa femme qu'elle n'y retournast plus, à peine d'avoir le cou rompu. (Ainsi la necessité fait faire des choses qu'il faut quitter, quand on a ce qu'on demande.) « Mon amy, je l'entends ainsi ; je ne feray jamais que ce qu'il vous plaira. Or bien n'en parlons plus. » Deux ou trois jours apres, que le meusnier estoit aux champs, le curé vint voir Denise, & se mit à la caresser & baiser. « Laissez-moy, monsieur le curé, si mon mary venoit, il nous feroit meschef. Quoy ! je vous ay bien fait tout ce que j'ay voulu ; & vous faites la revesche ? Quoy ! vostre cas est-il plus cher, ou plus sage, que l'autre jour ? Voyez, monsieur le curé, je n'en feray rien ; il est resolu : ce qui est fait, est fait, & rien n'aurez davantage, y fussiez-vous d'icy à cent ans. Pour le

moins, baiſez-moy, ma mignonne. Que vous eſtes importun! » Il la baiſa, il la taſta au tetin, il mit la main ſous ſa cotte, il veut prendre le choſe; elle l'empeſche & fit trop la couroucée & pleureuſe. Comme il veut prendre le calendrier hiſtorial, pour marquer le nombre : « Helas! que voulez-vous faire? Si mon mary venoit, je ſerois perduë. Laiſſe-moy, je te prie; je ne te feray pas plus de mal que j'y fis l'autre nuict. Que tu es faſcheuſe! Et pourquoy non? Pour un petit coup, comme l'autre fois. Si mon mary venoit? Il ne viendra pas. C'eſt tout un; je n'en feray jamais rien; il ne l'a pas dit. Or ça, laiſſez-moy; oſtez-vous. Quoy! à tout ſans revenir? Ouy. Pour le moins, pour luy dire adieu, puiſque tu es ſi mauvaiſe, que je voye ton choſe. Vous ne m'importunerez plus, ſi je vous le monſtre? Non, je t'aſſeure, & je te le jure, foy de conſiſtoire. » Cela promis, elle ſe retrouſſe, & luy monſtre ſon choſe; ce qu'ayant veu, il ſe ſigna, en s'eſcriant : « O quel grenier où j'ay mis mon bled! »

Galien. Elle ne fit pas comme la femme du grand Pierre de Barace, qui me trompa. Nous parlions de faire le petit verminage, & de voir les pieces; ſur quoy elle me dit : « Si vous me vouliez donner un teſton, je vous monſterois mon con. » J'y allois à la bonne foy, & mis la piece d'argent en main tierce; & elle monta ſur un coffre : « Or çà, je vous ay dit que je le monſterois. Je ne le vois pas. Je ne vous ay pas dit que vous le verriez, ou que je

le monſtrerois ; mais monterois : allez eſtudier. »

Aristote. Or refléchiſſons ſur ces moult beaux adages & rencontremens : c'eſt donc du faict de ce meuſnier qu'eſt procedé le proverbe pour ceux qui ont dependu de l'argent, ou bien, pour tel pertuis : *il a mis ſon bled au grenier au preſtre.*

Crespin. L'aſne & le meuſnier ſont relatifs.

Cedrenus. Il faut icy mettre l'aſne du peintre.

Glycas. Ayez patience, nous voulions donner à boire à ce curé, puis l'aſne viendra ſon petit train.





LXXIII.

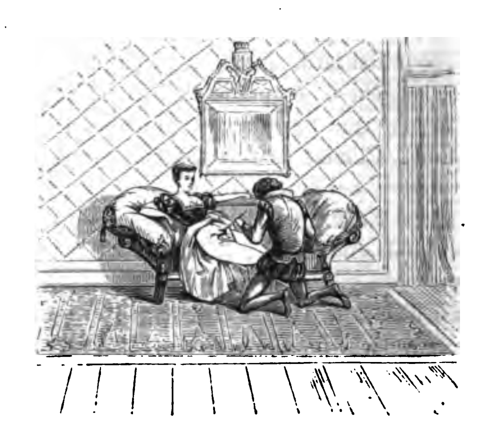
THESME.

Un ministre avoit une piece de bon vin, qu'il gardoit aux bonnes bouches. Il advint qu'il en voulut avoir, pour envoyer à un sien amy; & il descendit luy-mesme avec la chambriere, pour faire emplir la bouteille : mais il n'y avoit pas d'ordre, il estoit trop bas. (Il eut eu besoin de priere, comme la bonne femme, qui prioit Dieu que hausse qui baisse, & que baisse qui hausse; *hausse qui baisse*, estoit pour son vin; & *baisse qui*

hausse, pour son lard, qui estoit pendu au plancher, qui haussoit plus on en prenoit.) Le ministre n'estoit point content que son vin fut diminué, sans s'en estre senty. Comme il s'en tourmentoit, la chambriere disoit : « Il faut qu'il s'en soit allé par quelque part. » Et elle faisoit l'empeschée de regarder par-tout; puis elle s'advisa de monter sur le tonneau, pour voir s'il n'y auroit point quelque fente derriere. Estant dessus, & se baissant la teste, voylà ses robbes qui se renversent sur son eschine, chemise aussi; & son maistre, qui tenoit la chandelle, va voir la grande essoine qu'elle avoit entre les cuisses. Elle faisoit si beau jeu qu'on l'eut veue jusqu'à l'herbier. « Allons, allons, dit-il, ostez-vous de là; j'ay veu la fente par où mon vin a coulé. »

CEDRENUS. Vous aviez cela à dire, pendant que je faisois paistre mon asne.





LXXIV.

THESE.

Un viel peintre avoit une femme jeune, belle & jolie, dont il eſtoit fortement jaloux, ainſi qu'il eſt ſeant à tel aage. Ceſte jeune femme faiſoit ſemblant de n'y penſer pas. Toutesfois elle n'eſtoit point contente de ce que ſon mary ne tiroit pas ſi ſouvent au naturel qu'elle euſt deſiré, à quoy elle pourveut, au moyen & ayde d'un jeune peintre; en quoy elle ſe gouvernoit tant ſimplement, & faiſant la chatemite, qu'il ſembloit qu'elle

n'y touchaft pas. Mefme elle portoit un femblant tant nice & honteux, qu'elle faifoit prefque difficulté de regarder l'endroict de la braguette, & eut fait confcience d'ouyr parler un homme. Toutesfois cela n'effaça point l'ombrage de fon mary qui ayant affaire aux champs pour quelque temps; fur le point qu'il falloit partir, ne pouvant plus s'en excufer, eftant neceffaire qu'il y allaft, avoit fort mal à la tefte. (Les dames de Touraine font diftinction entre *mal* & *douleur* de tefte. *Mal*, c'eft quand il eft comme de ce peintre; *douleur*, quand le fens trifte l'occupe. Quand donc l'opinion cornuë en eft la tefte, c'eft mal; & cela fait ainfi, à ce que m'a conté le fire André T. comme quand une dent perce; c'eft que, la corne perçant, cela fait mal.) Eftant le peintre fur la conclufion de fon partement, il dit à fa femme : « Ma mie, je vous ayme beaucoup; mais je defire de vous quelque chofe, qui me fera affeurance de voftre honnefteté. Mon amy, tout ce qui vous plaira; je ne vous ay jamais refufé de rien, ny ne feray. » Sur ceft accord, & luy ayant dit fon intention, fur la peau de fon ventre, où elle eft plus licée & polie, il y peint un afne, puis s'en alla. Il ne fut pas guere loin, que le compaignon ne vint voir la belle, & garder le corps de cefte femme, à laquelle il favonna bien & beau les fauxbourgs des feffes. Comme elle fentit le proche retour de fon mary, elle advifa fon amy de ceft afne, qui, y regardant, le vit tout effacé, excepté la tefte & les jambes. « Hélas! que feray-je?

dit-elle. Ne vous ſouciez; je les racouſtreray bien. » Ce qu'il fit, & le veſtit d'un petit joly baſt tout neuf, ſi que le voylà joyeux pres la paſture vitale, & eſtoit ſi bien qu'il n'y manquoit que la parolle. Le mary revenu, fut reçeu, avec une douce lieſſe & bonne chere; comme le bien-aimé, à force accollées & baiſers mignons. Sur le ſoir, en deviſant, il s'adviſa: « Eh bien, ma mie, noſtre aſne? Mon amy, je n'ay point penſé à luy; je ne ſçay comment il ſe porte. » Il leve la chemiſe de ſa femme, & le regarde. « A, ha, dit-il, en grande admiration, voylà bien mon aſne; mais au grand diable ſoit qui me l'a baſté. » Deſpuis, pour parler en parolles couvertes, on a dit : *Baſter l'aſne*, pour ſignifier *faire*, *verminer*, *beſongner*, &c.

Antiphon. Les filles de noſtre païs diſant en parolles couvertes, parlent bien autrement, teſmoin la fille de chambre de madamoiſelle de la Foreſt, femme d'un conſeiller. Un païſan luy apporta un lievre, qu'il mit, en l'abſence de monſieur, ès mains de la fille de chambre nommée Andrée, laquelle il prie affectueuſement de le preſenter à monſieur, & luy recommander ſon procez, dont il eſtoit rapporteur, & qu'il avoit nom le Vit. (Une dame ne fit pas, un jour, difficulté de le nommer. Je luy faiſois je ne ſçay quelle petite haire; & elle me vouloit dire: « Vous faites bien les trois lettres, S, o, t, ſot, » elle brocha des babines, elle me dit : « Vous faites bien des trois lettres, V, i, t, vit. »

Leon l'Hebreu. Et ma coufine Efther, qui avoit nommé fon *cela* naturellement, me refpondit naïvement : « O ma mignonne! luy dis-je, qu'avez-vous dit? Vrôiment, mon cœur, dit-elle, je n'ay pas dit con. »)

Antiphon. Durant le difner, Andrée s'advifa de fon meffage, & dit : « A propos, monfieur, il eft venu icy un homme, qui vous a apporté un grand lievre. Où eft-il? Je le vais querir. Le voylà. Vroiment il eft beau; il le faut meftre en pafte. Monfieur, il vous recommande fes affaires, ce pauvre homme. Comment a-t-il nom? Je ne l'oferois dire; il eft trop fale. Si vous ne le dites, je ne fçauray qui m'aura donné ce lievre. Ardez, monfieur, vous fçavez bien qui il eft; je n'oferois dire ce nom-là, il eft trop fale. » Madamoifelle luy dit : « Dites-le en parolles couvertes. Bien donc, madamoifelle, il a nom comme cela avec quoy on fout. »

Munster. D'un afne vous eftes venu à un lievre, je croy que c'eft à caufe des oreilles ; à raifon de quoy, pour le meftre en cofmographie, je vous dis que je ne vis oncques afne plus joly, que celuy d'un apothicaire de Tours. Son maiftre mefme m'en a affeuré, nous en faifant le difcours ainfi. J'ay l'afne le meilleur du monde : mefme il eft fi naturel, qu'il me fent d'une demy-lieuë.





LXXV.

CHAPITRE.

Vous me faites ſouvenir d'un voyage que nous fiſmes en Eſpagne, l'année que l'empereur devint fou. Je penſe qu'Eſpagne, c'eſt-à-dire, *Eſpargne, i*, pour *r*, comme il eſt eſcrit ès prologues des Inſtitutions de droict. Eſtant avec ces magnifiques, ils nous feſtoyerent auſſi magnifiquement, & le tout de parolles. Je ne vis jamais tant de beaux banquets de paraphraſes; les parolles y eſtoient appreſtées en toutes ſortes; il y en avoit

de couvertes en mode de paſtez de venaiſon ; il y en avoit de raſſiſes, pour manger avec du pain frais : le menu eſtoit de ces petites parolles, ſillabes & lettres que l'on mange en poëſie & en proſe. Certainement ils nous en firent bonne chere : mais cela pourtant nous paſſoit apoſtrophiquement par la bouche. Les confitures & le deſſert eſtoient reverences : & pour la bonne bouche, nous euſmes le mot du guet, & le mot pour rire. Voylà comment nous fuſmes traitez, avec belle eau fraiſche, ſi nous en voulions. Cela eſtoit fort délicat, nous n'avions garde d'avoir mal au ventre. (Ils ne nous traiterent pas, comme le mercier de Loches faiſoit ſa femme. Sa mere luy dit : « Mon amy, traitez-la bien *doucement.* » Vroiment il le faiſoit; il luy bailloit des *ouſſemens.* Ainſi les ſages-femmes l'entendent, quand elles diſent aux premieres groſſes des autres : « Conſolez-vous, ma mie, il en ſortira plus *doucement* qu'il n'y a entré. ») Or nous fuſmes bien arrivez aupres de la bonne eau d'Eſpagne. Vroiment, ſi jamais je refais ma Coſmographie, je feray telle deſcription de ce païs-là, que l'on croira aiſement que les peuples y ſont enragez.

Apicius. Mais à propos d'eau, quand un homme entre où l'on diſne, lequel eſt le plus excellent, ſi on luy preſente de l'eau ou du vin?

Le bon homme. C'eſt à ce coup, que l'on congnoiſtra vos bons eſprits. O la belle propoſition! ô le beau probleſme notable, qui fut debatu au concile des

trois dixaines! Or boivez, pour decider ceste affaire.

Apicius. Quant à moy, pour le premier j'en diray ma ratelée, & ce d'autant que j'ay un beau nom. Et pour vous amuser un peu, qui sont les deux noms les plus mauvais à un homme? Vous estes quinaux; vous estes *quarante fesses.* C'est *Guillaume* & *Gautier*, pource que l'on dit aux gens de nopces : «Venez, mes amys; mais ne m'amenez ny Gautier, ny Guillaume. En avez-vous? » Or, quand j'iray où l'on disne, je seray bien aise que l'on me presente de l'eau. L'eau, en ce temps-là, c'est le juste & parfaict simbole d'honneur & de profit à venir; c'est signe qu'il se faut laver, & se mestre le plus pres de la table que l'on pourra, & sur-tout vers le milieu. Le vin a sa verité quant & soy; c'est fait, il ne prophetise rien : l'eau prophetise le disner; le vin, ayant esté presenté & pris, signifie : « Boivez, & vous en allez. » Ainsi, par l'eau, est representée la jouissance future, & abondance; par ce peu de vin, est monstrée une dayée de commodité qui se passe viste. Ainsi l'eau presentée, alors represente le mistere disnatoire; & le vin dit congé. On baille de l'eau pour disposer l'appetit, non pas seulement pour laver les mains; aussi qu'en est-il besoin? il ne faudroit, si cela estoit necessaire, mouiller seulement que le bout des doigts; on ne met pas la soupe dans le creux de la main : ce lavement est donc pour exciter l'appetit; la main est la figure du foye, & son rapport unique & formel, laquelle mouillée donne au foye une vertu cuisante.

Voyez, je vous prie, les poiſſonnieres, leſquelles pour avoir tousjours la main en l'eau & le feu au cul, ont les jouës vermeilles; elles ſont gaillardes, ayment le bon vin, tousjours eſtant en appetit. Voylà des points ſecrets de la tres profonde ſageſſe.

DIOGENE. Que males mules ayent ces philoſophes foireux qui ne font qu'aſnonner : je les envoyeray à mon meſtayer & à ſes gens. Il y a plus de mille ans que le conte en eſt fait; mais on l'a mal retenu. La fille de ce meſtayer apporta des prunes à noſtre femme, qui luy dit : « Il n'en falloit point, ma mie. C'eſt voſtre greſſe, madamoiſelle; prenez-les, s'il vous plaiſt; auſſi bien nos pourceaux n'en veulent point. » L'apres-diſnée, celle de chez nous rencontra la mere de ceſte fille, à laquelle elle dit ce que ſa fille luy avoit dit. « Ardez, reſpondit-elle, madamoiſelle, elle dit vray; ces meſchans pourceaux ayment mieux manger la merde. » Sur le ſoir, je rencontre le bon homme, auquel je conte le tout. « Pardé, monſieur, dit-il, ce ſont beſtes; leur bouche eſt en parolles auſſi honneſte, que le trou de mon cul. »

ANTIPHON. Appellez-vous cela des parolles couvertes? Je crois qu'il les faut ſervir à couvert, de peur qu'elles ne s'eſventent.

DIOGENE. Si vous avez peur qu'elles s'eſventent, avalez-les viſtement; & faites comme en Italie, baillez-leur du plat de la langue.

HORACE. Si j'euſſe ſceu cela j'euſſe beu, & euſſe pris congé.

Quintilien. Comme quoy ? Eſt-ce ſelon que le prononça le preſident Gaſcon ? L'appelant voyant ſa partie ne comparoiſtre pas, demanda congé : « Je demande congé, meſſieurs. » Le preſident ayant reccueilly le conſeil chacun ayant dit : *congé* ; il prononça : « Qu'il s'en aille ! » Il y eut un chaſte abbé qui l'alla voir, & luy preſenta ſon frere, luy diſant : « Monſieur, je vous ſupplie de faire ceſte faveur à mon frere, de le tenir pour voſtre ſerviteur. Quoy ! faveur ! dit-il je ne fais point de faveur ; je fais juſtice. »

Laertius. Je me ſouviens qu'eſtant à Paris, chez un conſeiller ; j'ouys un bon apophthegme. Il y avoit un bon païſan, qui avoit gaigné ſon procez, & eſtoit allé parler à ſon procureur, qui luy avoit donné avis d'aller voir ce conſeiller qui avoit eſté rapporteur, afin qu'il le remerciaſt. Ce bon homme allant penſoit en luy-meſme, que poſſible il luy faudroit encore donner quelque choſe : toutesfois il s'aſſeura qu'il auroit tant de conſcience, qu'il ne luy demanderoit plus rien, veu que pour payer les eſpices, il avoit meſme eſté contraint de vendre ſa vache, ſeul reſte de ſon bien. Le pauvre homme vint ſaluer monſieur ſon rapporteur, qui luy dit : « Mon amy, je vous ſçay bon gré de m'eſtre venu voir ; je prens plaiſir à m'employer pour les gens de bien ; remerciez Dieu, que vous avez eu tel qui vous a conſervé voſtre droict. » Or il y avoit en la meſme ſalle un peintre qui faiſoit une chaſſe en un païſage, où il y

avoit plusieurs sortes d'animaux, que ce païsan se mit à regarder. Le conseiller luy dit : « Que regardez-vous-là, bon homme? Je regarde si entre tant de bestes qu'on vous donne, ou qu'on employe pour vous apporter de l'argent, je ne verray point ma vache; au moins que la moitié y fut, pource que vous l'avez bien eue & davantage. » Ainsi que Laërtius parloit, voylà que la petite chienne de madame, qui demandoit à manger, aboye & se fasche : il estoit assez pres, & luy cria : « Paix, petite vilaine, petite putain; voyez-vous un peu que ceste petite vesse fait de bruict! » Ce que voyant nostre curé, va dire : « Je m'esbahis que ce philosophe n'a honte de donner le nom d'une personne, & le surnom d'une chrestienne à une chienne. » C'estoit luy qui, preschant, disoit : « Enfans, apprenez la patenostre & l'*ave* à vos peres & meres. » Il estoit des enfans de Moulins, ausquels on frotte le cas de beurre, quand ils sont malades. La fille d'un marchand de Lion, qui s'estoit retirée à Geneve, de peur de jeusner en caresme, en fut punie, d'autant que, mangeant d'une bonne truite une areste luy demeura en la gorge : hélas! elle estoit fille unique, uniquement aymée. On courut aux remedes. Medecins, chirurgiens, apothicaires, alquemistes, empyriques, sorciers, charlatans, secretaires & bimblotiers de drogues furent appellez; mais on n'y pouvoit remedier. Desjà l'areste, ainsi passée, l'ulceroit; & y avoit crainte qu'elle n'en mourust avec douleurs. Il passa par-là un vieil homme, qui, ayant

oüy le bruict & la pitié, fut esmeu de compassion : il entra en la salle, fit faire un grand feu, & fit apporter une livre de beurre; puis, ayant fait sortir tout le monde, print ceste fille sur ses genoux, s'estant assis comme une nourrice, & luy monstra le cul au feu; lequel, muni de deux belles grosses fesses rebondies, il graissoit de ce beurre. L'operation en fut merveilleuse, d'autant qu'aussi-tost l'areste fut avalée, & la fille guarie ; *& hoc certo certius.*

Marot. Je ne sçay pourquoy vous nous dites cela vous ne faites que nous mestre en goust.





LXXVI.

CONSISTOIRE.

J'aymerois mieux depuceler une gueuſe, que d'avoir le reſte d'un roy : touſtesfois, à cauſe de ce que ce jaſeur vient de dire, je ſuis tout degouſté. Cela m'a fait ſouvenir que je n'ay point d'appetit.

Louvet. Pargoy, mon amy, ſi tu es tant deſgouté, je te prie & conſeille de te faire procureur ; & alors tu mangeras à toutes mains, juſques aux os.

MAROT. Je pourrois manger autant que douze, que je ne m'engraisserois pas.

LOUVET. Vroiment, tu n'as garde : comment engraisserois-tu, veu que tu chies tout ce que tu as mangé ? A cela, va dire un chien couchant de lechefritte : « Quelle prodigieuse invention ! »

MAROT. Qu'est-ce là ? Quel animal nouveau ?

LOUVET. C'est un moine de cuisine ; *aliàs* un boute-cul, qui va dire qu'ordinairement on chie aux prix que l'on mange.

LE BON HOMME. Que vous estes sale! Laissez ces paroles. Vroiment, si j'eusse esté le maistre, vous n'en eussiez pas ainsi dit ; & en ay laissé passer, pourceque je m'amusois à faire mon estat, qui est de considerer vos actions.

CICERON. Ne vous trompez pas, monsieur mon amy ; les parolles ne sont point sales ; il n'y a que l'intelligence. Quand vous oiriez une parolle, recevez-la, & la portez a une belle intelligence ; & lors elle sera belle, nette et pure. Mais cela fasches les oreilles. Si les oreilles estoient pures & nettes ; cela ne les incommoderoit point. Un estron incommode t-il le soleil, bien que ses rayons s'y jettent ? Sçachez aussi, mon pere *se puisse tuer*, que, si on ostoit ces parolles d'icy, ce banquet seroit imparfaict. Seriez-vous bien aise que l'on vous ostast le cul, pource qu'il est puant, & ce jusqu'à la mort ? Vous seriez un bel homme sans cul ! Il faut suivre nature ; ainsi nostre discours le suit. Et, si vous vous scandalisez

oyez une prophetie que j'ay apprise dans l'abbaye des grottes de Memphis. « Moines, prestres, mi-« nistres, &c. presidens, conseillers, advocats, &c. « marchands, ouvriers, artisans, &c. de quel-« qu'estat, qualité & condition qu'ils soient, qui « diront mal des memoires du Moyen de Parvenir, « seront atteints & convaincus de tous crimes que la « sotisse embrasse, que l'imprudence couve, & l'hipo-« crisie nourrit, &c. » Avez-vous oüy cela? si vous oyez parler un mot qui vous fasche, dites que vous ne l'entendez pas, ainsi que je l'enseigne aux sages filles de la cour. « Ma mie, si vous oyez parler de cecy ou cela, ou de ficher sans pic, dites que vous n'y entendez rien, & n'en faites aucun semblant : d'autant que si vous vous faschez, quand on dira des parolles de fouaillerie, on dira que vous les entendrez, ce qui feroit honteux. » Avez-vous oüy, encore un coup, monsieur mon amy. Or donc soyez sage, & faites vostre estat.

Herodote. J'y fuismes. Il estoit un beau barbier.

Cesar. Pourquoy dit-on *glorieux barbier?*

Herodote. pource qu'il vous coupera bien le poil du cul, sans en estre honteux.

Diogene. Et si je n'avois point de poil au cul?

Herodote. Tu serois comme les femmes.

Diogene. Et da, pourquoy? Est-ce que les femmes n'ont point de poil au cul?

Herodote. Grosse pecore, grand asne que tu es,

fils d'un coq de Ludonnois, ne ſçais-tu pas : *fronte capilata eſt, ſed poſt occaſio calva.* En voylà la raiſon. Il faut que je faſſe le preſcheur, que j'interpreſte mon latin : c'eſt pource que la fortune a du poil au front ; c'eſt-là où il faut la prendre : entre les deux gros orteils des femmes, il faut, il faut ſe prendre là, pource qu'il n'y a point de poil derriere.

Madame. Là, là ce barbier.

Herodote. Par mon ferment, ſans jurer, je penſe que je l'oublois, tant vous eſtes folle. Ce barbier aymoit très-ardemment une ſienne voiſine, femme d'un mercier ; & avoit le mot du guet avec elle : il ne falloit que trouver le moyen & l'occaſion : (voylà adapter les mots, je parle aux doctes). Il n'y a gens qui ſoient moins cocus que merciers demeurant en boutieque ; pource que tousjours leurs femmes ſont preſentes, & ils leur ſont preſens.

Uldric. Mais, encore avant que paſſer outre, monſieur le notaire, je vous demande, pourquoy eſt-ce qu'on ſe marie ?

Archimede. Or regardez, je vous le diray ſur ces quatre doigts, ayant le poulce en la main. Le premier doigt, qui eſt index, *nota ;* on ſe marie, pour avoir une femme. Le ſecond, pour avoir de l'argent. Le troiſieſme, pour avoir du plaiſyr. Le petit doigt, pour avoir des enfans : auſſi eſt-ce là que les Gyptiens & les Bomians les trouvent marquez. Or çà, mon frere, regarde les deux doigts du milieu, & les vois baiſſez : c'eſt ſigne que le plaiſir ſe paſſe, l'ar-

gent s'en va. Vois ces deux doigts reftez debout ; ils fignifient que la femme & les enfans demeurent avec droit de brancards.

Herodote. Et voylà donc l'ufage auquel eft fubjet, comme tout autre marié, ce mercier, la femme duquel defiroit avidement l'accointance du chirurgien fon voifin; mais on ne pouvoit y trouver ordre. Ils s'adviferent, en parlant à la bouticque, les eftoffes les feparant, & executerent leur deffein. Voyla ma commere la merciere, qui fait la malade; elle plaint fa tefte; elle fait femblant d'avoir des foulevemens de cœur : le mary, tout eftonné, envoie querir maiftre Pierre; aufi-toft qu'il eft venu, il la vifite. « O mes amys, dit-il, & vous, mon compere, parlant au mary voylà ma commere qui eft bien malade ; c'eft la contagion : mais il y a moyen. Ça un peu de vinaigre; vous avez bien fait de venir au devant; fi vous euffiez tardé, il n'y euft plus eu de moyen. Ça, venez icy, apportez cela; icy du feu, là une efcuelle ; de l'eau, du linge, fermez ces huis un peu ; là, parlez bas ; des cifeaux ; je fuis tout eftourdy, tant j'ay hafte. » Ainfi faifant l'empefché, il fait un emplaftre fort leger ; & dit au mercier : « Mon compere, il faut que vous meftiez ceft emplaftre fur le bout de voftre membre viril, & que vous le pouffiez dans la nature de voftre femme. Quoy ! dit le mary, faites voftre eftat, maiftre Pierre. Mais c'eft voftre femme. Faites voftre eftat, mon amy. » Adonc le barbier mit l'emplaftre fur le bout de fon inconvenient, & le

porta à la ruelle du lict ; mais quand ce fut à ficher, il osta le linge poissé, qu'il panfichonna en sa pochette, & mit maistre cas dans la belouse, autrement dit, le trou de service, frais, vif & en bon poinct & ainsi guerit madame la merciere : & qu'ainsi en puisse prendre à toutes celles qui le desirent !





LXXVII.

COMMITTIMUS.

Il en prit autrement à un petit barbier de Vendosme. Monsieur le medecin Taillerie menoit en practique ce petit chirurgien ; & pource qu'il avoit long-temps à estre chez la noblesse où il alloit, monsieur le medecin, ja vieillard, menoit sa femme qui estoit encore jeune, que le barbier accompagnoit en trousse. Estant en chemin, le medecin demanda au barbier comme se portoit sa femme. « Vroiment, dit-il, monsieur, il faut

qu'elle ſe porte bien, ſi elle veut, d'autant que je l'ay approviſionnée ſix bons coups, ceſte nuict, ſans ce qui s'eſt fait deſpuis. » Cela leur ſervit de riſée, tant qu'ils furent arrivez à la nobleſſe où ils alloient. Le ſoir, chaſcun eſtant retiré, le medecin deviſant avec ſa femme, laquelle luy avoit entamé le propos de ce jeune barbier, luy demandant, poſſible en ſongeant à ce qu'il avoit dit tantoſt, pourquoy il s'en ſervoit plutoſt que d'un autre. « Ma mie, ce dit-il, je me ſers de luy, pource que je deſire qu'il ait ſa vie toute gaignée, d'autant qu'il n'a plus que deux ans ou environ à travailler, à cauſe qu'il paroiſtra tout ladre. » Ceſte reſponſe fut cauſe, que la damoiſelle s'en degouſta. Comme ils s'en retournoient le medecin gauſſa ſa femme ; & ainſi qu'ils furent en un carroy, où il y a de grands arbres, il luy dit : « Ma mie, meſtez pied à terre ; je vous veux baiſer entre cul & con. Mon amy, dit-elle, vous eſtes faſcheux. Non ſuis, le pied à terre, je le veux. » Eſtant en bas tous deux, il la prend & la baiſa en la bouche, comme au jour de leurs nopces ; puis elle dit : « Pourquoy me diſiez-vous cela ? Pource que je l'ay fait ; ne vous ay-je pas baiſée ? Oui. Ha ! ma mie, voylà un ruiſſeau qui ſe nomme Cul, & celuy-là Con ; nous ſommes entre-deux. » Ainſi, beaux eſprits, voylà de belles parolles ; elles ſont claires comme eau.

Mahomet. Comment voudriez-vous faire entre con & cul une muraille ſeiche ?

Cesar. Je ne ſçay.

Mahomet. Il faudroit boire l'eau, & manger le mortier : achevez.

L'autre. Eſtant de retour de fortune, madamoiſelle du medecin ſe trouvant chez une commere ; (c'eſt-là où on cauſe) il vint qu'on parla de maiſtre Claude ce barbier. « Vroiment, dit ceſte damoiſelle, je ſuis marrie de ſon inconvenient ; il ſera ladre dans deux ans ; mon mary me l'a dit. » Cela alla de bouche en bouche, ou de couche en couche, tellement que le barbier le ſceut, qui, tout ſcandaliſé vint trouver monſieur le docteur, auquel il fit ſa plainte, & demanda s'il l'avoit dit, & pourquoy. « Pource qu'il ne faut pas, vous qui eſtes jeune, que vous parliez devant ma femme, en ma preſence, de le faire ſix coups ; & ſoyez ſage.

Beroaltus. Je cognois ce barbier : il eſt honneſte homme ; il a feſſé un chien ; il eſt Gaſcon, & a demeuré à Tours, chez un de nos amis. Vroiment il fit un jour un traict notable. Une femme d'honneur eſtoit malade ; & il falloit au careſme, avoir diſpenſe, pour luy faire manger des viandes qui ſont interdites en ce ſainct temps.

Aristote. Mais la cauſe pourquoy la chair terreſtre eſt-elle plutoſt defendue que l'aquatique?

Pythagoras. Mais auſſi vous diray-je, un eſtron eſt-ce chair ou poiſſon?

Aristote. Il y faudroit gouſter ; & puis vous ſçauriez que tandis qu'il a le ſang chaud, il ſera

chair; s'il l'a froid, il ſera poiſſon; & vous en ſoulez. Ce n'eſt pas cela. Reſpondez au preſtre; je vous diray, c'eſt pource que la chair fout, (& on ſeroit fou tousjours), & le poiſſon fraye.

NERON. Voylà de belles raiſons. J'aymerois autant celles de Jannotin, qui dit qu'il faudroit eſtre ſergeant pour aller en paradis, d'autant que les ſergeans vont devant, da, da. Il eſt bon, s'il n'y avoit que les gens de juſtice qui allaſſent en paradis. Et c'eſt le contraire; & je l'ay veu en la danſe macabrée de Fribourg, où les preſidens, conſeillers, advocats, procureurs & clercs ſont par les ſergeans conduits en enfer : & t'en guette.

BEROALTUS. Or vela beau cauré; laiſſez-les dire, j'acheveray mon diſcours. Maiſtre Pierre le Grand, petit barbier de Tours, avoit chez luy ce compaignon, qui ſe tenoit fidelement à la bouticque. Ainſi qu'il fut adviſé, ce maiſtre eut un certificat du medecin, afin que l'official, ou grand vicaire, (au diable ſoient-ils, ſi je me ſouviens auquel il faut avoir recours, ſi d'adventure on ne joue deux perſonnages, comme le mareſchal de Ballan, qui eſtoit notaire, & auſſi barbier; & quand on le demandoit, il diſoit : « Me voulez-vous pour ferrer, ou barber, ou eſcrire, ou adjourner, » pource que deſpuis il fut ſergeant.) Le certificat fait par le medecin, le chirurgien le porte chez luy, & dit à ſon homme : « Va faire ſigner cela à monſieur l'official. » Le garçon oüyt de biais, & penſoit que le maiſtre eut dit : « Va faire une

ſaignée chez monſieur l'official. » Il prend ſon manteau & ſes outils, & y va. Il heurte à la porte; & le neveu de monſieur luy vint ouvrir, auquel il demanda comment ſe portoit monſieur. « Il ſe porte fort bien. Si eſt-ce qu'il y a icy quelqu'un malade, que mon maiſtre m'a envoyé ſaigner; en voylà l'ordonnance. » Le neveu fort ſuffiſant vit le papier; & ne pouvant rien cognoiſtre, pour faire le ſçavant, dit : « Il faut que ce ſoit pour moy, d'autant que je ſuis morfondu; venez & entrez. » Ce qu'il fit, & le ſaigna bien & beau. Je m'eſbahis qu'il n'en fut mal, mais Dieu fait aide aux innocens, & puis la riſée luy racouſtra le foye. Si le valet fut trompé, le maiſtre le fut auſſi. Il vit un vieil païſan, qui ſe plaignoit d'une douleur en la joue. « O! luy dit-il, vien, je la guariray, je t'arracheray la dent qui te fait mal. Pargoy, vous ne ſçauriez. Pardienne, ſi feray. Je gage demy eſcu que non. Le voylà; je gage que ſi; or allons. » Quand ils furent en la bouſtique & que le patient fut ſur la chaire, le barbier ſe met à regarder en ſa bouche, & n'y trouva aucune dent. « Et qu'eſt-ce que cela? C'eſt que j'ay gaigné, dit le pied-gris. Il y a plus de trente ans que je n'ay pas une dent. Et dis que tu en as, ſoulier à belles oreilles. »

Ciceron. Je vous reprens : vous jurez. Eſtes-vous des conſuls de Tours?

Beroaltus. Que voulez-vous dire des conſuls de Tours?

Ciceron. Rien que bien, ſinon que mon compere

le ſire François, je ne diray pas ſon ſurnom, eſtant conſul condamna un marchand. Le marchand luy dit : « Par Dieu, vous n'avez pas bien jugé. » Le conſul luy dit : « Vous payerez l'amende, par Dieu; vous avez juré. Et vous auſſi, dit l'autre. Ha! dit le conſul, tenez, greffier, voylà mon amende; recevez la ſienne. »

Arnobe. Cela eſt auſſi bon que le faict de monſieur de Ceſarée, eveſque portatif, qui faiſoit ſa viſite par le dioceſe d'un qui l'en avoit prié, & où il avoit autrefois tenu les ordres. Il ſe trouva qu'il interrogea un preſtre qu'il trouva ignorant. « O! dit-il, gros bedier, aſne que tu es, qui t'a fait preſtre? Qui eſt le veau d'eveſque qui t'a conferé ceſt ordre? C'eſt vous, monſieur. Par deſpit, bedier, je payeray cent ſols d'amende; & toy, dix francs. Mon ſecretaire, faites-vous payer. »

Ariſtote. Si c'eſtoit à moy, je corrigerois bien tous ces abus-là.

Alexandre. O! ouy, vous eſtes brave correcteur, comme celuy des bons-homm s, *corrector à corrigendo*.

Le bon homme. En ma conſcience, je le croy; ils s'arrouſent bien le cœur ; je penſois que cela fuſt hors du monde.





LXXVIII.

REVERS.

ARISTOTE. A ce que je voy, le païs des Sots n'eſt pas une iſle; c'eſt le monde meſme, & rien hors d'iceluy : ainſi qu'il y a de ces gens là hors du monde, qui ſont de gros veaux, teſmoin le moine curé, qui ſe penſoit paillarder ſur le bien dire à ſon profne, annonçant les feſtes qu'il falloit *feſtiner*, & diſoit : « Mes amys, il y a de bonnes feſtes ceſte ſepmaine, leſquelles pourtant ne ſont de commande; l'egliſe les *fuſtigera* pour vous. »

Buchanan. N'eſtoit-ce pas luy, qui, au lieu de dire à la leçon : *qui mæchantur cum illâ*, dit, *qui monachantur cum illâ?*

Apulée. Et que vous faut-il? Vroiment vous eſtes bien cruel de regarder à des parolles, & non à l'intention.

Buchanan. Je ſçay bien pourquoy vous le dites; c'eſt de peur que je ne parle de voſtre couſine de Malenouë.

Neron. Dites donc tout, puis que vous eſtes deſtravé.

Buchanan. Durant la Ligue, il y eut un bruict qui courut (puis qu'il faut ainſi dire), qu'une nonnain de Malenouë avoit eu apparition d'ange. A ceſte nouvelle, quelques dames des plus grandes firent partie de l'aller voir; ce qu'elles accomplirent. Eſtant là avec elle, voyant diſcourir des merveilles de ceſt ange, elles eſtoient en extaſe de douceur : & comme ceſte fille les voyoit ainſi tranſportées d'aiſe, elle leur amplifioit ſon diſcours du reſte de la merveille, puis adjouſta : « J'eſtois ſi contente, madame, que jamais tant, ny plus. C'eſtoit le plus beau l'ange du monde; & puis, quand ce beau l'ange fut ſorti, toute ma chambre eſtoit ſi embaumée, que c'eſtoit merveille, tant elle ſentoit l'*uſc*, & le *membre vert & gris*. »

Cesar. Quel ange! Je gage que c'eſtoit un eſprit vital.

Buchanan. Comme vous dites. Au moins ſou-

venez-vous de dame Catherine, qui, oyant parler de ſa maiſtreſſe que l'on penſoit qui fuſt morte, & que le medecin diſoit que les eſprits vitaux y eſtoient encore tous, elle repliqua : « Je ne dis que cela ne fut, ſi c'eſtoit à un homme; mais à une femme, ce ſont les eſprits conaux. »

CESAR. Je ne ſçay quels eſprits, ſi vous ne l'entendez à l'anticque, que l'engin & l'eſprit ſont tout un; ainſi que le practiqua la chambriere d'une veuve. Je vous aſſeure que ceſte garce eſtoit jolie, mais un peu folette; ſur quoy ſa maiſtreſſe luy diſoit touſjours qu'elle n'avoit point d'eſprit. Or eſt il qu'il y avoit un jambon à la cheminée; & ceſte fille le voyant là ſi long-tems, s'en ennuyoit, elle demanda à madame, ſi elle le mettroit cuire : « Non, dit-elle; c'eſt pour les Paſques. » Ceſte fille en fit le conte à quelques autres de ſes compaignes, qui s'en gauſſoient en ſon abſence. Mais le clerc du notaire Bardé ne fut point ſi ſot, qu'il n'y priſt garde pour eſprouver le ſens de la fillette. Un jour que la bonne femme eſtoit allée à ſa meſtairie, & qu'elle avoit laiſſé Mauricette toute ſeule, il vint heurter, & demanda madame. Mauricette dit qu'elle n'y eſtoit pas. « J'en ſuis bien marry, pource que je ſuis Paſques, qui eſtoit venu querir le jambon qu'elle m'a promis. » Il paſſa; & la chambriere le laiſſa paiſiblement entrer & prendre le jambon. Luy qui la voyoit ſi nicette & belle, penſoit à meilleure adventure : « Il faut, dit-il, que je voye, ſi c'eſt icy mon jambon. Si ce l'eſt, j'ay

un eſprit qui me le dira. » Il tira ſon chouart vif & glorieux, Quand la fille le vit : « Qu'eſt-ce que cela? C'eſt mon eſprit. Je vous prie, donnez m'en un peu : ma maiſtreſſe ne me fait que tancer, & dire que je n'ay point d'eſprit. » Il la prit, & luy en diſtribua autant qu'à luy; dont elle ſe trouva paſſablement bien; auſſi en eſtoit-elle toute rejouie, comme celle qui diſoit que Claude luy avoit farfouillé en ſon cul de devant. Quand ſa maiſtreſſe fut venue, elle luy conta comme Paſques eſtoit venu querir le jambon : « Et en da, madame, vous ne me reprocherez plus que je n'ay point d'eſprit; Paſques m'en a baillé à bon eſcient. »

Quelqu'un. Voylà un beau moyen d'avoir de l'eſprit! C'eſt à quoy penſoit ma couſine Martine, l'autre jour en diſnant, que ſa mere parloit de ſon lard. « Ouy, vroiment, ma mere, noſtre lard eſtoit bon; mais la couaine *ſent le vit.* »

Rene'e. Elle ne dit pas ainſi; dea, je la veux defendre; elle dit : « *S'enlevit.* »

Socrate. Si vous y regardez de ſi pres, il n'y aura jamais plus de bien au monde.

Le bon homme. Vous penſez à autre choſe; je m'aſſeure que vous ſongez autant à ce que nous diſons, que ſi vous n'eſtiez pas icy.

Archimede. C'eſt que j'adviſois, & m'eſt advis que je voy, comme un jour j'eſtois avec une dame, qui cherchoit quelque choſe en ſon cabinet; & elle avoit avec elle une ſienne couſine qui la conſideroit

fort. Cefte dame, ayant mis la main fur ce qu'elle cherchoit, en fe retournant, va dire : « Vroiment, je fuis une grande fotte. » L'autre va dire : « C'eft ce que je voulois dire, madame. »

Liset. Cefte-là mefme eftoit avec nous, quand nous parlafmes à monfieur Champis d'aller à la meffe de minuict : « Je ne daignerois y aller; j'y ay efté plus de cinq cents fois. »

Socrates. Or bien je vous advife donc que ce bon perfonnage a fes penfées autre part qu'à nos difcours.

Menot. Il eft poffible intereffé, & a volonté de piffer, comme avoit l'abbé de Grandmont, quand il vint voir madame l'admiralle. Ce monfieur alors doüanant fur fon mulet, avec intention & penfée d'en defcendre, pour piffer, quand il feroit à la porte. Or madame qui avoit affaire de luy & le vouloit gratifier, fçachant qu'il approchoit, vint au-devant de luy, & le furprit; ainfi il remit fa pifferie à une autre fois; de quoy il fut trompé, d'autant qu'elle le mena en la falle, où le fouper eftoit preparé. Il fe fallut affeoir & faire bonne chere. Cependant monfieur l'abbé eftoit en grand peine, ne penfant qu'à piffer; puis, voyant que le difcours feroit long, il refolut de piffer en fa botte. Vous fçavez comme les abbez les portent ouvertes par en haut, & larges d'emboucheure. Ainfi qu'on apporta le baffin pour laver, il n'en pouvoit plus; parquoy il avoit mis la main à fon engin, & desja le defchar-

geoit dans ſa botte. Madame penſoit que ce fut ſon couſteau qu'il ſerraſt, (pource que volontiers telles gens en portent un de damas à leur ceinture) & qu'il ne voulut pas laver avec elle. « Vroiment, dit-elle, vous ne ferez point ceſte difficulté. » Et ainſi elle luy tira la main, qui emporta auſſi le virolet, qui acheva ſa deſcharge dans le baſſin.

THIART. Le baſſin fut un de ceux qui ſervirent aux ambaſſadeurs du duc, (auſſi il y a des eſtoffes fées) quand il envoya vers le pape, luy remonſtrer la diſette du païs, & le prier de luy donner deux cueillettes, l'an d'apres. Il y avoit ſix ambaſſadeurs, notables ſeigneurs, & de credit, qui, eſtant arrivez, le firent ſçavoir au pape, qui, ſçachant leur venuë, fit mettre une oye en muë, mais toute nuë. (Elle eſtoit fille du jars ſi gras, qui fut mangé à Grenoble, quand le roy prit la Savoye. Ce jars preſenté ſur la table d'un ſeigneur, lequel en chercha l'ame, & ne la trouvant, appella le cuiſinier : « Où eſt l'ame de ceſte oye? Ce n'eſt pas une oye, monſieur; c'eſt un jars, qui a tant chauché ſa mere, que le diable a mangé ſon ame, que le cuiſinier avoit donnée à ſa mie, comme fit celuy qui donna le bon brochet à une pour aller coucher avec elle : mais il fut trompé, le pauvre puceau, d'autant qu'elle avoit pris des dents du brochet, qu'elle avoit agencées de ſorte que, quand il voulut engaiſner, elle luy en ſerra le bout, dont il fut fort malade : deſpuis, quand il fut parlé de le marier, il voulut voir le *comment a nom*

de ſa promiſe, & y voyant je ne ſçay quelle petite eminence de clitoris : « O! ho, dit-il, voylà la langue, les dents ne ſont gueres loin; je n'en veux point. »)





LXXIX.

CHARTRE.

Ces ambaſſadeurs, (laiſſez-les ſe preparer) le plus ſage d'entr'eux fut eſleu de tous pour porter la parolle. « Mais, dirent-ils, que donnerons-nous au pape? Il luy faut donner de ce qui abonde en noſtre païs; c'eſt de la creſme, dont nous aurons chaſcun, dans un baſſin d'argent, une belle & honneſte quantité. » Que voylà bien entendu! « Mais, ce dit le preſident qui fut monſieur de Raconis, adviſez bien tous à faire comme

je feray, de peur que ne faſſions les ſots. C'eſt bien dit; nous le ferons. » Le jour de l'audience venu, ces meſſieurs s'en viennent avec leur equipage. La porte ouverte, le premier entre; de fortune il y avoit un petit ſeuil à bas, qu'il ne voyoit pas : il eſtoit teſte nuë, tenant ce baſſin haut de ſes deux mains, appuyé contre ſon eſtomac; il bailla du pied à ce petit ſeuil, qui luy fit baiſſer la teſte, & donner du nez dans la creſme : les autres, voyant ſa barbe ainſi blanche, eſtimerent que ce fuſt par bienſeance qu'il falluſt ainſi ſe preſenter; parquoy chaſcun d'eux ſe torcha & repaſſa le muſeau dans ſa creſme; & ainſi ſe preſenterent au pape, faiſant leur requeſte, qui leur fut accordée, moyennant que les années auroient vingt-quatre mois.

Le chevalier sans reproche. Bruſquet, un jour, contant ceſte hiſtoire à la defuncte roine, il y eut une de ſes filles qui luy dit : « Bruſquet, vous n'avez pas ainſi blanchi voſtre barbe; mais voſtre mere, qui eſtoit pauvre femme, vous l'a couſuë de fil blanc. Il eſt vray, madamoiſelle, dit Bruſquet (& luy monſtrant l'entrée de ſon chapeau); mais auſſi votre mere vous en a laiſſé autant de decouſu. Pourquoy y alliez-vous, madamoiſelle? luy dit noſtre amy. Vroiment; vous avez rencontré; auſſi il y a une heure le jour, que l'on a tout ce que l'on deſire & cherche. »

Fracastor. Teſmoin le triſte Augurel, qui ſe mit en une egliſe pour prier Dieu, qui luy donnaſt

la pierre philoſophale. Il y en a qui ne ſçavent que c'eſt de la pierre philoſophale, qui diſent que c'eſtoit un gentilhomme qui demandoit cent mille eſcus; (je ne dis pas *ſens mi le cul*) il y fut juſques à l'autre midy ſonné, qu'il ſe depita fort, & va dire : « Dieu, donne-moy du bran. » Et voylà un oyſeau, qui luy va eſmeutir dans la bouche. « A! ha, dit-il, je n'avois plus que ceſt inſtant, que je n'ay pas bien rencontré. »

Liset. Ceſt inſtant fut propre à noſtre amy l'eveſque de *ſix poules,* qui ſe ſauva d'entre tous les preſtres, qui ſe noyerent l'année paſſée. Helas! que j'en eus de pitié! Et ce qui me faiſoit depit, eſtoit que ceux qui voyoient ainſi perir ces chaſtes ames, diſoient : « Voylà belle chouſe & grand pitié! » Et chaſcun diſoit : « Je prie Dieu pour les marchands qui trafiquent ſur l'eau, qu'ils ne puiſſent faire plus grande perte. »

Viret. Par la vertu, j'ay quaſy dit tout outre; encore je m'en repens, pource que ces meſchans penſeront que j'aye envie de devenir huguenot; ceux qui parloient ainſi eſtoient heretiques.

Alais. Je le croy, & en ſçay bien l'occaſion; & autrefois j'euſſe juré ſur mes œufs de paſques, qu'il n'y avoit point moyen de troubler la foy des François; mais aujourd'huy je ne m'eſbahis plus de rien. Si je ſçavois que vous deuſſiez faire profit de ce que je diray, (nous autres vieilles gens ne prenons pas plaiſir à parler pour neant) & que vous ne m'accu-

ſaſſiez de ce que je diray, je vous allegueroìs quelque choſe de rare & notable. Certes je deplore la pauvre egliſe Romaine, qui ſe demolit, & ſur-tout pour un poinct & un acte qui ſe commet en France. Je vous le diray, comme ſi j'euſſe eſté preſent à ce baſteau qui perit, lequel eſtoit au fond chargé de ſel; & je m'en rapporte à meſſieurs du grand party. A! ha, pauvre preſtriſe, ton credit s'en va. Or ſçachez que la rareté du ſel, qui eſt aujourd'huy ſi rare & chere, eſt cauſe qu'il n'y aura plus gueres de bons catholiques, pource qu'à peine trouvera-t-on du ſel pour faire l'eau benite à bon marché. Que ſi elle devient chere en continuant, on n'en fera plus; & adieu mere ſaincte Egliſe. Voylà, voylà une raiſon des hereſies en noſtre France.

Aristarque. Noſtre maiſtre Loyſeau la donna bien meilleure aux dames, les reprenant de leurs folies; & puis ſe raviſant, diſoit: « Je ne dis pas que vous ſoyez paillardes; mais que vous eſtes habillées en putains. » Et comme les dames luy eurent fait quelque petite priere, de ne les taxer plus ainſi, il diſoit: « Vroiment, mes dames, je vous trouve aſſez femmes de bien; mais vos enfans ſont mievres; ils ſont de mauvais petits fils de putains. » Les dames derechef le ſupplierent de les eſpargner; ce qui fu cauſe qu'il ſongea à ſa conſcience, & n'en parla plus. Mais pourtant voulant inſtruire ſur les mœurs, il diſoit aux dames: « Je ſuis bien-aiſe de voſtre converſion; mais je me faſche que vous avez des perro-

quets, aufquels vous faites dire de vilaines parolles : *macquereau, au diable*. Ouy, ouy, cela eft du diable. Apprenez-leur à dire de bons *De profundis*; cela fervira aux ames des trefpaffez. » Et puis fe jettant apres les hommes, il taxoit leur luxe & grande chere : « Voylà grand cas, difoit-il, que l'on fait tant de defpenfe! Bien encore aux jours gras, foit; mais en carefme, ô la pitié! Voylà, meffieurs couvrent la table d'une belle nappe, boutant à bas des deux coftez; ils mettent des chaifes autour de la table; ils appellent cefte action fouper; & qui pis eft, ils difent *Benedicite* & graces. Ne mettez la nappe qu'un peu plus de demy, ayez des efcabeaux autour de la table : ne dites graces; & dites que vous faites collation, & faites grand chere tant que vous voudrez. »

L'AUTRE. C'eft ce que je penfois dire; & je me fouviens qu'un jour il baptifa un enfant; & apres, fon valet, (c'eftoit fon maiftre chapelain *veni mecum*) luy dit qu'il avoit oublié à demander fi on ne luy avoit rien fait.





LXXX.

CONCILE.

Diogene. Chedienne, mon amy, mon enfant, beau fils, mon coüillaud, j'ay beau me torcher le cul; ma chemiſe eſt touſjours breneuſe.

Cettuy-cy. Que diantre veut dire ce reſveur, je gage qu'il nous fera faire quelque ſottiſe?

Diogene. Ce curé en fit aſſez : je venois ainſi à la traverſe pour les faire oublier; mais puiſqu'il eſt deſtiné, achevez.

L'AUTRE. Sur l'apres-disnée, on le pria de fiancer une belle fille; ainsi qu'il estoit apres, & que desjà il tenoit sa main, il se souvint de son valet & de son advertissement; parquoy, de peur de faillir, il demanda tout haut : « Luy en a-t-on rien fait? »

R. ESTIENNE. Non, monsieur. Cettuy-cy est fat, & a un frere fort docte, maistre des requestes : ce docte a force livres. Un jour qu'il deslogeoit, il les faisoit porter aux crocheteurs, despuis l'Université, pour aller loger vers le Louvre, à cause du Conseil. Le chemin est grand, si que les crocheteurs estoient lassez : & luy, desirant faire un peu d'espargne, chargeoit les porte-faix le plus qu'il pouvoit. Il y en eut un, sur lequel il mit un peu trop de grands livres. Le crocheteur luy dit : « Monsieur, je vous prie, choyez-moy; vous en mettez trop. O! ha, ha, dit-il, te voylà bien gasté d'en porter sept ou huit! Et s'il te les falloit tous porter en la teste, comme moy, & que ferois-tu? » Adonc le crocheteur se revire vers luy, & luy dit : « Par mananda, monsieur, vous y avez donc de beaux crochets. Je suis pris; j'ay belle femme. C'est tout un, il y a plus de quinze ans, que j'ay chanté ma premiere messe. »

LISET. Quoy! ce sçavant estoit-il prestre?

R. ESTIENNE. Non; mais à l'usage de France, les prestres se marient, & les gens laïques disent messe.

LISET. Je ne puis entendre.

ESTIENNE. Vous n'avez donc gueres veu de besongne parmy nous? Les Prestres, quand ils chan-

tent leur premiere meſſe, ils diſent qu'ils font leurs nopces; & ainſi les voylà mariez à un breviaire : & les gens mariez, par depit, diſent qu'ils chantent leur premiere meſſe ſur l'autel velu, ou le ſera.

Œcolampade. Cela ne ſe devroit pas endurer. Et que tous les mille diables, pourquoy endurez-vous que l'on dit la meſſe pareſſeuſe, la meſſe feche; &, ce qui eſt bien plus joly, que les preſtres ayent des amies ſans fraude ?

Cusa. Allez, monſieur, allez dormir; vous n'eſtes pas aſſez ſage pour renverſer nos bonnes couſtumes. Apprenez que, durant la famine, les gueux font les eſtrons plus gros; & vous diriez qu'ils ſe retiennent de chier, plus qu'en bon temps. Faites vos affaires; & laiſſez les nonnains ſe donner du goupillon à l'oppoſite des reins, pource que chaſcun veut vivre à ſa poſte. Je prie Dieu pour les marchands, qu'ils faſſent ſi bien leurs affaires qu'ils ne puiſſent gaigner ny perdre; pour les gentilhommes, qu'ils n'aillent avant ny arriere; pour les gens de juſtice, qu'ils ne faſſent ny bien ny mal; pour les femmes groſſes, que l'enfant en ſorte avec meſme plaiſir qu'il eſt entré; & pour le reſte du monde, qu'il ſe puiſſe grater où il ſe demange ſans danger.

Beze. Vous nous parliez d'un ſçavant officier : je l'ay congneu. Hors la Table, il n'eſtoit gueres qu'une beſte veſtue; au reſte, chiche en curé & ribaud, il y paroiſſoit, d'autant qu'il ne faiſoit chez ſoy plus grand feſtin que de paſtez d'hermite.

NERON. Qu'eſt-ce que ceſte viande ?

APICIUS. Noix, amandes, noiſettes.

QUELQU'UN. Qui le cognoiſt mieux que moy. Ce fut luy, qui vint conſoler madame du Bois, apres la mort de ſon mary, qui eſtoit decédé à Paris, s'eſtant fait tailler. Il vint vers elle, durant ſes grands pleurs. « Hé bien, madame, combien vous devez-vous conſoler & remercier Dieu de ce que monſieur voſtre mary eſt mort bon catholique, & qu'il a eu les droits de l'egliſe ? Soyez joyeuſe de cela, madame, ma chere dame. Or combien ce vous eſt plus de joye qu'il ſoït ainſi mort, au prix que s'il euſt eſté rompu ſur une rouë, ou empalé, ou tiré à quatre chevaux, comme tant de bonnes gens. Adieu & bon ſoir; mais qu'il ne vous deſplaiſe, ny à moy auſſi; bon veſpres, tant qu'à l'amander. » Apprenez icy à preſcher, meſſieurs les ſçavans, ſans tant uſer de propos.

NERON. Que penſa ceſte pauvre dame ?

QUELQU'UN. Que ce preſtre fut inſenſé. Auſſi reſſembloit-il mieux à un fou, qu'à un moulin à vent. La pauvrette eſtoit en douleur extreſme : & encore plus, depuis qu'elle euſt recogneu le grand amour que ſon mary luy portoit, ce dont elle avoit eſté ignorante; & elle l'apprit un an devant qu'elle l'en interrogeaſt. Une apres-diſnée qu'ils deviſoient, ſon mary & elle, elle s'adviſa de luy dire : « Mais, mon mignon, je te prie de me dire ſi tu m'aymes bien. Ouy vroiment, ma mie. Comme quoy, mon cœur ? Comme un bon chier, ma chere ſœur.

Vroiment vous ne faites gueres eſtat de moy. » Il remarqua ce deſdain, & delibera y pourvoir. Un jour qu'il avoit affaire aux champs, il dit à ſa femme qu'il deſiroit qu'ils allaſſent enſemble; à quoy elle s'accorda : il la fit lever plus matin que de couſtume, & que nature n'avoit encore appreſté les matieres de l'election, ſi qu'elle n'alla point à ſes affaires, joint auſſi qu'il la haſte fort. Ils monterent à cheval, luy ſur ſon rouſſin, & elle ſur le bon mallier, avec le valet qui la guidoit en croupe, lequel valet eſtoit adviſé de ce qu'il devoit faire. Comme ils eurent paſſé deux lieuës, la dame eut envie de fianter; mais le valet luy dit qu'il n'oſoit s'arreſter, & qu'il ſe falloit haſter; ſi qu'elle ſe retint, & ſi bien qu'à l'arrivée elle ſe ſentoit aſſez preſſée de faire ſes affaires, & ce fut tout que d'aller juſqu'au purgatoire, où elle s'evacua abondamment, & avec tant de volupté, qu'elle ſe ſouvint de l'amitié que ſon mary luy portoit. Par quoy, eſtant revenue, elle dit : « A, a, mon amy, je cognois bien aſſeurément que vous m'aymez beaucoup; je l'ay tantoſt experimenté, & croy qu'il n'y a rien ſi bon qu'un bon chier. Meſme j'ay eſté en grand-peine; je ſuis fort marrie que je n'avois du papier, pour me torcher le cul; je vous aſſeure que je vous l'euſſe bien gardé, tant cela eſt bon. »

L'Autre. Elle eut fait comme une damoiſelle de Saumur, qui eſt ſi bonne meſnagere, qu'elle fait à deux fois d'un torchecul; apres que le premier coup, elle s'eſt torché le cul, elle reploye le

papier en ſa pochette, où il y a de la dragée pour les mignons, qui fouillent aux pochettes des dames, pour avoir de la friandiſe, comme tu diſois tantoſt.

POSTEL. Fi ! je croy que ceſte eſt l'occaſion, pourquoy les Turcs ne ſe torchent pas le cul de papier, d'autant qu'ils ſont friponniers ; & ils enrageroient, s'ils trouvoient ainſi ès pochettes des dames des papiers breneux.

SIMILER. Tu as dit vray ; tu t'y pends comme un moine à fouler vendanges ; tu l'entends comme une guenon à faire des fagots : ſi la teſte vous fait mal, ce ne ſera pas de cela. Je vous diray la raiſon, pourquoy les Turcs ne ſe torchent point le cul de papier ; c'eſt de peur que ce papier ne ſoit une bulle du pape, ou quelque relation de conſiſtoire, ou concluſion de Chapitre ; de quoy ſi l'on s'eſtoit efflairé le fondement ſans doute on auroit les hemorhoïdes, ce que les Turcs craignent beaucoup, d'autant qu'ils croyent que l'ame eſt au ſang, & que le ſang coulant ainſi par le cul, leur ame ſeroit toute breneuſe.

CATON. Les pauvres Turcs avoient bien affaire que vous les tinſſiez en vos contes. Mais, puis que vous en parlez, à quoy cognoiſtriez-vous un Turc d'un chreſtien, s'ils eſtoient tout deux tout nuds ?

GESNER. Et vous, à quoy cognoiſtriez-vous une vache au milieu d'un troupeau de brebis ?

CATON. A la voir. Çà, çà, reſpondez à ma queſtion.

Similer. Je vous le diray bien; c'eſt qu'il leur faut ſentir au cul, celuy qui aura odeur de mouſt, ſera le chreſtien; d'autant que le Turc ne boit point de vin.





LXXXI.

INSTANCE.

L'AUTRE. Je ſuis bien aiſe que vous eſtes venus ſur ces differences. Dites un peu quelle difference il y a d'une femme à un preſtre? Ce ſont gens de robe longue. Je n'en ſçay rien. Ny moy auſſi. Ny moy itout. A, a, je vous le diray : c'eſt que les preſtres meſtent leurs amicts ſur leurs teſtes & les femmes meſtent leurs amys ſur leurs ventres.

CARDAN. Si le roy defunct eut ſçeu ces differences,

il n'eu pas eſté en peine de demander au grand prieur ce qu'il penſoit d'un beau cheval, qu'on luy vouloit vendre. Le roy luy faiſant voir ce cheval, luy dit : « Monſieur le grand prieur, que dites-vous de ce cheval? Voylà un beau cheval, ſire, & qui fera bon ſervice. On me le veut vendre pour Turc; & je vous prie, vous qui vous y cognoiſſez, de m'en dire voſtre opinion. Quoy! pour Turc? Par la double biere des Pays-Bas, ſire, il eſt chreſtien, comme vous & moy, afin que vous ne ſoyez plus abuſé. » Nous riſmes, ce jour là, tout noſtre ſaoul; & monſieur le grand prieur fit, au ſoir, un traict autant plaiſant, qu'il en advint de long-temps à la cour. Je remarqueray un peu le temps. On portoit des bas à attacher; & n'avait-on qu'un beau petit culot, ſi que les feſſes paroiſſoient abondamment, & la mere des hiſtoires eſtoit ſupportée d'un pont-levis fait en fonte.

Platon. Qu'eſt-ce que la mere des hiſtoires?

L'autre. Foin, que d'ignorance! C'eſt la pochette qui contient les hiſtoires, c'eſt la coüille. Voylà une grande difficulté! Qu'il faut peu à ces philoſophes, pour les faire badiner! Nous eſtions en la grand-chambre d'aupres la ſalle du chaſteau, & monſieur le grand prieur faiſoit eſtat d'une belle eſpée de damas qu'il avoit. Le roy luy dit qu'il ne croyoit pas qu'elle fut ſi bonne qu'il diſoit. Là-deſſus le roy la prend, & ainſi nuë, la conſidere : « Vroiment, dit-il, cela ne coupe point. Quoy! dit le grand prieur, ſire, j'en

couperay, d'un revers, une douzaine de flambleaux. » Le roy dit : « Vous ne ſçauriez ſeulement couper cettuy-là, que voylà ſur le bout de ceſte table. Ceſte parole ne fut pas ſi-toſt dite, que le grand prieur va vers ce flambeau, & d'un revers le coupe en deux. Il y avoit le baron de Sault avec ſes feſſes, dont le proverbe en eſt venu, qui tendoit beau cul, ſans y penſer. Le fin du coup va roide à ſon cul, d'autant qu'il eſtoit ainſi tourné parlant à d'autres; & partant il eut le cul coupé. « Ha ! ce dit-il, monſieur, qu'avez-vous fait? Vous avez gaſté mon haut-de-chauſſe. »

Renée. Vroiment ce cul coupé n'eut pas lors ſerré les feſſes de peur de peter.

Asclepiades. Vroiment non, non plus que Margot de chez nous, qui paſſoit par la ſalle, en portant un œuf à madame; comme elle fut au milieu de la ſalle, elle nous ſalua; & en ceſte action, elle eut faim de faire un pet, c'eſt-à-dire, envie ou deſir, (ainſi qu'on dit à Paris, *j'ay faim de piſſer, ſoif de chier*). Elle voulut ſerrer les feſſes, de peur de peter; elle fit tout au rebours. Je vous aſſeure quelle ſerra ſi fort le poing qu'elle creva l'œuf; & ouvrit tant les feſſes, qu'elle fit un gros pet. « Quoy ! vous petez, luy dis-je? *Vere*, Monſieur, dit-elle, c'eſt que j'ay mangé des pois. »

Neron. C'eſtoit donc une *fauſſe guenippe.*

Asclepiades. Ouy, elle avoit eſtudié avec celles muſes Aganippes, d'où vient ce bel eſpithete.

Ciceron. Dites-vous un *espi de teste?* C'est une corne de cocu.

Asclepiades. N'allez point chercher d'equivoque : cela est defendu par la pragmatique sanction. Ainsi que disoit un chanoine, disant : « Messieurs, despuis qu'il vous a pleu me recevoir indigne chanoine, comme les autres, je n'ay point oüy parler que la *practique de l'Ascension* nous fut contraire. »

Gratian. Une dame du mesme païs, ayant un panaris au doigt, ainsi qu'elle l'avoit oüy nommer au chirurgien, parlant de son mal à ses commeres : « Helas, disoit-elle, ma mie, j'ai le mal de *paradis*. »

Beze. La voylà, la; la, l'ance à monsieur; vous me mettez là-dessus. Le coq de nostre paroisse voulant dire à l'Évangile : *gloria tibi, domine;* faisoit le docteur, & disoit, *gloria edit homines;* (ha, ha, ha! hem, hem, ho, ho) puis regardoit si on le voyoit.

Bucanan. Il estoit d'une race de gens assez fins pourtant, tesmoin son cousin germain, qui estoit curé du mesme village, auquel village despuis nagueres on avoit fait un crucifix tout neuf, & on avoit mis le vieil au grenier du presbytere. Le curé, qui desiroit de manger d'une bonne oye, l'avoit faite engraisser, tuer & mestre à la broche, pour cuire toute farcie. Or, pour espargner son bois, il avoit mis le vieil crucifix au feu; &, conscience le devorant, ne l'avoit voulu rompre, si qu'il le mit tout entier au feu, & laissa son petit neveu rostir l'oye, c'est-à-dire

tourner la broche. Quand le bras du crucifix fut bruſlé, le corps tombe, la teſte ſur le roſti, & le petit garçon de ſe lever & courir à l'egliſe, où il va crier : « Mon oncle, mon oncle, ceſt homme que vous avez mis dans le feu mange noſtre oye. »

AGATOCLES. Qui cognoiſt mieux ce curé que moy? Un jour, je diſnois chez monſieur du Meſnil, celuy que monſieur de Guë-Hébert fit porter, par le diable, avec ſa femme, dans un champ à deux lieuës de ſa maiſon. Le curé diſna avec nous; puis en diligence s'en retourna; & auſſi toſt nous oüymes ſonner les cloches, comme pour un nouveau miracle. Le faict eſt tel, ainſi que nous ſçavons expedier briévement avec grande tirelitentaine de paroles, nous autres Grecs. Un voiſin de monſieur le curé luy avoit deſrobé une oye & l'avoit mangée. Ce curé l'avoit tant cherchée, qu'il en avoit deſpit. Enfin, pas confeſſion du païſan, il ſçeut la verité; &, pour ce que c'eſt ſacrement, il n'y a pas moyen de s'en venger en la deſcouvrant. Parquoy il delibera, pour l'attrapper, de luy en faire autant, ſelon que l'Evangile l'enſeigne aux gens d'Egliſe : « Si on vous frappe en une joue, baillez une belle & forte jouée en l'autre. »

ILLIRIC. Quand j'eſtois d'Egliſe, j'oyois ainſi interpreſter, *inter fratres penes quos eſt*, l'intelligence des Eſcritures.

AGATOCLES. Il fit donc tant, qu'il empoigna une bonne, groſſe, graſſe, ferme, delicate oye du païſan;

& se delibera d'en manger à gogo, cou & tout; & pour cest effect, il la fit devotieusement cuire au feu presbiteral, comme dit est. Estant revenu de l'Eglise, & deliberant se mettre à table, voylà que monsieur du Mesnil l'envoya querir. Quoy! perdre une repuë franche! Ce seroit double perte à un curé; il perdroit ce qu'il mangeroit, & ce qu'on luy prepare. Le curé deliberant d'aller disner, dit au messager : « Mon amy, je vais apres vous. »

MAROT. Il ne fit pas si dextrement que maistre Macé, le curé de la basse Athene, qui estoit pressé de la noblesse, qui sans cesse venoit chez luy l'escornifler. Un jour qu'il y avoit sept ou huit haubereaux chez luy, il leur fit le meilleur visage du monde. « Messieurs, soyez les bien venus; çà, que l'on se depesche; garçon, au vin, au poulailler, au crochet, à la suye; serviettes blanches. » Disant cela, il mouvoit & prend un surplis qui estoit à part sur une autre robbe, que celle qu'il avoit rapportée de l'Eglise; & prenant un breviaire en sa main, les rendit estonnez. « Où allez-vous, monsieur le curé? Je viens incontinent, dit-il, messieurs; je ne feray qu'aller & venir, tandis que le disner s'apprestera; je vais reconcilier un pauvre pestiféré, que j'ay confessé ce matin. » Et ce disant, il sortit; & soudain tous ces guillerets espouvantez sortirent, & de treize sepmaines n'y voulurent aller.

AGATOCLES. Cettuy-cy se prepara pour venir. Or il avoit envie de manger de l'oye, & disoit : « Je

mangeray de l'oye par despit. » Dela laisser au logis, il n'y avoit point de moyen; parquoy il s'advisa de la cacher; & pour en oster la cognoissance à son valet & à sa chambriere, il les occupa de messages; puis prit les clefs de l'Eglise, & y porta l'oye toute cuite, & la mit en un coffre; puis il cacha les clefs sous une tombe. Le valet, qui estoit au guet, l'aperçut; parquoy, si-tost que le curé eut pris l'air, il s'en vint avec la chambriere & un autre de leurs familiers, allerent manger l'oye, tant qu'ils purent; puis il despendirent toutes les images, & les mirent autour de ce coffre, leur ayant graissé le minois & les mains du reste. Il restoit encore une demy-cuisse, qu'ils mirent en la goule du diable qui est sous sainct Michel; & s'en allerent fermant l'huis, & remestant les clefs au mesme lieu où elles avoient esté mussées. Le curé revenu va droit aux clefs; & les ayant trouvées comme il les avoit mises, dit : « Je mangeray de l'oye à mon compere. » Il entra en l'eglise; & voyant tant de saincts autour de son coffre à l'oye : « O, ho, dit-il, & qui, tous les diables, vous a mis là? » Estant approché & les voyant ainsi gras par le mufle & les mains, & la cuisse en la gorge du diable, la luy arracha, disant : « Vilain que tu es, je ne me soucie pas des autres; mais toy, j'en aymerois mieux estrangler, que tu l'eusses; & dà, j'en tasteray. » Comme il la savouroit, il se va souvenir de sa faute; si qu'il sonna les cloches, pour appeler le peuple pour voir ce grand miracle.



LXXXII.

PRODUCTION.

A sçavoir si ces valets avoient mal fait.

Œcolampade. Non, s'ils l'avoient pris avec action de graces, comme le soldat qui eschappa le pendre, aux premiers troubles. Monsieur le prince de Condé avoit fait faire un ban, par lequel il estoit defendu aux soldats, à peine de la vie, de prendre chose aucune. Ainsi il sortit d'Orleans, en huguenoterie pour lors, avec une belle troupe. Il y avoit un jeune soldat, qui au partir

eſtoit à pied, & le lendemain il parut monté. Cela fut rapporté; parquoy il le fait venir devant luy, pour eſtre jugé & livré au bourreau. Sentant ceſte approche, il fut faſché extreſmement d'eſtre pendu, principalement quand on ſe porte bien. Il ſe jette à genoux devant monſieur le Prince, & luy dit : « Monſeigneur, s'il vous plaiſt oüyr ma raiſon, je vous rendray ſatisfait. Dis-la. Monſeigneur, nos miniſtres nous preſchent que tout ce que nous prendrons, nous le prenions avec action de graces. Ayant trouvé ceſte monture, je me ſuis mis à genoux, & l'ay priſe avec action de graces. Va, va; n'y retourne plus, & ne ſois plus larron. »

Bacon. Il ne l'appella pas *larron;* non dà, non de par Dieu, il s'en garda bien; d'autant qu'ayant cognoiſſance de beaucoup d'honneur, il ſçavoit bien qu'il n'y a pas raiſon de nommer un homme *larron,* ſans faire tort à beaucoup de ſorte de gens; pource qu'il y a des larrons de toutes ſortes de ſectes, habits, qualitez & autres nations de peuple.

Cusa. Vous n'exceptez rien?

Bacon. Non; & ſi je ne m'en confeſſeray point. Non, non.

Cusa. Bien donc, de ce qu'on n'a point fait, ny eu envie de faire, s'en faut-il confeſſer?

Bacon. Allez demander cela au penitencier.

Cusa. Et ſi je ne ſçay rien pour luy dire?

Bacon. Reſpondez, comme le bon homme de Vannes, qui eſtoit charron, lequel s'eſtant confeſſé,

le curé luy dit : « Dites voſtre *Confiteor.* Je ne le ſçay pas. Dites voſtre *Ave.* Je ne la ſçay pas. Dites la patinoſtre. Je ne le ſçay pas. Que ſçais-tu donc? Je ſçay faire de belles civieres roulereſſes ; je vous en feray une, quand il vous plaira, & à bon marché. »

Le bon homme. Vroiment, ce fut preſque de pareille monnoye que furent payez, à Rouen, meſſieurs les conſultans, qui, ayant fort exactement adviſé l'affaire d'un Marin Gautier, & luy ayant declaré l'advis du conſeil, il prit ſon advocat à part, & luy demanda ſi meſſieurs ſe contenteroient bien chaſcun d'une ſignole. *Signole* eſt une piece d'or vallant moins d'un eſcu ; & *ſignole* auſſi eſt ce que nous appellons la roue que font les jeunes garçons. L'advocat penſant aux pieces d'or, dit qu'ouy, & que c'eſtoit honneſtement. Adonc Marin va compter ces Meſſieurs ; & ayant mis bas ſon manteau eſtendu ſur la place, fit autant de ſignoles qu'ils eſtoient ; & deux pour ſon advocat ; & puis les remercia, & adieu.

Illiric. Il paya le talent d'autruy de ſon labeur. C'eſt ainſi qu'il faut meſtre la piece au trou, comme fit Martin Choury, qui vint voir le rapporteur de ſon procez, pour luy monſtrer quelques pieces qui luy eſtoient neceſſaires, pour le gain de ſa cauſe. Le rapporteur, qui avoit eſté preſſé par les parties adverſes, qui luy avoient mis ès mains des rouelles de bonne faveur, dit à Martin : « Mon amy, il n'eſtoit pas beſoin de ces pieces, d'autant que nous avons

jugé voſtre procez. Comment ſans ces pieces? Nous l'avons jugé à veue de païs. Et moy, j'en appelle à travers champs. »

Louvet. Ceſt appel eut pû courir bien loing, s'il n'y eut eu montaigne ni vallées, ainſi que le diſoit meſſire Marguerin au païſan qu'il confeſſoit. Le bon homme eſtoit au liꝯt de la mort; & le preſtre luy preſchoit la reſurreꝯtion, afin qu'il n'eut point de regret à ceſte vie; & ſuivant ſon propos, luy diſoit qu'apres le jugement, il n'y auroit ny montaigne ny vallée. « O! o, dit le païſan, il fera donc beau charroyer. » Un peu apres auſſi, la femme ſe mouroit; & le preſtre luy diſoit qu'elle alloit en paradis, où elle verroit les ſainꝯts avec leſquels elle ſeroit : « A! ha, dit-elle, il n'eſt que d'eſtre parmy le monde qu'on cognoiſt. ».

Uldric. Elle n'eſtoit donc pas comme le valet du miniſtre de Vaivay, au delà de Lauzanne, qui cognoiſſoit le diable. Un jour qu'il faiſoit tonnerre, pluye & tempeſte, & que le monde eſtoit, un dimanche au ſoir, aux prieres; voylà un eſclat de tonnerre qui donna; & au meſme inſtant un pauvre ramonneur de cheminée, pour eſviter le danger & la pluye, ſe jette dans le temple. A ſon arrivée, chaſcun le voyant ſi noir, s'enfuit. Il voit le monde fuir; il fuit auſſi apres. A la ſortie, & qu'il eſtoit le dernier, il arreſte ce valet, qui auſſy eſtoit le dernier des autres; & luy demanda ce qu'il y avoit. Le pauvre valet luy dit : « Helas! monſieur, ne me faites rien;

je vous cognois bien. Et qui ſuis-je? Vous eſtes monſieur le diable, à qui Dieu donne bonne vie. »

Gaguin. Il eſtoit auſſi fin que le Genevoiſien, qui eſtoit en garde avec quelques François à la Porte Neuve. Un des François, revenu de ſentinelle, ſe jetta ſur le lict de bois pour ſe repoſer : ce Genevoiſien eſtoit aupres. Advint qu'en dormant le François va faire un pet; ſur quoy l'autre ſe va eſcrier : « Au diantre ſoit la couvaye; le chancre la puiſſe ronger! Ils diſent qu'ils ſont cy venus pour l'Evangile; & ils petent comme poirs, » c'eſt-à-dire, pourceaux.

Arnobe. Cela ſe rapporte, comme le moine qui mene un diable en leſſe, diſant ſes heures, le tout en peinture, qui dit : « Telle eſt la generation de ceux qui cherchent la face du Dieu Jacob. » Je l'euſſe dit en latin, ſans que le diable qui s'en formaliſa, dit tout haut en bon françois, par la bouche d'un procureur, qui voyoit ceſte figure aux Auguſtins de Tours, où le Grand-conſeil tenoit : « Si le diable avoit des peintres, on verroit plus de peintures de diables menant des moines en leſſe, que des moines y menant des diables; encore qu'il y ait, comme il ſe comptera à la fin du monde, un tiers plus de moines que de diables pour les amuſer. »

Cesar. Je penſe que vous reſvez de parler ainſi.

Sozomene. Non fait, il ne reſve pas. Il eſt comme le ſire George, qui eſtoit fort malade; & ſa femme

avec quelques ſiennes commeres le reconfortoient; & comme elles voulurent eſſayer s'il les cognoiſſoit, l'une dit : « Eh bien, mon compere mon amy, nous cognoiſſez-vous bien? Ouy. Qui ſommes-nous? Vous eſtes toutes des plus fortes putains de Blois. Ardez, ce dit l'une, il reſve. Vroiment non fait, dit ſa femme; il vous cognoiſt bien. »

RONDELET. J'y eſtois; je le panſois, j'en ris aſſez; & encore plus, quand les dames y eſtant pour le renforcer, l'incitoient d'avoir courage. Madame la gouvernante y eſtoit, qui luy diſoit : « Or ça, courage, ſire George; là, il faut prendre quelque choſe. N'avez-vous rien pris aujourd'huy? » Il reſpondit : « Sauf voſtre grace, madame, j'ay pris une puce à la raye de mon cul. »

CESAR. Je croy qu'il eſtoit fou : le ſaffran de ſa boutique luy avoit alteré le cerveau.

RONDELET. Encore dites-vous vray, teſmoin monſieur de Vendoſme, qui eſtant malade & degouſté, vouloit manger du ris; ce que diſant à ſon medecin, il le luy accorda. Le prieur adjouſta qu'il euſt bien voulu qu'on y euſt mis du ſaffran. « Bien, dit le medecin; mais il n'y en faut gueres. Non, reſpondit le prieur, il me feroit mal : & de fait, je vis un jour un cheval qui en eſtoit trop chargé; il en devint fou. »

MAROT. Eſtimez-vous pour cela que ce ſeigneur fuſt fol? Non, pas du tout; mais il tenoit un peu de la febve. Et c'eſt ce que noſtre Pythagoras nous

enſeigne, diſant : « Gardez-vous, ou abſtenez-vous de febves ; » c'eſt-à-dire, d'eſtre fous, ou d'en faire des traićts. Je ne ſçay pas quel fou eſtoit ceſt abbé ; mais j'ay retenu de luy des maximes notables.





LXXXIII.

EXPLOICT.

POUR parenthefe, je vous diray que c'eft de luy que je tiens qu'il y a au monde quatre nations anagogiques aux quatre mendians de l'hofpital, qui font poux, puces, morpions, punaifes.

Uldric. Voicy qui eft beau.

Marot. Efcoutez; tantoft nous rentrerons bien en propos, à droit ou à gauche. Là, cher amy, je vous prie. Les poux font les Allemans, qui mordent

& mangent, & ſe laiſſent aſſommer, ainſi que les Souiſſes, ſans s'avancer. Les puces ſont les François, qui ſautent & n'ont point d'arreſt, & laiſſent des marques par tout où ils vont, ainſi qu'on le voit par tout; mais ils n'y ſont pas. Les morpions ſont les Eſpagnols, qui ſe ſapent ès places ſi bien, que, ſi on les peut oſter, c'eſt piece à piece. Les punaiſes ſont les Italiens, qui empuantiſſent tout de leurs inventions de danſes & belles forfanteries qui infectent le monde.

NERON. Que deviendront les autres nations?

MAROT. Je les recommanderay aux cordeliers reformez, miniſtres, jeſuites & telles gens de l'autre monde nouveau.

CESAR. Mais où en eſtions-nous?

PARACELSE. Sur les diables familiers, ce me ſemble, ou quelque choſe de diablerie : c'eſt tout un.

RONSARD. Si vous avez perdu la memoire, je vous diray une jolie adventure, pour vous reguiſer la memoire. Ceux de Beneſt & d'autour devoient aller au marché à Bourgueil; & quelques-uns s'eſtant donné but pour partir de bonne heure, il y eut un ferrurier qui ſe leva plus matin que les autres, & voyant que ſes compaignons ne ſe vouloient point lever, ſe mit en chemin. Ayant fait plus d'une lieuë, & adviſant qu'il eſtoit encore trop matin, ſe voulut repoſer. Il eſcheut qu'il ſe va jetter à quartier ſous une potence, où deſpuis quelques jours on avoit attaché un larron, qui gambadoit en eveſque champeſtre. Le ſerrurier

s'endormit tres-bien. Le jour venu, ceux qui alloient au marché paſſant par là, il y en eut de joyeux qui dirent qu'il falloit appeller ce pendu. C'eſt bien dit : « Hau, compagnon, hau, hau, veux-tu pas venir? Il y a aſſez que tu es là. » Le dormeur qui eſtoit à bas, qui oüyt ce bruiſt, s'eſveilla, & reſpondit : « Ouy, ouy, hau, hau; je vais, attendez moy. » Ces paſſans ſe trouverent ſurpris extreſmement, & s'enfuirent, cuidant que ce fut le pendu qui euſt parlé à eux; & le ſerrurier de courir apres. Eux, oyant ſes ferremens, penſoient que ce fuſt la chaiſne du pendu; parquoy ils s'enfuient : le ſerrurier appelle; & plus il appelle & court, & plus les autres tout eſpouvantez s'enfuyent, & ne ceſſerent de courir, qu'ils ne fuſſent à Bourgueil.

Simler. Or çà, nous voylà au marché, qu'achetterons-nous?

Zancus. Achettons des moutons & des poules, pour les payer au ſeigneur Breton, auquel on doit, par adveu bien eſcrit, trente moutons lainez, couilleux, cornus, & vingt poules avec leur ſaulce de meſnage : voylà qui eſt bon, tout ſert en meſnage.

René'e. Ouy da. Mais quelles ſont les plus grandes neceſſitez ou pauvretez du meſnage? Je ne ſay. Ny moy auſſi. Ny moy. Je vous les diray, & les retenez. Je parle comme la bonne femme, à la porte de laquelle on avoit chié, & s'en plaignant à un ſergeant lüy dit : « Monſieur, je vous en embouche le premier; ardez, ſi vous m'en faites avoir raiſon,

je vous promets de vous en faire bonne chere; & vous ayant ſatisfaiƈt, nous en ferons chez nous un bon repas. » La premiere pauvreté & neceſſité, c'eſt quand on bruſle le balay, par faute de bois. La ſeconde, quand par faute d'autre paſte on fait cuire le levain. Et l'extreſme, quand, par diſette de linge, on torche le cul aux enfans avec la langue. Vous ſentez qu'il faut eſtre marié; autrement cela n'auroit pas lieu par-tout.

Beze. O! ne vous abuſez pas. Ceux qui ne ſe marient qu'au mariage du diable, ne laiſſent pas d'avoir des enfans; pour ce qu'ils font la cauſe pourquoy.

Asclepiades. Ne parlons point de cela; nous ferions des querelles. Et puis, mon amy, les parfaiƈts ſont aux cieux. Demeurons en terre, tandis que nous y ferons bien. Donc nous converſerons avec les femmes mariées; & pour l'amour de ſi belle converſation, je vous diray qu'une dame de Paris, d'aupres le coin de la rue Aubri-le-Boucher, avoit trois filles, qu'elle maria en un meſme jour; & le lendemain, voulant ſçavoir ſi ſes filles eſtoient femmes, elle les prit à part, & leur dit : « Or ça, mes filles, nous voicy toutes femmes; il faut tout dire : je veux ſçavoir laquelle eſt la mieux de vous, ou ſi vous eſtes bien toutes trois. Là, dites-moy, quel cas ont vos marys? » L'aiſnée dit : « Ma mere, mon mary l'a menu, mais il eſt long. Bien! voylà qui eſt bon, quand la cuillier va jusqu'au fond du pot. » La ſeconde dit :

« Mon mary l'a court, mais il eſt gros. Cela eſt raiſonnable, lorsque la cheville emplit le pertuis. » La jeune : « Mon mary l'a petit & menu, mais il me le fait ſouvent. C'eſt ce qui eſt propre, & eſt grand heur d'avoir petite rente qui vient tousjours. » Or devinez laquelle eſt la mieux mariée ; & vous ſouvenez que l'outil de mariage eſt le plus ſale drogueux de tous, parce qu'apres avoir bien pilé en ſon mortier, il crache dedans.

Fracastor. Une fois, eſtant à Paris, je diſcourois familierement avec une macquerelle. Je luy demandois quels membres virils eſtoient les meilleurs. Elle me monſtra que tous ſes doigts entroient en un de ſes naſeaux ; & qu'ainſi les cas des femmes ſont ſelles à tous chevaux.

Beroalte. Ne le prenez pas, là joint que Mathurin de Blere ne vous le concedera pas, veu qu'il ne peut preſque jamais depuceler ſa femme ; & ſans la fourchette de ſainct Carpion, jamais il n'en fut venu à bout.

Le bon homme. Boivons un bon coup, puis nous ſçaurons cela. Boivez-vous des coups ?

Apicius. Ouy, d'autant que cela, c'eſt-à-dire boire, va à coup & ſe ſerre delicieuſement : je diray une *volte*, ſi vous voulez ; auſſi je la bois mieux que je ne la danſe, *& audaces fortuna juvat ;* cela veut dire, que qui chapon mange, chapon luy vient. Ceux qui ſont un peu malades, & ſe renforcent à boire & à manger, guariſſent ; auſſi l'on ne meurt que faute

de boire & de manger, & bref de s'abſtenir de faire les vertus cardinales.

Paracelse. En bonne finte, doncques maiſtre François me vouloit faire prendre courage & eſprit; pource que qui a bon eſprit, il boit & mange bien. Je le priay de me donner une recette, pour m'empeſcher de devenir gras, comme l'eſtoit Fouillez de Tours; il me dit que j'ouvriſſe les yeux & fermaſſe la bouche. C'eſtoit cela pour m'accommoder.

Dioscorides. Il ne vous eut point fallu de fourchette pour eſtabler vos morceaux. Mais à propos de ceſte fourchette.

Beroalte. Il y avoit de mon temps, à Nevers, un bon perſonnage, qui cherchoit la pierre philoſophale; deſpuis ſa mort on l'a fait ſainct, & nommé Carpion. Ce bon homme donnoit des eaux, (comme celuy qui avoit fait un enfant à une belle damoiſelle, dont elle avoit eſté delivrée, & le fait fort ſecret, ce qui a paru, parce que deſpuis elle a eſté bien mariée au fils d'un bailly. Le ſoir des nopces, ceſte damoiſelle parlant à ſon amy qui luy avoit aidé à faire ceſt enfant, luy diſoit : « J'ay peur que ceſt homme ne s'apperçoive de la dilatation de mon cas. J'y ay pourveu, dit-il; envoyez, ce ſoir, voſtre laquais; & faudra qu'il me vienne demander de l'eau pour les yeux. Je vous envoyeray de l'eau qui le rendra ſi eſtroit, qu'il n'y aura pas quaſi moyen d'y paſſer un filet. » Ce conſeil pris, le laquais alla querir l'eau, & l'eut; & l'apportant, il penſa en ſoy-meſme que

ſouvent il avoit mal aux yeux, & qu'on ne luy en donneroit pas, parquoy qu'il valoit mieux qu'il en prit; ce qu'il fit, & s'en frotta les yeux, qui ſe ſerrerent, ſi fort, qu'il fut demeuré là qui l'y euſt laiſſé. Le bruict de ce bon perſonnage eſtant grand pour un tel effect, il advint qu'il y eut un jeune homme (c'eſt celuy dont vous avez parlé, ou tout autre, c'eſt tout un) marié avec une bourgeoiſe. Ces deux eſtoient encore fort jeunes, & ne ſçavoient rien du manege de concupiſcence : tellement qu'ils ſe meſtoient, sans rien faire, l'un ſur l'autre. La mere de la nouvelle mariée luy demanda, un jour, comment elle s'en trouvoit; & ſi ſon mary avoit fait ouverture à ſa nature. Elle luy dit que non. « O ! ma mie, il faut aller à monſieur ſainct Carpion, & luy demander de l'ayde. » La belle y va, & luy fit ſa plainte. Il luy demanda ſi ſon mary avoit des pendillantes au bas du ventre. Elle dit qu'ouy; mais que ce qu'il y avoit en forme d'eſcritoire eſtoit ſi vif, & ſe levoit ſi fort contre le nombril, qu'ils n'en pouvoient rien faire. « O bien, ma mie, venez icy ſur les quatre heures du ſoir. » Le bon perſonnage fit ſon appreſt. Et la belle eſtant revenuë à ſa mere, luy dit : « En da, ma mere, nous ſerons bien heureux; ce bon homme nous fera grand bien. Je vais viſtement le voir. » Eſtant arrivée : Bon ſoir, bon ſoir, monſieur : avez-vous eu le plaiſir de ſonger en moy? Ouy, ma mie; tenez, voicy une fourchette qui eſt de franc-coudre. Voyez; elle eſt enveloppée & ſacrée en ce papier;

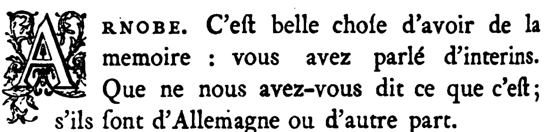
emportez-la & quand vous ſerez au terme de vous coucher, recommandez-vous à Dieu, vous & voſtre mary : puis eſtant tous deux tout nuds, faites-le meſtre à genoux entre vos jambes; & ce qu'il a qui ſe joint ſi ferme au nombril, abbaiſſez-le en le pouſſant avec ceſte fourchette, tant qu'il ſoit à droit de ce petit pertuis, que vous avez au bas du ventre. Allez, ma mie. » La jeune bourgeoise ainſi inſtruite, ne faillit en rien; ſi qu'elle & ſon mary trouverent le point qui leur fit grand bien, & tant s'y accouſtumerent qu'il ne leur fallut plus de fourchette. Parquoy, avec un petit preſent d'un ceinture, qui les fileurs de soye nomment un *cude*, elle reporta la forchette au bon pere, luy diſant qu'elle eſtoit bien tenue à luy, & qu'ils n'en avoient plus affaire; que le cas se baiſſoit aſſez, ſans ayde que de la main. Le sage luy dit : « Gardez-la, ma mie, gardez-la; elle vous a ſervy à le baiſſer à ceſte heure qu'il est jeune; elle ſervira à lever, quand il ſera vieux. »





LXXXIV.

SUITE.



ARNOBE. C'eſt belle choſe d'avoir de la memoire : vous avez parlé d'interins. Que ne nous avez-vous dit ce que c'eſt ; s'ils ſont d'Allemagne ou d'autre part.

ASCLEPIADES. Attendez & vous le ſçaurez. Je n'avois garde ny autre d'en parler, ſans l'advis de nos maiſtres : & pource, belles entendoires, ſouvenez-vous quand nous fuſmes à Rouen avec noſtre roy ; & que ce bon archidiacre, lequel eſt noſtre maiſtre entre les

medecins, nous traita. Il fit ce banquet à nous autres, qui sommes conseillers du roy en medecine. Ainsi il y en a de conseillers en finances, en maçonnerie, en fontainerie, en tavernerie, & comme vous diriez en rufiannerie. *Celate verba.*

NERON. Ce sont mots dorez & notables; ne les contaminez pas.

ASCLEPIADES. C'est cest homme d'Eglise qui est cause que j'ay fianté ainsi du latin par la bouche. C'est un *miserere mei* d'eloquence, qui me fourgonne la memoire. Ce noble archidiacre nous fit le conte de son adventure. Ainsi que Madame estoit tres-malade, & que l'on pensoit qu'elle expirast, environ la minuict, on vint appeller monsieur le docteur, qui se jette du lict; or a-t-il une coustume de dormir sans chemise. Vroiment, il n'avoit garde d'y penser, d'autant qu'il n'estoit pas dedans. Il se leve en sursaut; pour aller secourir Madame, il met sur ses espaules le manteau de son valet, premier trouvé, (j'ay quasi dit *venu*, comme le disent ceux qui sont du païs où tout va & vient). Le manteau ne luy passoit pas le nombril; & ce personnage entra la chambre où prestres, gentilhommes, dames & autres estoient. A son entree, tout chascun se mit à rire; & luy s'escriant, dit : ha! mauvaises gens, vous estes sans amitié, sans douceur & bonté. Voylà Madame qui se meurt, & vous riez! Est-ce la pitié qui vous doit esmouvoir? » Plus il preschoit la desolation, plus les autres rioient. Et Madame, qui revint à ce bruict, eut la mesme vision

que les autres, s'en prit ſi fort à rire qu'elle fit un pet & fut guarie; & en ceſt excellent changement luy dit : « Mon pere, cachez voſtre vit, il me fait rire. »

Sapho. Ainſi qu'il advint à noſtre meſtayer, qui ſe mettant à gouſter, voylà Madamoiſelle de Launay qui le vint voir, & s'aſſit ſur une motte de cailloux; & comme negligemment elle ſe tenoit, parlant à luy, une jambe baiſſée & l'autre haute, il voyoit ſon cela, & ne luy reſpondoit qu'à demy. Adonc il luy dit : « Madamoiſelle, cachez votre con; il m'empeſche de gouſter. »

Le Ministre. Mais ces interins?

L'enfant. Or bien ſçachez qu'il y a des dames à Paris, autres lieux où il y a des Cours ſouveraines, qui ont liberté de ſe preſter, d'autant que là, & autre part, il y a liberté de feſſes, comme il appert par les privileges de Bourges, Tours, & autres lieux, où les chanoines ont des garces, ainſi qu'ailleurs; les dames eſtant mariées à gens qui ont des affaires, comme en ont meſſieurs de la cour des Comptes, & autres dont je ne parle, ny ne cuide parler, d'autant que ſi je crois qu'il y ait entr'eux quelque homme de bien & que je le die, ce ne ſera pas ſans deſpriſer les autres, auſquels je ne veux faire tort. Mais pource qu'ils ſont bien cogneus, je le propoſe, afin que par eux on juge de ceux qui ont des negoces. Les femmes de ces empeſchez, voyant & cognoiſſant que leurs marys n'ont pas loiſir de leur faire choſes & autres, ont de beaux jeunes hommes à la maiſon qui

font ce qui eſt à faire, pendant que monſieur n'y eſt pas; & pource que ceſte couſtume commença du temps des ſenateurs de Rome, le nom latin leur en eſt demeuré encore. Et puis quand monſieur le procureur vient haraſſé comme un marayeux, en entrant, il voit ſa femme, & luy dit : « Bon jour, trognon. Bon jour, mon amy, dit-elle. Et bien, ma fille, diſnerons-nous? Ouy, mon amy. Je m'en vay à la meſſe, » & un petit à *confeſſe* quelquefois, où elle eſt juſqu'apres veſpres. Et puis dis que tu en as, homme de peine, pour en amaſſer à telles friquettes.

Sacerdos. Mais que diſent-elles à confeſſe?

Minister. Ce qui leur vient en la bouche.

L'autre. O! & leur vient-il quelque choſe? Je penſois qu'il n'y vînt rien que quand on y porte.

Minister. Voire, vous voylà auſſi eſtonné que le mary de madame Jeanne, ſervante de monſieur de Bourges, qui fut mariée à ſon argentier. Ce gars, la nuict des nopces, luy diſoit : « Jeanne, ma mie, tu as le con bien grand. Ouy, dit-elle, vous voylà bien empeſché! Il en faut louer la moitié. » Si j'en ſuis eſtonné ou empeſché ce n'eſt pas ſans cauſe, veu que ſouvent les hommes ne ſçavent que dire, non plus que celuy de tantoſt, qui ne ſçavoit rien faire que des civieres.

Valden. Je fus bien empeſché, confeſſant, un jour, un jeune Breton Vallon, qui, en fin de confeſſion, me dit qu'il avoit beſongné une civiere. « Quoy! luy dis-je, mon amy, ce peché n'eſt point eſcrit au

livre angelique d'enfer, nommé la *Somme des pechez*, qui eſt le livre le plus deteſtable qui fut jamais fait, & le plus blaſphematoire, d'autant qu'il eſt dedié à la plus femme de bien. Je ne ſçay quelle penitence te donner. Mais non, mon amy, quel gouſt y prenois-tu? Monſieur, bon & delectable. Quoy! eſt-ce une civiere roulereſſe, ou à bras? Monſieur, elle eſt à bras, & à bran, & à bouche : c'eſt une vendeuſe de cives. Ha! de par le diable, je penſois mal. Va, mon amy; va, ne peche plus.

Le Docteur. Ceſte civiere eſtoit-elle femme de bien? Je ne le demande pas ſans cauſe, pource que je ne ſçay que vous faiſiez, parce que mon confeſſeur me demanda, un jour, ſi je n'avois jamais paillardé à autre qu'avec ma femme.

L'escolier. Quelle difference y a-t-il entre les femmes de bien & les autres?

Le Maistre. Vous avez tort, il ne faut pas les meſler, il n'y a point de comparaiſon. Paix-là, paix-là, paix.

L'escolier. Voire; mais de parler des femmes de bien je ne l'endureray pas; ma mere l'eſtoit.

Le Maistre. Encore pis, tu me feras gaſter. Vois-tu? Les femmes de bien baillent, ou font bailler, ou ont qui baille de l'argent pour leur faire, & en faut bailler aux autres.

L'escolier. C'eſt pourquoy elles ont plus de liberté, comme celle qui, à ſouper, vit que ſon mary ne luy avoit point donné de veau; & il coupoit un

oyſon. Elle luy dit : « Mon mary, je vous prie, ne faites pas-là de l'oyſon, comme vous avez fait du veau. » A, ha! he, hi, hi, e e e. Eſtant ſur ces entrefaites, voicy entrer Froſtibus, lieutenant-general de tous les diables, auquel on avoit interdit la porte; mais Madame luy avoit fait ouvrir, d'autant qu'il eſtoit bon diable. Il vint, gay, & gaillard, meſtre les deux mains ſur les eſpaules de Luther, & luy dit : « Eh bien, monſieur de l'autre monde, quoy! que dites-vous des gentilleſſes que nous avons faites par-delà, en noſtre enfance? Tais-toy, luy dit ce vieil reſveur Stumius; tu n'es pas ſage; tu deſcouvres le pot aux roſes; tu declares les ſecrets du meſtier. Mais, dit-il, par ta foy, pauvre melancolique, ſi tu es plus homme de bien que les autres, va te faire bruſler en quatre quartiers, comme vray martyr des quatre religions. Or bien, meſſieurs, encore un coup; boivez, ne me tenez gueres. Je vais en Flandre, pour copuler les Eſtats. Que voulez-vous ſçavoir de moy?

Luther. Tu es importun. Nous ne nous ſoucions plus de toy; va à tous les diables, & nous laiſſe. Si non, va à ce nouvel abſtracteur de quinteſſence qui te faſſe griller, comme tu as fait roſtir de mes bons diſciples.

Frostibus. Ha! ha, par ma foy, je ſuis tout reſjouy. Sçavez-vous un poinct, mes bons ſeigneurs? En quelque païs où il y ait une des quatre religions eſtablie, je fais declarer heretiques, comme fromage de Milan, ceux qui n'en ſont point; & puis on les

grille : & cela vient bien à mon gouſt, d'autant que le fromage grillé eſt plus voluptueux au palais que l'autre. Mais laiſſons cela, ce n'eſt pas ce qui m'amene : je ſuis venu icy pour vous prier, mon Luther, mon capitaine, mon amy, de me faire la faveur qu'il n'y ait plus perſonne damné. Tous les diables vous en prient; & ſera bon, s'il vous plaiſt, d'y prendre garde, de peur qu'enfin les mareſchaux des logis d'enfer n'aillent en purgatoire marquer partout pour nous loger. Et dea, il en eſt beſoin, d'autant qu'il y a deſjà tant de damnez en enfer, que les pauvres diables couchent dehors; & ainſi vous y adviſerez, & je me recommande à vos bonnes graces : Je m'en vais. Je n'oſerois eſtre icy plus long-temps, de peur de devenir heretique, ou papiſte. Que ſi cela advenoit, je ſerois perdu. Les financiers & bons conſeillers des roys & princes ne feroient plus eſtat de moy, parce qu'ils ne font pas cas de ceux qui ſont fermes en une religion.





LXXXV.

DEFAUT.

AYANT dit cela, il s'en alla : & fut dit que qui que ce fust, qui heurteroit, demeureroit dehors, s'il n'estoit de l'une ou de l'autre religion, *ex professo :* & te va faire loger, pauvre diable.

LUCRECE. Mais s'il y venoit quelque gueulle, luy refuseroit-on la porte?

PONTANUS. Ces poëtes phantastiques ont tousjours quelque allesgorie. Que veux-tu dire par ces gueulles?

Lucrece. Hé! pauvre fat, ne sçay-tu pas bien que nos garces, que l'on appelle putains à Paris, & nos sœurs ès cloiſtres, ſont de vrayes gueulles. Auſſi je dis que, s'il vient icy des gueulles, il les faut laiſſer entrer icy, d'autant qu'elles ſont bonnes papiſtes, quand par devotion elles le ſont avec les gens ſacrez; & bonnes huguenotes, lors qu'elles ne diſcernent point les jours. Ces deux ſortes de gueulles ſont comme les avaleurs d'huiſtres; elles vivent de viandes vives & crues. Mon doux amy, tu t'en es tant eſcrimé, que les mains te tremblent. Qui joue des reins en jeuneſſe, ils tremblent des mains en vieilleſſe.

Locrus. Diſant cela, je me reſſouviens que vous n'avez pas tantoſt reſolu qui eſtoit le meilleur; bien que vous euſſiez dit que l'abbeſſe avoit reſolu qu'il n'y en avoit point de grands.

Axiocus. Cela eſt bon. L'abbeſſe de Long-champs m'a appris ce qui en eſt; me demandant ſur ceſte reſolution ce que j'en penſois : & je luy dis que c'eſtoit à elle, s'il luy plaiſoit, à m'en eſclaircir. « C'eſt, ce me dit-elle, celuy qui eſt dur & dure. Voire, mais dis-je, madame : il ne peut touſjours durer. Non dea, dit la bonne mere, & c'eſt pourquoy on ne nous donne pas les eſtats de judicature, à cauſe que nous reſiſtons au droit, & l'aneantiſſons. »

Lucrece. La dame qui oüyt dire à un docteur proferant *ponendum jus :* « Ho : ô, dit-elle, vous aurez menty; je ne poneray pas jus; je ſuis femme de bien. » C'eſt la raiſon, pour laquelle monſieur de

la Saulaye marioit ses filles jeunes; & quand on luy demandoit pourquoy, il disoit : « J'ayme mieux qu'il leur cuise, qu'il leur demange. »

SOCRATE. Vroiment, je n'y sçaurois que faire : il y en a à ce bout de table, qui disent possible les mesmes choses que nous disons icy; mais ils les enfilent d'autre sorte : je vous prie, vous qui les oyez; prenez-y garde, pour les oster de ces memoires & y mestre vos intentions; & vous pour le premier qui le ferez, serez mis au catalogue des bons esprits, c'est-à-dire, vous serez declaré beste de bon esprit. Or sur-tout prenez garde à quelques petites gentillesses qui sont icy reduites, & les calculez avec leur distance; &, sous ceste proportion, vous trouverez un grand notable secret; excellent mistere, & misterieuse excellence.



DIOGENE. Il m'est eschappé de vous dire cela; le diable me l'a tiré du cul, pour le mestre en vostre bouche; faites-en vostre profit, comme d'une belle & joyeuse vrille de bois.

LE BON HOMME. Et bien, boivons, & me donnez un petit de ceste crouste de pasté; ce que j'en fais est pour epargner le pain. Mais à propos, qu'est-ce qui epargne plus le pain en une maison?

CHOSE. E! hé, quel voyage, ma grand-tante; & qui estes-vous, chouse? C'est la miche, & le gasteau, & le tourteau, & la fouace, & le biscuit. Cela me fait souvenir qu'estant à Blois avec mes amys, à faire bonne chere, durant les Estats...

BEZE. Gare le concile.

PETRUS DE ALVER. Pourquoy?

BEZE. Pource qu'aux nopces les huguenots furent attrappez à Paris, à la S. Barthelemy. Aux Eſtats, les ligueurs furent contaminez, environ Noël. Et s'il advient un concile, au diable le coüillon reſtant de ces ſortes de gens qui gaſtent tout.

CHOSE. J'eſtois donc à Blois à me rigoler comme un pere; & mes amys qui me gratifioient, me traiterent douze jours de bons vivres, & ne me preſenterent point de pain : ils ne me donnerent que de la miche & vous en ſouvienne. Ce fut au temps meſme que la pauvre Ragonde, fille du commiſſaire Chotard, ſe trouva groſſe : & comme ſon pere s'en fut apperceu, il luy fit quelques remonſtrances, diſant : « Comment, ma fille, qu'avez-vous fait? En da, mon pere, je ne penſois pas que ſi peu de choſe me puſt ainſi adventurer. O! vilaine que tu es, je croy qu'il te faudroit donc un fourgon. »

SPARCIPPUS. Je n'eſtois pas là; mais à Montauban, ou à Beziers, où j'oyois maiſtre Florimond le menuiſier, qui tançoit ſa femme de ce qu'elle eſtoit ivrongne; & luy remonſtrant gracieuſement pour l'induire à penitence, luy dit : « En da, ma mie, ma femme, j'aymerois mieux que tu fuſſes un peu putain. » Elle luy reſpondit : *Carabous, carabous le meo marita tout attingueren, de tout ferem, un poque.*

APULÉE. Hé! gué, tout ira bien, j'en aurons; &

puis on trouve à Paris pleine chemise de chair vive pour cinq sols au rabais.

Pogge. Celle de la dame Ysabelle valut bien davantaige, ainsi qu'il a paru : c'est qu'elle a tant gaigné à prester son brelingot, que de l'argent du reste, elle a fondé la plus célebre religion qui soit à Venise, ainsi que me l'ont dit les Jésuites en confession.

Macrobe. Ce chose là n'estoit donc pas comme celuy de ceste pauvre garce Michelle, qui venoit d'Angers à Tours, & se mit au bateau de Bolacre. Nous estions bonne troupe, & montions par eau sur Loire, pour aller aux pardons à Orleans. Comme j'estois là, je desirois que la riviere eust esté my-partie, qu'un rang eust coulé comme elle fait, & que l'autre eust coulé vers Blois. Si quelque pape sçavoit faire cela, il augmenteroit beaucoup le domaine de sainct Pierre, par la diligence que feroient les postes. Entre tant de gens de bien qui estoient au bateau, il y avoit un gay & jeune, qui, pour avoir frayé avec Michelle, avoit mal à son unique bout, ce qui luy desplaisoit fort, aussi-bien qu'aux autres qui ont pareils accidens, qui survinrent à plus de six de la compaignie. Il fallut se reposer à Tours, où pour lors estoit le roy, qui venoit de fixer le mercure. Estant là, ce jeune homme interessé aux parties vitales (ainsi nostre amy l'horlogeur nommoit le *vit*, de peur d'offenser les oreilles des filles : aussi qui les en iroit fretiller par un tel endroict, feroit ridiculité : ainsi que celuy qui demandoit chez Bourgant,

la mefme fepmaine, du *ridicule* d'antimoine; il vouloit dire du *regulė;*) ainfi ceft affligé alla droit chez le compere Jardin, qui le confola, & le mit en train de brieve guarifon. Or, en noftre troupe, y avoit un preftre Breton, qui avoit la pine fi offenfée, qu'enfin vexé de trop de mal, il fe defcouvrit à ce jeune homme, qui luy confeilla d'aller *Jardiner*. Le trifte ecclefiaftique y va. (Il y en a qui ont voulu dire que c'eftoit un miniftre du Languedoc, venu au finode à Chaftelleraut; ils fe trompent, d'autant qu'il n'avoit que des poulains, qui luy eftoient venus, pour avoir monté fur la haquenée du confeffeur des religieufes de Fontevrault, à qui le medecin de madame avoit donné la verolle.) Ce patient eftant devant le barbier, il luy declara fon mal. Adonc le maiftre le vifita, & trouva qu'il eftoit copieufement gangrené; fi qu'il le falloit couper, à quoy il eut beaucoup de peine à faire refoudre l'affligé, qui enfin, craignant de mourir, abandonna fon pauvre cas au rafoir. Ainfi que l'execution eftoit prefte, le chirurgien luy demanda de quel eftat il eftoit. Il luy refpondit qu'il eftoit preftre. Adonc le maiftre donna le coup *rafibus*, fans rien efpargner : & comme meffire Preftre cria, il luy dit : « Là, là, c'eft tout un; auffi bien n'en avez-vous que faire. »

Renée. Quand noftre amy Yverd le coupa à un chantre de fainct Gratien, qui le regrettoit : « Allez, dit-il, il reviendra. »

Macrobe. Le preftre ainfi fait courtaud de legere

taille, nous allasmes tous à la file, pour avoir remede à nos maux; mesme le petit qui tenoit la peautre, & qui avoit esté poivré, vint à Jardin; & comme il luy faisoit le discours de son inconvenient, & parlant de Michelle, il nous disoit : « Despuis que j'eusmes hebregé ceste vetture, je n'en eus que malheur, le vent s'est tourné, & jernigoy de la vetture; & de la foutuë vetture. »

Parée. Il avoit passé par les mains d'une qui avoit moyen de le recompenser, ainsi que me dit à Lion madamoiselle Briolet, l'amie du comte Bennerie. Je la traitois d'un mal de teste. « Mon gentilhomme, mon amy, me dit-elle, faites-moy du bien; je vous promets que je vous payeray bien. O! ô! luy dis-je, madamoiselle, je vous remercie; en da, je ne veux pas estre payé de ce que je fais aux dames; il y a trop de danger. »

Gautier. Mais le curé de sainct Martin d'Aussigny, vers Bourges, y avoit-il mal?

Guillaume. Vroiment ce fut grand pitié. Il aymoit une femme qui luy donna assignation, & faisant semblant de le recevoir courtoisement, l'empoigna : & comme maistre Antitus de braguette sentoit ceste main douillette, il s'exaltoit. Adonc ceste femme avec l'autre main avança un cousteau, dont elle le coupa tout net.

Sapho. O! de par le diable, quel traict! Elle estoit plus inhumaine que Madame la presidente de mesme nom, qui se trouvant en lieu d'assignation, où

fix l'attendoient pour la bricolfretiller, elle, fe refroignant un peu, dit : « Hé bien, meffieurs, je vous prie de vous depefcher, d'autant que mon mary m'attend; je n'avois efpargné du temps que pour un coup ou deux. »

Le Moine. Madamoifelle de Lefcard, ayant oüy conter ces nouvelles, euft des vifions en dormant, & luy fembla qu'elle voyoit femer des vits; ainfi elle fe jetta hors du lict & fe caffa un bras, voulant, comme elle l'a confeffé à monfieur le premier barbier, en amaffer un bien gros. Or cependant, vous parlez à cefte heure, belle dame, felon vos intentions.

Terence. Auffi faifoient le valet de noftre boulanger, & la femme du confeiller... Comment?





LXXXVI.

REMISSION.

IL y en a qui parlent ſuivant leurs intentions arreſtées aux objets. Le boulanger de la ville tenoit à ferme une maiſon qui eſtoit à ce monſieur le conſeiller; & là y avoit un beau jardin, où les arbres rapportoient de beaux abricots, & de bonne heure. Ce jardinier, en ayant recueilly de plus beaux & premiers, appella le mitron, auquel il commanda d'en porter un quarteron à monſieur le conſeiller.

VALERON. Qu'eſt-ce que *mitron?*

TERENCE. Ho! pauvres ignorants. Les valets des boulangers ſont ainſi nommez, pource qu'ils n'ont point de haut-de-chauſſes, mais ſeulement une devantiere, telle ou ſemblable à celle des capucins, qu'ils nomment une *mutande*, & qui, en pure ſcholaſtique, eſt nommée une *mitre renverſée*. La mitre couvre la teſte, & ce devanteau le cul, qui ſont relatifs. Le mitron, obeiſſant à ſon maiſtre, vint avec les abricots, & entra dans la chambre, où la ſervante l'introduiſit. Il fit une belle reverence à madamoiſelle à cul nud, luy demandant où eſtoit monſieur. Elle dit : « Il viendra à ceſte heure, mon amy; attendez-le un peu. » Cependant le mitron regardoit la damoiſelle qui s'achevoit d'habiller, & faiſoit la litiere à ſes tetons, qui paroiſſoient mignons & beaux; il les conſideroit des yeux fort goulument, que voicy monſieur qui entra. Alors le mitron allant vers luy, fait une grande reverence, & luy dit : « Monſieur, voylà mon maiſtre qui ſe recommande à vous, & vous envoye une pannerée de tetons. » Il dit ainſi, penſant & parlant tout à la fois. « Quoy! dit monſieur, ce coquin ne ſçait ce qu'il dit. » Le mitron, voulant faire la reverence, trouva derriere luy un placet qu'il fit cheoir; de ſorte que ſa devantiere ſe renverſant ſur le ventre, il monſtra toute ſa pauvreté, ſes pauvres tritebilles. » Qu'eſt cecy, ce dit le conſeiller? Voyez ce maraut! Il ſe met à regarder les tetons de ma femme; il ne ſçait ce qu'il dit, & encore ſe laiſſe tomber.

Adonc la damoiſelle, qui regardoit le paquet d'amour, le ſpectacle de l'outil de nature, excuſant ce pauvre mitron, dit à ſon mary : « Mon amy, vous le devez excuſer, s'il eſt cheut. Un cheval qui a quatre coüilles, ſe laiſſe bien cheoir. » Elle vouloit dire *quatre pieds*, mais l'objet la deſtournoit.

Madame. Quel paquet d'amour! Que le chat fut bridé de ſemblables!

L'Autre. Il n'en ſeroit pas plus fort, pour l'avoir mangé. Je vous le prouveray, par l'adventure qui nous ſurvint à la Boiſiardiere où un vendredy nous diſnions; & madame ſe coleroit de ce que l'on n'avoit gueres mis de beurre. La fille qui l'avoit en charge vint, & tenoit le chat mignon en ſa main, & diſoit qu'elle l'avoit pris ſur le fait, achevant de manger quatre livres de beurre. Moy, qui ayme juſtice, deſirois excuſer le chat; & pour ſa juſtification, je le pris & le peſe; & en bonne ſinte, il ne pesoit que trois livres trois quarterons; je ne ſçay ce qu'il peſa, quand il eut chié le beurre : allez-y voir.

Rabelais. Il a oublié ce qu'il vouloit dire.

Gregoire. Comme celuy qui ſe vouloit faire recevoir procureur au Chaſtelet, lequel ſe preſenta humblement à l'examen; & ainſi qu'on luy eut fait pluſieurs queſtions, il ne ſçavoit reſpondre à aucune. Un des Meſſieurs luy demanda, d'où venoit cela qu'il ſe preſentoit, & ne ſçavoit rien : « Meſſieurs, dit-il, j'ay eſté en vendanges, où j'ay oublié tout ce que je ſçavois. »

Godefroy. Et ce bon perſonnage qui avoit acheté.. O qu'ay-je dit? Qui avoit eu *gratis*, comme les autres, un meſtier de conſeiller.

Louvet. Appellez-vous cela *meſtier?* Vous ſeriez auſſi profané, que le bourgeois de la Rochelle, qui, ce dernier careſme-prenant, ayant eſté tancé, parce qu'il eſtoit de la religion, d'avoir joué joyeuſement, & meſme le conſiſtoire l'avoir repris aigrement, ſe trouvant en compaignie, où l'on le conſoloit de ce qui s'eſtoit paſſé, va dire : « Par la certebieu, ſi j'avois trouvé quelqu'un qui me voulut bailler cinquante eſcus de mon meſtier de huguenot, je m'en deferois. »





LXXXVII.

DISCOURS.

PLOTIN. Ho! compere, que vous allez viſte! Comme vous deſpeſchez tout!

GODEFROY. Je ne vais pas ſi viſte que le plumacier de l'univers.

CICERON. Quel diable de nouveau mot eſt cecy? Qui eſt-ce *Plumacier?*

PLOTIN. C'eſt celuy qui poſe les panaches ſur les teſtes des hommes de l'Univers.

POGGE. Je gage qu'il veut parler de cornage.

Plotin. Tu l'as trouvé; qu'il te puiſſe accompagner comme un accident indelebile!

Asclepiades. Comment eſt-ce qu'il va ſi toſt?

Plotin. O cher compere de toute la freſſure, je te le diray! Sçache, toy qui as belle & jeune femme, ſçache, mon tendre & jovial petit belleau, mon petit preſteur de franches repuës, que, ſi tu eſtois au grand Caire, & que ta femme, tant poupine fut à Paris, & que de ſon conſentement, me faiſant ouverture de ſes bonnes graces, elle me laiſſaſt entrer à elle; je n'aurois pas ſi-toſt mis mon v, i, t, *pied*, dans ſon c, o, n, *pantouſſle*, que l'admirable, grand & reveré cocuage ne fut en un inſtant, au grand Caire, à te freſtiller avant la teſte, pour te resjouir du beau petit plumage d'amourettes.

Plandudes. Triſte garçon à demy vieil que tu es, je t'aſſeure que ta journée n'y monſteroit gueres. Tu es de ceux auſquels on peut dire : « Deſpuis que la coüille paſſe le vit, adieu vous dis. »

Bignon. Paix, de par tous les diables, taiſez-vous, ou je vous couperay le cou, comme je fis un jour à un roy qui chioit: achevez le diſcours de ce conſeiller, & meshuy ne vous interrompray; ou j'abomine, je contamine, je precipite, je *diable*, je *trente mille* : a, ah! je ne le diray pas; faites voſtre devoir.

Godefroy. Parlez-vous de ce conſeiller de la prevoſté, duquel le pere le preſentant à Meſſieurs, demandant ſeance pour luy, leur dit : « Meſſieurs,

mon fils n'a point de fcience, il vous plaira luy en donner. » Un gafta tout. Non, dit-il, c'eft de celuy qui fe faifoit recevoir à la Cour; (qui eft tant bonne & douce, la bonne dame; qu'elle ne reçoit, ou n'a reçeu, ou ne recevra, de peur de faillir, je ne le diray pas, en voylà qui me veulent me faire dire *des afnes;* je n'en feray rien.) Ainfi que Meffieurs interrogeoient ce bon perfonnage desja aagé, ils l'incitoient à refpondre, & il ne fçavoit d'autant qu'i n'entendoit pas ce qu'ils difoient... (S'il eut efté encore comme moy, qui plaidant ma premiere caufe, je dis à ces Meffieurs-là beaucoup de chofes, que je n'entendois pas, ny eux auffi; ce qui m'apporta une belle dayée de reputoifon.) Ce perfonnage efcoutoit; puis, comme revenu de bien en fongerie, dit : « Meffieurs, je n'ay pas accouftumé ce mefnage ainfi que vous dites : Rien je ne fçay, il eft vray; mais j'ay un fils qui eft bien fçavant, qui refpondra pour moy, comme mon compere le fieur Bafgrand a refpondu de l'argent que je dois de mon office. » Par defpit qu'il ne put eftre reçeu, fi-toft que fa femme fut morte, il refcompenfa une prebende, & fut official.

L'AUTRE. Ce fut à luy auquel Menaud noftre meftayer fit une jolie refponfe. On agiffoit devant luy d'une caufe de fouculterie; & Menaud eftoit appellé à tefmoin pour dire s'il avoit veu que le garçon eut eu habitation de concupifcence charnelle avec cefte fille. Ainfi que Menaud fut entré, il dit : « J'y eftois, & ce que je vous dis eft vray, monfieur

l'official. Dieu me doint bonne vie & longue! on m'a dit que vous me demandiez. » L'official luy dit : « Eh bien mon amy, dites vray. Avez-vous veu que ce gars ait envahi ceste fille? Avez-vous veu qu'il l'ait travaillée? Monsieur l'official! je n'en sçaurois que dire; je suis vostre serviteur. Là, mon amy, dites; je suis le vostre. A, ah! monsieur, il suffit, si vous me faites plaisir. Dites donc, mon amy, dites. Et bien, monsieur l'official, je vous diray : j'ay veu quatre fesses & deux culs; mais je n'ay point veu de vit; je crois que le larron de con l'avoit en la goule. »

SAPHO. Hé gay, voylà de beaux contes à dire devant des gens d'Eglise. Aussi,

Je suis si aise quand je cous,
Si pour un C je mets un F,
Qu'il m'est advis à tous les coups,
Que j'ente une mignonne greffe.





LXXXVIII.

FOLIE.

Sertorius. Je m'eſtonne que le roy n'oſte ces officialitez. S'il le faiſoit, il ſoulageroit beaucoup de monde, & enrichiroit ſa juſtice, & ſi feroit que les eccleſiaſtiques ſeroient chaſtes. Penſez-vous qu'ayant ainſi parler de turpitude, le bandage ne leur ſtimule pas?

Cusa. A la verité, les oreilles & les yeux ſervent beaucoup à beſongner, teſmoin le curé de ſainct Clement, qui, en ſon profne, diſoit : « Les dames

monſtrent leurs tetons ; ce n'eſt pas bien fait ; & puis elles eſtendent leurs chemiſes autour du cimetiere. En da, ny moy, ny mes vicaires ne ſommes pas anges : cela nous tente. »

XENOCRATES. Pargoy, il n'eſtoit gueres ſage ; il y paroiſſoit ; il ne luy falloit point aller à la touche des merveilles.

CESAR. Quelle touche ?

XENOCRATES. C'eſt celle qui eſt à Paris, juſtement dans le Badaudois, au lieu meſme, où Pepin fianta, [je cuidois dire *fit ſes affaires* ſur l'eſtat de France]. Il fit meſtre & expoſer ceſte touche, qui eſt notable, d'autant que ſur icelle, comme on eſprouve l'or à celle des orfèvres, on examine les folies des anciens, les ſottiſes des nouveaux, la gloire des preſomptueux, & bref toutes les viedaſeries des humains ; & dit-on que ce volume y a eſté trouvé, ainſi qu'il y avoit eſté laiſſé par feu Guillaume de Paris, qui, aux porteaux de Noſtre-Dame, a mis les figures chymiques à faire la projection à devenir ſage, de laquelle on uſe, comme de cendre à l'entrée de ce noble chaircuitieux de careſme.

BARNAUD. Je penſe que vous reſvez d'appeller careſme *chaircuitier*.

XENOCRATES. Ouy, je reſve ; il vous l'eſt advis. Notez ces paroles : *chaircuitier* eſt un qui fait cuire de la chair ; *undè* chaircuitier : mais *chaircuitieux* eſt un qui concutie la chair, qui la chaſſe, qui la ruine, comme font les mareſchaux & medecins nouveaux.

Barnaud. Tu y à excepté les medecins, pour ce que tu en as affaire. Eſt il pas vray que, comme tu eſcrivois contre Machiavel, tu avois ſi fort les hemorroïdes, que le cul te diſtilloit tout en ſang, & en eſtois à demy-mort.

Xenocrates. Sçachez, bel amy, que les ſages medecins font leurs eſſais ſur les gens d'Egliſe, malfaiteurs, gueux & putains. Tels sont les quatre elemens d'eſſais.

Beze. Tu me refais bien; j'aymerois autant le fou de la Bourdaiſiere, qui avoit avalé une piece de vingt ſols. Comme il vint à la rendre par bas, il avoit de la peine. A la fin l'ayant tirée, il dit à son maiſtre, la luy jettant toute breneuſe ſur la table : « En da, monſieur couſin, que l'argent eſt faſcheux & difficile à faire. »

Cebes. Qui l'eut mis ſur voſtre touche de tantoſt, elle eut eſté touche à cognoiſtre la merde; cela eut bien ſervi aux medecins.

Xenocrates. C'eſt tout un; je reviens à ceſte pierre, d'autant que je ſuis alquemiſte; auſſi les alquemiſtes ont la pierre en la teſte, & penſois que vouluſſiez parler du reverend pere abbé de Vienne, au-deſſous de Lion, lequel voyant la groſſe pierre qui eſt en la prairie, où il y avoit en eſcrit : *qui me virera, grand treſor aura.* Le bon & noble pere (il n'eſtoit pas de la famille de Laurents, il avoit trop d'eſprit) ſe mit en frais pour faire virer ceſte pierre, & y depenſa trois mille quatre cents vingt-deux eſcus

dix-ſept ſols, & une pite, ce que je mets pour vous aſſeurer. Jaloignes le Notaire en a fait le compte. Et comme elle fut tournée, il trouva de l'autre coſté : *virier je me veliens, parce que me doliens.*

Salivas. Il fut bien deçeu ; il penſoit avoir trouvé la pierre philoſophale.

Galandius. Par la mort d'œuf, il n'eſtoit pas en tant de bien que le Granger de ſainct Martin, qui un temps fut, eſtant couché entre deux garces, diſoit, eſtendant ſes bras, main deçà, main delà : « Que de bien ! »

Oecolampade. Je ſçay bien qu'il eſt, c'eſt celuy qui mourut, l'année paſſée. Son valet me vint querir, pour le voir, & me dit : « Hélas ! monſieur, venez viſtement ; mon maiſtre ſe meurt de l'apocalipſe ; » il vouloit dire de l'*apoplexie*, ainſi que l'entendoit le vicaire de ſainct Saturnin, quand le ſecond preſident en mourut, luy eſtant venu ce mal, d'apprehenſion d'avoir eſté de la Ligue.

Marot. Tu as bien debuté avec la Ligue ; tu es un bel archet, tu y viſes bien !

Jamin. Auſſi bien que celuy qui voyoit l'amour, qui eſt à la Bourdaſiere, fait en ſi belle peinture, que l'Amour a eſté fait apres ce pourtraict. Quand le roy venoit de fixer le Mercure, il vint en ceſte belle maiſon. Et comme ès lieux curieux il y a touſjours des amuſes fous, ce tableau d'amour eſtoit en la grande ſalle. Il y eut un gentilhomme qui s'y amuſa ; & voyant ceſt Amour avec ſon traict ſur

l'arc, comme preſt à deſcocher, & liſant autour : « *Sublato amore omnia ruunt,* » eſtoit en grand peine que cela pouvoit ſignifier. Il paſſa un aumoſnier, auquel il le demanda. L'aumoſnier l'ayant leu, dit : « Monſieur, vous eſtes faſcheux ; ce latin là eſt poſſible, prophane ; il n'eſt pas de breviaire ; je ne l'entends, ny ne le veux entendre. Monſieur, ne vous faſchez point, je vous prie. » Il en paſſa un autre qui fut plus hardy, auquel il fit la meſme priere. Adonc le preſtre, ayant conſideré l'eſtat de la figure, luy dit : « Monſieur, cela ſignifie que, ſi Dieu vouloit, tous les anges du paradis tireroient ainſi de l'arc. »

Buchanan. Je penſe qu'il entendoit auſſi peu de latin que le ſieur du Coudrai qui me pria un jour de luy monſtrer du latin. Vroiment, je le menay en la bouticque d'un libraire, où j'ouvris des livres latins, & luy monſtray du latin. Il ſe voulut colerer ; à jan, j'avois une eſpée auſſi bien que luy ; je nous fuſſions bien battus.

Pogge. Et vive les coups de poings, on n'en meurt que par hazard, non plus que d'autre choſe.

Des Essards. Et quoy ! portiez-vous lors une eſpée ?

Buchanan. Ouy.

Des Essards. Et de quel ſainct ?

Buchanan. Je ſuis gentilhomme, & par la double-triple manche de ſerpe, nous ſommes tous gentiſhommes en noſtre païs.

DES ESSARDS. O ! ha, hé ! & qui eſt-ce donc qui garde les pourceaux ?

BUCHANAN. C'eſt l'abbé de Turpenay, qui fut celuy qui eut la venuë par mon compere Triſtan que voylà, qui en fit des reproches au roy Louis onzieſme, lequel avoit donné l'abbaye de Turpenay à un gentilhomme, qui, jouiſſant du revenu, ſe faiſoit nommer *monſieur de Turpenay*. Il advint que le roy eſtant au Pleſſis-les-Tours, le vray abbé qui eſtoit moine, & comme ceux qui dûëment pourvus, ont eſté appellez *anticques*, d'autant que c'eſtoit à l'antique mode, qu'il n'y avoit point de commentaire; (foin, je penſois dire de *commendataires*.) Ceſt abbé ſe vint preſenter au roy, & luy fit ſa requeſte, luy remonſtrant que canoniquement & monaſtiquement il eſtoit pourveu de l'abbaye, & que le gentilhomme uſurpateur luy faiſoit tort contre toute raiſon; & partant qu'il invoquoit Sa Majeſté, pour luy eſtre fait droit. En ſecouant ſa perruque, le roy luy promit de le rendre content. Ce moine importun, comme tous animaux portant cucule, venoit ſouvent aux iſſues du repas du roy, pour luy ramentevoir ſon affaire. Un jour, le roy, ennuyé de l'eau benite du couvent, appella mon compere Triſtan, & luy dit : « Compere, il y a icy un Turpenay qui me faſche; oſtez-le moy du monde. » Triſtan n'y faillit non plus, qu'il luy eut failli, ainſi qu'il ſe trouve ès *Florides*, quand ſous le nom de *Stratin* il eut la teſte tranchée à Sancerre, tourné en *Rancreſe*, teſmoin Verville qui me l'a dit,

ainſi qu'il l'a eſcrit. Triſtan prenant un froc pour un moine, ou un moine pour un froc, vint à ce gentilhomme, que toute la cour nommoit *monſieur de Turpenay;* & l'ayant accoſté, fit tant qu'il le deſtourna; puis le tenant, luy fit entendre que le roy vouloit qu'il mourut; partant qu'il fit ſon teſtament, comme font les enfans de Lion au pied d'une eſchelle, la teſte couverte par privilege notable. Il voulut reſiſter en ſupliant, & ſuplier en reſiſtant, comme dit noſtre amy Caſtillon en ſon bien dire: mais il n'y eut aucun moyen d'eſtre oüy. Il fut delicatement eſtranglé entre la teſte & les eſpaules, ſi qu'il expira; & trois heures apres, le compere dit au roy, qu'il eſtoit diſtillé. Il advint cinq jours apres, qui eſt le terme que les ames reviennent, ſi elles doivent revenir, ainſi que dit ſainct Foubrequin, que le moine vint à la ſalle où eſtoit le roy, lequel le voyant, demeura fort eſtonné, & luy ſembloit avoir devant luy le ſpectacle hideux de l'ame monachale, eſtrangée de ſon triſte corps. Triſtan eſtoit preſent. Le roy l'appelle, & luy dit en l'oreille: « Vous n'avez pas fait ce que je vous ay dit. Ne vous deſplaiſe, ſire, je l'ay fait. Turpenay eſt mort. Hé? je diſois & entendois de ce moine. J'ay oüy & entendu du gentilhomme. Quoy! c'eſt donc fait? Ouy, ſire. Or bien, ſe tournant vers le moine: venez icy, moine. » Le moine s'approche: le roy luy dit: « Meſtez-vous à genoux. » Le pauvre moine avoit bien peur. Et le roy lui dit: « Remerciez Dieu, qui n'a pas voulu

que vous fuſſiez tué, comme je l'avois commandé. Celuy qui prenoit voſtre bien l'a eſté. Allez, Dieu vous a fait juſtice ; allez, priez Dieu pour moy, & ne bougez de voſtre couvent. »





LXXXIX.

CONTRACT.

Sapho. Je pense que ce pauvre moine n'arsoit pas à ceste heure.

Beze. Vroiment non, non plus que monsieur le grand prieur de Marmoustier, qui disoit que sa coüille estoit en chaleur, & que son vit ne bougeoit de dessus.

Sapho. C'est que ce pauvre cas avoit perdu de l'argent; il regardoit contre bas, il n'eust pas esté bon pour la tante de maistre Philippe.

COQUEFREDOUILLE. Comment?

SAPHO. Elle vouloit eſtre remariée pour la cinquieſme fois, & maiſtre Philippe s'en faſchant, luy dit : « Vroiment, ma tante, vous ne feriez pas profitable à faire un eſcrou de preſſoir; vous uſez trop de vis. »

TONI. En quel temps eſt-ce que l'on a plus les vis en la main?

MADAME. C'eſt quand on deſcend un degré.

SIBILOT. Qui ſont les vide-greniers?

CESAR. Crocheteurs qui en oſtent le bled. Je croy que l'on s'y eſchauffe. Voire & bien plus que le Breton, qui, à la defaite de Craon, s'enfuit & ſe cacha en la queuë d'un eſtang, ſous les feuilles de nimphe, où il fut longtemps, & juſques à ce qu'il apperçeut un païſan qui paſſoit; & il l'appella, luy demandant s'ils eſtoient encore là. Il dit qu'il n'y avoit plus perſonne. « Vroiment, ils ont bien fait; le cerveau commençoit à m'eſchauffer. » Il luy eſchauffoit un peu moins, qu'à celuy qui avoit la teſte dans un pot de fer.

PIGHIUS. Je m'en ſouviens : nous eſtions à Geneve, & folaſtrant en noſtre logis à careſme prenant en cachette, comme on fait en ce païs, lors qu'en careſme l'on faict le petit exercice. Il y eut un de nos amys, [je croy que ce fut Feuardant] qui mit ſur ſa teſte un pot de fer, & ſe mit à ſauter. En dea, la teſte luy entre dedans, & ne pouvoit l'en oſter. Nous euſmes bien de la peine; & ſans le pere Ignace qui

s'advisa d'un bon expedient, il luy eust fallu rompre le pot ou la teste. Ce pere, plein d'industrie, prit le chausse-pied du laquais de saincte Aldegonde, & le passa sur le nez qui empeschoit que le pot ne se desgainast, & tira par dessus, si que, le nez rabatu, la teste sortit du pot fort aisement. Nous en rismes tout nostre benoist saoul, d'autant qu'il demeura camus. Mais qui fut celuy qui rit tant, qu'il en fianta en ses chausses?

Vigor. Ce fut mon compere le cardinal Le Moine, qui nous avoit proposé de faire un mal-fait sans peché, & un bienfait sans merite. A quoy fort à propos respondit la docte Des Roches, mere & fille, & dit qu'il falloit chier en ses chausses, puis les aller laver; pource que c'est mal fait de chier ainsi, mais ce n'est pas peché, si ce n'estoit pas concupiscence : puis les laver, il n'y a point de merite.

Alexandre le Grand. Voire, mais nous parlons de celuy qui fianta sous luy.

Vigor. Vous le sçaurez. Nous soupions, & ayant faict beaucoup de jolis contes pour rire, le dessert fut de ce *mal-fait sans peché*. Et Chose va dire : [je croy que ce fut moy] voylà; nous avons fait bonne chere avec du plaisir sans mal aucun; & que le mal que nous avons pensé nous puisse advenir. Quoy! dit le sage Akakias, de chier en vos chausses? Nous rismes si fort & à propos, que le boyau culier se dilatant en la voye du sphincter qui relascha, je fis le peché abondamment.

Zancus. Fi, que tu eftois fale! Parguöy, je n'euffe pas voulu alors que tu euffes efté en tel poinct, que quand on paffe maiftre un boucher.

Vigor. Qu'eft-ce à dire?

Zancus. Mis tout nud; tu euffes embaumé toute la chambre.

Cesar. Mais encore, dites-nous le fecret de cefte maiftrife.

Zancus. Quand les bouchers font un examen à l'afpirant, ils le menent à une haute chambre; & le tout faict, ils luy difent que, pour la feureté des viandes, il faut fçavoir s'il eft fain & entier; & pour ceft effect le font defpouiller & le vifitent. Cela faict, ils luy difent qu'il fe revefte; ce qu'ayant faict, & le voyant gay & ralu, ils luy difent : « Or çà, mon amy, vous eftes paffé maiftre boucher, vous avez habillé un veau; faictes le ferment. »

Louvet. Je penfois qu'on ne fit faire le ferment qu'aux gens de juftice; dea, c'eft abufer du ferment, de le communiquer à tout le monde; il ne devroit appartenir qu'aux eflus.

Ivellus. Vous en parlez à caufe du fire Pierre le petit, qui acheta un office d'eflu & fut receu. Un jour, eftant allé à fa baronnie, fon principal meftayer le faluant, luy demanda de fes nouvelles; il luy en conta, puis luy dit : « Tu ne fçais pas, Frion, mon amy, je ne fuis plus marchand; je fuis eflu. Et dea, ce dit Frion, Vroiment, mon maiftre, j'en fuis efbahy; je penfois que pour eftre eflu, il falut eftre bien fçavant. »

HAMELIUS. Il y a des eſtats, pour leſquels exercer il ne faut gueres ſçavoir, comme vous diriez preſtres, chanoines, miniſtres & tels gens.

RABELAIS. Parlez-vous des miniſtres de ce temps?

RABANUS. Liſez l'epitaphe du miniſtre de feuë Madame; ça eſté Titelman qui l'a faicte.

Par mon opinion ſiniſtre,
De ſavetier, je ſuis miniſtre.





XC.

PARENTHESE.

Dis que tu en as, Calvin.

Calvin. Je n'en veux autre vengeance que celle qu'en prit Berſaut ſur le curé de Barace & ſes compagnons. Que Choſe vous le raconte :. je ſuis empeſché. Ne ſçavez-vous pas que je bois & mange ſi peu, qu'il me faut eſtre en repos pour paſturer, adviſez : je ne mange pas tant que beaucoup de perſonnes : & ſi tout le vin du monde eſtoit là, je n'en boirois pas le quart.

Rabelais. Mais ne laiſſons aller Berſaut.

Calvin. Dis haut, coüillaud d'Angers mon amy; & je te promets que, quand tu ſeras chanoine de S. Maurice, tu ne payeras rien *pro futuitu*, quoique nos devanciers l'ayent tousjours faict, & les ſucceſſeurs le feront, pour entretenir les ceremonies de l'Egliſe.

Chose. Berſaut paſſant au-deſſous de la Bennerie, rencontra une nuë de preſtres qui venoient d'un gaignage. Luy, bien accompagné, les environna, & leur demanda d'où ils venoient. Preſtres eſtonnez ne ſçavoient preſque que dire, tant ils avoient peur. « Or, çà, çà, dit Berſaut à un page : pied à terre? » & au bon homme de curé de Barace, qui eſtoit fort aagé : « Sus, bon homme, cul bas; là, deſtachez vos chauſſes. » Il penſoit devoir eſtre eſcoüillé. Quand les chauſſes furent baiſſées, le page, au commandement de ſon maiſtre, attacha le derriere de ſa chemiſe aux reins. Adonc il fit baiſſer le curé, comme quand on joue *au frappèmaint*, ou *à la fauſſe compaignie*, puis : « Çà, enfans, à l'offrande. » Tous les autres preſtres vinrent baiſer le cul, & mirent leur argent au chapeau du page. La ceremonie accomplie, il leur demanda : & bien, enfans, me cognoiſſez-vous? Ouy, vous eſtes le bon monſieur Berſaut. Allez, dit-il, allez & faites voſtre devoir; ſoyez gens de bien. Le lendemain, ces preſtres conterent à deux cordeliers ce qui leur eſtoit advenu; & les deux freres, qui auſſi vont tousjours deux à deux. (Voire, deux à deux, ce

feroient quatre : ils vont un à un. Coucher une à un eſt bon.) Les cordeliers, paſſant païs, vindrent à Chesfe, où ſont les oyes rouges, & diſnerent avec les genſdarmes. Apres diſner, ils rendirent graces, & dirent : « Dieu nous veuille donner une bonne paix. » Adonc un des genſdarmes va dire : « Dieu nous oſte le purgatoire. Ha ! monſieur ; ma chere ame parente de chreſtienté, vous blaſphesmez. Mais vous, dit le ſoldat ; il faut que chaſcun vive de ſon eſtat. S'il n'y avoit un petit de guerre & un purgatoire, il ne faudroit ny moines ny genſdarmes. A ! ha, ha, hé. » Au reſte, eſtant paſſez outre dans le haut Anjou, par-delà Angers :

Baſſe ville, hauts clochers,
Riches putains, pauvres eſcoliers.

& proche de la maiſon de Berſault, ils s'entrediſent : « Frere, qui ira ? Ce ſera moy, » dit l'aiſné, qui avoit nom frere Euſtache. Il y alla donc, & demanda à parler à monſieur, devant lequel on l'introduit. Quoy ! dit Badius, vous dites monſieur ſans queuë ? Je le croy bien ; n'ay-je pas eſté nourri dans les cloiſtres ; je dis comme les femmes de preſtres, qui, tant pauvre ſoit leur maiſtre, parlant de luy, nomment monſieur : *monſieur* par-cy, *monſieur* par-là.

Robert. Je ne penſois pas que tu euſſes eſté de ces petits pages de froc.

Chose. Cheut. Comment oſez-vous ainſi nommer

les semences futures des pedagogues de l'Eglise? Laissez-moy dire. Estant devant monsieur, il luy demanda humblement l'aumosne. « Oui dea, dit-il, vous l'aurez, pere Moustache; mais j'ay ceans un vieil serviteur qui se meurt, que je desire faire confesser. Monsieur, vous estes en bon propos. » Adonc il le mena en un grenier, où il avoit un vieil chien qui se mouroit de vieillesse. « Voylà, ce dit monsieur, le serviteur dont il est question. Ha! a, dit le moine, monsieur, je cuide que vous vous mocquez de moy simple religieux. Croyez que je ne suis pas si peu instruit, que je ne sçache comme il faut vivre; & qu'il n'est pas raisonnable d'attribuer à un chien, ce qui convient à la personne. Partant, monsieur, vous m'excuserez. » De despit, luy fit donner le fouet à nud, & à bon escient; puis l'envoya. Le triste frere revint à son compaignon, auquel il conta sa fouettée & l'occasion d'icelle. « Laisse-moy, dit l'autre, j'auray pis ou mieux. » Il y alla doncques; & son entrée & discours furent au semblable des premiers faits à son com pagnon; & Bersaut luy ayant parlé de ce vieil serviteur, il demanda à le veoir. L'ayant veu, il dit: « Et bien, monsieur, il est raisonnable; faites-moy donner un petit baston. Je ne veux pas que vous luy fassiez mal. Aussi ne feray-je; mais j'ay affaire de ce que je demande. » On luy bailla un baston; & le moine le fendit un peu plus que la moitié; puis dit à monsieur & à ses gens qu'ils sortissent & se tinssent à la porte; qu'il ne falloit pas oüyr la confession d'autruy. Estant

ſortis, il prit l'oreille du chien dans ce baſton fendu, & luy dit : « Or çà, mon amy chien, voulez-vous pas mourir en chien de bien. » Et luy preſſant l'oreille, le chien huchoit aſſez haut : *Ouan, ouan.* « Ne demandez-vous pas pardon à voſtre maiſtre de l'avoir trompé, en mangeant le gibier quelquefois? Ouan, ouan, ouan. N'eſtes-vous pas faſché, d'avoir autrefois bleſſé quelqu'un? Ouan, ouan, ouan. Pardonnez-vous pas à tout le monde? Ouan, ouan, ouan. Or ſoyez donc, chien bien-heureux, abſoubs comme un loup gris, treſpaſſant comme une autre laide beſte. N'en eſtes-vous pas bien aiſe, monſieur le chien? Ouan, ouan. » Il y adjouſta pluſieurs autres belles ceremonies de chien, qui furent fort agreables & au chien & à ſon maiſtre, qui, apres ceſte action, prit le moine, luy fit bonne chere, rit avec luy, luy donna de l'argent & ſon cou chargé de bled; & luy promit de luy en donner, toutes les fois qu'il viendroit le veoir. Le frere retourne vers le fouetté, luy monſtre ſa queſte : « Hé, groſſe pecore, luy dit-il, tu ne ſçais pas vivre. » En s'en allant, ils trouverent de leurs amys; & le fouetté dit : « Nous avons eſté bien fouettez. » L'autre dit : « Mais bien vous, frere; & non pas moy. » A d'autres il dit : « Nous avons eu bien du bled. Mais bien moy, frere; non pas vous. »

Priscian. Voylà que c'eſt d'entendre les affaires.



XCI.

DOCTRINE.

Je voudrois que ma femme fut auſſi bien confeſſée & bien noyée ; je ſerois plus content que Berſaut, ny le moine.

Rabanus. Pourquoy voudriez-vous avoir perdu voſtre femme?

Priscian. Pour ce qu'elle ne me veut point obeir.

Statius. En dea, la mienne m'obeit une fois : ce fut quand je la jettay en l'eau. Nous paſſions ſur le pont d'Arve ; & le balendrier, *id eſt* garde fous,

eſtoit oſté. Je la pouſſay en bas, & luy dis : « Va où tu pourras. » Ce qu'elle fit galamment. Elle ſe ſauva peut-eſtre comme ſainct Pierre, quand il cheut dans le ruiſſeau de Champagne. Je vous en diray l'hiſtoire, comme elle advint à noſtre maiſtre Rabelais, que voylà bien empeſché à trouver l'eſſence d'un cervelas avec Theodore & Pline : Sur quoy quelqu'un me demandera de quoy il eſtoit, je luy diray qu'il eſtoit fait comme nos autres viandes. Sachez donc que ceſte belle compagnie faiſoit bonne chere, & telle qu'on fait hors du monde, comme nous faiſons nous autres eſprits ſeparez de nos corps. Noſtre bon vin n'eſt autre choſe que le pur eſprit de vin, qui eſchappe aux quinteſſencieux : nos viandes ſont faites des ames des beſtes ; vous, qui eſtes groſſiers & corporels, en mangez les corps ; & nous, les ames que nous fricaſſons avec les fumées de ſaulces, & les eſſences des aromatiques à la clarté du feu vif, aidez du bonheur de l'huyle incombuſtible & du ſel fuſible.

Le roy Agamemnon. Paix! ne paſſez pas outre, ne dites pas tout.

Statius. Eh bien, ſire, je me tairay. Mais ſi un malotru ſiret m'en parloit, je le ferois dejeuſner de l'eſprit de fiente royale. On dit que c'eſt la meilleure, je m'en rapporte aux pourceaux.

Le mortel. On voit bien que vous n'eſtes gueres ſage de nous conter tout cecy.

Statius. O! pauvre animal mortel, mon amy, ne ſçais-tu pas bien qu'ayant un corps, il faut qu'il ſe

vuide? Et tu consens bien que la merde soit serrée en tuyaux de briques & belles canes : que souvent on la remuë, & que mesme, ho ! monsieur le doyen du Chapitre de la grande eglise, vous en faites faire des conclusions en vos registres, & commestez commissaires de bran pour curer les aisances. Ainsi ceux qui ont imprimé cecy, sont commissaires d'excremens. Cecy est la fiente de mon esprit; & puis je fais comme vous, messieurs les cardinaux, je fais ce bastard ; il faut qu'il vive. Mais en conscience n'est-ce pas un vray abus, que de nos beaux ouvrages & plus serieux ? Certes ils sont aussi bien prophanez que les plus vils. S'il y a quelque beau tableau en taille-douce bien elabouré, il sera aussi-tost en la boutique d'un savetier qu'au cabinet du roy. Il eschet une mesme fortune aux uns & aux autres. Et voyez, les livres des doctes qui suent nuict & jour apres la forfanterie, sont quelquefois ès mains des laquais & des putains, qui diront, que voylà qui est bien fait ; ou bien, voylà qui est mal-à-propos. Comme disoit, un jour, une jeune garce, que son con avoit fait damoiselle par la teste, tenant un beau livre où elle n'entendoit rien, faisoit la dedaigneuse ; je luy pardonne à la pauvre beste, elle en est devenue noire comme un charbon, & sale comme eau. Avisez-y, doctes : parce que souvent vos labeurs, vos bons livres sont employez à faire des cornets d'espices, ou des mouchoirs de cul ; & ne peut advenir pis à cestui-cy, qui n'est escrit que pour la juste demons-

tration de ce qui eſt, d'autant que l'on voit icy la beſtiſe des grands de ce temps, la ſottiſe des habiles gens, l'impudence des doctes, & la meſchanceté des autres. Mais bran pour eux, ainſy que dit M. Habpin, maiſtre chirurgien. Je n'ay jamais veu envieux & avaricieux devenir vieux. Pleurez, grands! de ne m'avoir pas eu pour pedagogue; vous fuſſiez bien heureux. Or adieu vous dis, comme un *de profundis :* & de faict, on ne voit gueres pendre de ſots que par hazard & malheur, comme ce païſan de la Rochelle, qui, eſtant à l'eſchelle près d'eſtre jetté, diſoit : « Laiſſez-moy aller, laiſſez-moy aller; mes bœufs ſe gaſtent. Et diantre, mettez-donc une coëtte là bas, afin que je ne me rompe les jambes. » Il ne penſoit pas devoir tenir par le col, ainſi que ces beaux eſprits & tant d'habiles gens d'entendement, qui ſe font pendre. Faites-en de meſme par deſpit.

Marsil-Ficin. Ouy; mais il advint à pluſieurs comme à Mauduit, que l'on pendoit, & le bourreau luy diſoit : « Monſieur; mon amy, je vous prie, ne vous tourmentez pas tant : je vous pourrois faire tort, d'autant que je n'ay jamais encore pendu perſonne. Hélas! dit-il, mon amy, je n'ay auſſi encore eſté pendu. Dieu nous en doit bon encontre à tous deux. »

Fracastor. Elle luy feroit donc meilleure qu'au bourreau de S. Denis en France, auquel un marchand de Paris demandoit de l'argent. « Je te prie, dit-il, compere, attends un peu; je n'ay point d'argent : la

vente n'a pas efté bonne, cefte année. Dieu y pourvoira. »

Neron. Voylà bien doctriné! Vous avez laiffé le conte de Rabelais.

L'autre. Il eft vray; & c'eft icy la grande dignité de ceft ouvrage, plein de l'intelligence de la pierre Philofophale, pour ce que tout s'y tranfmue. Vous n'attendiez pas cecy, eft-il pas vray? Or bien fçachez que voicy le moyen de transformer, non-feulement les vifages, mais auffi les effences. Et de faict, prenez-y garde de pres, [comme le chevalier d'honneur de la roine, qui dort avec fes lunettes, pour fommeiller à double fond] et vous trouverez que ceux qui beniront cecy deviendront fages, s'ils ne le font; pour ce qu'en verité ces efcrits cefferont, & ne feront plus grands; les vices cefferont, & toutes fortes de gens ne feront plus de folie. L'ambition & l'impieté des grands, l'ignorance des preftres, les prefomptions des miniftres, le defordre des moines, l'envie des chanoines, la fauffe fcience des docteurs, les ufures des huguenots, les piperies des papiftes & toute autre contradiction qui faict naiftre ces beaux commentaires, qui font compilez de l'eftourdiffement des hommes, & friponnerie des femmes, qui s'eft eftablie encore plus fort, defpuis qu'on a nommé un cheval *haquenée*, un moine ou une chanoine *dignité*, & qu'on a appelé un chat *minon* : & de faict, huchez un moine; & luy dites : *moine*, il fe fafchera.

Hotoman. Vous me faites fouvenir de ce moine

de Sainct-Denis en France, qui voulut faire l'entendu, voyant maistre Thierri de Hery à genoux, tourné vers la figure de Charles VIII. Le moine luy dit : « Monsieur mon amy, vous faillez : ce n'est pas l'image d'un sainct que celle devant qui vous priez. Je le sçays bien, dit-il ; je ne suis pas si beste que vous ; je cognois que c'est la representation du roy Charles VIII, pour l'ame duquel je prie, parce qu'il a apporté la verolle en France ; ce qui m'a fait gaigner six ou sept mille livres de rente. » Ce moine là pensoit estre bien sçavant.

Pic Mirandula. Si ne l'estoit-il pas tant, que le cousin de Vaugirand, qui est docteur en theologie, qui, venant un jour de prescher d'un village où on l'avoit prié, s'en retournoit. Or allant & resvant sur sa beste, il s'esgara, & trouva un païsan auquel il demanda le chemin pour aller à Seveniere. Le païsan le recogneut, & luy dit : « Hé dà, monsieur, vous estes un homme de bien ; je vous ay ouy prescher en nostre village ; j'ay plus retenu de vostre sermon que de tous les autres ; je voudrois bien en avoir une demie douzaine de semblables. Et bien, dit-il, mon amy, vous en aurez quelque jour ; mais enseignez-moy le chemin pour aller à Seveniere. Ha ! a, dit le païsan, le bon Dieu m'en veuille bien garder d'enseigner à un homme qui sçait tout, ha ! a, vous vous moquez bien de moy. Les petits enfans le sçavent bien : & vous, qui sçavez tout, ne le sçauriez-vous pas ? Il n'y a pas de dret : Adieu, monsieur ; » & le

laiſſa là. Et le bon ſeigneur nous vint regarder chez nous, où nous luy fiſmes bonne chere. Il fut bien camus de ceſte reſponſe du païſan ; il en eut le nez auſſi long qu'il fut camus.

JEAN HUS. Mais d'où cuidez-vous que cela eſt venu, que l'on a fait ſignifier meſme choſe à deux contraires ?

HOTOMAN. Je ne ſçaurois.

JEAN HUS. Je vous le diray. Un jour de grande feſte, il y avoit aupres du reveſtiaire de bon feu dans le chariot à grille; & un quartaire y faiſoit griller du boudin durant matines. Il fut preſſé d'aller, pour donner l'encens, il mit ſon boudin dans ſa manche, & va faire ſon debvoir. Quand le chanoine lui eut baillé l'encenſoir, il va vers monſieur le chantre, qui ſe diſpoſa pour recevoir la ſaincte fumée. Adonc le quartaire ſe met à jetter l'encens, & ſa manche, qui ſe delia, laiſſa aller le boudin au travers des joues de monſieur le chantre, qui fut auſſi eſtonné qu'eſmerveillé, & deſpuis le proverbe a eu lieu en France.

ARETIN. Voylà bien debuté ! Quand je luy vis le con, je dis bien que c'eſtoit une femelle.

GALIEN. La fites-vous remettre ?

ARETIN. Comment ?

GALIEN. Ainſi que la damoiſelle de Blois, qui, ayant fait une fille, apres qu'elle fut accouchée, elle demanda ce que c'eſtoit. « C'eſt une belle fille, » dit-on. Adonc l'accouchée dit : « Je n'en veux point ; remeſtez-la. »

Pogge. J'aymerois autant celle qui diſoit que l'on avoit enté une queuë de chevreau à un agneau qu'on luy avoit vendu.

Asclepiades. Ouy; & celle qui dit qu'on avoit mis un œuf au cul de la poule qu'elle avoit achetée, pour faire mine qu'elle ponnoit; & elle n'avoit pas deſpuis ponnu.

Le bon homme. Je ne ſçay pourquoy vous parlez de pondre. Il vient de ceſte fente un vent qui eſt ponnu de n'agueres, il eſt bien frais.

Stofler. Attendez; je me mettray au devant.

Le bon homme. Corbieu, tu me preſſerois trop; & puis, ô de par le diantre ſans jurer, ne ſçais-tu pas bien qu'il y a trois choſes qui ne veulent ſouffrir eſtre preſſées.

Stofler. Quelles ?

Le bon homme. La teſte d'un fou, les pieds d'un gouteux & le ventre d'un moine. Et ſi j'eſtois fol, moine ou gouteux, tous enſemble ?

Stofler. Quoy ! tu ſerois, mon bel, auſſi difficile à tenir qu'un beau petit ange d'Arragon.

Le bon homme. J'aymerois mieux eſtre d'Eſpagne.

Stofler. Tu ſerois comme le Bandol le puiſné, qui eſt un ſage, homme de bien, Eſpagnol & catholique.

Madame. Que dites-vous là ?

Stofler. Je demandois s'il y avoit des bordeaux en voſtre païs, Madame ?

Madame. Non dea, il n'y en a point; mais il y a des maisons d'honneur, où l'on se resjouit avec les dames; & quelques dames d'honneur, reputées pour cela, en tirent rente pour nourrir des moines.

Buchanan. C'est donc en ce païs-là, où *moine* signifie *larron;* comme en l'isle des Sots, *sot* signifie *monsieur*. Et de faict, si je vous y trouvois, je vous dirois : « Bon jour, sot. » Ce seroit autant que vous dire : « *Bona dies*, monsieur. »

Savonarola. Mais l'isle des sots est par-tout; & celle de fous est au delà; tesmoin la petite fille de maistre Simon, qui me vit aller à l'eglise avec mon surplis; elle courut à sa mere : « Ma mere, mon mignon est devenu fou; il a mis sa chemise sur sa robbe. »

Brentius. Pourquoy est-ce que, quand on nomme un homme *sot*, il s'estime cocu? Et si on appelle une femme *vesse*, elle pensera estre putain?

Pogge. Ce n'est pas de mesme, pource que, si vous appelliez un homme *pet*, il ne s'en soucieroit pas; & toutesfois c'est de mesme. Il y a fort peu à dire, pour autant que les pets font du bruict, & les vesses coulent doucement; & c'est la raison pour laquelle les hommes font tant de bruict en les priant, & elles coulent doucement comme vesses.

Brentius. O! o, ce n'est pas cela; il y en a bien une autre raison.

Pogge. Quelle?

Brentius. Les femmes ne prient poinct les hom-

mes, pource qu'elles ſçavent bien que le four eſt tousjours chaud; mais la paſte n'eſt pas tousjours levée. Elles ſeroient confuſes, ſi elles demandoient une choſe mal à poinct, dont elles ne ſeroient pas ſervies. Et puis elles ſont honteuſes quand on les prie; pource que ce qu'on leur demande eſt ſi pres du cul. Il eſt vray que les brehaignes ſont plus heureuſes que les fecondes, pource que le cas ne leur pue poinct; & eſt vray que le cas de celles qui font des enfans eſt tousjours faguenant & mal odorant; ce n'eſt qu'à cauſe du cul.

Marot. Vroiment voire; penſez-vous qu'elles ſeroient aiſes, ſi elles n'avoient poinct de cul? Cela n'iroit pas bien. J'entends de trou ſignon.

Artemidore. Je crois qu'elles n'en ont pas: ou bien elles feignent de n'en avoir point, d'autant qu'elles ſont ou font les ſobres, afin de nous faire croire qu'elles ne fiantent pas.

Arnobe. Tu as dit vray; c'eſt ne plus ne moins qu'elles font les chaſtes, afin de nous faire deſirer de leur bailler ce qu'elles enragent d'avoir. Ainſi que Fleurie, la chambriere de noſtre bon amy le prieur de S. Eloy, laquelle vouloit eſpouſer un cordonnier, & le preſſoit devant l'official. Les parties eſtant devant ce juge, ceſte femme inſiſtoit à avoir pour mary ce cordonnier, qui proteſtoit n'en vouloir point. « Et pourquoy, dit L'official? Ha! dit-il, monſieur, je n'en veux point, c'eſt une meſchante; elle m'a donné la verolle. Helas! dit-elle, monſieur, c'eſt un meſchant

homme de dire cela; comment la luy aurois-je donnée? Je l'ay encore. »

RABELAIS. Il estoit instruit & desgousté; ainsi que nostre berger, qui, estant avec la servante, elle luy offroit son cas, selon leur bonne coustume; & il luy dit hardiment: « Ma Toinette, je t'en remercie autant que si j'en avois bien pris ma refection. »

MAISTRE BASTIEN. C'est ce que j'ayme que cecy; je le trouve bon: ce sont contes de Peau-d'Asne; c'est la verité.

MELVIN. Il a raison, d'autant que tous ces memoires, dictions, discours, sentences & paroles sont prises du *Dictionnaire à dormir en toutes langues*, de *l'Institution à lire sans points, sans lettres, sans caracteres, sans accens, sans figures, sans notes:* aussi bien les notes font faillir, ainsi que le disoit frere Ambroise, qui disoit qu'il eust bien chanté; mais que la note l'empeschoit. Aussi sans chiffrer telles choses, a esté fait ce livre par le fils du dernier homme; *item* de l'Epitome des bibliotheques de sainct Germain & autres, du Grand Luminaire des Sots, tous livres extraicts de cestuy-cy, auquel si chascun avoit remis ce qu'il y a pris, il n'y auroit plus qu'un livre au monde.

SUIDAS. Tu es bien sot de nous conter cecy, afin que tout le monde le sçache: & on le vouloit celer.

MELVIN. Tu es un sot, toy-mesme. Je te recommanderay au maistre des sots.

SUIDAS. Et qui est-il?

MELVIN. O groſſe beſte, c'eſt le ſotier de Geneve.

SUIDAS. Quel ſotier ?

MELVIN. Tu fais ſemblant de ne le ſçavoir point. Pource qu'ils eſcrivent *pſautier ;* je diſons *ſotier,* non ſans cauſe, d'autant que tous les ſots qui ſont repris de juſtice en ce païs-là paſſent ſous ſon enſeigne.

SUIDAS. Comment ! Eſt-on ſubject en ce païs-là d'avoir la verolle ?

MELVIN. Garde-toy de blaſphemer ; il ne faut pas dire cela.

SUIDAS. Que veux-tu donc dire ?

MELVIN. Dame, quand nous ſommes à la Cour, nous appellons *eſtre repris de juſtice,* quand on sue la verolle, & qu'on ſe fait pancer de quelque inconvenient, des dependances de l'inventaire des hiſtoires ?

SUIDAS. Voicy encore d'autres parolles que je n'entends pas.

MELVIN. Hé ! beſte que tu es, ne ſçais-tu pas que les genitoires ont eſté dites *hiſtoires ?* Que la coüille eſt la mere des *hiſtoires,* & la braguette en eſt *l'inventaire,* ainſi qu'une chaire percée eſt l'inventaire d'eſtrons ?





XCII.

BAIL.

BIEN-VENU. Vos hiſtoires m'ont fait ſouvenir de trois dames qui deviſoient de leurs marys, & de tout ce qui eſtoit en eux. L'une d'entr'elles dit : « Je ne ſçay que vous trouvez tant à redire en vos marys ; quant à moy, je me contente fort du mien. Il eſt vray qu'il y a je ne ſçay quoy de petit, c'eſt qu'il a la coüille noire. » Le mary les oyoit conferer, & tout beau s'en alla en la maiſon. Quand elle s'en vint au logis, elle trouva

qu'il ſe pourmenoit comme en colere. « Et qu'avez-vous, mon amy, » dit-elle? Et luy : « Mot; elle le prie de luy dire; & luy, comme courroucé, « que j'ay? Je ne ſçay; il faut que je ſois tousjours en peine pour vous. On me vient d'ajourner pour comparoiſtre devant le lieutenant criminel, pour la reparation d'un bleſſure que vous avez faite à un enfant; & dit-on, que vous eſtiez là bas en la cour, où vous aviez faict vos affaires, & que vous ayant torché le cul d'une pierre, vous l'avez jettée par ſus les murailles, & qu'elle a bleſſé ceſt enfant. A, ha! mon amy, dit-elle, ne croyez pas cela : ce ſont des meſchantes gens qui le diſent. Il y a plus de quatre ans, que je ne me ſuis torché le cul, en façon du monde. Adonc, dit-il, je ne m'eſbahis pas, ſi j'ay la coüille ſi noire. »

Cardan. Il vaut bien mieux ſe torcher le cul avec du papier, & principalement en ce tems qu'il eſt à ſi bon marché : en quoy nous avons barre ſur les anciens, qui avoient bien de la peine à ſe le torcher. Je m'en rapporte au ſeigneur de Caramouſſe, grand faiſeur de confitures, avec lequel je demeurois à Genes, lorſque les belles confitures y furent inventées, & que nous trouvaſmes le moyen qui s'y practique maintenant, & qui eſt le ſecret de ces meſſieurs qui font les confitures; mais ne l'allons pas deſcouvrir. Je vous diray ce que faiſoit ce grand perſonnage, ainſi qu'encore font les plus adviſez : il amaſſoit le plus qu'il pouvoit de torche-culs; & quand il en

avoit récouvré grande quantité de bien ſecs & dorez, il les faiſoit bouillir, & tiroit la creſme qui nageoit deſſus, laquelle il reſervoit pour donner couleur aux confitures ; & notez que cela eſt bon à toutes ſortes de confitures & de couleurs, parce qu'eſtant faite de tout, elle ſervoit & ſert à tout.

GALANDIUS. Quelle delicateſſe?

COMES NATALIS. Que penſez-vous qu'il y ait au monde de plus delicat?

GALANDIUS. Je ne ſçay.

COMES NATALIS. C'eſt l'ame d'un ſolliciteur, d'autant qu'elle eſt ſouvent vannée deçà & delà, avec force affrons.

GALANDIUS. J'ai appris, de noſtre amy Louvet, que c'eſt l'eſpaule d'un procureur, parce que, ſy-toſt qu'on luy touche, il ſe revire incontinent pour haper de l'argent; il eſt tousjours aux eſcoutes. Vroiment ils ſont fort hardis; auſſi *audaces fortuna juvat.*

COMES NATALIS. Vous ne le prenez pas bien; il faut *edaces*, d'autant qu'ils mangent bien.

M. ANT. NATTA. Ce ſeroit donc le mouvement perpetuel?

S. COME. A dire vray de ce merdeux mon amy, ſi c'eſtoit de vous comme de moy, j'eſtimerois que ce fuſt comme le jeu de pet-en-gueulle qui eſt notable, d'autant qu'il eſt le ſymbole de ce qu'il y a de plus exquis. Voyez-vous que c'eſt le ſublime abaiſſé, & la vraye circulation chimique, lors que le cul ſent la violette?

Nic. Nan. Vous n'y eftes pas : c'eft le fymbole de ceux qui, fous ombre de religion, font la guerre pour maintenir leur ambition.

Ramus. Que ne dites-vous cela en latin : Raphelengius fe moquera encore de vous, tant vous eftes fot.

Nic. Nan. C'eft affez, mon bon maiftre : j'ay, comme difoit Ambroife Paré, affez de latin tout fait; mais je n'en fçaurois faire qu'à fine force. Au diable le latin ! il m'a tout emmufiqué la freffure de l'entendoire ; & par fois je fuis vroiment un grand fot.

Son fils. Vous avez menty, mon pere ; ma mere eftoit femme de bien.

Themistius. Et autant opiniaftre que la femme du pauvre Æfchines, qui, par defpit de fon mary, ne vouloit manger les pois qu'un à un : fon mary vouloit qu'elle les mangeaft en quantité, elle ne vouloit pas ; parquoy fon mary la battit, dont defpuis elle fit la malade, & en fit la morte. A ! dame, on la porta en terre ; & comme on luy jetta la terre fur les genoux, elle eut frayeur, & comme demandant pardon, fe mit à crier : « Je les mangeray trois à trois. » Les preftres qui l'ouyrent, & les autres penfant qu'elle les voulut manger ainfi, s'enfuirent.

Cab. Buratel. Et que devint-elle ?

Themistius. Elle retourna au logis, ainfi qu'une femme de bien doit faire, pour eftre encore aymée de fon mary. Et qu'il ne foit vray, une femme ira

plus pour un coup de vit, qu'un afne pour dix coups de bafton.

Foxius. Elle euft efté bien fage, fi elle n'euft point efté malicieufe. Et de là, filles, prenez inftruction, qu'il faut fe laiffer tout faire fans mordre ny efgratigner, de peur que l'on ne dife, fentant le mal, *au diable la putain!* Et cela feroit poffible caufe que voûs la deviendrïez, comme plufieurs autres, tant pour leur plaifir, que pource qu'il eft ainfi predeftiné, fi le celibat n'y entrevient. Or devinez pourquoy a efté inventé *celibat.*

Arias. C'eft afin que nous ne nous amufions poinct à une femme, pource qu'elles font toutes à nous, au moins s'il eft vray ce qu'on dit.

Arnobe. Je penfe que c'eft plutoft pour eviter les cornes, à quoy font fubjets les mariez qui craignent d'eftre cocus, d'autant que tous ceux qui font mariez le font; & pourtant prenez garde. Vous trouverez chez les hommes d'entendement, & qui ont de belles femmes, & qui font l'amour, c'eft-à-dire, qui ont affection de bien faire pour en recevoir, qu'ils auront tousjours chez eux un chauffe-pied de cuir; & ce de peur que les cornes ne les bleffent. Un chauffe-pied de corne eft dur; & partant je fuis en grand peine d'où vient l'opinion des cornes.





XCIII.

TRANSCRIT.

Une femme, voyant un jour un beau gentilhomme, le regarda fort, & d'un œil de concupiſcence ; puis dit à ſa voiſine : « Voylà un bel enfant : je le porterois volontiers, pour le faire jouer. »

Jamblicus. Elle me diſoit un jour : « Couchez avec moy ; &, demain au matin, je vous bailleray une paire de ſouliers. » Elle n'y faillit pas ; mais ce fut les miens qu'elle me bailla. Un autre diſoit : « Je

l'euſſe donnée au diable. » Non euſſe-je pas moy, d'autant que j'en avois encore affaire; & puis je ſeray poſſible ſon heritier.

L'AUTRE. Quel heritier ! Elle mourra pauvre.

JAMBLICUS. Vère dà, comment? je vous prie : elle eſt putain, & ſon mary larron; eſt-ce pas pour faire une bonne maiſon.

ARIAS. Je ne doute poinct qu'elle ne ſoit putain; & ſur-tout l'ayant veu parler au vicaire de ſainct Paul, qui avoit promis à ſon curé qu'il feroit ſage, & ne courroit plus apres les garces; & qu'au moins il s'en abſtiendroit les feries de Paſques. Jan, il n'eut pas la patience; dès le premier jour il parla à cette-cy; & le curé qui l'apperçeut, l'entendit revenir, & luy dit : « Je vous ay veu parler à une garce. N'avez-vous poinct de honte de ne vous en pouvoir abſtenir, encore à ces bons jours? Ho! monſieur, dit-il, excuſez-moy; ce n'eſt pas pour aujourd'huy, c'eſt pour demain. »

SYNESIUS. Ce compaignon confeſſoit une fois un maiſtre des requeſtes, & luy parloit du peché de luxure, l'en interrogeant ſelon les loix de *Benedicti;* & comme il luy en parloit exactement, monſieur le maiſtre des requeſtes luy dit : « Mon confeſſeur, mon amy, je vous prie, ne me parlez plus de cela; vous me faites arſer. »

LE MOUTARDIER. Vous eſtes calomniateur; elle eſtoit ſage, & avoit beaucoup de preud'hommie feminine.

Ciceron. Tu y es; tu y parles comme Thevet: voire de la *preud'hommie.*

Le Moutardier. Et pourquoy non, puis que preud'hommes avoient affaire à elle? Et toutesfois c'eſtoit avec chaſteté, tant qu'elle ſe pouvoit eſtendre, *modo ſtricto.* Pour le premier, elle ne voulut jamais que monſieur d'Eſt la baiſaſt en la bouche; & il luy demandoit pourquoy? « C'eſt, dit-elle, que ma bouche eſt pour mon mary, parce qu'elle luy a promis : quant à mon con, il ne luy a rien promis; faites en tout ce que vous pourrez; il eſt à voſtre commandement, cul & tout. » Son mary s'en doutoit. Un jour qu'elle eſtoit ſur la porte aſſiſe, elle avoit ſon cotillon un peu levé : il luy dit : « Fermez l'ouvrouer, (c'eſt la bouctique) ma femme, il eſt feſte. » Auſſi le cas d'une femme eſt un ouvrouer, des filles ſont eſtoffes.

Neron. A quoy faire?

L'autre. A faire des femmes de bien, ou des garces : & qu'ainſi ne ſoit, on peut dire une parolle injurieuſe à une femme ou fille de bien, ſans l'offenſer, en l'appellant par verbologie de choix, ***belle eſtoffe à faire une garce;*** parce que c'eſt à dire qu'elle eſt fille de bien, & qu'il ne tient qu'à elle qu'elle ne ſoit autre. Ne luy eſt-ce pas faire de l'honneur?

L'apprentif. C'eſt un bel honneur! Tu y entends, comme ceux qui heurtent aux portes des putains.

L'AUTRE. Et quoy, y a-t-il de l'intelligence en telle affaire ?

L'APPRENTIF. Ouy dea ; notez, enfans, que, ſi une garce a une porte ſur la ruë, il ne faut poinct y heurter, ſi on la trouve fermée ; parce que, ſi la dame n'eſt poinct à la porte, ou à la feneſtre, il eſt evident, la porte eſtant fermée, qu'elle eſt empeſchée.

L'AUTRE. Cela eſt-il vray ?

L'APPRENTIF. Auſſi vray qu'il eſt vray qu'elles ont beaucoup de deſpit, (ainſi qu'ont les traiſtres) quand en leur preſence on jure, & dit-on, par-cy, par-là : « Je n'ayme point les putains ; je n'ayme point les traiſtres. » Si à telle heure elles devenoient pucelles, jamais ne deviendroient putains, & feroient auſſi farouches au montoir, que garces qui ont eſté au ſermon.





XCIV.

COPIE.

Et gay, ne faictes donc jamais de ceremonie à l'entrée d'une halle, d'une taverne, & d'un bordeau. Quand je voy faire ces ſimilitudes, il me ſemble que je voy Madamoiſelle de Peu, qui diſoit à Madame Courtois : « Mon Dieu! madame, que vous avez de belles filles aux feſtes. » (Elle eſtoit auſſi propre que le pendu de Douay.

Cesar. Comment?

L'autre. Quand l'empereur Charles y fit ſon

entrée, les gens de ceſte ville-là luy voulurent faire tout l'honneur qu'ils purent. Et faiſant de belles façons d'arcades, chapeaux de triomphes, poteaux & telles magnificences, ils s'adviſerent d'un pendu qui eſtoit à la porte de la ville, & principale entrée : ils oſterent à ce pendu ſa chemiſe ſale, & luy en mirent une blanche, pour faire honneur à monſieur l'empereur.) Ceſte femme diſoit cela de ces filles, pource qu'elles eſtoient mignonnes & proprettes. Et apres, ces mignons, ils ſont là à faire des façons ès entrées ou ſorties, & font plus de fricaſſées de feſtes, qu'il n'y faudroit d'eſtoffes à faire une pannerée de miſteres. Il me ſemble, à voir ces fadaiſes, que les perſonnes, qui demeurent ainſi arreſtées, ſont comme coüillons, qu'on ne laiſſe jamais entrer. Mais à propos, pourquoy eſt-ce qu'ils n'entrent jamais?

Baif. Il l'a tantoſt eſté dit; ſouvenez-vous-en?

L'autre. Je m'en ſouviens comme Honoré Bonjouan, brodeur de la royne noſtre maiſtreſſe, qui, ayant eu affaire de luy, & ne l'ayant pu avoir, puis le voyant, luy demanda où il avoit eſté. Alors il luy dit : « Madame, je me ſoumets en toute humilité de majeſté, madame; je me ſouviens que j'ay eſté voir mettre un homme en difficulté, & en diſtribuer un autre en quatre pieces, choſes que je n'avois oncques point vües. »

Neron. Qu'eſt-ce que difficulté?

Beze. Il cuidoit dire en *effigie*; je me le remembre.

Il difoit d'un bel homme, qu'il avoit de beaux mufles, c'eft-à-dire *mufcles.*

Denis. Il eftoit auffi fin que le marquis de Bellegueulle, qui difoit que c'eftoit une bonne *manne* en une maifon, que du charbon.

G. G. C'eft auffi bien rencontré que ceux qui difent : *defpuis que moines allerent à cheval.* Je ne vis jamais de moines aller à cheval, non plus que d'autres ; bien ay-je veu des chevaux aller à moines. Les chevaux vont à moines deffus, comme tout autre ; & ce qui eft notable.

Passerat. Si nous nous advifons de telles rencontres de ceux qui ne fçavent ce qu'ils difent, & penfent bien dire, je vous renvoyeray en Savoye avec les huguenots, qui, fuyant de la S. Barthelemy, & approchant de Geneve, fe plaignoient du roy des François. Les Savoyards, qui croyoient ce que ces pauvres *defpoderats* leur contoient, les confoloient ainfy : *Ha pauvre gen, voftron ré n'eft pas fi bon que noftron princio. Si voftron ré fe fu bin gouverna, il euffe efta maiftre douta de noftron duc.* Ces pitauds nous repetoient cela, mefme quand nous eftions en l'expedition de Savoye, & que, fans le mariage du roy, nous euffions conquis le Piemond. Vogue la galée, ce fera pour une autre fois. Le duc nous apportera de l'argent ; puis nous irons prendre fa terre.

Benoist. En bonne intention, mon amy, vous eftes de la mefme opinion que le fire Ifaac Baudouin, de qui j'avois fait enterrer la femme fort honnefte-

ment dans l'eglise. Il advint que luy demandant de l'argent, pource que desja je l'en avois adverty, il me fit quelque excuse; puis, comme par colere, en presence de nos amys qui devisoient avec moy, il va dire : « Voicy chose terrible ! Cest homme veut avoir le corps & les biens. »

CASSIAN. On l'avoit apportée ceste-là; mais la servante de Trainecouille.

CESAR. Qui nommez-vous ainsi ?

CASSIAN. Ce grand viedase d'aupres les carmes, qui servoit d'espion aux ligueurs durant la Ligue, de mouchard aux Politiques durant leur regne, de fureteur aux huguenots quand ils pulluloient & multiplioient. Un jour, sa servante, qui se nommoit Colette, monta sur un abricotier, qui avoit des branches qui passoient par-dessus des murailles dans le jardin des Carmes, ou des Jacobins ; c'est tout un. Ceste fille s'advança sur ces branches, pour cueillir le fruict; & il advint que la branche, sur laquelle elle estoit, rompit. La fille tomba dans le jardin, où quelques jeunes freres se pourmenoient, qui, voyant ceste proye comme venue du ciel, se mirent apres, & la *besoignerent* en bon françois, allant à la rangette, comme les soldats qui assiegerent le chasteau d'Angers. Le prieur, qui oüyt quelque bruict, survint à ce lieu, & effaroucha les aigles qui venoient au corps, & prit la fille par la main & la rendit à sa maistresse, qu'il trouva à la porte la demandant. Quand Colette fut avec sa maistresse, elle fut tancée, & elle luy dit:

« Vous eſtes une pauvre fille, que vous n'avez crié ! Et quoy, ma mie, je penſe que vous les enduriez faire ! Comment, madame, dit-elle, par ma finte, ſi le prieur ne fuſt venu, j'en euſſe bien eu davantaige. »

Baif. Vroiment, à ce que je voy, elle n'eſtoit pas comme la fille de noſtre juge, laquelle eſt ſi pucelle, que ſon pucelage luy monte ſi fort en la teſte, qu'elle en eſt folle.

Pimandre. Je m'eſbahis comment ceſte fille peut ſortir du cloiſtre, veu que l'on dit, quand une choſe tient bien, *cela tient comme une veſſe en cloiſtre.*

Charles. Mais je m'eſbahis qu'il n'y euſt quelque homme de bien là, qui empeſchaſt ceſte inſolence.

Cassian. O voire, cela eſtoit une chappe-cheute, une fortune rencontrée : il ne faut jamais laiſſer paſſer ce qui s'offre ; & qui plus eſt, je dirois preſque comme le mareſchal de Valiere. Comme les eſleus eſtant là, & parlant de vos deniers qu'il falloit lever, & les aſſeoir avec modeſtie ; quelques-uns ſe plaignoient diſant ce qu'ils en penſoient. Sur cela un eſleu va dire : « Il faudroit eſlire & choiſir icy quelques gens de bien du lieu, pour y avoir eſgard. » Ce mareſchal qui ferroit un cheval, oyant cela, laiſſa ſon affaire, & vint dire à l'eſleu : « Vroiment, monſieur, il n'y a point icy de gens de bien. »



XCV.

CONFESSION.

Le Bon homme. Nous ne boivons poinct; hola! Vous causez assez. Mais, en un mot, il faut à un bon cheval luy froter la queue du reste de son avoine, afin qu'il aille bien; & à un bon beuveur, faut jetter le reste de son vin sur les mains, pour le preserver de la goute. Et puis qu'il n'y a poinct icy de gens de bien, faisons-nous bons, ameliorons-nous; demandons une recepte, pour estre aussi long-temps en l'estat que nous avons esté,

comme fit le chapelain de saincte-Catherine, confesseur de madame la comtesse de S..... Ce prestre se trouva, un jour, pres de sa maistresse, que sept ou huit medecins y avoient esté convoquez, pour consulter sur la maladie de madame, qui, à dire vray, estoit assez vieille pour mourir. Ce pere spirituel voyant messieurs les medecins sortir, les arresta, & leur dit : « Messieurs mes honorez mages, il n'est pas en mon pouvoir, moy pauvre homme, de vous assembler comme je vous trouve icy : & j'ay une grande maladie à vous communiquer. Qu'en eussiez-vous chascun un petit ! Ardez, messieurs, il y a quarante ans que j'ay une grande & fascheuse migraine, en la teste, comme sçavez ; joint que ce n'est pas de vous, comme de moy. Messieurs, je vous prie de m'y faire quelque chose : mais, messieurs, je vous diray, s'il vous plaist, comme dit l'autre, & ne vous desplaise ; je ne puis recevoir de clystere, prendre medecine, endurer la saignée, souffrir les ventouses, supporter les onguens, sentir les frictions, porter les bains, ny donner lieu en moy, dedans ou dehors, à ce qui provient de chez le chirurgien, ou l'apoticaire. » Ces messieurs luy dirent : « Et que voulez-vous donc, mon pere, mon amy, que nous vous fassions ? A, hà ! messieurs, je vous prie & supplie de me la faire autant durer, qu'il y a que je l'ay. Vous le deviez donc dire ! » Luy braillerent en *chorus* tous les medecins, & s'en allerent, le laissant là.

Le Procureur. Comme fit la jeune mariée à ſon mary : « Que ne le diſiez-vous? »

Neron. Quoy !

Le Procureur. Le matin, il vint pluſieurs femmes, filles & garces, veoir le nouveau marié ; c'eſt-à-dire le jeune homme ; & chaſcune le baiſant, luy donna une fouace. Sa femme, ayant veu ce miſtere, luy demanda affectueuſement ce que c'eſtoit ; & il luy dit que c'eſtoit un adieu que luy diſoient toutes les femmes, filles & garces qu'il avoit accolées. « Hé dea, dit-elle, vous avez grand tort ! que ne me l'avez-vous dit? J'en euſſe adverty tous ceux qui me l'ont fait ; ils m'euſſent apporté du vin ; nous euſſions eu à boire & à manger, pour d'icy à Paſques. »

L'Advocat. Voylà une excuſe pareille à celle que font ces bonnes pieces qui preſtent leurs cons.

Quand une femme eſt du meſtier,
Et ſa voiſine l'accompaigne.
Elle a ſa part au benoiſtier,
Par la couſtume de Champaigne.





XCVI.

ORIGINAL.

Et puis vous les verrez mesdire. Ma cousine Gervaise n'y faillit pas hier au soir. Elle detestoit les femmes des prestres, & disoit qu'elles estoient chevaux du dyable, pource que les prestres excommunient leurs femmes au *memento*, d'autant qu'il n'y a rien si aisé à faire cocu, qu'un prestre ou un ministre, quand ils sont affustez à dire messe, ou à prescher. Et en ma conscience, nous la trouvasmes, au matin, couchée avec messire Cathe-

lin, qui eſt un gros vilain camus. Et puis fiez-vous en ces belles diſeuſes !

Baronius. Ordinairement ceux qui mediſent des preſtres ou des miniſtres, en ont eſté ; & ce qu'ils en diſent mal, eſt pour faire croire qu'ils en ſont eſloignez, comme putains qui s'exercent, veulent faire croire qu'elles ſont loin du bordeau.





XCVII.

SENTENCE.

L'AUTRE. Mais à propos de putains, il faut que je vous fasse un conte de ma femme, qui estoit une putain. Elle n'estoit pas de ces enormes putains, qui en font mestier; mais de ces femmes de bien, qui ont un amy d'honneur. Et bien, j'estois tousjours le maistre; on me craignoit. Quand je venois de la ville, ma femme venoit à moy, me tastoit la teste : « Vous estes eschauffé, mon fils; sus, servante, chauffez une chemise pour mon mignon;

mon amy, il faut prendre un peu de vin; voicy monſieur tel, qui vous eſtoit venu veoir; il prendra la patience avec vous. » Eh bien, j'eſtois mignardé; & qui plus eſt, mes ſervantes & mes valets le faiſoient un petit; cela eſtoit cauſe que je les trouvois touſjours à la maiſon à faire leur beſongne : ſi cela n'euſt poinct eſté, ils fuſſent allez au loin chercher proviſion, aux deſpens de tout ce qu'ils m'euſſent pu deſrober. Tels ſont les juſtes & bons fruicts de l'honeſte & chaſte paillardiſe, dont les effects ne ſuccedent qu'aux ames pacifiques, & qui ont du courage. Regardez un peu ce petit bouchon d'eſcuelle d'amourette, ceſte belle Agnes, ce qu'elle en penſe?

Du Haillan. Elle fait la degouſtée, comme la femme du comte Dammartin, laquelle eſtoit deſcendue à la cave pour boire; & de faict, avala trois bonnes verrées de vin, puis remonta. Or y avoit-il là un valet, qui eſtoit allé querir la petite bouteille des fripons, lequel ſe cacha, quand il vit madame, & la conſidera, & ſe tint caché : puis elle ſortit. Il revint de fortune à diſner; monſieur avoit d'un vin frais percé, fort bon; & s'adviſa de prier ſa femme d'en boire, laquelle faiſoit tousjours ſemblant de n'en vouloir point; toutesfois par importunité de ſon mary, qui luy en fit bailler dans un beau verre, elle en beut quelques gorgées; puis ayant rendu le verre, dit, en ſe meſtant les mains ſur le bas de l'eſtomac : « Mes ameres, comme il me cherche. Voire, ce dit

le valet qui eftoit derriere madame, il cherche fes compaignons qui font allez devant. »

Zuingle. Ha, ha, hé, çà, çà, Luther, laiffons nos querelles; auffi-bien jamais Salomon ne fit bonne chere.

Luther. Voici une bonne befte! Il ne mangeoit poinct de lard que par difpenfe, ou bien il faifoit comme quand j'eftois moine, que je faifois le petit exercice & gay. Pourquoy y a-t-il tant de putains & d'ivrongnes?

Epicure. C'eft pource qu'il faut que toutes chofes foient accomplies. Il convient qu'il n'y ait rien de manque au monde; d'autant que l'univers feroit gauchi, s'il y manquoit de ce qui eft à eftre effectué. Ainfi faut que les chofes deftinées foient accomplies. Il y a plufieurs pauvres & quelques jeufneurs d'amour ou de force, qui ne boivent poinct & d'autres boivent pour eux, & piffent auffi pour eux. Il y a infinies nonnains, plufieurs moines, quelques filles de bien qui n'ozent, ou ne peuvent, ou ne trouvent à le faire; & il y en a qui fupléent à tels defauts; & notez en charité, que fi les loix eftoient fidelles, & qu'il n'y euft poinct tant de contraintes & d'hypocrifies, tels exces n'adviendroient pas. Et je vous prie de prendre garde à cecy, que fi vous retournez en vos charges, tout foit remis à belle efgalité & proportion, que Dieu a ordonnée, à ce que par vos infolences il n'y ait plus tant de caufes de pechez & de punitions.

Œcolampade. Tu nous la bailles belle; tu nous contes de la piété, & tu n'en fais poinct de preuve. Tu es comme ceux, dont parloit la servante de ceste vieille huguenote, qui mourust l'année passée. Un jour elle incita sa servante qui estoit Papiste, d'aller au presche; ce que la fille voulut pour luy plaire, & y alla avec bonne & belle devotion, & ouyt le presche avec une moult bonne attention. Estant revenue, sa maistresse luy en parla : « Et bien, dit-elle, ma mie, n'est-ce pas une belle chose que le presche? N'y parle-t-on pas bien de Dieu? » La fille ayant long-temps escouté sa maistresse, luy respond ainsi : « Ils en parlent prou, mais ils ne le monstrent poinct. »

Epicure. Sec, j'y venons; tu nous apportes icy de terribles caupeaux de vielles veritez. Je t'y attendois : n'es-tu pas gentil & de belle industrie? N'est-ce pas toy qui es un de ceux qui nasquirent bessons, s'entrelevant par les espaules, & qui avois vescu soixante & sept ans? Toy, tu te mis à estudier; mais ton frere estoit tonnelier.

Coster. C'est là où il falloit prendre de quoy faire d'un dyable deux, en les separant, & coupant ce qui les joignoit par les espaules; & non de faire, d'une prebende licentiale, deux demyes prebendes, pour d'un asne & cheval de bagage licencié faire deux chantres, que ce veau de licencié nomme *dyables*, pource qu'il luy est advis que les anges du ciel qui ne quadrent à la mauvaise opinion de sa fressure, sont dyables. Ainsi chaque levre à son goust.



XCVIII.

DEMONSTRATION.

EUCLIDES. Or bien, il faut paſſer devant un chieur, & derriere un rueur. Vous ruez bien! vous eſtes de meſme que la femme du ſire Chaillou, qui avoit force noix, l'annee que ses noyers d'entre Tours & Loches furent abattus. Les noix eſtoient cheres; il y en avoit à la maiſon encore deux ſetiers à vendre; il vint un bon compaignon, qui parla à madame, (laquelle eſtoit de ces bonnes meſnageres, qui, pour eſpargner les

poches, mettent & serrent le bran en leurs chemises), & marchanda ses noix, fit marché avec elle, & luy bailla un quart d'escus d'arrhes, à la charge qu'il emporteroit sur sa beste un setier de noix. « Et bien, madame, luy disoit-il, ne vous fiez-vous pas bien en moy d'un setier de noix, puis que je me fie en vous de l'autre; Ouy da, mon amy, dit-elle, mais comment avez-vous nom? Je me nomme Jean Tenon. Or bien, allez donc; & quand il vous plaira vous aurez le reste. Adieu, madame. Adieu, mon amy. » Quand Chaillou fut venu, elle luy fit le compte de son bon mesnage, & aussi disoit-elle qu'elle s'estonnoit que ce marchand tardoit si long-temps. A la fin le mary luy demanda comment il avoit nom. « Non, mon amy, dit-elle, c'est un honneste homme à le voir, je ne me puis pas bien souvenir de son nom. » Chaillou, tout fasché & despit de la sottise de sa femme, va dire : « Ah! je voy bien ce que c'est, J'en tenons, *id est* nous en tenons; c'est-à-dire, nous sommes pris. » Elle qui ouyt ce mot, Jean Tenon; « Ouy, ouy, ouy, mon amy, dit-elle, il est vray; c'est luy, il m'a dit qu'il avoit ainsi nom. »

Merlin. Elle fut un peu plus fine que la femme de Garence, qui, un jour, avoit affaire de cendres, & voyant force pastel qu'elle croyoit qu'on avoit jetté avec du bresil, mit tout au feu, & en fit des cendres. Il y avoit pour plus de cinq cens livres de marchandises, dont elle fit pour dix-neuf sols six

deniers deux oboles de cendres. Voylà pas une bonne alquemiste?

Melvin. Ce fust elle que son mary mena à Maillé veoir un de ses cousins, ce mary parlant à son cousin, ce cousin luy demanda des nouvelles de sa femme, disant : « Et comment se porte ma cousine? Voire, dit-il, & la voicy. O! dit l'autre, excusez-moy, vous avez donc amené une beste. Çà, çà, ouvrez l'estable; oh! garçon, & puis allons boire. » Il vouloit dire qu'il avoit amené une beste chevaline, pour porter la beste humaine.

Alf. de Castro. Quand j'estois marchand, je menois une beste; mais c'estoit un ours. A cela vous pouvez juger que je ne suis ny Normand, ny Manseau, ny Rousseau, tout ce que l'on ne voit gueres de telles gens du païs de sapience mener l'ours.

Illiric. Voire : mais tu ne menois pas l'ours, quand nous eusmes si grand peur en Franche-Comté, où l'on nous fit manger de la chair de l'ours salé.

Alf. de Castro. Il faut que je confesse que je ne fus jamais si espouvanté; je cuidois que les dyables dussent desbattre sur quelque sorbonique, ou que le parlement predestiné des ministres & jésuites fust arrivé. Il avoit neigé, & c'estoit environ la sainct Jean.

Neron. Tu debutes bien, la sainct Jean.

Alf. de Castro. Ouy da; il y a la sainct Jean qu'on fauche, la sainct Jean qu'on tond, la sainct Jean qu'on bat, & la sainct Jean qu'on chauffe; c'est

ceſte là, je l'ay trouvée ; & eſtoit fort pres de la nuiꝺ. Vous ſçavez qu'en ce païs-là les maiſons ſont près la montaigne, & n'ont qu'une cheminée au milieu, ſur le haut de laquelle il y a deux feneſtres ou portes, pour donner le vent par rencontre, afin que la fumée n'importune poinꝺ. Or le vent eſtant tourné, le valet vouluſt auſſi tourner les portes, en ouvrir une, & fermer l'autre, de laquelle un des gonds eſtant rompu ou il arraché, n'en put venir à bout, ſi qu'il luy fuſt force de monter en haut, & ce par la cheminée. Eſtant en haut, il adviſa le defaut ; mais il n'avoit poinꝺ de marteau pour s'ayder à deſcendre ; il ſe faſchoit, de ſorte qu'il alla par ſur le toit, droit ſur la montaigne, querir une pierre ; & ainſi il fit un petit ſentier, il racouſtra ſa porte, puis deſcendit. Il y avoit un pauvre chaudronnier qui cherchoit logis ; mais pour ce qu'il brunoit, il ne pouvoit veoir de chemin, joint qu'il avoit neigé, deſpuis que le monde ſe fut retiré. Ce chaudronnier bien empeſché, ne ſçavoit que faire ; il levoit le nez à mont, deſcouvrant çà & là ; enfin, il adviſa le ſentier qu'avoit fait ce valet, & luy, là, il le ſuivit ; & voyant la clarté de la chandelle, il ouvre la porte, & cuidant entrer, il ſe pouſſe dans la cheminée. Eſtant eſbranlé, il n'y euſt poinꝺ moyen de ſe retenir, ſi qu'il tomba au milieu de la chambre, diſant : « Dieu ſoit ceans. » Nous viſmes ce perſonnage noir & ſes chaudrons, qui firent à nos oreilles mille fois plus de bruiꝺ qu'ils n'euſſent pu faire. Nous fuiſmes

tous, cuidant que ce fuſt le mareſchal des logis de Lucifer, qui vint meſtre dans ſes chaudieres les petits enfans pour les faire cuire, & nous envahir comme repuës franches.





XCIX.

HISTOIRE.

GAGUIN. Comment avoit nom ce chaudronnier?

ALF. DE CASTRO. Il avoit nom Socrates.

POGGE. Tout beau, ne parlez pas ſi haut; d'autant que, ſi ce ſage l'entend, il deviendra fou.

ALF. DE CASTRO. O, ho! & les noms ſont-ils pas communs? Et qui ſçait, à ceſte heure, lequel des deux eſt Socrates, puis que les noms ſont pour les mortels, qui ſont ſi ſots qu'ils donnent des noms aux

anges & aux diables? Je ne dis pas que cela ne fuſt bon à ceux qui ſeroient baptiſez ou circoncis.

Illiric. Puis que tu fais tant le reſolu, qu'avois-tu affaire de nous nommer icy? Et pluſieurs s'en faſcheront, ne s'y trouvant pas.

L'autre. Si quelqu'un ſe faſche que je ne l'ay mis icy ou quelqu'un de ſes parens preterits ou futurs, qu'il y mette ceux qu'il voudra; & luy-meſme pour s'appaiſer, ainſi que fait ma mere-grande : ſi on luy apporte ſa ſoupe trop chaude, elle la rafraiſchira; ſi elle eſt trop ſalée, elle y meſtra de l'eau; ſi elle eſt trop fade, elle la ſalera; s'il y en a trop, elle en laiſſera; s'il y en a aſſez, elle mangera tout, &c. C'eſt une bonne perſonne, pour une femme, elle trouve tout bon, afin de ne ſe marier poinct. Faictes ainſi, mes bons amis du cœur; & notez que s'il y a quelque fantaſque qui s'attriſte de n'eſtre icy ou les ſiens, & ne veut ſe ſoumeſtre à la juſte raiſon que j'ay dite, il ſçache que je ne congnois poinct les fils de putain. Je vous diray pourtant, vous demandant excuſe, qu'il y aura icy aſſez de place pour tous les fous, pourveu que l'on les y mette l'un apres l'autre. En Allemagne, les Allemands y mettront leurs fous; en France, les François; en Angleterre, les Anglois; en Eſpaigne, les Eſpaignols; en Suiſſe, les Italiens; en Turquie, le reſte : & puis, que l'on faſſe ſi grand-chere qu'on voudra; ſoit en droict, ſoit en muſique, ſoit en canon, ſoit en theologie, ſoit en gendarmerie ou marchan-

diſe, ou medecine, ou toute telle autre ſorte que vous imaginerez ſans y meſler les grenetiers, pour ce qu'ils ſont le ſel du monde; ils ſalent les autres fous, de par le roy : bran pour eux.

De Casibus. Qui eſt-ce qui parle de bran?

Madame. C'eſt moy.

De Casibus. Qui vous puiſſe brider les jouës. Et bien, madame, là-deſſus je vous demande combien un eſtron a de qualitez? Dictes-le; il faut tout apprendre, auſſi bien il s'en faut depeſcher, comme ma couſine, du ſac du Bon homme. Prenez donc un eſtron, & y mettez le nez, il pura; meſtez-y les dents, il ſera trouvé de mauvais gouſt; ſi vous n'eſtes degouſtée, que vous ne trouviez pas la merde bonne; frottez-vous en le nez, il vous barbouillera.

Luther. A! ha! hé, tu es bien ayſe d'avoir bricollé une petite vilaine.

De Casibus. Qui eſt le plus vilain, celuy qui en porte, ou celuy qui en parle? Et devinez ce que c'eſt; ſi ce n'eſt pas cela, dont vous n'en ſauriez porter une livre, quand il eſt encore à vous; n'eſtant poinct voſtre, vous en porteriez un quintal.

Madame. Là, là, changeons de notte.

Luther. Celuy n'a gueres de nottes, qui n'en ſçayt poinct, comme ce droſle qui vint chez monſieur le baron au Chaſtais, hier, & trouvant monſieur à la porte, il luy demanda la paſſade. « Qui eſtes-vous? dit monſieur. Je ſuis un pauvre muſicien. Entrez, mon amy. » Entré qu'il fut, monſieur le fit diſner

avec luy. Or, eftoit ledict baron fort curieux & avoit fait apprendre la mufique à fes enfans, garçons & filles. Apres difner, il fit apporter les livres, pour faire la mufique; & bailla des livres à chafcun, & un à cettuy-cy; et luy-mefme, docte en cefte difcipline, bailla les tons; les enfans chantoient, & monfieur qui n'ofoit rien dire à ce paffant, eftimoit qu'il efcoutoit. A la fin, le voyant fe taire, il luy dit : « Vous ne chantez poinct? Non, monfieur. Hé pourquoy? Monfieur, je n'y entends rien. Ne vous ay-je pas dit que je fuis un pauvre muficien, que je n'y entends rien? »

Rabelais. Tu ne fais ce conte-là qu'à demy.

Luther. Sanguille, tu es un bel evefque! De quoy, tous les mille dyables, te mefles-tu?

Pirrhus. Que penfez-vous avoir dit? Ouy-dea, Rabelais, mon bon compere, a efté evefque. Et pourquoy non ne l'euft-il efté, auffi bien qu'un tas d'autres qui le font bien encore, & le feront? Et de faict, je vous demontreray qu'il a efté evefque, je ne veux point difputer; je fuis mathematicien; j'entre en demonftration. Ne fçavez-vous pas qu'il n'appartient qu'aux evefques ou archevefques de confirmer par la noble puiffance qu'ils ont? Et ainfi avec cela de changer le nom, en muant un peu de la fubftance? S'il eft vray ce que je dis, & ce que ce bon pere *pfeudo-evangelico-papiftico-anabaptiftico-giefitaner-biterono-puritain* a practiqué en confirmant madame la mere de Gargantua; laquelle, en premiere invention,

diĉtée de la propre goule d'un defunĉt eveſque de Paris, avoit nom Galemelle; & le pere Rabelais la nomma Gargamelle : ſi lediĉt n'euſt eſté eveſque, il y euſt eu fauſſeté en ſes eſcrits comme es voſtres : ce qui n'eſt pas, teſmoin Jamblique, qui profere :

S'il faut baiſer, à ce qu'on dit,
Tout ce qu'aux dames on preſente,
Je ne ſçaurois baiſer mon vit;
Je le garde pour la ſervante.





C.

ATTESTATION.

VROIMENT voire, ce dit la ſervante de chez nous, ſi j'eſtois la maiſtreſſe, je ne bougerois du lict quand il faict froid. » En nanda, noſtre valet eſtoit plus habile homme, qui, parlant à mon pere qui eſt gentilhomme, ne vous deplaiſe, & d'anticque race ; je le dois bien ſçavoir, moy qui ay eſté condamné aux Grands-Jours d'avoir non la teſte coupée, mais le col, & me voicy ; c'eſt tout un, je ſuis de la vieille nobleſſe : non admiſe

par medecine, ny mairie, ny eſchaunage, ny lettre; mais par ſource de vieille gueuſe, fermc tigneuſe, & bonne putain d'anticquité... Que diſois-je? Ceſte folle humeur de vanité nobleſſeuſe m'a ſi bien fricaſſé la cervelle, que j'ay oublié ce que je voulois dire. Parguille, ſi je m'y mets, je ne diray jamais rien, que je ne faſſe comme Auguſte, ce grand preneur de taupes à la glu, c'eſt-à-dire, empereur des Romains.

Pogge. Et que faiſoit-il?

Pyrrhus. Il vous chioit au nez tout d'une volée: laiſſez-moy dire; je reprens ma memoire comme le grimoire; j'eſcriray tout ce que je voudray dire, & feray ſi ſot que, quand je demanderay à ma femme à le faire, je l'eſcriray en mes tablettes, afin de ne paillarder à bien dire ſans faute. Ce noſtre valet, voyant mon pere eſtre appellé pour l'arriere-ban, (auſſi eſtoit-il gentilhomme, ce qui le faſchoit, parce qu'il n'aymoit point la guerre; il aymoit le lard, & haïſſoit les chiens. « Foy de damoiſelle, diſoit ma mere panſant ſes pourceaux, mon mary eſt auſſi noble que le roy; il ayme bien à ne rien faire, & ſe donner du plaiſir), » & noſtre valet, qui eſt des meilleurs, voyant mon pere faſché pour ceſte arriere-bannerie, luy va dire : « Cordille, mon maiſtre, ſi j'avois autant de bien que vous, je n'irois pas à la guerre! Et qu'eſt-ce, Colas mon amy, que tu ferois? Que je ferois? Je m'en irois voir le procureur du roy avec un bon lievre, & il me donneroit main-

levée. Et ſi ce n'eſtoit pas aſſez, ou qu'il ne fuſt pas aſſez grand...

Thuçidide. Il n'y a remede. Il diſoit comme la bonne femme qui preſentoit le pain bénit à Sainƈt-Pierre-aux-Bœufs. Mais en conſcience, toy qui te congnois en tout, lequel des deux bœufs qui ſont là eſt le plus gras.

Sauvage. Je l'ay mis en ma Chronique. Deux comperes adviſerent à cela, & gagnerent. Le ſire Adam diſoit au ſire Giroſme que l'un eſtoit plus gras que l'autre. Ils gagerent et s'en rapporterent à ceux qui ſortoient de la premiere meſſe. Le ſire Adam ſe leva de nuiƈt, & alla graiſſer de ſain celuy qu'il avoit dit eſtre le plus gras; puis quand le monde ſortoit, & que ces ſires demandoient l'avis d'un chaſcun, dame, chaſcun trouvoit cettuy-là eſtre plus gras.

Du Gugnet. Hé, groſſe pecore; il y en a un voirement plus gras que l'autre, d'autant que l'on met en ſon corps les huyles pour ſervir au luminaire, & il en tombe dans ce creux ſi qu'il eſt plus gras. C'eſt philoſopher, cela. Mais à ceſte femme, mais à ce pain; & bien à tous deux.

Thucidide. Ceſte bonne femme eſtoit ſourde, & preſentoit ſon pain, & faiſant la reverence, elle fit un pet. Les preſens & preſentes ſe prindrent à rire. La bonne femme, croyant qu'ils ſe mocquoient de ſon pain qui eſtoit bien petit, ſe retourne & dit: « Meſſieurs & dames, excuſez-moy, s'il vous plaiſt;

je le feray une autre fois plus gros. » Et chaſcun de rire plus fort; attribuant le *plus gros* au pet, qui eſtoit delicat. Il eſtoit noble, ce pet; puis qu'une damoiſelle l'avoit faict.

Pyrrhus. Et pourquoy non? Le meſtayer ne diſoit-il pas bien, voyant des pourceaux : « O! la belle nobleſſe que voylà! » Il en dit bien d'autres : & comme ma tante luy demanda touchant les biens de la terre, ce qu'il en penſoit : « O! madamoiſelle, pour les bleds & tels grains vous n'en avez gueres; vous eſtes la royne des veſſes. » Je ne vis jamais tant de damoiſelles qu'il y a aujour-d'huy; tout en eſt conchié. Quand vous en ſçaurez la raiſon, vous ne ſerez plus tant eſtonnée; il faut...

Aretin. S'il faut, il ne prend pas.

Pyrrhus. Si vous eſtiez auſſi mordant que reprenant, il n'y auroit cul qui n'euſt des dents. Sçachez donc qu'un jour une belle, jeune, fretille, bonne & ſage damoiſelle que je congnois bien, (je la dois bien congnoiſtre; ſon pere m'a fait bonne chere) un jour d'eſté qu'il faiſoit beau, elle euſt fantaiſie de monter ſur un arbre... J'euſſe bien mieux aymé monter ſur elle.

Pogge. Tu es deſgouſté comme le clouſier de Vaux, qui penſant entrer en la ſalle, y vit pluſieurs dames, & ſe voulut retirer. « Entrez, dit madame de Sainct Martin, entrez; nous ne mordons ny ne ruons. En da, dit-il, donques, meſdames, je voudrois bien eſtre monté ſur icelle beſte. »

Pyrrhus. Ceſte belle damoiſelle, que je vous dis,

estant sur cest arbre, y cueillit ce qu'elle voulust; puis descendit. Or est-il que la queuë de son chaperon de velours y demeura, sans qu'elle y prist garde, & le cocu fit son nid dessus, & tellement que plusieurs oyseaux la couverent, ceste belle queuë qui multiplia si bien, que maintenant il ne faut que secouer un coup, voylà une damoiselle faicte. Et gay, il ne tiendra pas à moy que je n'en fasse, & que je ne leur exhibe une andouille & deux œufs, la pitance d'un religieux.

Louvet. Tu te vantes bien. S'il estoit, ou qu'il fust; mais il est.

Pogge. Et bien, cela est bien dit.

Louvet. Nostre official le fit interpreter à l'homme, & à la femme qui se plaidoient. L'homme disoit du cas de sa femme : « S'il estoit! » montrant le poulce joinct au premier doigt, puis il disoit : « Ou qu'il fust, » comme les deux poulces joincts à bout, & les deux premiers doigts; « mais il est, » monstrant son chapeau. Et la femme dit, parlant de l'outil de l'homme : « S'il estoit! » empoignant sa cuisse; ou qu'il fust! » s'empoignant le bras, « mais il est, » montrant le petit doigt.

Alciat. La dispute en est aussi bonne que celle d'un sçavant qui vint à Geneve, lorsque Jysquel y faisoit ses estudes. Cettuy-cy dit qu'il vouloit disputer; mais qu'il ne parloit qu'en signes. Il n'y eust personne qui voulust y entendre, d'autant qu'en ce païs-là (c'est à Geneve) ils n'ont gueres de signes; ils

veulent tout à droit. A la fin, il y euſt un menuiſier qui eſtoit de Montargis, parent du demoniaqué, & d'un maiſtre d'hoſtel de madame la ducheſſe de Ferrare, & réfugié à Geneve pour la concupiſcence, (hoy, je cuidois dire *conſcience*, comme il advint un jour à Tours, que le roy y eſtoit. Il y avoit lors une dame, qui durant les jeux avoit joué *Conſcience*, qui pour cela en euſt le nom tout le temps de ſa vie. Je la trouvay en la rue, & je la cherchois; il m'advint de luy demander le logis de madame Conſcience. « Qui eſtes-vous, dit elle, qui m'injuriez! Hélas! madame, pardonnez-moy; on m'a dit que vous avez ainſi nom. Ce ſont des ſots qui le diſent. Je ne le dis donc plus). » Ce menuiſier dit qu'il diſputeroit avec ce ſçavant, ſelon les accords. On les met ſur un eſchafaud, devant le monde. Ce ſçavant, ſe preſentant reſolument devant ce menuiſier, auquel on avoit baillé une robbe miniſtrale & un bonnet conſiſtorial, & levant le bras, hauſſa la main, fermant le poing, en luy monſtrant un doigt : le menuiſier luy en monſtra deux. Le ſçavant en preſenta trois, à ſçavoir le poulce & les deux doigts : le menuiſier luy monſtra le poing clos. En apres, le ſçavant luy monſtra une pomme : le menuiſier, cherchant en ſa pochette, trouva un petit morceau de pain, & le luy monſtra. A donc le ſçavant, tout ravy en admiration, ſe retira; puis dit qu'il avoit trouvé là le plus docte homme du monde; & tant que ce bruict a duré, l'eſcole de Geneve a eſté en reputation. Deſpuis, on prit à part

le menuisier, & on luy demanda qu'il avoit agi réciproquement avec cest autre. Il nous dit : Voire, c'est un homme fin ! Il m'a menacé de me pocher un œil; & je luy ay faict signe que je luy en pocherois deux. Puis il m'a menacé de m'arracher les deux yeux, & m'enlever le nez, & je luy ay monstré le poing, avec quoy je l'assommerois. Et comme il m'a veu en colere, il m'a presenté une pomme, pour m'appaiser comme un enfant; je luy ay fait veoir que je n'avois que faire de luy, & que j'avois du pain qui valoit mieux.





CI.

SOMMATION.

Et puis faites la guerre pour cela! Allez vous battre; allez vous damner pour telles gens. J'aymerois mieux aller travailler à ma journée, & faire un petit de bon fruict en ce monde.

Cebes. Ouy, ainsi que fit Jaques Poulet, qui tailloit la treille de madame de la Souche. Comment? Il estoit beau & gaillard; & madame, l'ayant contemplé, eust envie d'estre couverte de son corps, chose

que, pour rien au monde, elle n'euſt voulu permettre à autre qu'à ſon mary.

Madame. Voire, permettre à ſon mary! Il ne faut qu'obeyr, d'autant qu'elle y eſt obligée; que ſi elle le fait à d'autres, c'eſt grande & notable charité.

Alciat. Bien; vous avez dit vray; vous eſtes une bonne petite perſonne. Il ne le faut pas dire à tout le monde. Or de ceſt accouplement deſirable, & voluptueux, d'autant qu'ils travaillerent à con veu & de plein jour, ils firent un bel enfant : & à cela ſe connoiſſent les enfans faicts de jour ou de nuict, ou autres des Quatre Temps, ſelon leur beauté, les plus beaux ſont faicts de jour. Or elle qui eſtoit mariée, ne penſant pas que cela deuſt prendre, à cauſe que le preſtre n'y avoit pas paſſé, n'en fit autre mine; & toutesfois ſe trouva groſſe, dont enfin elle accoucha fort aſſeurée à qui l'enfant eſtoit. Il advint que la bonne dame fut malade; & comme elle fut preſte de mourir, elle appella ſon mary & luy dit : « Mon amy, je vous ay touſjours eſté obeyſſante & douce; je croy que vous ne vous plaignez poinct de moy? Non, ma mie, rejouiſſez-vous & revenez au monde. O, mon amy! je ſuis fort dolente, & ennuyée d'une faute que je vous ay faicte; mon cher mary, je ne vous en ay faict qu'une, je vous prie de me la pardonner. Las! ma mie, prenez courage; il n'y a rien que bien. Mais, mon amy, la faute eſt grande. C'eſt tout un; je vous la pardonne. Hélas! mon amy, ce petit garçon n'eſt pas de voſtre faict; c'eſt Poulet qui

me le fit, le jour qu'il tailla noftre treille, l'année paffée. O! o! ma mie, dites-moy, eftoit-il à noftre journée? Ouy, mon amy. O bien, o bien, ma mie, c'eft tout un, puis qu'il eftoit à noftre journée, & que nous l'avons payé, l'enfant eft à nous, d'autant que ce qu'il faifoit eftoit pour nous; repofez en paix, & ne vous affligez plus. » Achevant cette parolle, le medecin entra, qui luy tafta le carpe; adonc il dit : « Cefte pauvre dame n'a plus de pouls. » Elle l'ouyt, & faifant un foupir, va dire : « A, a, a, monfieur, en voicy un gros qui me mord pres la gorge. »

Cardan. Le feigneur de Stroffi fut autrement gauffé de fon medecin, qu'il ne payoit pas bien, d'autant qu'il luy bailla bien d'un plus vif biais. Le medecin l'ayant tafté, Stroffi va dire : « A, a, monfieur le docteur, mon pouls eft bas : il ne va gueres vifte. Non, monfieur, dit le medecin; s'il eftoit fur quelque genet il iroit bravement; mais à cefte heure il va plan, plan d'autant qu'il eft fur un afne. »

Marot. Ce medecin, fortant & paffant par fainct Severin, vit les preftres enterrant des morts par trois bandes, & les faluant, il leur dit : « Dieu vous garde, meffieurs; vous faites bien voftre aouft. Voire, dirent-ils; ouy, monfieur, Dieu mercy & vous! »

Cusa. Et allons; voylà qui eft aifé comme une femme qui fe meurt contre terre; voicy de vrays contes du temps que les beftes parloient.

Pogge. O! qu'il ne faut pas aller loin; il y en a bien qui parlent.

Apulée. J'ay esté asne, comme chascun sçait; mais mon compere Cardan a bien esté une autre beste.

Cardan. Ouy da, j'ay esté de trois sortes de bestes, & je ne fus jamais asne; mais je me souviens du temps que j'estois beste ainsi que vous, tesmoins Thevet & quelques semblables pour estre bestes de bon esprit, & ayant mis en memoire la promesse faite à Pythagoras, j'ay plus faict que luy; d'autant que j'ay bien retenu ce que j'avois en rencontre; & de faict, j'ay engravé en mon esprit ce que j'ay veu ès institutions & ceremonies de bestes, & sur-tout en leur cabale qui est notable, en laquelle il y a un article de plus de consequence, & sur-tout en ce qui est de leur créance; d'autant que, comme j'ay sçeu d'elles, elles croyent que les hommes sont plus bestes qu'elles ne sont, bien que quant à elles, elles soient les martirs de nature. Il est vray qu'il y a de meschantes bestes, comme il y a de meschans hommes. Si j'osois, je passerois outre, parce qu'elles ont une religion; mais je n'en veux pas parler, d'autant que la declarant, elle se trouveroit semblable à celle de plusieurs sots.





CII.

KALANDRIER.

L'AUTRE. Les esperances sont plus belles que les effects, d'autant que les connins des petites filles sont mieux faits que ceux des grandes. Aussi il y a connin; c'est le cas de ces mignonnes, que l'on torche encore pres le feu, ou qui le monstrent en pissant : connaud; c'est de celle qui est desjà bonne, qui peut estre cheute en pauvreté, à qui le poil a percé la peau : puis con; c'est de celles qui sont bonnes, & n'ont gueres eu, ou poinct d'en-

fans : connaffe; c'eft des vieilles, & qui eft prefque tout en defordre.

Platine. Et que dites-vous de connuë?

L'autre. C'eft le cela d'une vefve; il n'eft ne l'un ne l'autre; mais ce qu'il peut eftre.

Averroes. Je croy que les connaffes font desagreables, & appartiennent à l'ordre du derriere de la fervante de feu monfieur le doyen des medecins. Cefte vieille, eftant pres de mourir, requit fon maiftre d'une faveur qu'il luy promit. « Helas! dit-elle, monfieur, je me meurs, je fuis une pauvre femme; je defire, s'il vous plaift, eftre enterrée au preau de S. Pierre; mais, s'il vous plaift, que l'on ne chante poinct fur moy : je ne defire pas que l'on fe mocque de moy. Pargoy, s'il vous plaift, qu'ils ne difent poinct : O! cul ridé! »

Passerat. Et bien, ma mie, bien, mourez en paix, & n'ayez pas de crainte; ne vous efpouvantez poinct, comme fit un fergeant d'Orleans, que je ne veux pas nommer, d'autant qu'il a des parens en Chapitre. Ce bon & noble fergeant, allant un jour fe promener à la Source, avec plufieurs de fes amis, il y euft un jeune apoticaire, qui fe mefloit de prendre les ferpens, lequel en voyant un beau & long gliffer devant nous, va le conjurer & dire : « Serpent, je te commande que tu t'arreftes; & qu'il foit auffi vray que je te prenne, comme il eft vray que, quand un fergeant fe meurt, fon ame va droit entre les mains de Proferpine reyne des enfers. » Ce ferpent s'arrefta, & fut pris.

Zuingle. Le ſergeant, voyant ceſte merveille, fit au rebours du barbier de noſtre païs, qui vendit ſes raſoüers, baſſins, lancettes & autres uſtenſciles, afin d'acheter un eſtat de ſergeant, pour faire le ſalut de ſon ame, & eſtre compaignon d'un violon qui ſe fit ſergeant, pour mener joyeuſement le monde en priſon, d'autant que cettuy-cy, ayant componction de cœur, jetta ſon office au dyable, & ſe rendit capucin.

Louvet. Il avoit un autre depit. Vous ne devez pas dire cela. S'il y a quelque ſergeant qui ait faict quelque choſe, ou meſme cettuy-cy, donnez-le à qui vous voudrez, & n'impugnez rien que ce que nous diſons, pource que tout ce qui eſt icy avancé, eſt tenu pour tres-vray, ſans qu'il y faille, ou ſoit reçeu d'y contredire; & ſi quelqu'un y contredit, qu'il s'aille faire canoniſer en enfer. Pardonnez-moy; ce que je dis n'eſt que pour rendre plus authentique voſtre prolation; & de faict, je croy que ce n'eſt pas luy; dont je veux parler; c'eſt d'un autre qui eſt de Geneve; & eſt de meſme eſtat : là on ne dit pas *ſergeant*, on dit *officier*.

Œcolampade. A; a, voylà dire cela, voylà parler d'accord; c'eſt apprendre aux preſtres & aux miniſtres le moyen de s'accorder. Or dites à pleine gueullée.

Louvet. Ceſt officier avoit une femme aſſez faſcheuſe, & qui le tourmentoit. Il la battit pluſieurs fois & à dur, dont elle ſe contriſta, & menaça ſon

mary du confiftoire, qui eft le purgatoire des huguenots. Remis qu'il fut au confiftoire, il y alla; & on luy remonftra que cela n'eftoit pas beau de battre fa femme. « Elle eftoit battable, dit-il. Allez, allez, luy dit le difeur, fçachant la penfée de noftre feigneur le confiftoire, retirez-vous; & qu'il y ait de la mefure en vos actions, et qu'on n'oye plus parler de vous. »





CIII.

PALINODIE.

Il retint fort bien ſon congé; & quelques jours apres, ſa femme ſe faiſant forte du conſiſtoire, ſe mit à faire la meſchante, & il la battit; mais avec quoy? Avec une aulne qu'il avoit empruntée du ſeigneur Laict, qu'il avoit eſté jadis couſturier; & la frotta dos & ventre ſur ſes habillemens, à cauſe qu'ils n'ont poinct oſté les dix jours en ce païs-là. La pauvrette ſe plaignit, & fit encore appeller ſon mary au conſiſtoire, auquel

on fit la joyeuſe & courte remonſtrance, pour ce que l'on n'avoit pas le loiſir de parler à luy, à cauſe que l'on faiſoit reſponſe à une lettre que le duc de Savoye avoit eſcrite à un traiſtre; [O diantre ſoit le traiſtre! Il eſtoit alquemiſte, il n'y eut jamais que luy qui fuſt de ceſte chouſe-là.] & dit-on à ce maiſtre officier : « Allez, & ſoyez ſage; & ſi voſtre femme vous faſche, ne la battez pas. Monſieur, je ne luy ay faict que ce que vous m'avez commandé; je l'ay battue par meſure. Ouy, dit-elle, meſſieurs, il m'a battue avec une des aulnes de meſſieurs; & diſoit bien, pour autant que là on meſure la juſtice. Comment, dit maiſtre Jean Pinaut, vous abuſez des parolles ſainctes? N'y retournez plus. Monſieur, dit-il, ce ne ſont que remonſtrances que je luy ay faictes. Allez, dit le preſident clerc, remonſtrez-luy avec l'Eſcriture ſaincte, ou bien on vous meſtra leans. » Quelques jours d'apres, elle fuſt encore mauvaiſe, & il la battit; mais ce fuſt avec un gros Nouveau-Teſtament couvert de bois & ferré : il le lia en une ſerviette, & la plauda en cas pendu; il n'y manqua rien. Elle s'en plaignit; &, les formes obſervées, eſtant devant le benoiſt conſiſtoire, qui s'ennuyoit de le veoir ſi ſouvent, il fuſt tancé. « Meſſieurs, dit-il, je ne l'ai corrigée qu'avec l'Eſcriture ſaincte. Helas! quelle Eſcriture ſaincte, meſſieurs, dit-elle. Ç'a eſté avec un gros maudit Teſtament qu'il m'a bourrelée. » Cela ouy & ſçeu, il fut dit qu'il ſeroit puni, s'il continuoit : & puis eſtant entré devant

meſſieurs, on luy reprocha ſon incredulité; qu'il eſtoit malin contempteur & tergiverſateur : & enfin, luy fut prononcé à peine de punition corporelle, qu'il n'euſt plus à chaſtier ſa femme, que de la langue. A, jan! il n'y faillit pas, d'autant que quand elle le faſcha, il print une langue de bœuf fumée, dont il la battit tant que le diable euſt le cul, & le conſiſtoire la teſte; & leur allez demander qu'ils en ont faict.

BARRABUS. Voylà une mauvaiſe fortune.

EUSTHATIUS. Ainſi il y a fortune viſible & fortune inviſible.

NERON. Voylà une belle remarque; je vous prie, ſçachons que c'eſt.

EUSTHATIUS. La fortune inviſible eſt l'eſprit de la viſible, & qui eſt fort ſecrette : je ne vous la diray pas toute; mais pour la faire apprehender, je vous en bailleray l'eſchantillon royal, c'eſt-à-dire, le ſouverain le plus beau, c'eſt le cocuage. Et la fortune viſible, la verolle, les poulains, mal au vit, la chaude-piſſe, & telles demonſtrations circulaires & advantageuſes, leſquels s'achettent à deniers comptans, ſinon que l'on marque les coups à la coche ou à la taille, c'eſt tout un; pourveu qu'on s'en ſouvienne, ou bien que l'on le faſſe ſans cedulle, & ſur la foy.



CIV.

SATYRE.

DIXIPPUS. Et dea, c'eſt un grand malheur que des affaires du monde. Voylà, un pere aura de belles filles; c'eſt vroiment une belle & digne marchandiſe, & toutesfois il faut bailler de l'argent pour s'en defaire; & qui pis eſt, à ce que m'a dit Schoner, ce fidelle aſtrologue, ainſi que Leontius me vient de confirmer, tant que le roy vendra les Eſtats, & que les hommes bailleront de l'argent à un maiſtre pour le ſervir, certainement les

femmes, qui autrement ſont dites *garces*, c'eſt-à-dire *filles de joye*, *dames d'amour*, *perſonnes de lieſſe*, prendront de l'argent de ceux qui les ſerviront, ſe ſaiſiront de noſtre bon argent, & de tout ce que nous aurons. Et je vous diray bien un axiome vray : ſi elles ſont domeſtiques, elles ayment autant leurs maiſtres pauvres que riches, teſmoin l'enfant prodigue, qui, pour ceſte cauſe, ſe nommoit le ſeigneur *Luxu*, comme vous voyez en ſes portraicts, S. Luc XII, c'eſt-à-dire, *ſire* ou *ſeigneur Luxu*. Delà ont eſté nommez les luxurieux : c'eſt pourquoy Lucullus aymoit tant les lamproyes : auſſi eſt-ce une viande delicieuſe, quand elle eſt confite à la ſaulce du ſalmigondis renouvellée.

Scaliger. C'eſtoit la viande du Mauvais Riche; eſt-il pas dit *efrenomenim catimeram lampros*, il mangeoit tous les jours des lamproyes ?

Quidam. Vous contaminez le pretoire; retournez ſur les femmes.

Scaliger. C'eſt bien dit; auſſi à dire vray, j'eſtois vierge quand je fis ma quadrature du cercle; & ſi je fuſſe demeuré tel, j'euſſe faict la pierre philoſophale, d'autant que, pour y parvenir, il le faut eſtre & immaculé.

Geber. Vroiment tu as dit vray.

Cardan. Et penſez-vous qu'il faille eſtre ſi ſage, pour parvenir à quelque choſe de bon ? Non, non, ne vous meſtez pas cela en la fantaiſie. Sçachez, mon doux amy, que les Souïſſes gardent la porte & n'en-

trent gueres, & davantaige ne ſçavent que l'on faiſt dedans; ny qui y eſt; & tenez cecy pour un notable ſecret pour la reſolution de toutes les controverſes de ce temps.

PIERRE MESSIE. Il faudroit uſer de grande diſcretion pour ceſt effeſt; &, comme dit l'Eſpaignol, il conviendroit *cavaler* les eſprits, afin de diſcerner ce à quoy ils ſont propres.

MAROT. En vieux françois, *cavaler les eſprits*, c'eſt chevaucher les engins.

BERNARD. Il eſt vray, voyla pourquoy les beaux entendemens ſont tousjours ribauds ou rufiens, c'eſt-à-dire, en poëſie, *ils ſont l'amour ſans en faire conſcience.*

PIERRE MESSIE. En dea, ne dites pas cela; il y en a qui font conſcience de tout; ceux qui font conſcience de rien, ne ſont plus habiles.

BERNARD. Tu y es; dis que tu en as, grande chemiſe; tu l'as deviné, comme piſſe-en-liſt; & indigne animau, ſçais-tu pas qu'il ne ſe faiſt rien de là, dont Pantagruel n'ait advis icy, ou que ſon conſeil n'ait arreſté? Va, fais-toy de telles gens, & tu ſçauras tout.

PIERRE MESSIE. Il me faudroit avoir bien du moyen, ou que quelqu'un me voulut croire. Ie vous dis vray qu'il y a longtemps que j'euſſe eſté chanoine de Noſtre-Dame de Paris, ſi un de la compaignie l'euſt voulu. En da, tous en eſtoient d'accord, il n'y en avoit qu'un qui m'en empeſcha.

CESAR. Et qui? Dis-moy; que je le tue.

PIERRE MESSIE. Je ne gaignerois rien à ſa mort; je vous diray pourtant qui eſt cettuy-là ; c'eſt un ſeul ; c'eſt le premier venu, lequel s'il me donnoit ſa prebende, je ſerois reçeu.

AMIOT. Vous ne parlez que par faribolles ; [je cuidois dire *parabolles*] je ſuis dedans, desja j'entre au baſtiment de conſcience, allons-y viſtement.

RONDELET. Tout beau; oyez noſtre amy, ce bon conſeiller Tourangeau, qui eſt ordinairement monté ſur un gros *chevau,* quand il va aux champs, comme ce gros comte de Lion, dont ils diſent de luy & de ſon cheval, que ce ſont deux groſſes beſtes. On parloit d'aller viſiter un intendant de la juſtice : à la fin, il fut reſolu en la chambre que l'on iroit *catervatim.* « Ha! dit cettuy-cy, ſi on y va *catervatim,* je veux eſtre un des quatre. »

SCALIGER. Fuſt-ce pas ſa mere, qui, parlant de ce qu'on laiſſoit trop fortifier les huguenots, dit au maire : « Monſieur, monſieur, il ne faudroit pas tant laiſſer *mortifier* ces gens-là. » Mais à ce pauvre homme. Laiſſons-le là. Il a un couſin, auquel durant les pardons il advint une plus jolie fortune. Luy, avec quatre de ſes voiſins & leurs femmes, ſe mirent en chemin à pied, pour aller aux pardons. Quand ils eurent un peu cheminé, ils furent las, & s'adviſerent de prendre un charroy ; & que celuy qui auroit la plus courte paille l'iroit chercher, ou ſeroit le plus grand cocu de la troupe, au deffaut de ce faire. L'accord faiſt, une femme prit des pailles, & baille

à tirer; noſtre amy & couſin tira le troiſieſme, & il fuſt trouvé avoir la plus courte. Il diſputoit, & diſoit qu'il n'iroit pas, & que pour cela il n'eſtoit poinct cocu. Sa femme, qui le voyoit diſputer & qui avoit veu qu'il n'y avoit poinct eſté faict de tromperie, oyant qu'ils luy diſoient : « Allez, c'eſt vous qui l'eſtes. Non ſuis, on m'a fait tricherie. En da, mon amy, dit-elle, on ne vous a poinct trompé : vous l'eſtes de bonne ſuite. » Si eſt-ce que ſa femme eſtoit femme de bien.

Amiot. Ne le prenez pas là; mais adviſez à ceſte grande & notable diſtinction, priſe du profond de la ſcience ſcholaſtique. Ne ſçavez-vous pas que, ſi un homme eſpouſe une veufve, il devient bigame, encore qu'il n'ait eu jamais affaire à autre femme qu'à la ſienne, pour ce que ſa femme a eu affaire à deux. Cela luy tombe en nature, de ſorte qu'il a eu affaire auſſi à deux. Ainſi, ſi un homme va à une autre femme que la ſienne, il eſt autant cocu que ſi la femme l'avoit fait à un autre qu'à luy, d'autant que ce qu'il a faict à une autre, eſt imputé à ſa femme juſtement, comme ſi un autre l'avoit habitée, ou travaillée.

Vigenere. Mais comment congnoiſtra-t-on ceux qui n'ont beſongné que leur femme?

Amiot. Il ſera bien aiſé. Aſſemblez-les icy, & qu'ils ſoient tous nuds, femmes auſſi; & qu'on leur bouche les yeux, & qu'on les laiſſe aller à quatre pieds, & qu'on leur diſe qu'ils ſe cherchent

pour s'entre-baiser : incontinent qu'ils ſe trouveront, voylà que ceux qui n'auront eu affaire qu'à leur femme, iront droit meſtre leur nez dans le cul : ſi pourquoy n'eſt-ce pas une meſme viande que la bouche.





CV.

MEMOIRE.

ASCLEPIADES. Or bien, par voſtre doctrine, ceſte adventure ne ſera pas commune. Je vous aſſeure que jamais je n'eus affaire à femelle qu'à ma femme, qui eſt, comme je crois, une vraye femme de bien; & encore que je ne beſoigne qu'elle, ſi ay-je tousjours mal au vit; par ainſi je ne ſeray pas exempt, puis que cecy eſt vray.

POGGE. Mais les moines?

AMIOT. Quoy?

POGGE. Où auront-ils le nez, s'ils ne l'ont faict qu'à leurs garces?

MAROT. Allez le demander à l'abbeſſe de delà l'eau, qui vous donnera de l'equivoque. Ma finte, je la mis bien en allarme, la premiere fois que je la vis! Deviſant avec elle, je luy faiſois des contes, & parlois de ce que pluſieurs luy avoient dit; & finalement jouant, je luy mis la main pres le bas du ventre, ſauf les eſtoffes. « O! ô, dit-elle, vous eſtes bien hardy de meſtre là la main. Eh! madame, pourquoy ne mettray-je pas ma main en ceſt endroict. J'y ay bien mis mon choſe. Quel choſe? Celuy avec lequel je piſſe. Par ſainct Guillot, il n'eſt pas vray. »

CICERON. *Ergò*, vous en avez menty, comme dit l'autre.

MAROT. « Ne vous faſchez pas, madame. Je dis que mon choſe a bien eſté en ma main; & ſi je ſuis jamais abbé, je taſcherai à vous faire ce que je pourray. Vous ſeriez un bel abbé. Je le ſeray, quand je voudray. Si monſieur de Mairmouſtier vouloit oüyr quatre ſillabes que je luy dirois, & me gratifier en accompliſſant mon dire, je ſerois abbé. Et que luy diriez-vous? Je luy dirois : Maiſtre moine, oſtez-vous. Ce n'eſt pas en quatre ſillabes. Mais en quatre lettres je luy dirois : A, B, C, D. Et puis, je le ferois auſſi bien que les vicaires; & ferois de neceſſité vertu, comme le ſieur du Fouilloux, qui berça

ſa femme. Elle eſtoit mauvaiſe, grondoit quand il venoit compaignie, rechignoit perpetuellement, & luy donnoit tant et tant de tourment, qu'il ne ſçavoit où ſe meſtre. A la fin, il s'adviſa d'un bon expedient. Il fit faire un berceau aſſez grand pour la mettre, & le fit apporter en ſa maiſon avec tout l'attelage; amena auſſi un preſtre, un greffier, & quelques ſiens amys, avec quatre crocheteurs, & ſix vezoux. Eſtant entré, il dit à ſa femme : « Çà, ma mie, faictes-nous bonne chere. Allez, dit-elle, de par le dyable, faire voſtre bonne chere d'où vous venez. Vous ne ſervez qu'à mettre tout ſens deſſus deſſous. » Adonc il ſe mit en colere, au moins le feignit; & il la fit prendre toute brandie, lier et emmailloter, & coucher dans ce berceau; puis commanda aux portefaix de faire leur devoir de bien bercer; ce qu'ils firent. Elle leur crachoit au nez, tempeſtoit : « Je veux piſſer; je veux chier. » C'eſtoit tout un; ils n'en berçoient que mieux. Les vezoux diſoient *de la vaſe;* les gentilshommes dançoient *petonton,* les branles de Poictou. « O! là, dit-il, mes amys, boutez; eſcrivez, monſieur le greffier, les injures & opprobres, dont ma bonne femme m'honore. Là! là, ma mie, vous mourrez bien-heureuſe; on ne dira pas que je vous aye tuée. O! que vous ſerez heureuſe! Mais arreſtez un peu, ô berceux de paradis, afin que monſieur le chapelain la confeſſe. Confeſſez-vous, ma mie : vous n'avez plus qu'une heure à vivre; j'ay pitié de voſtre ame : je ne veux pas

tout perdre. » Elle tempeſtoit plus fort & plus rudement. On berçoit ; & vous en aurez. A la fin, elle pria de parler à ſon mary, qui, venu à elle, luy dit : « Ma femme, il n'y a plus de moyen de parler à moy ; vous eſtes preſte à mourir ; je vous pardonne, confeſſez-vous, afin que vous mouriez penitente, ſus, ſus, bercez tousjours. Là, nobles berceux, çà, mes amys, qui ferez aller ceſte ame en paradis avec ce branle doux ; jouez vos jeux, jouez ; & nous tous, dançons de resjouiſſance de veoir une ſi belle ame eſtre preſte du bon repos tant deſiré. » La peur commençant à entrer en la conſcience de ceſte femme, vint aux ſupplications, qui à la fin furent ſi humbles & pleines de tant de proteſtations, que le mary, prié par ſes amys, la dame fuſt delivrée ; ſon mary la mit entre les mains des chirurgiens pour la ſaigner, à cauſe de l'apprehenſion qui l'avoit ſaiſie : & des-lors elle fut changée de tout poinct de ſon humeur faſcheuse.

Aristippus. Si Socrate le bon homme euſt ainſi bercé ſes deux femmes, il les euſt endormies, & luy & ſa nourrice euſſent eu loiſir de jouer enſemble, tandis que ſes enfans dormoient, & n'euſt pas eſté affublé de la potée de piſſat, que l'une luy jetta ſur la teſte, par deſpit qu'elle eut qu'il n'avoit tancé celle contre qui elle querelloit.

Vigenere. Par la vertu donguoi, vous ſçavez que j'ay belle femme & bonne. Moy, ny mes amys ne s'en peuvent plaindre. Neanmoins, un jour (quaſi

nuiƈt, & il faiſoit clair de lune, le ſoleil ne luiſoit plus), que revenant de la ville, & entrant en ma maiſon, je trouvay un jeune advocat, & cela me faſcha, d'autant que je craignois ſcandale. Je dis : « Ma femme, vous ſçavez le bruiƈt qui court de vous & de moy; car on dit de moy que je ſuis un peu cornard; & je le croy bien ; & auſſi de vous que vous eſtes un peu garce, ce que je ne crois pas, ains vous tiens pour femme de bien ; je le croy auſſi bien que vous. Par ma foy, mon mary, croyez-le, je vous en prie. » Voylà comme j'ay bercé ma femme, & comme elle m'a bercé, ce que je n'ay appris à aucun alquemiſte de l'Allemaigne, de peur d'eſtre bercé de telles fantaiſies, qui leur feroient oublier le vœu ſecret, qu'ils ne diſent qu'aux enfans de la ſcience.

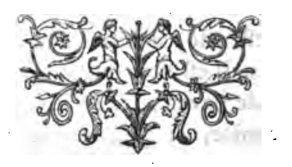
Aloilol. Je ne vis jamais tant parler. Auſſi ceſte phraſe n'eſtoit poinƈt de mon temps; je vous prie, eſclairciſſez-m'en.

Vigenere. Soit; ſçachez qu'en toutes facultez, il y a un ſecret qui ne ſe dit qu'à ceux qui ont la pure entrée : & ce, afin que cela ne ſoit divulgué. Comme, par exemple, je vous diray que le principal mot du guet du *Moyen de parvenir* eſt d'avoir de l'argent : aux moines pour ſe ſaouler & beſongner leur saoul, d'autant que c'eſt leur part; aux gentilshommes, pour paroiſtre; aux ambitieux, pour ſe faire myſtigorifier, comme petits demons ſur le plat d'une pelle; & aux autres,

pour avoir du contentement en verité, & non en ſonge.

La Pucelle d'Orléans. Ainſi que ces deux gentilshommes, qui eſtoient venus à l'entrée du roy Charles à Orleans, chez le lieutenant particulier. On lès mit coucher enſemble L'un ſongeoit qu'il ſe noyoit, & l'autre ſongeoit qu'il piſſoit; & pour ce que le ſphincter ſe dilata en ceſte neceſſité, ou fuſt faict vertu; il compiſſa tout l'autre, qui, haletant & s'eſveillant, & ſe trouvant tout mouillé, ſe prit à crier : « Helas! il eſt donc vray! O, adieu, tous mes amys de ce monde! » Ce piſſe-en-lict s'acheva de gaſter par ceſt acte, d'autant que ceſte belle fille n'en voulut plus. Il eſt vray que ſon valet l'avoit contaminé le jour de devant. Il l'avoit embouché, & dit qu'il fit bonne mine, & que, quand il parleroit de ſon bien devant ſa maiſtresse, qu'il le doublaſt, & qu'il le tanceroit, & que pourtant il ne laiſſaſt de continuer. Eſtant donc en devis avec la mere & la fille, il diſoit qu'il avoit entr'autres une bonne meſtairie, où il y avoit beaucoup de commoditez. « Vous en avez bien deux, dict le valet. Taiſez-vous, luy dit-il, il faut que vous cauſiez? Et auſſi, madame, pour vous dire la verité, j'ay une grange pleine de bled. Vous en avez bien deux. O! ho, ce compaignon ne ſe taira pas? Et puis, au bout de ma maiſon, j'ay une bonne garenne qui contient plus de trente arpens. Vous en avez bien deux. Paix; c'eſt assez. Vous faites le ſuffiſant. Le portail de ma cour eſt tellement baillé à

mon clousier, qu'il m'en doit une bonne vache. Il en doit bien deux. O, ho! ce pifre ne se taira point? Il est vray, madame, que je suis assez bien de tout; mais j'ay une incommodité, c'est que j'ay mal à une jambe. Vous avez bien mal à toutes les deux. O, ho! de par le dyable! » C'estoit à ce coup qu'il se falloit taire, mais tout fust gasté, honny et perdu.





CVI.

FANTAISIE.

Ceste belle en fut marrie, d'autant qu'il estoit assez beau gentilhomme; mais à cause de cela, elle disoit qu'elle eust mieux aymé se faire haillonner à une douzaine de moines qu'à luy.

Z. R. Sandé, vous avez tort, & vous dis estre plus seant de parler d'autres. Je vous diray, en verité, que cela n'est point beau, de veoir un homme d'Église ou de justice, mis en train de friponnerie.

Vroiment, il fait auſſi bon voir une perſonne d'honneur en une maſcarade, comme un cureur de retraiƈts preſider au conſeil. Il n'appartient qu'à ceux qui ont bonne grace de faire les fous; il eſt tres-mal ſeant à un eveſque de faire le muguet & le beau fils, c'eſt-à-dire le fat avec des femmes; ou à un miniſtre de gauſſer; & comme un curé de village, aller cauſer à l'ouvrouër d'une beurriere, pour avoir de la greiſſe. Ma finte, cela ne vaut rien, & n'eſt pas beau à un curé d'aller faire le gallefretier en une rue, ou une taverne. Il faut que telles gens ſoient à leurs eſtudes; & s'ils ne peuvent eſtudier, qu'ils s'amuſent à piſſer dans un pertuis, pour apprendre à piſſer droit et de volée. Encore, ſi ces gens-là eſtoient gaillards, qu'ils euſſent de belles rencontres, j'en ſerois tout ralu; et qu'ils fiſſent de gentils tours, ainſi que le vieil penitencier de Paris, qui, un jour de Sainƈte Genevieve, donna à dejeuſner aux chantres de la Sainƈte-Chapelle, leſquels ayant beu de ſon bon vin, & lui, leur ayant dit : *A voſtre commandement;* ils le prierent de leur en donner une bouteille pleine pour le jour de leur ſolemnité, & leur promit de leur en donner. Les compaignons, eſtant à la veille du jour propoſé, envoyerent un gros valet à monſieur le penitencier, le prier qu'il luy pleuſt, ſelon ſa promeſſe, leur donner la bouteille de vin; ainſi dit-on. Or ils avoient fait proviſion d'une opulente bouteille, qui ne tenoit gueres moins que celle des capucins, où il entroit preſque un quart de vin. Le

valet estant devant ce bon homme, & luy faisant sa harangue, & monstrant sa bouteille, le sage vieillard conjecturoit ce qu'il avoit à faire : notez qu'il estoit docteur en theologie, prestre et chanoine, qui pis est; & puis de superabondant penitencier, qui est cause qu'il sçavoit bien & mal; *primo,* pour ce qu'il sçavoit le sien : *item,* il apprenoit celuy des autres. Parquoy ruminant, tandis que le gars parloit, il imaginoit son faict. Il fit mettre la bouteille sur la table : & sortant en la cour avec le valet, il luy dit qu'il allast appeller la chambriere qui estoit de l'autre costé; c'estoit pour l'amuser. Il y va; & le preud'homme prit trois ou quatre *cailles,* ou enfants de caillous, et rentre en la salle, mit le plus gros en la bouteille, si bien que cela se porta honnestement. Le gars revenu avec la servante, il luy dit : « O, garçon mon amy, voylà de l'eau, rince la bouteille. » Ce gars y met de l'eau, & commence & finit à secouer à bon escient; & caillou d'aller, & bouteille de se rompre, & l'eau de s'enfuir partout. Quoy voyant, le bon homme luy dit : « O! lourdaut mon amy, si tu eussës mis là mon vin, il eust esté versé; tu as tort, je suis marry; de cela, messieurs auront du desplaisir. Jeanne, dit-il, quand elle fut revenue, va querir en haut ceste bouteille clissée, qui est au clou, pres de mon estui à lunettes. » Elle y alla, & apporta une bouteille d'environ un tiers de pinte. Il la fit emplir et l'envoya par ce garson à messieurs les chantres, avec ses recommandations.



Allez, dit-il, ils en auront une autrefois : *cornifetu, cornifetu,* mon amy ; » c'eſt-à-dire, *quod differtur, non aufertur.*

Patolet. Comme vous parlez latin ! Vous avez veu autrefois la ſibille Mitrée, comme l'Ecumée. Si avoit bien noſtre ſervante, qui courant pour aller veoir le lict d'honneur où eſtoit le chancelier de Birague eſtant mort, ſa maiſtreſſe la trouvant, luy demanda où elle alloit ſi viſte. « Je vais, dit-elle, s'il vous plaiſt, madame, voir le cardinal *Miracle.* » Et ſa maiſtresse m'en disant autant, je luy reſpondis auſſi. Elle me dit : « Où allez-vous ſi viſte ? » Je cuidois qu'elle m'euſt dit *ſix vits,* parce qu'on parle ainsi à Paris ; & je luy dis : « Je m'en vais chez nous, ſix cons. »

Diotime. L'autre jour, noſtre ſervante chantoit un air de Ronſard, où il y a, *d'un goſier ; &c.* Elle diſoit *d'un goſier, mange levrier ; j'ois crier dans le coffre ma calandre.* Et ce fripon de Pelletier vint chier à noſtre porte, puis heurta ; le valet regarda par la feneſtre, qui dit : « Qui eſt-ce ? Je veux parler à monſieur, faictes-le un peu venir à la feneſtre. » Monſieur l'advocat ſe promenoit en ſa chambre, qui mit le nez à la feneſtre, & luy dit : « Eſt-ce vous, monſieur ? Ouy, c'est moy, monſieur. Vous plaiſt-il que je chie icy ? Chiez, de par le dyable ; chiez, vilain ! » & luy de s'en aller. La ſervante trouva le cas au matin, & vint à monſieur luy dire : « Le vilain d'aſſeoir a planté ſes *immondanitez* à noſtre porte.

Fracastor.. Vous ne dites pas tout, il avoit brené dessus, & disoit que c'estoit un mot latin, Kput.

Muret. Ce latin est pareil à celuy du Vicaire de Chamberi, qui lisoit l'Evangile des cinq pains, & au lieu de dire : *Ut quïsque accipiat modicum,* il dit ; *Accipiat modium.* Il disoit vray : il eust fallu beaucoup de muids. Ne disoit-il pas aussi : *Quid statis occisi,* pour *otiosi.* Ce fut luy qui, nous annonçant des festes, comme tantost, se voulant paillarder à bien dire, ne mit-il pas sur sa tombe, *Requiescavit in pace,* s'il a pleu à Dieu. Que voulez-vous ! il y alloit à la bonne iniquité. Encores y a-t-il des gens qui ont de la conscience, il est vray : mais comment? Prenez-y garde, vous trouverez si ce n'est sottise, que c'est pour la commodité tellement que piété, sainteté, justice, aumosne, & toutes telles vertus ou actions qui en dependent, ne sont practiquées que par le desir qui tend à la commodité, sous le voile d'hypocrisie.

Aretin. Si ce que vous dites est vray, il ne faut plus prier Dieu.

Muret. Ce n'est pas ce que je vous dis, pource que le moyen de se faire du bien aux despens du pauvre homme, sans qu'il en soit marry, c'est qu'il faut prendre les bouts de chandelles qu'ils vont offrir, & s'en esclairer disant ses Heures ; cela vous espargnera autant, que feroit au roy d'Espaigne, si on luy billoit tout le fil dont on lie les allumettes,

& qu'il le vendiſt aux Foucres, pour faire des ſerviettes aux Allemands.

Gaguin. Vous eſtes un grand meſnager.

Muret. N'ay-je pas eſté cordonnier? Ne ſçay-je pas que valent les brins de filets qui joinĉts bout à bout ſont utiles?

Postel. Puis que tu es cordonnier, ſi tu veux je t'apprendray un beau ſecret, que m'enſeigna l'empereur des Turcs, quand je le fus veoir, durant mon grand voyage à Chaſtelleraut, où je vis l'origine de toutes les nations, eſtats, ſexes & gens du monde.

Euclides. Tu nous en veux conter; parquoy, je ſuis un grand mathematicien, je ne crois rien que ce qui ſe demonſtre.

Postel. Et ſi tu veux payer une once d'huyle de canelle, pour greiſſer nos peignes, je t'enſeigneray à faire vingt paires de ſouliers en une heure.

Euclides. Ceſte heure-là feroit donc plus longue que les autres?

Postel. Non ſera : ne ſçavez-vous pas bien que la plus longue heure du jour eſt celle du ſermon? Et pour l'accourcir ou appetiſſer ſans perte de temps, eſt de desjeuner tandis qu'on preſche : le preſcheur aura faiĉt & ennuyé pluſieurs perſonnes, que vous n'aurez pas eu le loiſir d'achever : et puis à telle heure, je ne voudrois travailler, tant je ſuis bon reformé.

Euclides. Bien doncques, je payeray ce que vous voudrez.

Postel. Sçachez que les Turcs ne font rien; ce sont les chrestiens qui font leurs besongnes; mais par excellence, leur empereur, que les sots Chrestiens appellent le *grand seigneur,* comme s'il estoit barbier et geant; ce prince-là des voleurs me fit bonne chere, pour ce qu'il pensoit que je me ferois ministre; & qu'ainsi je serois à son commandement; & pour me gratifier, il m'apprint un de ses plus grands secrets; c'est de faire vingt paires de souliers ou environ, bons & chaussans, & ce en une heure, pourveu que l'on eust de bonne estoffe, à sçavoir vingt paires de bonnes bottes, dont vous couperez le bas; & feront souliers; & le reste servira de guestres aux cordeliers.





CVII.

TILTRE.

SCALIGER. En ma confcience, nous eftions pour cefte affaire, fur un notable franc-arbitre ; & les arbitres eftoient prefque d'accord de la fentence de ceft arbitrage. Je ne fçay fi j'ay bien dit ; [va tousjours : trotte qui dance.] Nous advenions aux refolutions, & trouvions les fciences tout juftement, y attendant juftement, comme Pafques en may ; et refpondions à propos, comme firent deux notables dames d'Orleans ; l'une

femme d'un apoticaire, à qui je demandois ſi elle avoit de l'*agalochum;* & *agalochum*, c'eſt *lignum alois;* & elle penſoit que je luy demandaſſe ſi elle avoit autre drogue; elle me reſpondit à propos: « Monſieur, je ne me cognois point en drogues, il faudroit parler à mon mary. » L'autre eſt la belle epiciere d'aupres les ponts. Monſieur le procureur du roy, qui vouloit gäuſſer à elle, la voyant avec ſix ou ſept dames, luy dit : « Madame, avez-vous de l'*agalcchum?* Monſieur, dit-elle, voicy pluſieurs boiſtes, il y faudroit mettre le nez. Eſtant apres ces belles intelligences, voicy la ſerviteuſe qui nous vint dire que quelqu'un eſtoit à la porte, pour entrer ou ſortir.

Quelqu'un. Quel mot eſt-ce que *ſerviteuſe?*

L'autre.. Ce mot vient du païs de Sapience; & j'en uſe icy, à cauſe qu'il y a des gens mariez; *notate verba, & ponderate miſteria.* Ceſte fille nous vint dire, qu'il y avoit à la porte un perſonnage, qui vouloit parler au Bon homme. Auſſitoſt il alla à luy; puis revint & nous dit : (je le diray pour luy, parce qu'il eſt empeſché à frire l'eſprit d'un demi-cent d'eſcreviſſes, à la mode de Bourges où l'on les vend toutes nuës). « C'eſt un docteur d'Oxfort, qui n'eſt pas encore reſolu, s'il ſe doit faire catholique ou huguenot; & il demande à parler à quelques apoſtres, s'il y en a ceans. Vroiment non, diſmes-nous, il n'y en a point icy; ils nous empeſcheroient de faire bonne chere, & puis

ils auroient honte de l'hierarchie, & du criblement des miniſtres, pour ce que les uns ont trop lardé l'oye, & les autres y ont trop mis d'eſpice, apres l'avoir deſpouillée de ſes fantaiſies. » Là-deſſus il fut tenu conſeil de l'envoyer en Eſpaigne, d'autant que l'on eſtimoit qu'il y pourroit avoir quelque apoſtre, à cauſe que les Eſpaignols, pour la pluſpart, ſont leurs parents ſelon la chair. A quoy s'oppoſa Varro, diſant que les Eſpaignols ſe prevalent eſtre les plus Catholiques : & partant le plus parfaict membre de l'Egliſe; & allegua, *neſcit ſanguinem*, « l'Egliſe ne cognoiſt poinct ſes parens. Parquoy on luy dit qu'il ſe pourveut; que nous n'avions la teſte rompuë que de telles gens qui changent de religion, pour demander le paſſage, comme ces François qui paſſent en Angleterre. Et cela dit, afin de luy donner quelque contentement, on luy fit une paraphraſe apoſtrophique pour ſon deſjeuner, & qu'il s'en ſaoulaſt s'il puſt. « Je vous diray un grand ſecret, c'est que vous liriez icy quatre jours entiers, que vous ne vous ſaouleriez aucunement, & j'en dis vray. Vroiment, nous n'aurions garde, ſi nous ne mangions quelque choſe en liſant. »





CVIII.

REPRISE.

Socrate. Il n'y a perſonne qui ne taſche à faire ſon profit; & ſur tout boivant & mangeant. Et je vous diray, belle & bonne perſonne, ma chair de prochain, viſtes-vous jamais le pere Prologue?

Ovide. Tu nous veux faire paſſer ce petit tronçon de bonne chere que vous fites en Eſpaigne, aux nopces de la royne, fille de noſtre invincible roy. Tu as raiſon; parguoy, ils nous donnerent force parolles

couvertes, quantité de mots dorez, des phrases delicates, beaucoup de menus propos qui nous passoient apostrophiquement par la bouche ; ainsi que l'on mange les lettres aux escoles. Et je vous profereray un grand faict, qui m'a esté revelé selon la trabale; que ce n'est pas sans raison que l'on fricasse les ames, veu que, de tout temps, & de l'invention des poëtes; il y a certaines M que l'on mange; (& de faict, on pensoit s'esquivoquer; mais à bon escient) j'ay veu engouler des *ames* toutes fraisches, comme vous feriez une escrevisse d'eau douce. Or je n'iray pas là ; je ne veux pas estre mangé, je ne l'ay pas accoustumé.

SOCRATE. Mais disons de ce repas.

OVIDE. Je n'ay plus à en dire, sinon que nous mangions de ce que Dieu nous avoit donné, comme dit l'autre. En conscience, nostre jardinier qui estoit un beau jeune homme, n'en voulut poinct; il se maria avec une belle jeune fille, qu'il fit femme, Dieu mercy & vous. Un dimanche matin, il cuidoit luy donner le picotin; & elle le pria de s'en contenir. « O! ô; dit-il; & pourquoy? Mon amy, dit-elle, je me trouve mal. » Estant levée, or estoit-ce en esté, il vit sa chemise tachée de sang : « Helas, ma mie! vous ay-je blessée? Non, mon amy. Et qui donc! Personne. Mais, ma fille, dis-moy ce que c'est. Ardez, mon amy, c'est que j'ay ce que Dieu nous a donné à nous autres pauvres femmes. Voyez-vous, ainsi que, quand vous estes eschauffé, le nez vous

ſeigne ; ainſi noſtre pauvre cas ſeigne tous les moys ; & ſi alors un homme nous touchoit, il ſe perdroit. Et bien ma mie, vous avez bien faict de me le dire. Si je me fuſſe perdu là-dedans, on eut eu bien de la peine à me retrouver, tant il y a de chambres, de recoins & de garderobbes, ſans les ſalles. » Quelques jours apres, il venoit de Vanves ; & ayant bon appetit, il demanda à ſouper à ſa femme, qui luy dit : « Ouy mon amy, il s'en va preſt. Et que me donneras-tu, ma fille? Ne vous ſouciez, mon amy ; nous mangerons de ce que Dieu nous a donné. » Elle parloit, comme vous dites ordinairement. Luy qui ſe reſſouvint de ce qu'elle luy avoit dit, eſtimoit qu'elle luy donneroit de ſes moys ; il luy dit : « Ma mie, je vous remercie, je n'en veux point ; je m'en vais ſouper avec mon compere. » Je ſçay bien ce que je luy euſſe faict, pour n'avoir poinct de ces harnois-là.

Sapho. Et dites, je vous prie ; & quoy?

Ovide. Je luy euſſe farcy le ventre d'andouilles.

Sapho. Pargoy, tu nous en contes ; je croy que tu as hanté les filles d'Egliſe, c'eſt-à-dire les femmes de cloiſtres, c'eſt-à-dire les garces des chanoines. Elles parlent ainſi ſans autrement uſer de reſpect, ſinon qu'elles appellent les autres *putains*, *chiennes*, *veſſes*, & qu'elles deſbauchent leurs maiſtres.

Le consul. Je ne m'eſbahis pas vroiment de ce que l'on dit : ho, ho, ho, ô, Calvin, te ſouviens-tu point de ce que diſoit Hilaret, quand il contoit en

chaire que tu eſtois fils d'un chanoine; & que noſtre amy de Sainct-Denis, le chanoine, diſnant avec noſtre eveſque, ſe mit à parler contre ce cordelier, feignant eſtre fort faſché contre luy, & faisant tomber à propos ce poinct de ſon ſermon, luy dit par colere fraternelle: « Je ne trouve poinct bon, que l'on die des menſonges en la chaire. » Je ne diray pas comme le curé de Sainct-Lifart, qui diſoit que la chaire, où il eſtoit, n'eſtoit pas la chaire à faire caca, mais à dire verité. Je dis donc que cela eſt meſſeant de prononcer des impietez en telle chaire. Vous avez dit que Calvin eſtoit fils d'un chanoine; ce qui eſt tres-faux. Les chanoines ſont gens pudiques, ſobres du cul comme de la bouche, comme dit meſſire Guillaume le Vermeil; ils ne ſont poinct d'enfans : ce ſont les cordeliers qui en font. S'il y a quelque femme qui ſe preſte, voylà un petit cordelier deſſus.

Buchanan. Je ſuis pour les peres cordeliers; ceſſez ceſte injure. Il y a apparence que les chanoines font des enſans, teſmoin madame la royne de France, qui, allant à Chartres en voyage, pour avoir lignée, & ſuivant un beau chemin faict expres, parce qu'elle alloit à pied, elle s'aſſit pour ſe repoſer, que voicy paſſer une belle grande païſanne des champs, qui cheminoit comme un preſtre Breton. La royne l'arreſte, & luy dit : « Bon jour, ma mie; où allez-vous? Je vais à Chartres, madame. Que faire? Vendre du laict & des herbes. D'où eſtes-vous, ma

mie? Je ſuis d'icy aupres, madame. Eſtes-vous mariée? Ouy, madame, Dieu mercy & la voutre. Mais, madame, ne vous deſplaiſe, dites-moy s'il vous plaiſt, qui vous eſtes? Je ſuis la royne. Excuſez-moy, s'il vous plaiſt, ſi je ne vous ay faict l'enneur que je devas. Mais, madame la royne, vous allez à pied : & où allez-vous, madame la royne? Mais que ne vous deſplaiſe? Je vay à Chartres, ma mie, pour aller en ceſte belle egliſe prier Dieu, à ce qu'il luy plaiſe que j'aye enfans. Helas, madame la royne, ne laiſſez-pas de vous en retourner ; ce grand chanoine qui les faiſoit eſt mort, on n'y en faict plus. »

Scanderbeg. Ceſte-cy eſtoit preſque auſſi hagarde que ceſte petite bonne femme qui demeure *apres le roy des veaux, à la grille aux ſots.* Nous eſtions avec de Piſe, ce bon magiſtrat, qui aida à mourir ce miniſtre, qui renia le miniſtere pour ſe joindre aux finances ; & je vous aſſeure que nous ne taſchions qu'à rire & diſner. Nous avions gaigné noſtre procez; nous ne plaidions que pour les deſpens. Nous eſtions, ma mie, en ce poinct, tout de meſme que les garces, qui ne plaident jamais en *deffendant ;* elles ſont touſjours apres en *demandant.*

Amour de garce, & ris de chien,
Tout n'en vaut rien, qui ne dit rien ;
Bien de ribaud, & chair de garce,
Eſtant unis, ont bonne grace.

De *garce à grace*, il n'y a qu'une tranſpoſition. Et puis

Quand maiſtre couſt, & putain file,
Petite practique eſt en ville.

Marot. Tu ſeras meshuy ſur tes ſentences; je pinte à l'aiſe :

Regarde au nez, & tu verras combien
Grand eſt cela, qui aux femmes faict bien.

Du Jon.

Regarde au pied, pour au rebours cognoiſtre
Quel le vaiſſeau d'une femme peut eſtre.

L'autre. J'entre en fureur poëtique :

Si tu voulois, je voudrois bien,
Belle à ton corps joindre le mien.

Moy. J'y ſuis.

Jouer au jeu, qu'aux cailles on appelle,
Aux filles eſt, choſe plaiſante & belle.

Jeanne.

Preſte-moi ton c, o, n, *pour mon* v, i, t.
Puis nous remuerons la lettre qui ſuit le p.

Scanderbeg. Vous? Que diable ne me laiſſez-vous dire! Or bien, nous eſtions-là, & voulions gauſſer ceſte vieille marchande. Elle eſtoit parente & grande amie de Montoir, qui, un matin, allant au four qui eſtoit aſſez loin, elle vit meſſieurs de la ville qui meſuroient & picquetoient. « Et dà, dit-elle, meſſieurs, que voulez-vous faire? Nous voulons

fermer la ville. Helas! meſſieurs, attendez un peu, s'il vous plaiſt, que je ſois revenue du four; je ne muſeray gueres. » Ceſte marchande donc avoit des eſguillettes de velours, des bas-de-chauſſes de taffetas, une gaiſne de faulx, des vrilles de bois, des fuzils de laine, des decrotoires à meſche, des arquebuſes à corde, de l'appas aux puces, de la tablature à apprivoiſer les ſouris, & telles ſortes de marchandiſes. Nous luy demandaſmes: « Madame, avez-vous des brides à veaux? Il faut veoir, meſſieurs, s'il vous plaiſt. » Elle nous amuſa là, plus de trois quarts d'heures & ſix minutes. Cela me faſchoit, pour ce que je n'ay affaire que de temps & d'argent. A la fin, eſtant montée ſur une eſcabelle, & ayant le dos vers nous, elle nous dit: « Meſſieurs, j'ay de mauvais enfans qui les ont brouillées & demanchées, ſi que je ne les peux trouver toutes entieres; » &, diſant cela, avec une ſoupleſſe prompte & premeditée, va lever ſes robbes & ſa chemiſe, & nous manifeſter ſon gros cul ample & feſſu, nous diſant: « Au moins, meſſieurs, voylà les mords. Par ma conſcience, dis-je, madame, nous voylà bien refaits. Acouſtez, meſſieurs, acouſtez un peu; je vous diray un conte pour vous appaiſer. Ardez, j'eſtois à la ſuite de l'armée de Moncontour, où j'eus beaucoup de deſpouilles, dont voicy les reſtes. Ainſi que nous eſtions à ce meſnage, voylà la plus grande de la cour, qui, paſſant & voyant les morts deçà & delà, pour ce que c'eſtoient huguenots, n'en dit rien: mais en

voyant un eſtendu le ventre au ſoleil, & conſiderant la grandeur de ſon membre viril, va dire : « Voylà grand-pitié de cettuy-là ! » Et nous de ſortir de là, & de nous en aller : auſſi bien on nous attendoit à diſner chez un prelat.

L'AUTRE. On m'a dit que c'eſtoit le feu archeveſque de Tours, qui a appris à meſſieurs de la Cour à ſe torcher le cul de papier blanc. Eſtant à diſner, & faiſant bonne chere, il fallut, selon la couſtume, rapporter quelque choſe d'edification ; & nous de dire noſtre fortune. « J'en ay bien veu une plus belle, dit Dariot. Je venois de Mets ; & je trouvay à terre une coignée, & je dis : « Eh, que fais-tu là, coignée, ma mie ? » Elle me reſpondit : « Rien. » A, ha, hé, va dire le curé de Grié : par mean, monſeigneur, il n'y a pas apparence qu'une telle piece de fer ayt parlé. Je ne dis pas, que ſi c'eſtoit un landier ayant face d'homme, comme ceux de voſtre cabinet à eſtudier aux perdrix, qu'il n'y eut raiſon.





CIX.

ARCHIVE.

PASSANT ainſi de propos en autres ſur les diſcours d'edification, monſieur le chantre tira de ſa manche un canon fort excellent, diſant que c'eſtoit l'abbeſſe de Rouſſeray qui le luy avoit envoyé, tel que la prieure l'avoit compoſé & faict chanter, à ſœur Jacqueline de la Gerandiere, qu'elle inſtruiſoit ainſi ſur ce mot *conculcavit.* « Là, ma mie, chantez bien; là tenez-moy ce *con* ferme, *con:* là apres, *cul;* hauſſez-moy ce *cul*, *cul:* apres à ce

ca; entretenez-moy ce *ca:* puis à ce *vit;* là, tenez-moy ce *vit* bien long. »

Marot. Ce fut le Colloque de Poissi, ce venerable concile racourcy, qui fut d'advis d'instruire les jeunes religieuses de telle sorte. Et de par sa mere, despuis que le Colloque a hanté les dames, on a parlé d'elles; non pas que l'on dit qu'elles fussent paillardes; mais on disoit qu'elles vivoient comme des putains. C'est pitié cela, & encore plus que vous ne sçauriez dire.

Alcibiade. La mere de nostre boulanger, celuy qui demeure aupres les Cordeliers, en estoit toute en extase. Elle tenoit une livre de beurre en sa main à nud, & voyoit un grand asne qui failloit (je croy qu'il falloit dire *baudouynoit*) une jument. Ceste pauvrette, pleine d'admiration, & voyant ce fouet qui entroit ainsi, serroit la main, & faisoit degouster le beurre entre ses doigts: « Helas! mon beurre. »

Rondelet. Que voulez-vous dire de ceste pauvre fille? Et bien, c'estoit une esmotion qui l'avoit prise par admiration. Ouy, & il y a ainsi des maladies, qui prennent, qui vont, qui viennent ainsi que le temps qui court; & comme les maladies nous prennent allant & venant ou nous reposant, nous prenons le temps comme il vient, & de mesme en font ceux qui mangent leur bien. Et de faict, passant par ceste contrée, nous voyions des personnes riches qui entamoient leur bien, & pour le manger faisoient

diverſes ſaulces. Les uns le mangeoient à la ſaulce de reſponce ; les autres allant au marché aux feſſes ; quelques-uns à la ſaulce d'Allemaigne ; aucuns à la ſaulce de la meſſe d'onze heures.

CESAR. Demeurez-là. Qu'eſt-ce à dire ?

RONDELET. Vous voylà bien empeſché ! C'eſt à la ſaulce de pareſſe. Je n'ay pas voulu dire la meſſe *pareſſeuſe*, ainſi que parlent les jeſuites ; au moins le bruit en court.

AMIOT. Laiſſez courir le bruict avec le monde qui trotte, attendant que la couſtume aille la haquenée ; & le bon temps, le pas. Mais un peu, hau mon caporal, ces mangeurs ne boivent-ils pas auſſi ?

LE BONHOMME. Et quoy donc, s'ils ſont mariez, ils boivent de l'ordinaire, teſmoin celuy qui commenta les vieilles legendes, où il mit à l'entrée de ſes annotations : *Tout homme de qui la femme pette, eſtant couchez enſemble, eſt bienheureux ;* comme diſoit noſtre confrere le chanoine, monſieur Joyeux, qui eſt mort chancelier, Dieu luy faſſe pardon, en l'egliſe de ceans, pour pluſieurs raiſons. *Primo*, il l'entend ; parquoy il ſçait qu'elle eſt aupres de luy, & ne le fait pas cocu pour lors. *Secundo*, il recongnoiſt qu'elle n'eſt pas morte. *Tertio*, il jouit du ſens de l'ouye. *Quarto & perfecto modo*, il boit ; ainſi il a pluſieurs commoditez, desquelles ſont privez les preſtres, & les autres gens de noſtre saveur.

ADDIAS. Si eſt-ce qu'ils ne laiſſent de trouver le vin bon.

Marot. Par mananda, tu y es, & as bien faict de proferer cefte goulée qui fe trouve veritable : & à dire vray, tu es le plus venerable menteur de toute la compaignie. Prens un peu les mains à Glycas & Cedrennus, & va chatouiller ce flaccon de vin, & me dis s'il eft mafle ou femelle.

Aristeus. Ouy dea, il y a mafle & femelle du vin ; le blanc eft le mafle.

Marot. Va te faire panfer à mon barbier; il ne te couftera rien. Tu y entends, comme un bœuf à jouer de l'efpinette. Puis que nous le tenons ainfi, pourquoy refiftes-tu à l'Efcriture de noble antiquité?

Simler. Quand toute ton *anticlité* de tous les dyables, & ta fapience de l'antechrift feroit, je n'en croirois rien. J'ay beu plus de deux mille deux cens quatorze bouteilles de l'un et de l'autre vin; mais je n'y vis jamais ne cul, ne con, ne couillons. Partant je declare que pipeurs & malheureux font ceux qui mentent en vin quels qu'ils foient. Et pourquoy n'y faut-il pas mentir? Pour ce qu'il y a, *in vino veritas. Primo*, au vin la verité, comme nous disons nous autres latins. *Secundo*, il eft de ferment. *Tertio*, on leve la main en le prenant. *Quarto*, & pour le mieux on le prend & met fur fa confcience. Un homme eft de peu d'efprit, s'il ne se congnoift en ce qui eft de fa vacation; c'eft pourquoy plus un preftre eft fçavant à juger le vin, & en avoir de bon; il eft plus homme de bien; & notez cefte decifion de

Boëtius, qu'il a apprife du fainct qui fut canonizé de fon temps, durant vendanges.

HYPOCRATES. Vous n'avez poinct parlé de l'odeur du vin? N'importe, pour ce qu'il ne peut faillir de fentir bon. S'il eft bon, ce n'eft pas comme quelques chofes dont il fe faut fervir fans les fentir.

CESAR. Quelles?

HIPOCRATES. Il ne faut jamais fentir un œuf, ni une huistre, ni un con.

NERON. A! jan, voire, voicy le mot pour rire.

VATABLE. Je voy bien que vous ne le fçavez pas; je vous en feray un beau petit difcours démonftratif. Du temps que je me meflois de prefcher en noftre eglife, il y avoit un diacre qui eftoit falot, & qui y avoit reçeu de l'argent pour moy; il me vit ès hautes chaires en ma place. Alors il print en sa main ceft argent, enveloppé en du papier, & durant la meffe il vint apporter le livre de l'Evangile à baifer, me le prefentant, il me ficha en la main ce papier avec l'argent, & me dit : *Hæc funt verba fancta.* Cela eftoit le mot pour rire. Qu'ainfi ne foit, fi on vous mettoit fur une table cent mille efcus, & qu'on vous dit, ces efcus font pour vous, fi vous en pouvez prendre trois poignées, ha! en disant fans rire : *gripeminaut.* A! hé! & vous riez desjà, vous n'aurez rien.

NERON. Et dea, vous ne ferez pas fi mauvais; vous me donnerez vos reftes

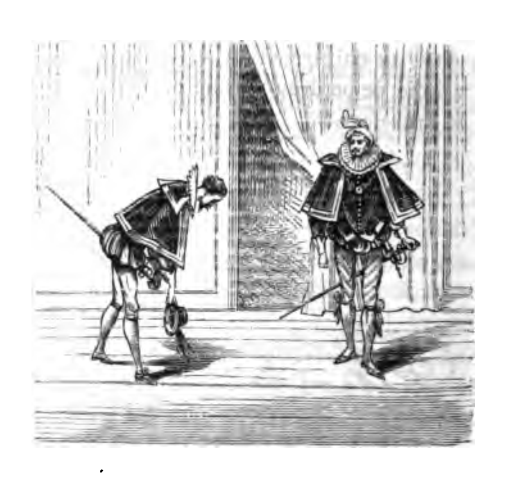
VATABLE. Ouy, je vous feray comme les valets des

archers de la garde du roy, que l'on dit du *corps* pour ce que les meubles ſont de plus grande conſequence [teſmoin les Normands qui vont ſur les bateaux par eau, & font porter leur procez par terre : d'autant qu'il y a bien à dire entre le bien & la vie. Celuy que l'on jugeoit à Chaſtillon, ayant oüy son dicton, & qu'il ſeroit pendu, il le ſupporta : mais quand il oüyt qu'il y avoit amende de vingt eſcus, qui eſtoit plus que les deux tiers de ſon bien, il dit qu'il en appelleroit, ſi cela n'eſtoit oſté; & bien on l'oſta, & il ſe laiſſa pendre, de peur de faire des enfans pauvres.] A ces valets de garderobbe il advient au rebours de bien. En eſté, ils ont gros habillemens; c'eſt que leurs maiſtres les laiſſent pour en prendre de neufs qui ſont legers : & l'hyver venu, ils ont des habillemens legers; d'autant que leurs maiſtres en prennent de peſans, & leur donnent les vieils, ſelon la couſtume. Voylà comment leur bien va à rebours; & s'ils pouvoient patienter, ils auroient *non ſecundùm æquitatem, ſed ſecundùm juſtitiam :* & dea, je parle aux doctes, s'ils le peuvent entendre; & quand leurs habillemens ſont uſez, il faut dire : « Ne faites poinct de manches à voſtre pourpoinct, le corps n'en vaut rien; voire, mais le corps vaut touſjours mieux. »

Louvet. Quoy! le corps vaut mieux que les biens? Zacharie Durant, libraire de Geneve, ne le croyoit pas, quand il fut frappé de la peſte, & que le chirurgien luy eut dit que ce l'eſtoit. « Ha! mon

amy, dit-il au chirurgien, ſi je viens à mourir de ceſte maladie, je perdray plus de mille florins à ceſte foire de Francfort. »





CX.

ORDONNANCE.

Ainsi que je demandois à boire, voylà un grand bruict. Quoy! disfmes-nous, eſt-ce là le reſultat de quelque pape qui ſe faict, ou le *Te Deum* d'un faict tout nouveau? Non; ce dit Calepin, c'eſt que l'on vient de couper le cou à Careſme; & nous en oyons le bruict qui en retentit de l'egliſe Noſtre-Dame de Paris à Nantes.

Neron. Comment cela?

Calepin. Sçavez-vous pas que le C est la teſte de

Caresme, &. A, est le cou? Oftez ledit A; le cou sera coupé, & ainsi il demeurera *Cresme*. Le corps joinct à la teste sans cou, est tout vif, & ce à la catholique, d'autant que, le jeudy absolu, on fait le cresme.

PANTALEON. Ce n'est pas cela, j'en viens. C'est de Beze qui vient d'arriver; & Æneas Sylvius l'est allé recevoir, à cause de la similitude de jeunesse. Et gay, nous voylà prou forts. Aussi-tost qu'ils furent entrez, apres avoir salué la compaignie, qui beut plus de dix-sept pintes de vin d'Arbois, ils se mirent à s'entretenir de leur jeunesse; & comme ils devisoient profondement de leurs amours, voylà ce melancholique Genebrard qui les vint interrompre. Et bien, leur dit-il, vous avez bien fait des folies, estant jeunes; vous avez escrit d'amour et de lubricité, que plusieurs ont tourné en sens reprouvé. Il est vray que les bien doctes, & qui ne sont point pedans, ont trouvé vos escrits bons; mais il y avoit de l'exces : foin, jamais ces cucules ne font que lanterner le beurre. Va, dit Sylvius, n'estois-je pas jeune & folet dispos de la braguette, & relevé de gentillesse, quand j'escrivois mes galanteries : mais despuis j'ay condammé tout cela; & le desavoüe. Et moy, dit de Beze, je n'ay que faire de m'en excuser; je suis gentilhomme à ce que je dis, & comme je l'ay tousjours tesmoigné, quand les notaires m'ont demandé ou escrict mes qualitez. Et bien, j'ay esté galand en jeunesse; aussi j'estois prieur, deliberé comme un affieur de meur-

triers : mais depuis que je ſuis reformé, je retranche toutes mes foliettes joyeuſes : & tout ainſi qu'un bien-heureux Joſué, je fis une belle circonciſion de mes œuvres juvenielles faites à la catholique. Tandis qu'ils diſoient cela, je voyais les compaignons de Genebrard qui ſe mocquoient; & par deſpit, je juge dès-lors que les preſtres faiſoient comme les putains. Tousjours elles meſdiſent les unes des autres. Ainſi en font les miniſtres en Angleterre & les alquemiſtes par-tout. Voire, mais putains ſont femmes : quelle difference y a-t-il entre les femmes & les preſtres? Ce ſont gens de robbes longues, grandes; les preſtres meſtent leurs amicts ſur leurs teſtes, & les femmes meſtent leurs amys ſur le ventre.

Le premier-venu. Vous ne faictes que m'importuner & me rompre la teſte de vos diſcours, tant vous les meſlez de biais; vous ne me laiſſez point venir à un propos pour le ſavourer : vous en dites un bon, puis vous gaſtez tout. Vous faictes ainſi que le curé de la Riche, qui diſoit à ſon valet Maugin : « Mange les naveaux. » Et luy qui ſe jettoit ſur le meilleur, diſoit : « Grand mercy, monſieur, le lard eſt bon. » O ! çà, j'ay aſſez parlé ſans boire; çà, page, baille m'en; mais ne fais pas comme le laquais de la Roche-Paillé, qui, voulant donner un doigt de vin à ſon maiſtre, en verſa au verre, & mit le doigt dedans pour meſurer, & trouvant qu'il y en avoit trop, le beut : mais apres qu'il remeſura, il y en eut trop peu, à la fin, il n'y avoit plus gueres

de vin à la bouteille : le laquais emplit ſa bouche & filoit dans le verre tant que le vin monta juſques au doigt, d'autant que ſon maiſtre n'en vouloit qu'un doigt.

Bellarmin. Il eſtoit exact comme celuy qui fit la belle tapiſſerie du Verger, où il y a une Judith qui prie, & eſt à genoux devant une Noſtre-Dame : ainſi que l'on voit aux Minimes de Tours une vierge Marie, qui dit ſes Heures de Noſtre-Dame agenouillée devant un crucifix; et l'ange eſt de l'autre coſté qui dit ſon *Ave*.

Pithou. Ha! par ſainct Jean, tu le declares trop; va, je te laiſſe à l'abandon, tu parles comme un reprouvé.

Luther. Taiſez-vous, ſi vous eſtes ſage; ne ſçavez-vous pas que nos voix icy ſont autant de ſtatuts, veu que nous ſommes en eſtat parfaict. Il eſt vray qu'il faudroit que ces guenippes en fuſſent hors.

Pithou. Voire, & pourquoy les injuriez-vous?

Beze. O! quand je m'en adviſe, je leur fais de l'honneur, pour que ceſte epithete de *guenippe* vient de *Aganippe*, comme quand on dit *Citrieres les garces;* c'eſt-à-dire, *belle Vénus*.

Pithou. Tu leur feras de l'honneur, comme le Breton en fit à monſieur de Vendoſme, du temps que j'eſtois ſon ſecretaire; & je vous le diray. Un monſieur de Trarmat vint veoir monſieur de Vendoſme; & ſe preſentant devant luy, luy dit : « Monſieur, j'eſtois venu icy pour vous faire la reverence. »

Monſieur luy dit : « Faites-la. » Il la fit, puis ſe tint droiſt & debout près le buffeſt. Monſieur luy dit : « Mon gentilhomme, meſtez voſtre bonnet; » parlant à la vieille gauloiſe. Le Breton fit une grande et profonde reverence. Or ſçachez que tels ſimples gentilshommes qui diſent : « Monſieur, ſi voſtre cheval eſt jument, approchez-vous plus loin de moy. »

Marot. Eh! voſtre maiſtre ne dit-il pas bien un plus beau traiſt au ròy, ainſi qu'ils paſſoient un gué, & que deviſant enſemble, le roy laiſſa boire ſon cheval, & monſieur voſtre maiſtre ne voulut point permettre au ſien de boire. Le roy luy dit : « Mon couſin, laiſſez boire voſtre cheval. O! ho, ſire, il attendra bien, s'il veut, que monſieur voſtre cheval ait beu. » O! ha, hé, monſieur Cheval eſt le clerc de ce grand juge du Palais, qu'un jour quatre des plus ſignalées dames de la cour, comme, ſans faire comparaiſon, madame de... [je ne le diray pas, ce ſera le commentateur] & autres l'eſtoient allé veoir, pour le prier pour un procez : il les laiſſa, ayant parlé à elles, puis ayant fait un tour en ſa chambre, attendant qu'elles ſortiſſent, il appela ſon homme & dit: « Cheval! Plaiſt-il monſieur? Ces putains ſont-elles encore là-bas? » Elles l'oyent; parquoy de peur de l'eſtre davantage, elles s'en allerent. Et bien, ce Breton?

Pithou. A! a, bien, je vous diray; ſon fils repreſente ſa perſonne. Il avoit au buſque de ſon pour-

poinct, à faute de mallette, son joyeux & gaillard bonnet de nuict. Oyant Monsieur dire : « Mestez vostre bonnet! » estoit en peine; le maistre d'hostel luy dit : « Faites ce que Monsieur vous commande, il ne veût point de ceremonies. Mais, dit-il, ses pages se mocqueront de moy. Ils n'oseroient. » A donc le Breton, mestant son chapeau sur le buffet, mit la main au sein, & tira son bonnet de nuict, dont il s'affubla, & puis se vint promener avec Monsieur.

Le Disciple. Quand vous avez dit *monsieur*, je pensois que vous parlassiez de feu monsieur nostre maistre, qui fut evesque de la Basse-Bretaigne, lequel ayant faict son coup d'essay à une grand-messe, demanda à son grand vicaire s'il avoit beaucoup failli. « Non, monsieur, dit-il; vous avez bien fait, sinon que vous avez un peu failli à la patenostre. »

Du Verdier. Nostre aumosnier n'y eut pas failly : il disoit la messe bien diligemment. Il advint qu'un jour, luy absent, se presenta un prestre qui depescha fort; & quand il fut revenu, on luy dit qu'il estoit venu un ausmonier qui disoit la messe plus diligemment que luy. « Sandregille, dit-il, il n'en dit donc rien, d'autant que je n'en dis pas le quart. » Ce fut luy que Monsieur vit abattre une garce; & dès le matin, pour faire journée. Estant retourné, Monsieur luy dit : « Messire René, je vous prie de dire la messe. » Il dit : « Monsieur, je vous supplie de m'ex-

cuſer, je vous aſſeure que, ſans penſer à mon affaire, j'ay trouvé une prune, & j'en ay paſſé outre. Ouy, dit Monſieur, je vous ay bien veu que vous ſecouiez le prunier. »





CXI.

ARGUMENT.

Hé bien, à propos de vous, meſſieurs, vous direz que je ſuis fou ; je voudrois le pouvoir devenir ; pour ce que ſi toſt que je le ſerois, je ſerois auſſi-toſt exempt du feu, ſi on me diſoit heretique : delivré de priſon, ſi je devois ; non ſujeƈt au conſiſtoire ou à la mercuriale, ou à la reprimande. Et pourquoy les fous ont-ils de ſi belles libertez et privileges ? Pour ce que l'empereur Juſtinian, qui gouverne encore le monde fou, eſt devenu

fou durant ſa vie ; par ainſi les fous ſont empereurs, & *è converſo*. Et vroiment, je ne m'eſbahis pas ſi mon pere mourut par faute de bon gouvernement ; *crede mihi*. Quand je revins de voyage, je ne trouvay point d'eau dans le ſeau, encore moins en la ſeille : il mourut comme à Dole à la dance Macabre ; il y a la mort, qui parle à un beau jeune homme, & luy dict :

Ah ! galand, galand,
Que tu es fringand !
S'il te faut-il meurre.

Et il reſpond.

Et mort arrogan,
Pren tout mon argean,
Et me laiſſe queurre

L'autre. O bien, ſi vous me calomniez, c'eſt tout un, il n'y a point de ma faute. Le valet de l'aumoſnier, à qui les autres faiſoient la guerre, le dit bien à meſſieurs du bureau : « Vroiment, meſſieurs, il n'y a que les pauvres que l'on canoniſe. » Or bien, touche-là, Vigneau ; ta femme eſt femme de bien, je le croy, ſi l'ay-je beſongnée auſſi bien que toy. O le niais ! Elle eſt ſi laide, que je ne voudrois avoir affaire à la femme, non plus qu'au mary. Paſſons outre, je ſens desjà que ce livre nous eſchappe, & me ſemble que je voy desjà un frippon de propoſant, qui eſt joinct avec un aſpirant à la preſtriſe

mediante coquedindo; & ils diſent que je ſuis *nigromanchian,* que je fais parler des morts. Je ſuis bien plus habile que cela : les morts ont parlé ; ils le ſçavent bien : mais je fais parler les beſtes ; & beaucoup parleront, ſi Dieu plaiſt. Mais adviſez, s'il vous plaiſt, à tout ce qui ſe faiƈt, ou que l'on faiƈt en ce monde ; tout cela a une fin certaine ; je vous en feray une demonſtration notable. Allez chez un peintre, & voyez-luy broyer les couleurs. Sçavez-vous bien pourquoy on prend tant de peine à les broyer diligemment ? Je vous ay dit un grand ſecret ; adviſez-y : prenez la mollette & la levez ; & vous verrez de beaux arbriſſeaux & branchages qui y ſont haut & bas. Et voylà la cauſe pourquoy, la fin pour laquelle, les aveugles ſe cognoiſſent en couleurs : & pour ce, ſi tu crains la goute, abbas-là, fous-là. Ma fille, ô belle ſervante, ſi mon valet te prie d'un peu de rejouiſſance, prens un baſton & luy en donne, tandis que je m'amuſeray à ces gens de reputation, qui ſont pleins d'honneur, comme une truye de poivre.

Le bon homme. Or çà, mes bons amys, vivons en liberté, noſtre convive s'acheve, ils ſont ſur le deſſert : je ſuis un peu ſorty, pour vous le dire. D'autres pourront recueillir le reſte que j'ay oublié pour mon plaiſir & voſtre commodité, d'autant que les yeux vous feroient mal, qui ſeroit fort au deſavantage de voſtre veuë.

Quelqu'un. Bien doncques, dites-moy, avez-vous

envie de parvenir? Lisez ce volume de son vray biais. Il est faict comme ces peintures qui monstrent d'un et puis d'autre. On m'a dit qu'il y a quelques malotrus qui ont dit : « Voicy des traicts d'atheiste. » En dea, je n'en sçay rien ; je m'en rapporte à eux. Si j'ay rencontré à dire leur naïfveté, ça esté sans le sçavoir. Je joue au colin-maillard ; je prens ce que je trouve. Mais eux, qui sont sages & pleins d'intelligence, ils font tout par eslection et cognoissance. Il est tousjours advis au chat breneux, que la queuë luy pue. Ne vous desplaise, si j'ay dit quelque chose qui regarde, ou oye de costé, & sente mal à vostre goust : ce n'est pas ma faute ; c'est une perspective d'oreilles qui est gauchie : & puis les parfaicts sont aux cieux. Si je m'esbats à me mocquer de vous, esbattez-vous à dire bien de moy, afin que ce ne soit de vous dont je parle. Et puis, qui sçait en bon escient ce que je veux dire, s'il n'a veu & leu le tout, & n'a requis le vray sens de mon affaire? Et par la double tressure de mon petit chien, [j'ay quasy juré comme un connestable, & pris Dieu par tout : mais je me suis retenu par vostre exemple]. Et vous dites donc que je suis un mocqueur, un contempteur? Il est vray, si vous le prenez selon vostre folle fantaisie, qui ne vaut pas une foutée de chat; aussi je controlle vos sotises, & condamne vos impudences. Or chascun juge selon le poids de sa charité. Et de-là les bonnes religieuses qui appprendront cecy par cœur, diront : « Il est bon homme, il taxe les vices d'une belle

façon. » Et pour l'amour de cela, je me meſtray à faire un beau livre, où je vous diray la verité tout au rebours des autres, & d'une façon ſi belle, que je le publieray apres ma mort, afin que l'on voye que je diray de bonnes choſes, que je n'entendray non plus que vous autres : & ſi deviendra tant authentique, que le monde de ſon temps le priſeront ſur tous, & le diront l'unique; tellement qu'ils tiendront tous les autheurs, ainſi que vous, comme vrays fous qu'ils ſont, ſe travaillant pour neant, & pour penſer acquerir une reputation qui ſe porte à Paris ſur des crochets, comme fagots benits. Malheureux ſont ceux qui ſe donnent de la peine, pour avoir bruict d'eſtre ou pipeurs, ou flatteurs, ou mercenaires, dicteurs de folies d'autruy. Et afin que je puiſſe un jour commencer ce volume, je mettray icy un tronc, tel qu'il eſt en noſtre ville, aupres le portail de la grande egliſe :

Vous qui avez mine d'eſtre homs,
Et qui ſemblez eſtre hommaſſes;
Apportez quatre gros ès troncs,
Afin que l'œuvre ſe parfaſſe.

Et je vous promets que vous y gagnerez ; & davantage, y apprendrez tout ce qu'il y a de bon en ce monde, ce que je vous prouveray en toutes & maintes ſortes.

TABLE

DES

CHAPITRES DU PREMIER VOLUME



TABLE

DES

CHAPITRES DU SECOND VOLUME



PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1146]



NOTES ET VARIANTES

DU TOME SECOND.

Page 2. l. 20. *Sont comme fours.* — Au moyen-âge, il y avait dans chaque fief un four banier ou banal, auquel tous les vaſſaux étaient tenus de faire cuire le pain en payant un droit au ſeigneur. (P. Lacroix.)

— l. 26. *Cagnardiers.* — Pareſſeux, lâches.

— l. 29. *On leur en preſte.* — Édit. or. On leur preſte.

4. l. 1. *Bougrans.* — On appelle ainſi une forte toile gommée.

— l. 5. *Les dames d'Orleans bonnes catholiques, s'enfuirent à Tours.* — La ville d'Orléans fut priſe par le prince de Condé en 1562; l'année ſuivante après l'édit de pacification elle fut rendue au roi. Mais les proteſtants la reprirent en 1567 & l'occupèrent juſqu'en 1594.

4. l. 7. *Chiennes & chiens d'Orléans.* — Quoique nous trouvions dans la *Chronique ſcandaleuſe* de Louis XI que c'était une honte pour une femme d'être envoyée à Orléans ou même d'en venir, nous penſons que le proverbe *chiennes & chiens d'Orléans* doit avoir une autre origine, & nous la tirons d'un jeu de mots renfermé dans cette phraſe, où *d'Orléans* peut s'écrire *dort léans* (là, en ce lieu). (P. Lacroix.)

— l. 10. *Ils couvrirent leurs yeux.* — Édit. or. & a. Ils couvrirent leur jeu.

— l. 12. *Par ſainct Picot.* — Rabelais s'eſt ſouvent ſervi de cette invocation, mais il écrit *Picault.* Il y a lieu de croire que ce ſaint eſt un nom imaginaire & ridicule. En Baſſe-Normandie on donne le nom de Picaud à un jeune dindon.

— l. 18. *J'ay quaſi dit ſotique. Alcibiade. Eh bien le voicy habiter, &c.* — Edit. or. & a. J'ay quaſi dit le ſotique, habiter, &c. Sotique eſt ſans doute une contraction de *ſotadique*, érotique, du nom de Sotades, ancien poëte licencieux. (P. Lacroix.)

7. l. 9. *Pour en apprendre davantage.* — Édit. or. & a. Pour en apprendre.

— l. 19. *Et s'il y a bien.* — M. P. Lacroix penſe qu'il faut lire : *& ſi, il y a,* car le mot *ſi* doit être pris dans ſa vieille acception *ainſi, cependant.*

— l. 29. *Durant que je hantois la cour emputanée de Perſe.* — Édit. or. & a. Durant que je hantois la cour & les gens du monde. Cette variante prouve que l'éditeur Panckoucke s'eſt permis une interpolation maligne, dans le but bien évident de faire alluſion à

la cour de Louis XV, si bien dépeinte dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, pamphlet scandaleux attribué sans fondement à Pecquet.

8. l. 6. *Eschet.* — Ce mot a un autre sens *qu'échec* & ne doit pas être écrit de même. On peut apprécier ce qu'il signifie par son composé *déchet* qui est resté dans la langue & qui veut dire : perte, diminution, avarie. (P. Lacroix.)

— l. 15. *Comme dit Balaam en ses Etimologies.* — M. P. Lacroix dit que cette plaisanterie a été prise au sérieux par La Monnoye. Il ajoute que Beroalde veut parler du *Thresor de la langue françoise*, par Jean Nicot, ou de l'*Etymologicon françois de l'Hetropolitain*, par Jean Lebon, ou du *Celt-hellénisme étymologie des mots françois tirés du grec*, par Léon Trippault.

— l. 20. *Aussi pour le mistique honneur qu'on porte à l'Eglise.* — Édit. or. & a. Aussi pour l'honneur qu'on porte à l'Eglise.

— l. 22. *Contubernales.* — Compagnes de chambre.

9. l. 4. *Chavissoient.* Lisez *chauvissoient.*

10. l. 7. *Tyran.* — Roi.

— l. 19. *Je trentemille.* — J'envoie à trente mille diables. (P. Lacroix.)

11. l. 5. *Or ne vous faictes.* — Édit. or. & a. Or ne me faictes.

13. l. 5. *Quand j'estois vicaire, j'avois une femme.* — L'exemple de Luther fut imité au XVIe siècle par beaucoup de prêtres catholiques qui comme lui jetèrent le froc aux orties & se marièrent.

— l. 8. *Quand les femmes du premier ordre ou du*

ſainct. — Beroalde entend par là les concubines des évêques & du pape (*ſaint*). Un interprète propoſe de lire : *les femmes du premier & du ſaint ordre.* — Il y a peut-être une alluſion à l'ordre de ſaint François qu'on nommait le ſaint (ceint) à cauſe de ſa ceinture de corde, & *le premier ordre du ceint* ſerait, dans cette hypothèſe, une plaiſanterie ſur le *tiers ordre* de Saint-François, fondé au XIII[e] ſiècle par ce ſaint, qui avait déjà inſtitué l'ordre des Frères-Mineurs & de Sainte-Claire. (P. Lacroix.)

13. l. 10. *Proficiat.* — On appelait ainſi un droit que les évêques levaient autrefois ſur les eccléſiaſtiques & qui faiſait partie de ce qu'on appelait les louables coutumes. Mais ici *proficiat* doit être pris dans le ſens de *profit.*

— l. 11. *Comme femmes abſolues.* — Édit. or. & a. Comme dames abſolues.

— l. 18. *Celles de Meſſieurs.* — C'eſt-à-dire des chanoines.

14. l. 9. — Beroalde, en faiſant parler l'Arétin dans cette diſcuſſion *ex-profeſſo*, a en vue un poëme célèbre attribué à l'auteur des *Raggionomenti*, & compoſé ſeulement dans ſon genre par le Vénitien Lorenzo Veniero : *Puttana errante ; La Zaffetta* (Venetia 1531), in-8 très-rare. Ce poëme fut traduit en français à l'époque même de la publication du *Moyen de parvenir.* (P. Lacroix.)

— l. 13. *Brayez.* — C'eſt-à-dire couverts de braies, culottes, haut-de-chauſſes, caleçons.

— l. 27. *Comme on luy eut dit.* — Édit. or. & a. On luy eut dit.

15. l. 1. *Mais rentrons.* Locution proverbiale qui fignifie fans doute : *revenons à notre fujet.* (P. Lacroix.)

— l. 3. *Le bon père Perault.* — M. P. Lacroix penfe que Beroalde a voulu défigner ici Guillaume Perault, célèbre religieux dominicain du XIIIe fiècle, auteur d'un traité de morale, *Sumna de virtutibus & vitiis*, fouvent réimprimé & très-eftimé des théologiens.

— — *Choufes.* — Pour chofes.

— l. 16. *D'un trop hanté.* — Il faut sous-entendre : *gardez-vous*, qui commence l'énumération des trois chofes qu'on doit craindre.

— l. 20. *D'avoir chancre.* — Édit. or. & a. D'avoir un chancre. Lors de l'invafion du mal de Naples en France, tous ceux qui en étaient atteints & qui n'en faifaient pas la déclaration à la police étaient punis févèrement. Cette ordonnance exifte encore dans l'armée.

16. l. 2. *Compefiers.* — Édit. or. Compefieres. Édit. de Chinon. Compenfières.

— l. 6. *Et.* — Il faut fous-entendre : *gardez-vous.*

— l. 20. *Et le laifferay aux autres.* — Édit. or. Et le laifferay faire aux autres.

17. l. 15. *Reverberation naturelle.* — M. P. Lacroix dit que cette périphrafe exprime l'acte vénérien.

— l. 19. *On le nommoit drofle qui avoit la feffe tondue.* — L'expreffion de feffe tondue, qui fe difait d'une femme débauchée, fe trouve fréquemment dans les *Serées* de Bouchet.

— l. 22. *Donner la venue.* — Pour donner *l'aubade.*

17. l. 24. *Ces pauvres poules.* —Édit. or. & a. Des pauvres poulles.

18. l. 10. *Besongnes.* — Nippes, linge.

— — *Tavayole.* — Coiffe de nuit en toile blanche.

— — *Nichant.* — Ce mot doit être pris dans le sens *d'examinant.*

— l. 13. *Elle descend.* — Édit. or. Descend.

20. l. 7. *Beats peres.* — L'origine de cette locution est empruntée à *l'Apologie pour Herodote* de Henri Estienne.

— l. 14. *Ainsi puissions-nous.* —Édit. or. Ainsi que puissions-nous.

21. l. 6. *Selon la penarde.* — Édit. or. & a. Sont, selon la penarde. Ce mot est pris pour *paillarde.*

— l. 8. *Bithuminie.* — Édit. or. Bithumie. Édit. Lenglet. Bitumine. Ce mot signifie *sodomie,* à cause du lac de bitume dans lequel s'est englouti la ville de Sodome. (P. Lacroix.)

22. l. 2. *Nous ouysmes un bon conte.* —Édit. or. & a. Que nous ouysmes un bon conte.

— l. 3. *J'eusse tout conchié.* —Édit. or. J'eusse bien conchié.

— l. 6. *Le Preux.* — M. P. Lacroix pense que Beroalde a voulu désigner François Le Proust, auteur des *Commentaires sur les coutumes du pays de Loudun,* imprimés en 1612 à Saumur, & contemporain de Beroalde. Cette supposition du savant bibliophile nous paraît fort hasardée.

22, l. 9. *Au boiteux Laurier.* — Il y a lieu de croire que ce Laurier doit être le comédien Deslauriers surnommé *Bruscambille*, auteur de facéties qui ont une certaine ressemblance avec le *Moyen de parvenir.*

— l. 12. *Tortant.* — Nous ignorons la signification de ce mot qui nous paraît altéré.

— l. 13. *Miracles qu'avoit fait Paracelse en Germanie.* — Allusion aux cures faites en Allemagne en 1526 par Paracelse après ses voyages.

— l. 14. *Couillette.* — Expression familière employée souvent par Rabelais & appliquée principalement à frère Jean des Entommeures dans le sens de *moine bon vivant.* Mais M. P. Lacroix pense que Beroalde a voulu désigner *Couillard*, sire de Pavillon, poëte, ami de Clément Marot. Il suppose également que Connaut désigne François de *Connan*, jurisconsulte parisien du XVI[e] siècle. Inutile d'ajouter que toutes ces suppositions sont purement gratuites.

— — *Et vous aussi.* — Édit. or. & a. Et à vous aussi.

— l. 17. *Au ressort de la cornuë.* — Édit. or. Au resson de la cornuë. Édit. de Chinon. Au raision de la cornuë.

— l. 21. *Houette.* — Onomatopée qui exprime le doute ou l'incrédulité. On dirait aujourd'hui : *Je lui faisois la nique*, ou *la figue.* On se sert encore de l'onomatopée *ouiche* ou *houich.* (P. Lacroix.)

— l. 27. *Parloit tantost en poulle.* — Pour qui caquetait.

23. l. 3. *Mot.* — Interjection qui équivaut à *motus*, silence.

— l. 11. *Soufflets à leurs ceintures.* — Équivoque sur le mot *soufflet*, parce que les alchimistes étaient alors nommés *souffleurs* par dérision. (P. Lacroix.)

— l. 20. *Messieurs les comtes de Lion.* — Les chanoines de l'église de Lyon prenaient le titre de comte; ils appartenaient tous à l'ancienne noblesse.

— l. 24. *Soufflets sur la teste.* — Allusion à la mitre épiscopale que portaient les comtes de Lyon.

25. l. 1. *Tiercelet d'empereur.* — Pour petit empereur. Voy. l'explication du mot tiercelet. T. 1, p. 29, l. 1.

— l. 13. *Les vies authentiques des Pères.* — Édit. de Chinon & a. Les authentiques des Pères.

26. l. 9. *Amancher.* — Pour emmancher.

— l. 15. *Esmerillonné.* — Gai, vif.

— l. 16. *Sacre.* — Oiseau de proie, employé dans la fauconnerie.

— — *Touret.* — Robinet.

— l. 29. *Par mon ance!* — M. P. Lacroix pense qu'il faut lire : par mon *âme*. Toutefois nous croyons qu'il faut lire *anc*, exclamation de peine ou de fatigue.

27. l. 9. *La douer.* — Il faut lire *l'adouer*, c'est-à-dire l'appareiller, l'accoupler.

— l. 24. *Mais, pour la modestie de Psellus.* — Michel Psellus, auteur grec qui vivait au XIe siècle, sous le règne de l'empereur d'Orient, Constantin Ducas; il fut précepteur du fils de cet empereur.

28. l. 6. *Gentilhomme de Boufille.* — Eft-ce Boufilé, bourg du Maine, ou Boufiles, village du département de la Vendée? M. P. Lacroix penche poür le premier.

— l. 17. *Tu autem.* — C'eft-à-dire le fecret.

— l. 25. *Des Satrapes.* — Édit. or. & a. Des ftrapes. On nommait ainfi la vie des faints qu'on lifait au réfectoire.

— l. 27. *Lamponnier.* — Buveur.

29. l. 4. *S'efgueulle.* — Pour s'égofille.

— l. 16. *Maiftre Benoift.* — M. P. Lacroix penfe que Beroalde a entendu parler ici de René Benoift, angevin, qui fut doyen de la faculté de théologie de Paris & curé de Saint-Euftache. Cet eccléfiaftique contribua à la converfion de Henri IV; il eft auteur de plufieurs écrits, notamment d'une traduction de la Bible en français qui fut cenfurée par la cour de Rome.

— l. 24. *Pour les mendians.* — C'eft-à-dire pour les religieux des ordres mendiants.

— — *Ainsi faict au compoft.* — La fcience de compter le temps par le mouvement des aftres. *Compoft* était autrefois synonyme d'almanach. Dans le compoft eccléfiaftique on défignait ainfi les Quatre-Temps : *Q.-T. poft Pan,* c'eft-à-dire après la Pentecôte; *Q.-T. poft Cru,* c'eft-à-dire après l'exaltation de la fainte Croix ; *Q.-P. poft Lu,* c'eft-à-dire après la fête de fainte Luce, vierge & martyre, fixée au 13 décembre; & *Q.-P. poft Bran,* c'eft-à-dire après le dimanche des Brandons ou premier dimanche de Carême. (P. Lacroix.)

29. l. 26. *Pan.* — Edit. or. Bran, pan. Jeu de mots ſur *pend.*

30. l. 6. *Et pour vous.* — Édit. or. & a. Mais pour vous.

— l. 9. *Sené.* — Senſé, ſage.

— l. 16. *Deſtourner la biche.* — Expreſſion proverbiale qui doit s'entendre du ſavoir faire d'un complaiſant, pour détourner la biche du ſerf, c'eſt-à-dire acheter, gagner la faveur des femmes mariées. (P. Lacroix.)

— l. 29. *Comme feu de paille deſſus l'eau.* — Édit. or. & a. Comme feu de paille ſur l'eau.

31. l. 6. *Le grand liɛ̃t fut appreſté.* — Ce paſſage & quelques autres du même ouvrage rapprochés de la nouvelle XXXVII de l'*Heptameron,* prouvent que la chambre à coucher contenait autrefois un grand lit d'honneur où pluſieurs perſonnes pouvaient dormir enſemble, & un petit lit, deſtiné ſans doute à la ſervante. (P. Lacroix.)

— l. 16. *Chevres à oreilles d'eſtoffe.* — A cauſe de leur ſalacité & de leur chaperon de velours ou de ſatin. (P. Lacroix.)

— l. 23. *Cogne bas.* — Pour *contre bas.*

33. l. 1. *Benigme humeur.* Pour liquide, boiſſon.

— l. 14. *Mammuchan.* — Ce nom doit être corrompu; comme il s'agit d'un conteur de fables ou de choſes extraordinaires, on pourrait mettre ici le phénicien *Manethon* ou l'anglais Geoffroy de *Monmouth.* (P. Lacroix.)

33. l. 22. *En l'estre.* — C'est-à-dire en état.

34. l. 9. *Je ne puis tenir mon eau.* — Expression proverbiale signifiant : Je ne puis m'empêcher de parler.

— l. 16. *De la belle corne.* — Édit. or. & a. De si belle corne.

— l. 29. *A la juchée.* — Édit. or. & a. A sa juchée.

35. l. 1. *Comme le gueux.* — Édit. or. & a. Comme les deux.

— l. 2. *Guigny.* — Édit. or. & a. Chinon. Gulgni.

— l. 16. *Le principe de l'engeance.* — Édit. or. & a. Le protype de l'engeance.

36. l. 16. *Villication.* — M. P. Lacroix croit que ce mot doit être pris dans le sens d'*expédition, tournée, campagne,* puisque *villicain* se disait autrefois pour paysan.

37. l. 2. *D'avoir le petit chapitre.* — C'est-à-dire d'être réprimandé en plein chapitre. On dit encore *chapitrer* dans le sens de *réprimander.* (P. Lacroix.)

— l. 16. *Desflochez.* — Détourné.

— l. 22. *Or ne sçavoit-il rien de la compaignie françoise.* — C'est-à-dire que les moines avaient fait l'amour à la française & non à l'italienne. (P. Lacroix.)

— l. 25. *Toute la nuict.* — Édit. or. & a. Toute nuict.

39. l. 5. *Qui en fit un bien plus subtil.* — Édit. or. & a. Qu'en fit bien un plus subtil.

40. l. 24. *Gripeminaut.* — Rabelais dans son V^e^ livre de *Pantagruel,* chap. XI & XII nous fait connaître *Grip-*

peminaud, archiduc des chats fourrés, c'eſt-à-dire préſident de la Tournelle criminelle au Parlement de Paris. Ce Grippeminaud qui fut ſans doute un juge inique & vénal, avait laiſſé une réputation de mauvaiſe foi & de ſottiſe. (P. Lacroix.) Ce nom ne viendrait-il pas de *gripe*, vol, rapine, & de *minous*, affecté, doucereux.

40. l. 27. *Fievres mules*. — Cette phraſe n'a pas de ſens. On doit croire que le premier éditeur a écrit *mules* au lieu de *nulles*. On trouve dans Rabelais pluſieurs perſonnages qui jurent par les *mâles mules* & par les *fortes fièvres quartaines*. Dans tous les cas *mules* ou *mulots* ſignifient angelures aux talons.

41. l. 9. *Coüillaudoit*. — Équivoque obſcène ſur collaudoit.

42. l. 4. *Juſqu'à ce qu'il en ait affaire*. — Édit. or. & a. Tant qu'il en ait affaire.

44. l. 6. *Coraliſez*. — Pour coralinés, rouge comme du corail.

— l. 14. *Billouart*. — Pour billard, équivoque obſcène.

— l. 16. *L'eſſay à nouer*. — Édit. or. & a. D'eſſais à nouer.

— l. 21. *En eut du deplaiſir*. — Édit. or. & a. En eut du plaiſir.

45. l. 1. *Marjolet*. — Jeune homme ſans expérience. Galant, d'après M. P. Lacroix.

— l. 2. *Belourd*. — Pour balourd, ſot.

— l. 12. *Il trouva*. — Édit. or. & a. Il trouve.

46. l. 15. *Moine de Sainct-Julien*. — Comme preſque

tous les faits racontés dans le *Moyen de parvenir* se passent en Touraine, on doit croire que Beroalde a voulu parler de l'abbaye de Saint-Julien qui existait autrefois à cinq lieues d'Amboise.

47. l. 5. *Les religieuses de Poissy me l'ont appris.* — Allusion au relâchement qui existait au XVIe siècle dans les abbayes de Poissy & de Longchamps qui étaient devenues de véritables lupanars.

— l. 16. *La prieure.* — Édit. or. & a. La prieuse.

— l. 22. *Une groseille.* — Édit. or. & a. Une groiselle.

— l. 29. *L'abbé de Gastines.* — L'abbaye de Gastines était située à quelques lieues de Tours.

48. l. 6. *Madame.*— On donnait ce titre à l'abbesse ou à la supérieure.

— l. 16. *L'évêque de Lombès.* — La petite ville de Lombès, en Gascogne, avait alors un évêché suffragant de l'archevêché de Toulouse.

49. l. 3. *Et partant.* — Édit. or. & a. Et pourtant.

— l. 5. *La cause pourquoy.* — Édit. or. & a. La cause parquoy.

— l. 16. *Toussir.* — Pour tousser.

50. l. 1. *Ces nouveaux voyageurs.* — Beroalde fait sans doute allusion à Thevet, Belon & autres voyageurs qui avaient rempli leurs livres de récits ridicules.

51. l. 7. *Sautier.* — Ce mot est inintelligible & sans doute altéré. Faut-il lire *psautier*, *sautier*, *sauvier* ou

fauve? Ce dernier mot eſt celui qui convient mieux au ſens. (P. Lacroix.)

51. l. 8. *Peripateſiſa.* — Pour philoſophe.

— l. 9. *Intelligence curiale.* — C'eſt-à-dire de cour. Beroalde a voulu faire alluſion au traité d'Alain Chartier, intitulé *Le Curial*, dont le ſtyle obſcur a quelque analogie avec le langage amphigourique mis ici dans la bouche d'Alain Chartier. L'édition de Chinon porte *ce curiale.*

— l. 10. *Deſplorable imagination.* — Édit. or. & a. Deſplorable imaginoiſon.

— l. 24. *Lepore.* — Livre.

— l. 27. *A la bataille de Senlis.* — Cette bataille livrée en 1589, fut gagnée par le duc de Longueville, lieutenant du roi, contre l'armée des Ligueurs commandée par le duc d'Aumale.

52. l. 2. *Le gouverneur.* — C'eſt ſelon toute vraiſemblance, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, gouverneur de Paris pendant la Ligue.

— l. 12. *Menu brouillis.* — Édit. Panckoucke. Menu plaiſir.

— l. 17. *Ardez.* — Syncope de agardez, voyez, regardez.

— — *Curagerie d'eloquence.* — Édit. or. & a. Curagiere d'éloquence. C'eſt une nouvelle alluſion au *Curial.*

— l. 28. *Mariſſon.* — Chagrin, triſteſſe, peine.

53. l. 14. *Attendez un peu.* — Édit. or. Attendez un puy.

— l. 16. *Etienne de Sanſſay.* — M. P. Lacroix

penſe que Beroalde a voulu parler de Nicolas de Harlay, ſeigneur de Sancy, eſtimé du roi Henri IV, mais mépriſé par les calviniſtes à cauſe de ſon abjuration. L'édit. de Chinon porte Sanſſy.

54. l. 4. *Et auſſi je vous le diray.* — Édit. or. & a. Et je vous le diray.

— l. 18. *Punaiſira.* — Équivoque pour *punira.*

— l. 19. *Qui m'eſcoute.* — Édit. or. & a. Qui ne l'eſcoute.

55. l. 24. *Accoſter à un mort.* — Les moines, par leurs vœux, étaient cenſés morts au monde. Cette anecdote eſt imitée d'une épigramme libre de Clément Marot. (P. Lacroix.)

— l. 28. *Se mit à rire.* — Édit. or. & a. Se prit à rire.

— l. 29. *Feneſſeaux.* — Nous avons cherché inutilement ce mot dans les gloſſaires. M. P. Lacroix penſe qu'il faut lire *faoneſſeaux,* jeunes faons, chevrettes.

56. l. 10. *Le bon monde de Dieu.* — Édit. or. & a. Le monde de Dieu.

— 13. *Desfunct eveſque d'Angers.* — M. P. Lacroix penſe que c'eſt Charles Miron, fils du premier médecin de Henri III. Cette ſuppoſition nous paraît bien audacieuſe.

— l. 19. *Penaillons.* — Paillards.

— l. 21. *Vogue la galère.* — Édit. or. & a. Vogue la galée.

— l. 23. *Laiſſez peter le regnard.* — Édit. du XVIIIe ſiècle. Laiſſer peter regnard. M. P. Lacroix

dit que ce proverbe ferait plus compréhenfible en lifant *peler*, au lieu de *peter*; il fignifierait alors : advienne ce qu'il doit arriver. Cependant de nos jours, dans le langage populaire, on dit encore laiffer *peter* le mouton.

57. l. 10. *Corps de mordienne.* — Édit. or. & a. Corps de moy dienne.

— — *Si elles.* — M. P. Lacroix fait remarquer que c'eft la troifième fois qu'il trouve dans le *Moyen de parvenir*, le genre féminin appliqué aux *ordres* eccléfiaftiques.

— l. 24. *Mimes.* — Allufion au recueil poétique de Baïf, intitulé : *Mimes, enfeignements & proverbes*, publié pour la première fois en 1576.

58. l. 2. *Vous refvez, vous avez le con vuide.* — Édit. Lenglet-Dufrefnoy & a. Vous refvez, le con vuide.

— l. 3. *Ouy cefte élégance.* — Edit. Panckoucke. Ouy dire cette élégance

— l. 5. *Efchine.* — Édit. or. Efchinée.

— l. 23. *De fes penfées.* — Édit. or. & a. De penfée.

60. l. 14. *Elle entretenoit fon embonpoint.* — On croit généralement que le fommeil du matin développe l'embonpoint.

— 15. *Archer du prevoft.* — Édit. or. & a. D'archer du prevoft.

61. l. 7. *Tabourdoit.* — Battre.

— l. 9. *Mouton.* — Machine de guerre qui a été appelée depuis bélier.

— l. 21. *Acheté leurs eftats.* — Les charges de juftice

étaient vénales; mais l'argent ne paſſait pas oſtenſiblement dans les mains du roi, car les acquéreurs devaient faire ſerment qu'ils n'avaient donné aucune ſomme d'argent pour leurs offices. (P. Lacroix.)

61. l. 23. *Mais qu'ils preſtent.* — Il faut ſous-entendre : ils diſent.

62. l. 2. *Quelques voleurs des biens du roy ont eſté liberez.* — La Chambre royale pour la recherche des financiers fut établie en mai 1597 & ſupprimée le mois ſuivant, moyennant une impoſition à laquelle les financiers ſe ſoumirent de bonne volonté. Elle fut rétablie en 1601 & continua de ſubſiſter juſqu'en 1606.

— l. 19. *Eſclaircy.* — Édit. or. Eſclarcy.

63. l. 4. *Bodion le bon juge.* — M. P. Lacroix penſe que Beroalde a voulu parler de Jean Bodin, qui était procureur du roi à Laon.

— l. 6. *De jurer ſa part.* — Édit. or. & a. De jurer ſur ſa part.

— l. 14. *Coloroit.* — Édit. or. Coulouroit.

— l. 22. *Pour ce qu'il y avoit longtemps qu'il devoit.* — Pour ce qu'il y avoit longtemps.

64. l. 18. *Mammon.* — Dieu des Syriens, qui préſidait aux richeſſes.

— l. 21. *Commis de mes feſſes.* — Équivoque pour de méfait.

65. l. 4. *Cabale.* — Science, doctrine.

— l. 5. *De reſver en ſoupirant.* — Édit. or. & a. De reſver en ſouppant.

65. l. 17. *Monſieur le chancelier.* — M. P. Lacroix penſe que c'eſt une alluſion à Philippe Hurault, comte de Chiverny, nommé chancelier en 1583, diſgracié en 1588, & rétabli dans ſa charge en 1590 par Henri IV.

— l. 20. *En la ſelle.* — Nous penſons qu'il faut lire *ſeille*, ſeau, baquet.

— l. 24. *Chevaliers de la fleur de lys.* — Les voleurs étaient ainſi appelés, parce qu'ils portaient sur l'épaule une fleur de lys imprimée par un fer chaud.

— l. 25. *Un des Quinze-Vingts.* — Edit. or. i. des Quinze-Vingts.

— — *Un ſalve.* — Édit. or. & a. Un ſalut.

— l. 28. *Grignenotoit.* — Marmottait.

66. l. 1. *Venu au verſet.* — C'eſt ſans doute le dernier verſet : *O clemens! o pia! o dulcis virgo Maria!* lequel fut ajouté par ſaint Bernard à cette ancienne prière. (P. Lacroix.)

— l. 3. *La gueule.* — Édit. or. La goule.

67. l. 1. *Que nous rencontraſmes.* — Édit. Panckoucke & a. Que rencontrâmes.

— l. 2. *La mule de Rabelais.* — Alluſion à une célèbre facétie de Rabelais, lequel voyant le cardinal du Bellay, ambaſſadeur de France à Rome, baiſer la *mule* du pape, s'écria : « Et moy, que baiſerai-je donc! »

— l. 5. *Chez Feſandat, imprimeur.* — Alluſion aux œuvres de Rabelais publiées de ſon vivant chez Michel Fezendat, ſavant imprimeur & libraire de Paris au XVIe ſiècle.

68. l. 2. *Jean du Carroy.* — On peut croire que Beroalde a voulu parler de Valentin du Corroy, avocat au parlement de Paris, qui a fait imprimer en 1551, chez Michel Vascosan, une traduction du traité de saint Augustin sur l'*Esprit* & la *Lettre*.

— — *Verdaut.* — Qui n'est pas mûr. Ce mot familier équivaut à notre *blanc-bec.* (P. Lacroix.)

— l. 6. *Fils d'Aimond.* — Édit. or. Fils d'Hémond.

— — *A chevau sur la mule.* — Cette plaisanterie a été bien des fois répétée depuis.

— l. 11. *Comme vous auriez l'odeur.* — On doit sous-entendre le mot senti, pour donner un sens à la phrase.

— l. 18. *Baudouineux.* — Jeu de mots sur bedeau. Baudouineux signifiait accouplement de baudets.

69. l. 12. *Langes.* — Pour Langeais, bourg à quatre lieues de Tours.

— l. 14. *Profit de roy.* — Les élus ou conseillers d'élection, chargés de l'assiette des tailles, aides & gabelles, n'étaient pas *élus* par le peuple, comme dans leur origine, mais choisis par le roi. (P. Lacroix.)

— l. 17. *Buïes.* — Casses. On appelait *buïe* ou *buire*, un pot à eau ou une cruche, & *casse* un poêlon de terre.

— l. 23. *Bougette.* — Petit sac de cuir.

— l. 26. *Malette.* — Gibecière.

70. l. 14. *Du Plessi.* — Plessis-les-Tours.

— — *Endossant.* — Du verbe *endosser*, monter.

71. l. 13. *Siffleur.* — Ce mot doit être altéré, nous pensons qu'il faut lire *souffleur*, essoufflé.

71. l. 15. *Chevir.* — Maîtriser, dompter, gouverner.

72. l. 28. *Plutus.* — Il faut lire Pluton, attendu que Beroalde fait évidemment allusion à l'enlèvement de Proserpine.

75. l. 7. *Vis.* — Escalier.

— l. 11. *Tigne.* — Teigne.

— l. 12. *Pourquoy.* — Édit. or. Parquoy.

— l. 18. *Nuble.* — Nuageux, obscur.

— l. 19. *Ho, y il fait icy noir.* — Éd. or. Oy! il fait ici noir.

76. l. 12. *Mestre chauffer.* — Édit. or. Mettre eschauffer.

— l. 19. *En tenoit.* — Édit. or. & a. En tenoit pas.

77. l. 16. *Il y va douanant.* — Édit. or. & a. Il y va droüanant.

78. l. 1. *Je ne les pouvois mieux nommer.* — Édit. or. Je ne les pouvais nommer.

— l. 20. *Mercy de Dieu.* — Édit. or. & a. Mercy Dieu.

— l. 26. *Parmagry* — Il y a lieu de croire que ce serment est corrompu; on le retrouve dans : Par ma vie! ou par saint Gris, etc. Toutes les éditions antérieures à celles de Panckoucke font de ce mot un personnage du banquet.

79. l. 1. *A racoustrer la mere de l'Empereur.* — Allusion au philosophe Sénèque qui réconcilia en plusieurs occasions Néron avec Agrippine.

80. l. 4. *De bonne sorte.* — Édit. or. & a. — De

bonnes *ſerres*. Cette dernière verſion nous paraît la plus compréhenſible.

81. l. 22. *Mon pere en miniſtre, comme, Monſieur en grand.* — C'eſt-à-dire en langage de chanoine, de miniſtre, de grand.

83. l. 4. *Il le faut entendre.* — Édit. or. & a. Il ſe faut entendre.

— l. 6. *Qui ſe plaignoit.* — Édit. or. & a. Se plaignoit.

84. l. 6. *Pourquoy.* — Édit. or. Parquoy.

— l. 10. *Saincte Glougourde.* — Édit. or. & a. Saincte Glouglurde.

85. l. 13. *Benoiſtier* — Benitier.

— l. 21. *Rien mis dedans.* — Édit. or. & a. Point mis dedans.

86. l. 29. *Un brave.* — Édit. Panckoucke. Un beau.

87. l. 3. *Ainſi eſtimoit-elle le bien.* — Édit. or. & a. Ainſi elle eſtimoit le bien.

— l. 11. *Mariage tant deſiré.* — Édit. or. & a. Mariage deſiré.

— l. 20. *Enſemble au meſme lit.* — Édit. or. & a. Enſemble au lict de meſme.

88. l. 3. *Clerc.* — Habile, ſavant.

— l. 16. *Niaiſe.* — Édit. or. Nice.

90. l. 26. *Ce curé eſtoit amoureux de ceſte fille.* — Le commencement de ce conte a une certaine reſſemblance avec la 44e des *Cent nouvelles nouvelles* intitulée *Le curé courſier*.

91. l. 6. *Qui ont des pendans.* — Édit. or. & a. Qui en dependent.

91. l. 11. *La ſigure.* — Édit. or. & a. La ſimilitude.

— l. 13. *Noncupant.* — Qualifiant.

92. l. 1. *Et quoy.* — Édit. Panckoucke. Et pourquoy.

— l. 13. *Ne vous a-t-il veu.* — Édit. or. & a. Ne vous a veu.

93. l. 11. *Faiſant ſemblant.* — Édit. de Chinon. Semblant.

— l. 25. *Travers.* — Soliveau, plancher, appentis.

95. l. 3. *Les Eſtats.* — Sans doute ceux tenus à Paris en 1593 pendant la Ligue.

96. l. 11. *On ne nous croiroit plus.* — Édit. de Chinon. On ne croiroit plus.

97. l. 20. *Exorciſer avec Malot.* — Édit. or. & a. Exorciſter avec Malo. D'après M. P. Lacroix, Beroalde a voulu parler du miniſtre Malot qui avait été vicaire de la paroiſſe de Saint-André-des-Arts, à Paris, avant d'embraſſer la religion reformée, & qui, pour cette raiſon, faillit être tué en 1561, dans le temple du *Patriarche*, au faubourg Saint-Antoine.

— l. 21. *On demande à Lizet.* — Édit. or. On demanda à Lizet. Né à Salers, près de Saint-Flour, en 1482, premier préſident au parlement de Paris en 1529, il déploya un zèle outré contre les partiſans de la nouvelle religion, & fut le chef de la première perſécution qu'ils éprouvèrent en France. Mais Diane de Poitiers, de concert avec le cardinal de Lorraine fit deſtituer Lizet qui ſe retira dans l'abbaye de Saint-Victor, où il reçut la prêtriſe en 1553. Dans ſa retraite,

Lizet ne pouvant plus envoyer de proteſtants au bûcher, écrivit contre eux. Théodore de Beze s'en vengea en publiant une ſatire écrite en ſtyle macaronique intitulée *Magiſter benedictus Paſſaventius*, qui couvrit Lizet de ridicule. Il mourut le 7 juin 1554.

97. l. 24. *A dire choſe.* — Édit. or. Choſe en choſe.

— l. 26. *Selon Boccace, mettre le diable en enfer.* — C'eſt un conte du *Decaméron* (le 10ᵉ de la *Giorn.* III) que La Fontaine a imité ſous le titre : *Le diable en enfer*, liv. IV. c. 9.

98. l. 4. *Notonville.* — Édit. de Chinon. Notomville.

— l. 5. *Quinque.* — Citation d'une parabole de Jéſus-Chriſt dans l'Evangile. (P. Lacroix.) Édit. or. *Quinte.*

— l. 8. *Meshuy.* — Demain, déſormais.

100. l. 8. *Neant.* — Rien, gratis.

— l. 17. *Le corrigement de toutes les autres fautes.* — Pluſieurs édit. Le corrigement de toutes les autres.

101. l. 9. *Mais revenons un peu.* — Édit. or. & a. Mais un peu.

— l. 27. *Qu'il falloit l'eſtre.* — Édit. or. & a. Qu'il falloit eſtre.

102. l. 1. *Demeurer.* — Retarder.

— l. 5. *Son gros de ſainct Maurice d'Angers.* — On appelait *gros* d'un chanoine la portion à laquelle chaque chanoine avait droit dans les revenus du chapitre.

— l. 9. *Retiré.* — Pour rare, cher.

102. l. 18. *Pour une nuiċt paſſe.* — Édit. or. & a. Pour une nuiċt pas maille.

103. l. 4. *Mon petit connaud.* — Édit. de Chinon & a. Mon connaud.

105. l. 4. *Fut interrogé.* — Édit. or. & a. L'interrogea.

106. l. 25. *Ne vous deſplaiſe.* — Édit. de Chinon & a. Ne vous en deſplaiſe.

107. l. 10. *Et certes voire.* — Édit. or. & a. Et dea voire.

— l. 26. *L'autre jour.* — Édit. or. & a. L'autre fois.

108. l. 4. *Fit trop.* — Édit. or. & a. A fait trop.

— l. 9. *L'autre nuiċt.* — Édit. Panckoucke. L'autre jour.

— l. 18. *Son choſe.* — Édit. or. Sa coche.

— l. 22. *Pierre de Barace.* — Édit. or. & a. Pierre de Bocace.

109. l. 2. *Or reflechiſſons ſur ces moult beaux adages & rencontremens : C'eſt donc du faiċt de ce menuiſier qu'eſt procédé le proverbe.* — Édit. or. & a. Or du faiċt de ce menuiſier eſt procédé le proverbe.

— l. 5. *Dependu.* — Pour dépenſé.

110. l. 1. *Bon vin.* — Édit. or. & a. Fort bon vin.

— l. 7. *Comme la bonne femme qui prioit Dieu.* — Édit. or. & a. Comme la bonne femme, & priez Dieu.

111. l. 12. *Eſſoine.* — Excuſe, raiſon. Selon M. P. Lacroix ce nom eſt pris ici dans un ſens figuré

érotique. Il équivaut à la *grande folution de continuité* du conte de La Fontaine : *Le diable de Papefiguière.*

112. l. 1. *Un vieil peintre.* — Ce conte imité par La Fontaine, liv. III, *le Bât*, fe trouve originairement dans le *Formulaire recréatif de tous contrats, donations*, &c., de Bredin le cocu, petit livre fingulier & rare attribué à Benoift du Troncy.

113. l. 14. *André T.* — Beroalde a fans doute voulu défigner André Thevet, bafoué par les proteftants pour fa crédulité.

114. l. 26. *Haire.* — Tracafferie, malice, plaifanterie piquante comme une *haire* de pénitent. (P. Lacroix.)

116. l. 2. *L'année que l'empereur devint fou.* — Il y a lieu de penfer que Beroalde fait ici allufion à l'abdication de Charles-Quint, qui fe retira, en 1554, dans le monaftère de Saint-Juft, où il voulut, vivant, affifter à fes funérailles.

— l. 5. *Inftitutions de droict.* — Ce paffage a-t-il rapport à une faute d'impreffion fingulière qui fe trouverait dans la préface d'un livre de droit? Mais quel eft ce livre? Une traduction des Inftituts (*Inftitutiones*) de Juftinien. *L'Inftitution du droit français*, par Coquille. Paris, 1612, in-4. (P. Lacroix.)

117. l. 10. *Si nous en voulions. Cela eftoit fort delicat, nous n'avions garde.* — Édit. Panckoucke. Si nous en voulions. Cela étoit mal au ventre.

— l. 15. *Ouffemens.* — Pour offements.

— l. 17. *Groffes.* — Pour groffeffes.

— l. 21. *Ma cofmographie.* — Sébaftien Munfter, favant diftingué, naquit à Ingelheim en 1489. Après

avoir été cordelier, il adopta les opinions de Luther & professa à Bâle la géographie, les mathématiques & l'hébreu. Sa compilation intitulée : *Cosmographia universalis*, Bâle, 1514, in-fol. en allemand & en latin, était autrefois fort estimée. Il mourut de la peste le 23 mai 1552.

118. l. 1. *Trois dixaines.* — C'est-à-dire le concile de Trente.

— l. 3. *Et pour vous amuser un peu, qui sont les deux noms les plus mauvais à un homme.* — Edit. Panckoucke. Et pour vous amuser un peu qui sont les deux noms les fort délicats; nous n'avions garde d'avoir plus mauvais à un homme.

— l. 5. *Quinaux.* — Sot, confus, attrapé.

— l. 6. *Quarante fesses.* — C'est-à-dire, *vaincu*, par équivoque. (P. Lacroix.)

— l. 8. *Ny Gautier, ny Guillaume.* — Gautier-Garguille & Gros-Guillaume, étaient deux comédiens de places publiques, qui se sont rendus célèbres par leurs bouffonneries.

— l. 20. *Dayée.* — Ce mot nous paraît altéré, & il nous est impossible d'en rétablir le sens. Faut-il lire *daillée*, moisson fauchée, ou *dayer*, veillée, assemblée qu'on fait le soir dans les campagnes pour travailler en commun ?

119. l. 6. *Males mules.* — Engelures aux talons.

— l. 12. *C'est vostre gresse.* — Pour sauf votre grâce. (P. Lacroix.)

120. l. 29. *Une chasse en un païsage.* — Édit. or. Une chasse & un païsage.

121. l. 3. *Si entre tant de bestes.* — Édit. or. & a. D'entre tant de bestes.

— l. 9. *Aboye & se fasche.* — Édit. or. & a. Aboya & le fascha.

122. l. 9. *Et hoc certo certius.* — Édit. or. & a. Et hoc certius certo.

124. l. 5. *A cela, va dire au chien couchant de lechefritte : « Quelle prodigieuse invention. »* — Édit. or. & a. A cela va dire au chien couchant de lechefritte.

— l. 24. *Mon pere se puisse tuer.* — Voy. T. 1. pag. 8, l. 3.

— l. 27. *Et ce jusqu'à la mort.* — Édit. or. & a. Et le sera jusqu'à la mort.

125. l. 29. *Grand asne.* — Édit. or. & a. Grand aze.

126. l. 27. *Les Bomians.* — C'est-à-dire Bohémiens, tireurs de cartes. Édit. or. Les Romains.

127. l. 2. *Les enfans demeurent avec droit de brancards.* — Il y avait autrefois une foule de droits royaux, féodaux, seigneuriaux; mais on n'en trouve aucun qui ait la moindre analogie avec ce *droit de brancard.* L'auteur veut-il dire que l'argent s'en étant allé, la femme & les enfans n'ont plus qu'à se faire porter à l'hôpital sur des brancards; ou bien est-ce un jeu de mots sur *bren;* ou bien faut-il lire brocards, &c.? (P. Lacroix.)

— l. 16. *Contagion.* — Ce mot doit être pris ici dans le sens de maladie épidémique ou contagieuse.

128. l. 3. *Belouse.* — Pour blouse.

— l. 6. *Puisse prendre.* — Ces deux mots doivent être entendus dans le sens d'*arriver, advenir.*

129. l. 4. *A eſtre chez la nobleſſe.* — Édit. or. & a. A eſtre en la nobleſſe.

— l. 5. *Ja.* — Déjà.

— l. 6. *Menoit.* — Édit. or. Accompagnoit.

— l. 7. *Accompagnoit.* — Édit. or. Menoit.

130. l. 16. *Carroy.* — Rue, place publique.

— l. 29. *Con & cul.* — Édit. or. Cul & con.

131. l. 4. *Madamoiſelle du medecin.* — On appelait autrefois madamoiſelle une femme mariée.

— l. 18. *Feſſé un chien.* — D'après M. P. Lacroix, c'eſt une alluſion au proverbe : *battre les chiens devant le lion*, c'eſt-à-dire châtier un petit pour un plus grand qui mériterait le châtiment.

— l. 29. *A le ſang chaud.* — Édit. or. & a. Aura le ſens chaud.

132. l. 10. *Danſe macabrée de Fribourg.* — Édit. or. & a. Danſe macabrée de Fubourg. Il y avait ſans doute à Fribourg, comme dans la plupart des autres villes de Suiſſe, une peinture à freſque repréſentant la *danſe macabre*.

— l. 14. *Vela beau cauré.* — Mots patois dont nous ignorons le ſens.

— l. 22. *Mareſchal de Ballan.* — Ballan eſt un bourg ſitué près de Tours.

— l. 25. *Le certificat fait.* — Édit. or. Le certificat eſtant fait.

133. l. 24. *Soulier à belles oreilles.* — On portait au XVIe ſiècle des ſouliers ayant des dentelures autour de l'empeigne.

133. l. 27. *Que voulez-vous dire des consuls de Tours? Ciceron. Rien que bien.* — Édit. or. & a. Estes vous des consuls de Tours, rien que bien.

134. l. 9. *Evesqueportatif.* — C'est-à-dire évêque *in partibus*.

— l. 20. *Vous estes brave.* — Édit. or. & a. Vous estes un brave.

135. l. 3. *Ainsi qu'il y a.* — Édit. or. Ainsi il y a.

136. l. 9. *Malenouë.* — L'abbaye de Malnoue, ou Notre-Dame de Flourel, de l'ordre de saint Benoît, fut fondée en 1171; elle était située entre Melun & Brie-Comte-Robert.

— l. 11. *Destravé.* — Délibéré, libre.

— l. 25. *Sentoit l'usc & le membre vert & gris.* — Pour *musc* & *ambre vert & gris*.

137. l. 1. *Catherine.* — Édit. or. Cathaine.

— l. 4. *Je ne dis que cela.* — Édit. or. & a. Je ne dis pas que cela.

— l. 8. *Engin.* — Esprit, invention, génie.

138. l. 1. *Chouart.* — Rabelais dit : Maître Chouart.

— l. 12. *Je n'ay point d'esprit.* — Édit. or. & a. Je n'ay plus d'esprit.

139. l. 6. *Monsieur Champis.* — Édit. or. & a. Monsieur Deschamps. M. P. Lacroix dit que c'est Jean de Montluc-Balagny, fils naturel du célèbre évêque de Valence & de Anne Martin. Il se nommait M. de Champis lorsqu'il n'était que capitaine. Ardent ligueur, il prit part au siége de Senlis & s'enfuit lâchement à Paris. En 1594, il traita avec Henri IV, qui le nomma

maréchal de France & lui fit épouser Diane d'Estrées, sœur aînée de la belle Gabrielle.

139. l. 13. *L'abbé de Grandmont.* L'abbaye de Grandmont, chef-lieu de l'ordre de ce nom, était située dans la petite ville de la Marche, entre Bourganeuf & Limoges.

— l. 14. *Madame l'admiralle.* — C'est Madame de Chabot. Voy. la note T. 1. pag. 286. l. 10.

140. l. 9. *Ambassadeurs du duc.* — Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoye.

— l. 12. *Cueillettes.* — Tailles, impositions, quêtes.

— l. 16. *Jars.* — Oie mâle.

— l. 17. *Quand le Roy prit la Savoye.* — Allusion dérisoire à la perte de la Savoye faite en 1600 par Charles-Emmanuel.

— l. 18. *En chercha l'âme.* — C'est-à-dire le foie.

142. l. 9. *Monsieur de Raconis.* — M. P. Lacroix pense que Beroalde a voulu parler d'Abra de Raconis, qui vint s'établir en France sous le règne de Charles IX. On conserve à la bibliothèque nationale plusieurs ouvrages manuscrits sur la guerre & les finances de ce Piémontais, dont le fils fut évêque de Lavaur, & se signala dans les disputes religieuses du XVIIe siècle.

143. l. 16. *Brusquet.* — Fou de la cour de France sous les rois François II & Charles IX. On peut consulter sur cet illustre porteur de marotte Brantôme & Dreux du Radier.

— l. 28. *Le triste Augurel.* — Jean Aurelius Augurellus, duquel Paul Jove a dit qu'il avait un grand

génie dans un petit corps, naquit à Rimini vers 1441, selon d'autres en 1554, & mourut à Trévise âgé de 83 ans. Il cultiva l'alchimie qu'il a célébrée dans un poëme latin intitulé *Chrysopé*, qu'il dédia au pape Léon X. Ce prélat pour le remercier lui donna une grande bourse vide en lui disant : « Celui qui fait l'or n'a besoin que d'une bourse pour le mettre. »

144. l. 11. *L'evesque de six poules.* — Édit. or. L'evesque de Sipoule. C'est sans doute une équivoque sur l'évêque de saint Papoul, suffragant de Toulouse. (P. Lacroix.)

145. l. 7. *Grand party.* — Beroalde a sans doute voulu faire allusion au parti des catholiques.

— l. 9. *Rareté du sel.* — Édit. or. & a. Verité du sel.

— l. 16. *Maistre Loyseau.* — Le jurisconsulte Charles Loyseau vivait à cette époque. Mais M. P. Lacroix pense que l'auteur a voulu parler de quelque prédicateur du temps portant ce nom.

147. l. 1. *Chedienne.* — Pour *chef de Dieu.* Le peuple dit encore *Credienne.*

149. l. 4. *Le sera.* — Édit. de Chinon. Le seca.

— l. 7. *Messe paresseuse.* — On appelle ainsi la messe qui se dit à onze heures ou à midi. La *Messe seche* est celle où le prêtre ne fait pas de consécration.

150. l. 6. *Vers elle.* — Édit. or. & a. A elle.

151. l. 9. *Mallier.* — Cheval affecté au transport des bagages.

— l. 13. *Luy dit.* — Édit. or. & a. Dit.

— l. 25. *Je vous l'eusse.* — Édit. or. & a. Je l'eusse.

152. l. 11. *Faire des fagots.* — Faire des ſabots.

— l 6. *Friponniers.* — Friands.

— l. 9. *Pends.* — Liſez *prends.*

— l. 16. *Efflairé.* — Pour *effleuré.*

— l. 17. *Sans doute on auroit les hemorroïdes.* — Rabelais, dans le 52e chapitre du IVe livre, raconte les miracles advenus par les Décrétales, & leur attribue un plus grave réſultat en pareille circonſtance. (P. Lacroix.)

154. l. 7. *Amicts.* — Linge de forme carrée & béni, que le prêtre met ſur ſa tête ou ſur ſes épaules quand il ſe revêt d'une aube pour dire la meſſe.

— l. 9. *Le roy defunct.* — Henri IV.

155. l. 1. *Grand prieur.* — M. P. Lacroix penſe que Beroalde a voulu parler de François de Lorraine, grand prieur de France & général des galères, né en 1534 & mort en 1563. D'après Brantôme, ce prince paſſait pour un des meilleurs écuyers de ſon temps.

— — *N'eu.* — Liſez *n'euſt.*

— l. 8. *Quoy! pour Turc.* — Édit. or. & a. Quoy qu'il fut Turc.

— l. 17. *Fait en fonte.* — Édit. de Chinon. Fait en fondre.

156. l. 5. *Le baron de Sault.* — Il y a lieu de croire que l'auteur a voulu parler de Claude de Saulx, fils du comte de Tavannes.

— l. 22. *Ouvrit tant les feſſes.* — Édit. or. & a. Ouvrit les feſſes.

— l. 26. *Fauſſe guenippe.* — Édit. or. Fauſſe gnippe. Édit. de Chinon. Fauſſe guippe.

156, l. 28. *Aganippes.* — Source au pied de l'Hélicon en Phocides qui allait groſſir le Permeſſe. Comme l'Hippocrène, Aganippe était conſacrée aux Muſes, qu'on nomme ſouvent pour cette raiſon *Aganippides.*

157. l. 11. *La voylà, la, la, l'ance à Monſieur.* — Édit. or. La voyla, lala, l'ance à Monſieur. Édit. de Chinon. La voila, la, la lance à Monſieur.

— l. 12. *Le coq.* — Pour le chantre.

— l. 29. *Le corps tombe.* — Édit. or. & a. Le corps tomba.

158. l. 6. *Monſieur de Guë-Hebert.* — Faut-il voir dans ce nom le fameux ligueur breton Guy-Eder de Beaumanoir, dit le baron de Fontenelles, qui commit tant de brigandages, & fut rompu vif à Paris en 1602 comme complice du maréchal de Biron? Nous poſons cette queſtion ſans la réſoudre.

— l. 18. *Pas.* Liſez *Par.*

— l. 21. *Forte jouée en l'autre.* — Édit. de Chinon. Faire jouée en l'autre. *Jouée,* ſoufflet, coup ſur la joue. Cette phraſe nous paraît altérée.

159. l. 9. *Baſſe Athene.* — Ce nom de lieu renferme une équivoque, comme par exemple *Baſtènes,* ou bien il eſt mal écrit. (P. Lacroix.)

— l. 14. *Au crochet.* — Au croc du garde-manger.

— l. 15. *Fuye.* — Colombier.

— l. 18. Ce conte du curé qui quitte un peſtiféré eſt emprunté aux *Contes d'Eutrapel* (ch. 16).

160. l. 8. *Deſpendirent.* — Édit. or. & a. Deſcendirent.

— l. 14. *Au meſme lieu.* — Édit. or. & a. Au lieu.

160. l. 17. *A mon compère.* — Pour avec mon compère.

161. l. 4. *Premiers troubles.* — Il faut entendre la première guerre civile qui commença en 1562 & fut terminée l'année suivante par l'édit de pacification du 19 mars.

— l. 6. *Il estoit defendu aux soldats à peine de la vie.* — Édit. or. & a. Il estoit defendu à peine de la vie aux soldats.

162. l. 1. *Estoit à pied.* — Édit. or. & a. Estoit de pied.

— l. 26. *Au penitencier.* — C'est sans doute le cardinal de Cusa qui fut grand pénitencier à la cour de Rome.

— l. 29. *Vannes.* — Édit. or. Vanves.

163. l. 9. *Marin Gautier.* — M. P. Lacroix pense qu'il faut lire *Maître Gauthier*, c'est-à-dire un maître farceur.

— l. 18. *Sur la place.* — Édit. or. & a. Par la place.

164. l. 3. *A travers champs.* — Édit. or. A travers les champs.

— l. 5. *Montaigne.* Lisez *Montaignes.*

— l. 10. *Il n'y auroit ny montaigne.* — Édit. or. & a. Il n'y auroit plus ny montagne.

— l. 18. *Ministre de Vaivay.* — Édit. de Chinon. Ministre de Vay, vay.

165. l. 4. *Porte-neuve* — La porte Saint-Honoré, située à l'endroit même où cette rue s'ouvre dans la rue Royale, s'appelait autrefois la porte-neuve. Elle fut démolie sous Louis XV.

— l. 9. *Couvaye.* — Couvée.

165. l. 9. *Le chancre.* — Édit. or. & a. La chambere.

— l. 20. *Grand Conseil.* — Pendant la Ligue, le Parlement de Paris avait été transféré à Tours.

— — *Si le diable.* — Édit. or. Que si le diable. Cette phrase est la morale même de la fable d'Ésope, imitée par la Fontaine : *Le lion abattu par l'homme.*

166. l. 19. *Monsieur de Vendosme.* — Ce doit être Alexandre de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

167. l. 1. *Abstenez-vous de febves.* — Rabelais, dans le prologue de son V[e] livre, fait une citation analogue.

168. l. 2. *Qu'il y a au monde quatre nations anagogiques.* Édit. or. & a. Qu'il y a quatre nations au monde, anagogiques. Il faut lire analogiques.

169. l. 20. *Benest.* — Hameau à deux lieues de Poitiers.

— l. 21. *Bourgueil.* — Petite ville de Touraine à trois lieues de Chinon. Elle possédait avant la Révolution une célèbre abbaye de Bénédictins fondée en 990 par Edme, fille de Thibaut le Tricheur, comte de Chartres.

— l. 29. *Evesque champestre.* — On nommait ainsi autrefois un pendu parce qu'il semblait bénir les passans avec ses pieds quand le vent secouait la potence.

170. l. 1. *S'endormit très-bien.* — Édit. or. & a. S'endort très-bien.

— l. 18. *Achetons des moutons & des poules pour les payer au seigneur Breton.* — Est-ce une critique du style des actes d'aveu féodal en Bretagne, ou Beroalde

a-t-il voulu parler d'un capitaine ſavoyard nommé le chevalier Breton, qui porta en Bretagne les armes contre les calviniſtes? Problème que nous ne pouvons réſoudre.

171. l. 7. *Vous ſentez.* — Édit. or. & a. Vous entendez.

— l. 17. *Converſerons.* — Pour fréquenterons.

— l. 25. *Si vous eſtes bien toutes trois.* — Édit. or. & a. Si vous eſtes bien.

172. l. 16. *Mathurin de Blere* — Édit. or. & a. Mathalin de Blere.

— l. 25. *Volte.* — Fois.

— l. 26. *Et audaces fortuna juvat.* — Édit. or. & a. Et les audaces fortuna juvat.

173. l. 11. *Eſtabler.* — Mettre à couvert, dans l'étable, c'eſt-à-dire dans l'eſtomac. (P. Lacroix.)

— l. 16. *Carpion.* — Ce ſaint ne figure que dans la guerre des dieux de Parny. Il s'agit peut-être du ſavant Albert Pio, prince de Carpi, qui dépouillé de ſes biens par Charles-Quint, chercha un aſile à la cour de France & mourut de la peſte en 1531 à Paris, où il fut enterré en habit de cordelier. (P. Lacroix.)

— l. 23. *J'y ay pourveu, dit-il, envoyez ce ſoir voſtre laquais; & faudra qu'il me vienne demander de l'eau pour les yeux. Je vous envoyeray de l'eau.* — Édit. or. J'y ay pourveu, dit-il, envoyez ce ſoir voſtre laquais, je vous envoyeray de l'eau.

— l. 28. *Filet.* — Pour fil.

175. l. 12. *D'un.* Liſez *D'une.*

176. l. 2. *Interins.* — Intérimaires, ſuppléants. (P. Lacroix.)

— l. 8. *Avec noſtre roy.* — Au mois de novembre 1596, il ſe tint à Rome une aſſemblée de notables à laquelle aſſiſta Henri IV. Ce prince était accompagné de Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe, que Beroalde appelle ici *Madame*, parce qu'on lui rendait les mêmes honneurs que ſi elle eût été la reine.

177. l. 11. *Ce noble archidiacre.* — Édit. or. & a. Ce notable archidiacre.

179. l. 3. *Le nom latin leur eſt demeuré encore.* — Beroalde équivoque ſans doute ſur le nom des ſénateurs romains : *patres conſcripti.* (P. Lacroix.)

— l. 11. *Friquettes.* — Femmes jolies, galantes, amoureuſes.

— l. 17. *Monſieur de Bourges.* — L'auteur a ſans doute voulu parler de Regnault de Beaune, archevêque de Bourges avant 1596. Ce prélat, qui devint archevêque de Sens, eſt célèbre par la part qu'il a priſe à l'abjuration du roi Henri IV.

180. l. 1. *Nommé la Somme des pechez.* — Cet ouvrage ſingulier & paſſablement obſcène dédié à la vierge Marie, a pour auteur Jean Benedicti, cordelier prédicateur qui a laiſſé pluſieurs autres ouvrages de piété. *La Somme des pechez ou le remède d'iceux*, a été réimprimée à Lyon en 1584, in-4°.

— l. 9. *Cive.* — Civette, petite ciboule.

— l. 23. *Gaſter.* — Pour fâcher.

181. l. 19. *Copuler.* — Réunir, aſſembler.

184. l. 28. *Je ne poneray.* — Au XVIe ſiècle le

verbe *pondre* faisait *poneray* & non *pondray* au futur.

185. l. 29. *Les Estats.* — Allusion aux Estats tenus à Blois en 1588.

186. l. 1. *Gare le Concile.* — Édit. or. & a. Garde le concile.

— l. 3. *Pource qu'aux nopces les huguenots furent attrapez à Paris, à la Saint-Barthelemy.* — Allusion aux chefs du parti protestant qui se rendirent à Paris au mois d'août 1572 pour assister au mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois, & qui périrent quelques jours après dans le massacre de la Saint-Barthélemy.

— l. 5. *Environ Noël.*—A la fin de l'année 1593 parut le fameux pamphlet du *Catholicon d'Espagne*, plus connu sous le nom de *Satyre Ménippée*, qui tourna en ridicule les États de la Ligue tenus à Paris le 10 février 1593.

— l. 6. *Le couïllon restant.* — Édit. or. & a. Le couïllon qui demeurera.

— l. 8. *Rigoler.* — Deviser joyeusement, réjouir. Ce terme est encore usité.

— l. 9. *Pere.* — Pour moine.

— l. 19. *Fourgon.* — Ustensile en fer dont les boulangers se servent pour remuer la braise dans le four.

187. l. 5. *Son brelingot.* — Édit. or. & a. Son brelinguaut.

— l. 10. *Bateau de Bolacre.* — Il faut lire *polacre*, petit bâtiment à voiles dont les marins se servaient autrefois pour naviguer sur la Méditerranée.

187. l. 24. *Fixer le mercure.* — Il s'agit sans doute du privilége du roi pour la publication du *Mercure de France*, que Palma-Cayet commença en 1605. Beroalde, en parlant du *Mercure*, fait allusion à l'emploi de ce métal dans le traitement de la syphilis.

188. l. 3. *Compere Jardin.* — Louis du Gardin, de Valenciennes, médecin du XVIIe siècle, connu sous le nom d'*Hortensius*, enseigna pendant vingt-huit ans dans les écoles de la faculté de Douay, dont il était docteur. Il a publié plusieurs ouvrages écrits en latin, dont l'un traite de la peste.

— l. 26. *Nostre amy Yverd.* — M. P. Lacroix pense que l'auteur a voulu parler ici de Jacques Yver, sieur de Plaisance, gentilhomme poitevin, auteur du *Printemps d'Yver, contenant cinq histoires discourues par cinq journées en une noble compaignie au château du Printemps.* Paris, *Abel Langelier*, 1572.

— l. 27. *Sainct Gratien.* — Ce doit être saint Gatien de Tours.

— l. 29. *Courtaud de legere taille.* — Équivoque sur *Courtaud*, signifiant *écourté* & *cheval dont la queue & les oreilles sont coupées*; & sur *taille*, dans les deux acceptions de ce mot. (P. Lacroix.)

189. l. 2. *Peautre.* — Gouvernail.

— l. 7. *Jernigoy.* — Édit. or. & a. *Je renigoy*, pour *je renie Dieu.*

— l. 23. *Antitus de braguette.* — C'est un nom burlesque qui avait été pris par un mauvais écrivain du règne de François Ier, en tête d'une traduction d'*Euriale & Lucrece.* Rabelais s'en moque dans son

Pantagruel, où il l'appelle maître Antitus de Creffonnière. Beroalde a imité cette plaifanterie, en donnant le nom de maître Anticus de Braguette, à ce qu'on nommait plus ordinairement *maître Jean Chouart*. (P. Lacroix.)

189. l. 28. *Madame la prefidente du mefme nom.* — L'auteur fait fans doute allufion à une femme de Jean-Jacques de Mefmes, premier préfident au Parlement de Normandie fous Henry II.

192. l. 6. *Une mutande.* — Édit. or. & a. Une mutandüe.

— l. 26. *Tritebilles.* — Pour triquebilles.

193. l. 2. *Le fpectacle de l'outil de nature.* — Édit. or. & a. Le fpectacle de l'outil de la continuation de nature.

194. l. 7. *De la religion.* — C'eft-à-dire de la religion réformée.

— l. 10. *Par la certe bien.* — Édit. de Chinon. Par la certes bien.

195. l. 9. *Cornage.* — Il faut lire cocuage.

196. l. 6. *Sçache mon tendre & jovial petit belleau.* — Édit. or. & a. Sçachez mon petit belleau. Cette plaifanterie qui fait allufion au poëte Remy Belleau manque dans plufieurs éditions.

— l. 8. *Poupine.* — Gentille, mignonne.

— l. 22. *Un roy qui chioit.* — Équivoque incompréhenfible pour nous.

197. l. 14. *Dayée de reputoifon.* — Pour *dragée* ou *daillée* (moiffon) de réputation. (P. Lacroix.)

197. l. 17. *Rien je ne sçay.* — Édit. or. & a. Bien je ne sçay rien.

— l. 25. *Foucultrie.* — Édit. or. & a. Fucullerie.

200. l. 6. *Aller à la touche.* — Pour pierre de touche. Édit. de Chinon & a. Aller au devant, touche.

— l. 10. *Badaudois.* — Pour quartier de badauds, c'eſt-à-dire près de la porte *Baudoyer*, dont le nom eſt tiré des *Bagaudes* (*bagaudarum*), ramas de payſans rebelles ou de gens ſans aveu, qui, du temps de Dioclétien, ſe révoltèrent contre ce prince.

— l. 12. *Ceſte touche.* — On peut croire que Beroalde fait alluſion ici aux *Touches* d'Étienne Tabourot, dit le ſeigneur des Accords, recueil d'épigrammes facétieuſes publié en 1585 à la ſuite du ſecond livre des *Bigarrures*.

— l. 18. *Guillaume de Paris.* — Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris au XIIIe ſiècle, qui paſſe pour avoir dirigé la conſtruction du portail de Notre-Dame; il était fort inſtruit dans la philoſophie hermétique, & les hermétiſtes ont prétendu qu'il avait fait repréſenter dans les ſculptures allégoriques de ce portail le mystère de la Pierre philoſophale. Ces ſculptures ont été pluſieurs fois interprétées en ce ſens; mais on ſait aujourd'hui qu'elles ont rapport à l'hiſtoire de l'Ancien Teſtament. (P. Lacroix.)

201. l. 3. *Eſcrivois contre Machiavel.* — Ce paſſage indique ſans doute qu'on doit chercher ſous le pſeudonyme de *Xenocrates*, un des critiques de Machiavel. Ce peut être un écrivain proteſtant du XVIe ſiècle, nommé Innocent Gentillet, qui a fait paraître en 1579, *Diſcours*

ſur les moyens de bien gouverner & maintenir en paix un royaume, contre Machiavel. (P. Lacroix.)

201. l. 11. *De la Bourdaiſière.* — La famille Babou de la Bourdaiſière était alliée à la maiſon d'Eſtrées par le mariage de François Babou avec Antoine d'Eſtrées, ſeigneur de Cœuvres, père de la célèbre Gabrielle. (P. Lacroix.) Le dernier deſcendant de cette famille eſt mort récemment à l'hôpital de Bourges.

— l. 15. *Monſieur Couſin.* — Les fous en titre d'office donnaient à leur maître cette qualification.

202. l. 17. *Sainct Saturnin.* — Cette égliſe de Touloufe, ancienne collégiale, eſt appelée auſſi Saint-Cernin; elle eſt célèbre par le nombre de reliques qu'elle poſſède.

— l. 23. *La Bourdaiſière.* — Ancienne terre ſeigneuriale du Berry.

— l. 25. *Fixer le mercure.* — Voy. la note de la p. 187. l. 24.

203. l. 2. *En grand peine.* — Édit. or. & a. En grand penſée.

— l. 28. *Nous ſommes tous gentilſhommes en noſtre païs.* — Les Écoſſais ſe vantaient tous d'être nobles, ce qui a donné lieu au proverbe : *Fier comme un Écoſſais.*

204. l. 4. *Mon compere Triſtan.* — Triſtan l'Hermite, grand prévôt de Louis XI, ſon confident & ſon bourreau. L'hiſtoire ſe tait ſur la fin de ce ſcélérat; mais on voit, ſelon Beroalde, qu'il aurait eu la tête tranchée à Sancerre après la mort de Louis XI.

— l. 27. *Es Florides.* — Il faut lire *ès aventures de Floride,* roman de Beroalde de Verville imprimé à

Rouen en 1593. Ce passage où Verville est nommé à propos d'un de ses livres, prouve bien qu'il est l'auteur du *Moyen de parvenir*.

205. l. 10. *Castillon*. — Il faut sans doute entendre Balthazar Castiglione, auteur du *Corteggiano*.

— l. 16. *Sainct Foubrequin*. — Pour saint Foutin, dont parle d'Aubigné dans la *Confession de Sancy*.

— l. 19. *Estrangée*. — Éloignée, séparée.

206. l. 1. *Fussiez tué*. — Édit. or. & a. Fussiez pendu.

208. l. 13. *Defaite de Craon*. — En 1591, le duc de Montpensier, lieutenant de Henri IV, fut battu devant la ville de Craon, par le duc de Mercœur qui commandait les troupes de la Ligue.

— l. 14. *Queue*. — La fin, le bout.

— l. 15. *Nimphe*. — Nénuphar.

— l. 26. *Feu ardant*. — Il y a lieu de croire que Beroalde a voulu parler du fougueux prédicateur François *Feu-Ardent*, fameux cordelier ligueur qui mourut en 1610.

209. l. 3. *Laquais de saincte Aldegonde*. — Philippe de Marnix, seigneur du Mont-Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, disciple de Calvin à Genève, se rendit très-habile dans les langues, dans les sciences & dans le droit. Forcé de sortir des Pays-Bas, il se retira dans le Palatinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'Electeur. Mais le prince d'Orange l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa avec utilité dans les affaires les plus importantes. Ce fut lui qui dressa

le formulaire de l'alliance par laquelle plufieurs feigneurs des Pays-Bas s'oppofèrent en 1566 au tribunal de l'inquifition. Élu conful d'Anvers, il défendit cette ville contre le duc de Parme, & mourut à Leyde en 1598.

209. l. 10. *Cardinal Le Moine.* — Édit. or. & a. Cardinal Moine. Le cardinal Jean Le Moine fut légat du pape à la cour de Philippe-le-Bel. Il fonda à Paris un collége qui porta fon nom & fubfifta jufqu'à la Révolution.

— l. 13. *La docte des Roches, mère & fille.* — Madeleine Neveu, dame du fieur Fredonnait, feigneur des Roches, vivait à Poitiers dans le courant du XVIe fiècle & acquit une très-grande réputation par fa beauté, fon favoir & fes talents. Sa fille Catherine, non moins célèbre que fa mère, ne voulut jamais fe féparer d'elle; elles moururent toutes deux de la pefte le même jour, en 1587. La dernière édition des poéfies de la mère & de la fille a été imprimée à Rouen en 1604, 2 vol. in-12.

— l. 26. *Sage Akakias.* — Martin Akakia, fils du premier médecin de François Ier, fut reçu docteur en 1470, il mourut en 1588, âgé d'environ 89 ans. Il eft auteur d'un traité intitulé *Concilia medica.* 1598, in-fol.

211. l. 5. *Feue Madame.* — D'après M. P. Lacroix, Beroalde a voulu parler de Catherine de Bourbon, fœur de Henri IV, qui mourut en 1604.

— l. 6. *Ça efté Titelman.* — François Titelman, né à Affel, diocèfe de Liége, de cordelier fe fit capucin à Rome en 1535, où il mourut en 1553. On a de lui plufieurs écrits de théologie affez eftimés.

211. l. 8. *Je ſuis miniſtre.* — L'auteur a voulu parler de Palma-Cayet qui fut miniſtre calviniſte à Montreuil-Bonnin, près Poitiers.

213. l. 1. *Mais ne laiſſons aller Berſaut.* — Édit. or. & a. Mais ne laiſſons pas aller Berſaut.

— l. 10. *Gaignage.* — Pèlerinage où l'on gagnait des pardons. (P. Lacroix.)

— l. 20. *Ou à la fauſſe compaignie.* — C'eſt le jeu connu ſous le nom de la *main chaude.*

214. l. 3. *Vindrent à chesfe, où ſont les oyes rouges.* — Chefs eſt un bourg ſitué à huit kilomètres de Châteauneuf, département de Maine-&-Loire. M. P. Lacroix penſe qu'on doit entendre par *oies rouges* des oies qu'on plume preſque complétement avant l'époque de la mue, & qui de loin dans les champs paraiſſent rouges.

219. l. 2. *Canes.* — Il faut lire *caves.*

— l. 6. *Pour curer les aiſances.* — Jeu de mots; il entend par là *avoir ſoin des affaires du chapitre.* (P. Lacroix.)

— l. 18. *La forfanterie.* — Ce paſſage doit être altéré.

— l. 25. *Sale comme eau.* — Ces mots n'ont pas de ſens. Il y a lieu de croire que le mot *eau* doit être pris ici pour *urine.*

220. l. 5. *Envieux & avaricieux.* — Édit. or. & a. Envieux ny avaricieux.

— l. 13. *Coëtte.* — Lit de plume.

— l. 19. *Comme Mauduit.* — Le juriſconſulte Jean Mauduit avait été compromis dans un procès criminel

lorſqu'il étudiait à Poitiers. Mais nous ignorons ſi ce procès eut pour lui une ſuite funeſte.

220. l. 24. *Encontre* — Aventure.

221. l. 1. *Pente.* — Pour *pendaiſon.*

— l. 26. *Une.* Liſez *un.*

— l. 29. *Hotoman.*— C'eſt ſans doute avec intention que Beroalde a ainſi orthographié le nom du célèbre juriſconſulte proteſtant. Hotman, faiſant alluſion au livre intitulé *La France Turquie*, &c., publié en 1576.

222. l. 2. *Thierri de Hery.* — Célèbre chirurgien que François Ier envoya en Italie pour y étudier la maladie vénérienne, & qui préconiſa l'efficacité du mercure. On prétend qu'il gagna plus de 50,000 écus dans le traitement de cette affection cruelle. Il a publié en 1552 un ouvrage écrit en français ſur la ſyphilis intitulé : *La Méthode curatoire de la maladie vénérienne vulgairement appelée groſſe vairole*, qui fut réimprimé en 1569. Il mourut en 1599.

— l. 17. *Seveniere.* — C'eſt ſans doute *Savonnières*, village près de Tours.

223. l. 8. *Je ne ſçaurois.* — Édit. or. Je ne ſçavons.

— l. 10. *Reveſtiaire.* — Parvis, ſacriſtie.

— l. 11. *Chariot à grille.* — Ce doit être un poêle de fonte portatif.

— l. 20. *Le proverbe a eu lieu en France.* — On dit proverbialement qu'on envoie de ſon boudin à quelqu'un, quand on lui fait préſent de quelque plat de ſon métier.

— l. 23. *C'eſtoit une femelle.* — Il doit y avoir ici

une lacune, car on ne voit pas trop à quoi peut fe rapporter cette réplique de l'Arétin, & quelle était cette femelle.

224. l. 7. *Ponnu.* — Pour pondu.

— l. 21. *Petit ange d'Arragon.* — Ce proverbe vient d'une monnaie à l'effigie d'un ange (on frappait des *angelots* dans prefque tous les pays catholiques), ou bien d'un ordre de chevalerie, ou bien d'un emblème de blafon, ou bien d'un perfonnage hiftorique, c'eft ce que nous n'avons pu éclaircir. (P. Lacroix.)

— l. 22. *Mieux eftre.*— Édit. or. & a. Autant eftre.

— l. 23. *Le Bandol.* — Eft-ce Antoine de Bandole, avocat au parlement de Provence, ami de Vigenère & traducteur de *Xiphilin*, publié à Paris en 1610? C'eft ce que nous ignorons.

225. l. 3. *Reputées pour cela.* — Édit. or. & a. Deputées pour cela.

226. l. 7. *Brehaignes.* — Stériles.

— l. 10. *Toufjours faguenant.* — Il y a lieu de croire que ce mot eft altéré & qu'il faut *faguena*, mauvaife odeur qui s'exhale d'un lieu fermé.

227. l. 9. *Contes de Peau-d'Afne.* — Le conte de Peau-d'Ane n'a pas été inventé par Perrault comme on pourrait le croire; on le retrouve dans quelques vieux conteurs italiens & français.

— l. 13. *Dictionnaire à dormir en toutes langues.* — Ce titre de livre eft probablement imaginaire ainfi que ceux qui fuivent. Mais on peut croire que Beroalde, à l'inftar de Rabelais dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor, avait en vue quelques ouvrages con-

temporains, celui-ci peut donc être : *val. ſchindleri Lexicon pentaglotton hebraïcum, chaldaïcum, ſyriacum, talmudico-rabbinicum & arabicum.* Hanov. 1612, in-fol. On doit ſe rappeler auſſi, à propos du titre de *Dictionnaire à dormir,* que Rabelais fait étudier à Gargantua le *Dormi secure,* recueil de ſermons latins d'un cordelier allemand, imprimés au XVe ſiècle. (P. Lacroix.)

227. l. 14. *De l'inſtitution à lire, ſans points, ſans lettres, ſans caractères, ſans accents, ſans notes.* — Beroalde a l'air de ſe moquer ici du fameux traité ſténographique de l'abbé Trithème, traduit en français par Gabriel de Collange vers le milieu du XVIe ſiècle, mais publié en latin pour la première fois au commencement du XVIIe ſiècle. (P. Lacroix.)

— l. 16. *Le diſoit frere Ambroiſe.* — Édit. or. & a. Le pouvoit frere Ambroiſe.

— l. 18. *Sans chiffrer.*—Édit. or. & a. Sans chiffres.

— l. 21. *Grand luminaire des ſots.* — Alluſion aux nombreux ouvrages intitulés *Luminaire,* publiés dans le courant des XVe & XVIe ſiècles & qui traitaient de toutes ſortes de matières. Selon M. P. Lacroix, Beroalde a voulu déſigner ici l'*Inventaire de l'hiſtoire de France,* par Jean de Serres, qui eut un très-grand ſuccès malgré ſon peu de mérite.

230. l. 2. *Mot.* — Pour *motus,* paix! ſilence!

— l. 7. *D'un.* Liſez *D'une.*

— l. 16. Ce conte de l'enfant bleſſé par une pierre remonte aux fabliaux.

— l. 19. *Nous avons barre.* — Expreſſion proverbiale tirée du jeu de barres & ſignifiant : avoir l'avantage, l'emporter ſur quelqu'un. (P. Lacroix.)

232. l. 4. *Raphelengius.* — François Rapheleng, né à Lanoy près Lille, en 1539. Il profeſſa tour à tour les langues grecque & hébraïque. Marié en 1565 à la fille du fameux imprimeur Chriſtophe Plantin, il publia d'excellentes éditions des claſſiques grecs & latins. Il mourut le 20 juillet 1597 d'une maladie de langueur cauſée par la mort de ſa femme.

— l. 7. *Nic-nan.* — Nicolas de Nancel, ainſi nommé du village de Nancel lieu de ſa naiſſance, entre Noyon & Soiſſons, en 1539, profeſſa les humanités à Douay. Appelé à Paris, il fut profeſſeur au collége de Preſle & ſe fit recevoir docteur en médecine. Il exerça cette ſcience à Soiſſons, puis à Tours, où il trouva un établiſſement avantageux. Enfin il devint médecin de l'abbaye de Fontevrault en 1587, & y mourut en 1610. Ce ſavant avait l'habitude de latiniſer ſon nom & l'abrégeait ſouvent ainſi : *Nic-nan.* Il a laiſſé un grand nombre d'ouvrages de philologie & de médecine complétement oubliés aujourd'hui.

233. l. 10. *Entrevient* — Pour intervient.

— l. 13. *Toutes à nous.* — Il faut lire plutôt *à tous.* C'eſt une alluſion aux fameux vers du *Roman de la Roſe*, dans leſquels Jehan de Meung dit que la nature nous a faits

Tous pour toutes, toutes pour tous.

(P. Lacroix.)

235. l. 13. *Le premier jour.* — Édit. or. & a. Le dernier jour.

— l. 22. *Lois de Benedicti.* — C'eſt-à-dire le traité théologique de J. Benedicti. Voy. la note de la pag. 180. l. 1.

235. l. 26. *Arſer.* — Brûler.

236. l. 2. *Preud'homie.* — Ce paſſage ſemblerait indiquer que Thevet fut le premier écrivain qui employa ce mot.

— l. 12. Ce conte de la femme fidèle emprunté par Beroalde aux *Cent Nouvelles nouvelles* (n. 48), a été imité en vers & figure dans le *Cocu conſolateur* de Caron.

— l. 20. *On peut dire une parolle injurieuſe à une femme ou fille de bien, ſans l'offenſer, en l'appellant par verbologie de choix belle eſtoffe à faire une garce.* — Édit. or. & a. On peut dire une parole injurieuſe à une femme ou fille de bien, ſans l'offenſer, eſtoffe à faire une garce.

237. l. 11. *Par cy, par là.* — Édit. or. & a. Par la cy, par y là.

238. l. 9. *Quand l'empereur Charles y fit ſon entrée.* — En 1539, Charles-Quint, muni d'un sauf-conduit de François Ier, traverſa la France pour ſe rendre dans les Pays-Bas. Son paſſage dans les villes de France fut une ſucceſſion de fêtes.

239. l. 3. *Chapeaux.* — Couronnes de fleurs, guirlandes.

240. l. 7. *Depuis que les moines allerent à cheval.* — Rabelais n'a eu garde d'oublier ce proverbe qui ſe trouve dans un quatrain du livre IV, chap. 52.

Depuis que decrets eurent ales (*ailes*)
Et gens d'armes portarent males,
Moines allarent à cheval,
En ce monde abonda tout mal.

— l. 15. *La Sainct-Barthelemy.* — Maſſacre trop

célèbre qui eut lieu dans la nuit du 24 août 1572.

240. l. 24. *Vogue la galée.* — Pour la galère.

241. l. 12. *Mouchard aux Politiques.* — En 1593, on donnait à Paris le nom de *politiques* aux partisans du roi Henri IV.

— l. 14. *Colette, monta sur un abricotier, qui avoit des branches qui passoient par dessus des murailles dans le jardin des Carmes, ou des Jacobins.* — Ces deux couvents étaient bien différents & bien éloignés l'un de l'autre, puisque celui des Jacobins était situé dans la rue Saint-Jacques, & touchait alors aux murailles de la ville, & celui des Carmes se trouvait dans la plaine, au-delà de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (P. Lacroix.)

— l. 23. *A la rangette.* — C'est-à-dire par rang.

— l. 24. *Comme les soldats qui assiegerent le château d'Angers.* — Le château d'Angers fut surpris par les huguenots en 1585; mais quelques jours après ils en furent chassés par les habitants.

— l. 26. *Effaroucha les aigles qui venoient au corps.* — Expression figurée qui rappelle que les oiseaux de proie sont attirés par l'odeur d'un cadavre & viennent s'y abattre par volées. (P. Lacroix.)

242. l. 15. *Chappe-cheute.* — Trouvaille heureuse, bonne occasion.

— l. 18. *Valiere.*—Village près de Beaugé en Anjou.

— l. 18. *Comme les esleus.* — Édit. or. & a. Comment les esleus.

244. l. 1. *Les chapelains de Saincte-Catherine.* — L'auteur a-t-il voulu parler de l'église de Sainte-Cathe-

rine-du-Val-des-Écoliers, ſituée à Paris, ou fait-il alluſion à Palma-Cayet, miniſtre proteſtant de la princeſſe Catherine de Navarre, ſœur de Henri IV? Nous l'ignorons.

245. l. 7. *Fouace.* — Gâteau cuit ſous la cendre.

247. l. 6. *Comme putains qui s'exercent, veulent faire croire qu'elles ſont loin du bordeau.* — Édit. or. & a. Comme putains qui s'exercent loin du bordeau.

249. l. 1. *Il faut prendre un peu de vin.* — Édit. or. Il faut un peu prendre du vin.

— l. 16. *Dammartin.* — Édit. Panckoucke & a. Dommartin.

— l. 29. *Mes ameres.* — Exclamation dans laquelle on devine une alluſion au juron ordinaire : *par mon âme!* C'eſt pour renchérir plaiſamment, qu'on dit *mes ameres* ou *par mes âmes!* (P. Lacroix.)

— l. 29. *Comme il me cherche.* — Cette expreſſion eſt encore uſitée pour rendre l'effet d'un purgatif ou d'un poiſon dans les inteſtins. (P. Lacroix.)

251. l. 15. *Coupeaux.* — Pour copeaux.

— l. 17. *Naſquirent beſſons.* — Édit. Panckoucke & a. Naquirent deſſous.

— l. 20. *Tonnelier.* — M. P. Lacroix croit voir dans ce mot une équivoque ſur le nom d'un perſonnage contemporain. Il exiſtait à cette époque un Jean Tonnelier, cordelier flamand, traducteur du *Collyre pour les hérétiques*, de Louis Blaſius & Juſtin Tonnelier, traducteur des *Diſcours fantaſtiques* de J.-B. Gelli. Eſt-ce l'un d'eux? La ſolution du problème a peu d'importance.

251. l. 28. *Mauvaiſe opinion.* — Édit. or. & a. Maudite opinion.

253. l. 3. *Arrhes.* — Édit. or. & a. Erres.

— l. 26. *Paſtel.* — Plante dont la graine ſert à la teinture des étoffes de laine.

254. l. 5. *Luy demanda des nouvelles.*— Édit. or. & a. Lui demande nouvelles.

— l. 16. *Païs de Sapience.* — On ſurnommait ainſi la Normandie & le Maine. Mais nous en ignorons la cauſe.

— l. 29. *La Sainct-Jean qu'on chauffe.* — Il y avait dans l'ancien calendrier, plus de quatre fêtes du nom de ſaint Jean; mais celles que déſignent le proverbe ſont : 26 mai, Saint-Jean-Porte-Latine; 24 juin, Saint-Jean-Baptiſte; 18 ſeptembre, Saint-Jean-Chryſoſtôme & Saint-Jean-l'Évangéliſte. (P. Lacroix.)

255. l. 17. *Brunoit.* — Brune.

258. l. 17. *Qui s'attriſte.* — Édit. or. & a. Qui ſe triſte.

259. l. 2. *Grenetiers.* — Officiers, commis aux greniers à ſel. Leurs jugements reſſortiſſaient de la cour des Aides.

— l. 10. *Depeſcher.* — Debarraſſer.

— l. 26. *Chaſtais.* — Édit. or. & a. Chaiſtinier.

— l. 27. *La Paſſade.* — Aumône que les pèlerins & les pauvres demandaient aux paſſants. (P. Lacroix.)

260. l. 7. *N'oſoit rien dire.* — Édit. or. & a. N'oyoit rien dire.

260. l. 14. *Sanguille.* — Sang-Dieu.

— l. 27. *Pseudo-evangelico-papistico-anabaptistico-giesitanerbiterono-puritain.* — Édit. or. & a. Speudos evangeli quo li papisto ranabaptistiogi eviranor biteron de puritain.

261. l. 1. *Defunct evesque de Paris.* — C'est sans doute Jean du Belloy, évêque de Paris & cardinal, protecteur de Rabelais.

262. l. 3. *En nanda.* — Pour mananda.

263. l. 1. *Eschaunage.* — Il faut lire certainement *échevinage*, qui donnait la noblesse à certaines conditions. (P. Lacroix.)

— l. 6. *Parguille.* — Pour *parguoy, par Dieu.*

— l. 16. *Sans faute.* — Édit. or. & a. Sans faire faute.

— l. 25. *Cordille.* — Pour *Corps-Dieu.*

— l. 26. *Bien.* — Édit. or. Beau.

— l. 27. *Guerre.* — Édit. or. & a. Garre.

264. l. 4. *Sainct-Pierre-aux-Bœufs.* — Une des plus anciennes églises de Paris dans la Cité. Elle a été supprimée à la Révolution & démolie il y a une trentaine d'années pour l'ouverture d'une nouvelle rue. Mais la façade, remarquable par des têtes de bœufs qui la décorent & qui rappellent la vieille paroisse des bouchers, a été conservée & transportée dans l'alignement de la rue. (P. Lacroix.)

— l. 8. *Je l'ay mis dans ma Chronique.* — Allusion sans doute à la *Chronique de Flandre* par un auteur inconnu, publiée par Denis Sauvage en 1561.

264. l. 13. *Graiffer de fain.* — Pour *fain-doux.*

265. l. 18. *Fretille.* — Pour *fretillante.* Édit. or. & a. *Fertile.*

— l. 23. *Cloufier.* — Concierge, gardien.

266. l. 4. *Cocu.* — Pour coucou.

— l. 25. *Jyfquel.* — Ce nom eft altéré ou bien il renferme une anagramme. (P. Lacroix.)

267. l. 3. *La ducheffe de Ferrare.* — Renée de France, fille de Louis XII, femme d'Hercule d'Eft, duc de Ferrare. Cette princeffe, après la mort de fon mari, fe retira en France, à Montargis, où elle mourut en 1575. Elle s'eft immortalifée par fa réponfe au duc de Guife qui la fit fommer de rendre le proteftant d'Aubigné & 600 autres de fes coreligionnaires qui s'étaient réfugiés dans le château de Montargis. Elle lui répondit fièrement qu'elle ne les livrerait point, & que s'il attaquait le château, elle fe mettrait la première fur la brèche pour voir s'il aurait la hardieffe de tuer la fille d'un roi.

— l. 11. *Dit-elle.* — Édit. or. & a. Ce me dit-elle.

— l. 28. Cette difpute eft imitée de celle du grand clerc d'Angleterre avec Panurge. Chap. 19 & 20 de *Gargantua.* C'eft également une critique des arguments & des obfcurités de la philofophie fcolaftique. (P. Lacroix.)

268. l. 1. *Le menuifier.* — Édit. or. Le fçavant.

— l. 3. *Un homme fin.* — Édit. or. & a. Un fin homme.

— l. 11. Ce conte de la *Controverfe par fignes* eft emprunté à Rabelais qui lui-même l'a pris du poëte efpagnol Juan Ruiz.

270. l. 8. *Or de ceſt accouplement.* — Édit. or. & a. Et de cet accouplement.

271. l. 8. *Le carpe.* — Le poignet.

— l. 12. *Stroſſi.* — Philippe de Strozzi, maréchal de France, né à Veniſe, en 1541. Il ſe diſtingua aux batailles de Saint-Denis & de Jarnac; il fut tué en 1582, dans un combat naval livré près des Açores. On prétend qu'il fut jeté à la mer encore vivant par ordre de l'amiral eſpagnol de Santa-Cruz.

— l. 21. *Sainct-Severin.* — Le cimetière de Saint-Séverin était attenant à l'égliſe de ce nom à Paris; on y enterra juſqu'à la révolution. Il fut alors ſupprimé & couvert de conſtructions. (P. Lacroix.)

— l. 24. *Voſtre aouſt.* — C'eſt-à-dire votre récolte.

272. l. 3. *J'ay eſté aſne.* — Alluſion à l'*Ane d'or* d'Apulée.

273. l. 8. — *A qui le poil a percé la peau.* — Édit. or. & a. Que le poil lui a percé la peau.

274. l. 6. *Les conaſſes.* — Édit. or. & a. Ces connaſſes.

— l. 7. *L'ordre du derriere.* — On peut penſer que c'eſt une équivoque ſur l'*Ordre de la jarretière.*

— l. 16. *O! cul ridé!* Équivoque ſur *O Kirie!* ou quelque autre mot latin également amphibologique, qui avait pu frapper cette bonne femme dans les chants d'égliſe. (P. Lacroix.) Nous ferons remarquer à M. P. Lacroix que *O Kirie* eſt un mot grec & non un mot latin.

— l. 22. *La ſource.* — L'auteur a voulu parler ſans doute de la ſource du Loiret, qui ſert de lieu de

promenade aux habitants d'Orléans & aux étrangers qui vifitent les environs.

274. l. 29. *Reyne des enfers.* — Édit. or. & a. Reyne d'enfer.

275. l. 13. *N'impugnez.* — N'attaquez, ne combattez.

— l. 19. *Prolation.* — Parole, allégation, citation.

277. l. 1. *Son congé.* — Édit. or. & a. Ce congé.

— l. 5. *Seigneur laict.* — N'eft-ce pas un jeu de mots fur *laid* & *lai* ou laïque. (P. Lacroix.)

278. l. 3. *Le duc de Savoye.* — Allufion au duc Charles-Emmanuel qui chercha à plufieurs reprifes, mais fans fuccès, à s'emparer de Gênes.

— l. 15. *Leans.* — Là, dedans, en ce lieu.

— l. 21. *Plauda.* — Corrigea, bleffa.

— l. 28. *Bourrelée.* — Maltraitée, frappée.

280. l. 6. *Schoner.* — Édit. or. & a. Schoüer. Jean Schoner, mathématicien allemand, qui occupa une chaire de mathématiques à Nuremberg, naquit à Carlftad en 1477. Il mourut en 1547.

— l. 7. *Leontius.* — M. P. Lacroix penfe que l'auteur a voulu parler de Leontius Pilatus de Theffalonique, qui enfeigna la langue grecque en Italie, vers le milieu du XIVe fiècle, & qui fut maître de Pétrarque & de Boccace. Ce favant périt frappé par la foudre fur un vaiffeau vénitien.

— l. 8. *Les Eftats.* — On entend ici par États les offices de judicature & autres.

281. l. 16. *Efrenomenim catimenam Lampros.* — Citation grecque empruntée à l'évangile de ſaint Luc, chap. 16.

— l. 21. *Ma quatrature du cercle.* — Alluſion au premier ouvrage de J.-C. Scaliger qui roule ſur la phyſique & la métaphyſique.

282. l. 7. *Cavaler.* — Mieux vaudrait lire *cabaler*, de l'eſpagnol *cabalgar*, ce qui fait ici un jeu de mots. (P. Lacroix.)

— l. 18. *Grande chemiſe.* — C'eſt-à-dire une bonne part.

284. l. 3. *Et que pour cela.* — Édit. or. & a. Et pour cela.

287. l. 29. *Du Fouilloux.* — Voyez la note, t. Ier, p. 108, l. 25.

288. l. 8. *Vezoux ou vezeurs.* — Joueurs de *veze*, cornemuſe. (P. Lacroix.)

— l. 14. *Brandie.* — C'eſt-à-dire telle qu'elle était. (P. Lacroix.)

— l. 19. *Ils n'en berçoient.* — Édit. or. & a. Ils n'en boivent.

289. l. 15. *Son mary la mit entre les mains des chirurgiens pour la ſaigner, à cauſe de l'apprehenſion qui l'avait ſaiſie : & dès lors elle fut changée de tous poincts de ſon humeur faſcheuſe.* — Toutes les éditions que nous avons vues reproduiſent ce texte, à l'exception toutefois de celle donnée par Barbou en 1747, qui contient une verſion toute différente. Il y a lieu de croire que cet éditeur eſt l'auteur de l'interpolation qui exiſte dans cette édition, remarque qui n'a point été faite

par M. P. Lacroix. Texte Barbou : « Son mari la mit entre les mains des dames qui étoient en l'autre chambre, lefquelles la nétoyèrent & confolèrent & vêtirent de chemife neuve, & de tout neuf, jufqu'aux épingles. Puis fon mari la vint embraffer comme fa chère époufe, qu'il reçut doucement, & elle, lui. Il fit ferrer le bienheureux berceau, & la dame devint douce, bonne, courtoife & gracieufe, plus que toutes les autres femmes ; & m'a-t-on affuré, comme on le pratique encore, & que chanfons en font faites, qu'en tout le Poitou & pays circonvoifins, on fait des repréfentations de ce berceau, lefquelles font d'or ou d'argent, ou d'étain, ou de plomb, ou de papier, lefquelles on fait toucher à ce berceau, & puis on les baille aux femmes mauvaifes, qui incontinent deviennent bonnes. Ceux qui en auront qui les gardent bien, pour autant qu'on dit que les Huguenots prirent, durant les troubles, ce précieux berceau, & l'envoyèrent en gage aux Allemands, pour l'argent qu'ils doivent ou devront aux Reitres, qui moururent à Moncontour. Et j'ai été affuré par le docteur Butrie, qui le conta à Monfieur, que cette relique a ébranlé la moitié des Proteftants qui bercèrent la foi ; & y a plus, ainfi que m'a écrit l'agent du Landgrave, que les jéfuites font prêts de quitter l'Allemagne. »

289. l. 22. *De jouer.* — Édit. or. & a. De fe jouer.

290. l. 7. *Auffi de vous que vous eftes un peu garce.* — Édit. or. & a. Auffi que vous eftes un peu garce.

— l. 28. *Myftigorifier.* — Le fameux verbe *myftifier*, qu'on ne fait pas remonter plus haut que les *myftifications* du petit Poinfinet dans le dernier fiècle, eft

certainement formé de cet ancien verbe, qui ne ſe trouve que dans le *Moyen de parvenir*. (P. Lacroix.)

291. l. 4. *A l'entrée du roy Charles à Orleans.* — Ce n'eſt pas de Charles VII qu'il eſt queſtion, quoique ce ſoit Jeanne d'Arc qui parle. On ne trouve aucune entrée mémorable d'un roi du nom de *Charles* dans la ville d'Orléans, mais bien celle de Charles-Quint, en 1539, entrée dont la deſcription fut publiée cette même année à Paris, par les Angeliers. (P. Lacroix.)

294. l. 2. *Cureur de retraicts.* — Vidangeur.

— l. 9. *Ma finte.* — Édit. or. & a. Ma fine. Édit. de Chinon. Ma fille.

— l. 10. *Gallefretier.* — Chenapan, mauvais ſujet.

— l. 16. *Ralu.* — Réjoui.

— l. 17. *Vieil penitencier.* — M. P. Lacroix penſe que l'auteur a voulu parler de Maurice Poncet, curé de Saint-Pierre-des-Arcis, prédicateur ſatirique, qui attaqua avec véhémence la confrérie des pénitents fondée par Henri III.

295. l. 17. *Rince la bouteille.* — Édit. or. & a. Rince ta bouteille.

— l. 26. *Elle y alla.* — Édit. or. Elle va.

— l. 28. *Garſçon.* — Édit. or. Gars.

— l. 29. *Recommandations.* — Compliments.

296. l. 5 *La ſibille Mittrée, comme l'Écumée.* — Jeu de mots ſur le nom de la ſybille Érythnée & de la ſybille de Cumes.

— l. 7. *Chancelier de Birague.* — René de Birague, cardinal & chancelier de France, mort le 24 novem-

bre 1584. Il fut expofé pendant trois jours fur un lit de parade où le peuple de Paris vint le vifiter.

296. l. 13. *Six vits.* — Toutes les éditions que nous avons vues portent : *fix vittes* ou *vitres.*

— l. 18. *De Pelletier.* — Eft-ce le fameux ligueur Jacques Pelletier, curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, qui prêchait contre Henri IV pendant la domination des Seize ? Nous laiffons à d'autres le foin de réfoudre ce problème qui n'a pour nous que peu d'importance.

— l. 28. *D'affeoir.* — Pour *d'hier foir.*

297. l. 3. *Kput.* — Équivoque du mot *Caput.*

— l. 10. *Feftes.*— Plufieurs édit. Beftes.

— l. 11. *Ne mit-il pas.* — Édit. or. & a. Et mit-il pas.

298. l. 1. *Le vendift aux Foucres.* — Édit. or. & a. Le vend aux Foucres. Les Fourques ou Fugger, d'Augsbourg, étaient une riche famille de commerçants ennoblis par Maximilien II & qui poffédait d'immenfes richeffes. C'étaient les Rotfchild du XVIe fiècle.

— l. 4. *Muret. N'ay-je pas efté cordonnier?* — Diatribe contre Muret qui ne repofe fur aucune efpèce de fondement.

— l. 8. *M'enfeigne l'empereur des Turcs.* — Allufion à plufieurs traités français & latins publiés par Pofte fur les Turcs.

299 l. 9. *C'eft de faire.* — Édit. or. & a. C'eft à faire.

299. l. 12. *Vingt paires de bonnes bottes.* — Édit. or. & a. Une paire de bonnes bottes.

301. l. 8. *Gauffer à elle.* — Édit. de Chinon & a. Gauffer avec elle.

— l. 12. *Voici la fervitude.* — Édit. or. & a. Voilà la fervitude.

— l. 16. *Sapience.* — Voy. la note de la pag. 254. l. 16.

302. l. 1. *Hierarchie.* — Édit. or. & a. Hierarchique.

— l. 3. *Y ont trop mis d'efpices.* — Édit. or. & a. Y ont mis trop d'epices.

— l. 16. *Et cela dit.* — Édit. de Chinon. Et cela, dit-il.

304. l. 5. *Trabale.* — Il faut fans doute lire *cabale.*

305. l. 5. *A me retrouver.* — Édit. or. & a. A me trouver.

— l. 7. *Vanves.* — Édit. de Chinon. Vance.

— l. 27. *Pas vroiment.* — Édit. or. & a. Plus vroiment.

— l. 28. *Te fouviens-tu point.* — Édit. Panckoucke & a. Te fouviens-tu pas bien.

306. l. 1. *Fils d'un chanoine.* — Plus. édit. Fils du chanoine. Allufion à Calvin qu'on a prétendu être fils d'un chanoine, parce qu'il fut pourvu à l'âge de onze ans d'un bénéfice dans l'églife de Noyon.

— l. 21. *Madame la royne de France.* — M. P. Lacroix penfe que l'auteur a voulu parler de Louife de

Lorraine, femme de Henri III, laquelle n'eut pas d'enfants.

307. l. 5. *L'enneur.* — Honneur.

— l. 14. *Cefte petite bonne femme.* — Édit. Panckoucke & a. Cefte bonne femme.

— l. 17. *Renia le miniftere.* — Édit. Panckoucke & a. Renia miniftère.

308. l. 18. *Qui fuit le p.* — Édit. or. & a. Qui enfuit après le pé.

— l. 19. *Ne me laiffez.* — Édit. or. & a. Me laiffez.

— l. 23. *Montoir.* — C'eft fans doute Pierre François de Montorio, neveu de Philippe de Seca, légat du pape en France.

— l. 25. *Piquetoient.* — C'eft-à-dire plantaient des jalons, traçaient un plan.

309. l. 15. *J'ay de mauvais enfans.* — Édit. or. & a. J'ay un mauvais enfant.

— l. 18. *Avec une foupleffe.* — Édit. Panckoucke & a. D'une foupleffe.

— l. 25. *L'armée de Moncontour.* — Le 3 octobre 1569, il fe livra près de cette petite ville une bataille entre l'armée catholique commandée par le duc d'Anjou & les huguenots fous le commandement de l'amiral de Coligny, dans laquelle ces derniers furent complétement défaits.

310. l. 9. *Il fallut.* — Édit. or. Il fallait.

— l. 12. *Dariot.* — Claude Dariot médecin, né en 1533 à Pomar près de Beaune, mort en 1594. Il a

laiſſé pluſieurs ouvrages de médecine ſpagyrique & d'aſtrologie complétement oubliés.

310. l. 13. *Eh, que fais-tu coignée.* — Édit. or. & a. Que fais-tu là hé coignée. Le mot *coignée* ſignifiait au figuré, une femme de joyeuſe vie.

— l. 15. *Curé de Grié.* — Édit. or. & a. Curé de Grie.

— l. 18. *Landier.* — Eſpèce de gros & grand chenet de cuiſine.

311. l. 4. *Rouſſeray.* — M. P. Lacroix penſe que ce nom eſt défiguré & qu'il faut lire *Roſſai*, près de Loudun. Cette aſſertion n'eſt appuyée ſur aucune preuve.

312. l. 5. *Et de par ſa mere.* — Il y a lieu de croire que Beroalde a voulu parler de Catherine de Médicis qui accorda aux huguenots ce colloque tenu à Poiſſy en 1561.

— l. 6. *A hanté les dames.* — L'auteur perſonnifie le *colloque*, à l'exemple de ce ſeigneur qui fait du concile de Trente un vénérable vieillard, vêtu à l'ancienne mode. Voy. la nouvelle 68 de Bonaventure des Periers. La même naïveté ſe trouve auſſi dans Rabelais, l. III, chap. 39. (P. Lacroix.)

— l. 12. *Aupres les cordeliers.* — Édit. Panckoucke & a. Après les cordeliers.

313. l. 10. *La haquenée.* — C'eſt-à-dire l'amble, pas ordinaire de la haquenée. (P. Lacroix.)

— l. 12. *Caporal.* — Édit. de Chinon. Corporal.

— l. 18. *Monſieur Joyeux.* — L'auteur ſemble ici vouloir parler du père Ange de Joyeuſe, qui avait

quitté ſon titre de duc de Joyeuſe pour entrer dans l'ordre des capucins & qui mourut en 1608 pendant qu'il ſe rendait à pieds nus en pèlerinage à Rome. (P. Lacroix.)

313. l. 26. *Saveur.* — Édit. de Chinon. Sauveur.

314. l. 25. *Eſt de peu d'eſprit.* — Édit. Panckoucke & a. Eſt de bien peu d'eſprit.

— l. 26. *C'eſt pourquoy.* — Édit. or. Pourquoy.

315. l. 2. *Durant vendanges.* — Beroalde veut ſans doute parler de Boèce lui-même, qui fut mis au nombre des ſaints, & dont la fête ſe célébrait le 23 octobre, jour anniverſaire de ſa mort, ou plutôt de ſon martyre. (P. Lacroix.)

— l. 16. *Prit en ſa main.* — Édit. Panckoucke & a. Prit en main.

316. l. 6. *Dicton.* — Jugement, arrêt.

— l. 13. *Ils ont gros habillemens.* — Édit. Panckoucke & a. Ont gros habillemens.

— l. 20. *Æquitatem.* — Édit. or. & a. Æquilitatem.

319. l. 4. *Jeudy abſolu.* — Jeudi ſaint.

— l. 21. *N'eſtois-je pas jeune & follet, diſpos de braguette.* — Édit. de Chinon & a. J'eſtois diſpos de la braguette.

— l. 23. *J'ay condamné.* — Édit. Panckoucke & a. Je condamne.

— l. 29. *Aſſieur de meurtriers.* — Cette expreſſion doit s'entendre d'un chef de *bravi* avec lequel on traitait un aſſaſſinat comme une affaire de commerce.

Mais ſi on lit *affieux* au lieu *d'affieur*, ce mot ſignifie graine, plant. Bonaventure des Periers dit dans ce ſens : *un bon affieux de chiendent*. (P. Lacroix.)

320. l. 4. *Faites à la catholique*. — L'auteur a ſans doute voulu parler de l'édition expurgée des *Poemata juvenilia*, de Th. de Beze, imprimée en 1576 par le célèbre imprimeur Henri Eſtienne.

— l. 16. *Me rompre*. — Édit. or. Me rompez.

— l. 22. *Meilleur*. — Édit. de Chinon & a. Milieu.

— l. 25. *La Roche-Paillé*. — Édit. de Chinon & a. La Roche-Paille.

321. l. 2. *Juſques au doigt*. — Édit. or. Juſqu'à ſon doigt.

— l. 6. *Belle tapiſſerie du Verger*. — Sans doute le château de Sainte-Croix du Verger, conſtruit & orné avec magnificence ſous le règne de Louis XII par le maréchal de Gié, qui s'y retira, après ſon procès & ſa diſgrâce, en diſant « qu'à bonne heure la pluie l'avait pris pour le mettre à couvert dans cette belle maiſon. (P. Lacroix.)

— l. 22. *Citrieres les garces*. — Équivoque populaire en contrepeteric : *ici ſont les trois Grâces*. (P. Lacroix.)

322. l. 28. *Son fils*. — Édit. de Chinon. Sa fille.

323. l. 1. *Mallette*. — A défaut de valiſe.

326. l. 6. *Dance Macabre*. — Édit. or & a. Dance Macaber.

— l. 21. *Vigneau*. — On peut croire que Beroalde a voulu parler de Nicolas Vignier, fils de l'hiſtorien de

ce nom, & comme lui fortement attaché à la religion prétendue réformée.

326. l. 28. *Propoſant.* — Jeu de mots ſur *proteſtant.*

327. l. 11. *Je vous ay dit.* — Édit. or. Je voùs vay dire.

— l. 18. *Rejouiſſance.* — Édit. Panckoucke & a. Jouiſſance.

— l. 23. *Convive.* — Il faut plutôt lire *convis*, feſtin, banquet.

— l. 24. *Pour vous le dire.* — Édit. or. Pour le vous dire.

328. l. 3. *D'un & puis d'autre.* — Ce ſont des peintures qui repréſentent différents ſujets ſelon la manière dont on les regarde, à droite ou à gauche, de bas en haut, du haut en bas. (P. Lacroix.)

— l. 13. *Perſpective.* — Édit. de Chinon. Perſpection.

— l. 16. *Soit de vous.* — Édit. or. & a. Soit par vous.

— l. 17. *Ce que je veux dire.* — Édit. Panckoucke & a. Que je veùx dire.

— l. 21. — *Conneſtable.* — Sans doute Anne de Montmorency.

329. l. 15. *Commencer.* — Édit. or. & a. Commenter.

— l. 21. *Apportez quatre gros ès troncs.* — Toutes les éditions que nous avons vues, à l'exception de celle *S. D.* de 617 pages que pluſieurs bibliographes conſi-

dèrent comme une des plus anciennes, portent : *apportez quatre gros eſtrons*. Or, la leçon de cette édition étant regardée aujourd'hui comme la bonne, nous avons cru devoir la reproduire ſans cependant être convaincu que ce texte eſt le véritable.





INDEX

DU TOME SECOND.

A.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

FIN.



AVIS A MM. LES RELIEURS

POUR L'INTERCALATION DES NOTES ET ACCESSOIRES.

Tome Ier. — Après le titre :

La *Préface de l'éditeur.*
La *Lifte des éditions* du Moyen de parvenir.
La *Differtation* de Bernard de la Monnoye.
Le *Sommaire analytique des chapitres.*

A la fin :

Les *Notes & variantes.*
L'*Index.*

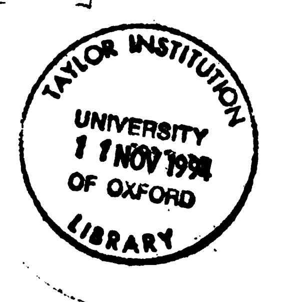
Tome II. — Après le titre :

Le *Sommaire analytique des chapitres.*

A la fin :

Les *Notes & variantes.*
L'*Index.*

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [596]


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
11 NOV 1994
OF OXFORD
LIBRARY

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [11[illegible]0]





